





**Diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec**

**par Simon Gauthier**

**Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la  
Maîtrise en Études et interventions régionales**

Québec, Canada

© Novembre 2017

## RÉSUMÉ

Le territoire québécois est en majeure partie composé d'une vaste périphérie nordique où abondent différentes ressources naturelles. Le processus d'occupation de cet espace a vu se succéder plusieurs phases au fil du temps, chacune s'inscrivant dans une conjoncture économique, sociale et politique qui lui était propre. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, l'économie mondiale est entrée dans un nouveau cycle économique généré par l'industrialisation et l'urbanisation du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud, communément désignés sous l'acronyme « BRICA ». Dans la foulée de ce cycle, le gouvernement du Québec a défendu une stratégie de mise en valeur des ressources censée favoriser la prospérité des communautés nordiques. Cette recherche vise à vérifier la vraisemblance de ce scénario en étudiant l'évolution de l'occupation du Nord aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Dans le cadre de cette étude, la réflexion s'est appuyée sur le postulat qui veut que le développement d'un territoire se manifeste par un progrès social, économique et infrastructurel qui se traduit naturellement par une croissance effective de la population. Afin d'observer l'évolution de cette occupation territoriale, le choix a été fait d'exploiter les données démographiques de 84 localités nordiques réparties entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec de façon à produire des courbes qui illustrent leurs trajectoires d'occupation respectives. Cet exercice devait permettre d'illustrer la diversité des parcours territoriaux dans la périphérie nordique du Québec et de vérifier si l'évolution du mode d'occupation indiquait une tendance à l'intensification, à la stabilisation ou à l'érosion.

Le panorama réalisé suggère l'existence de sept profils types parmi lesquels ont été classées les 84 trajectoires. Cette typologie et la classification qu'elle autorise ont permis de mettre en lumière la complexité du développement territorial, de faire ressortir l'incidence des contextes territoriaux sur le développement des communautés nordiques et d'exposer les conséquences des transformations subies par le modèle d'occupation privilégié par les autorités sur la prospérité de ces communautés.

En définitive, cette étude démontre que le mode d'occupation territoriale préconisé par les décideurs s'est transformé au fil du temps et que la tendance semble tout au mieux pointer vers la stabilité démographique. Le portrait de l'évolution d'une majorité des localités du Nord sélectionnées n'atteste pas d'une croissance démographique et une forte proportion d'entre elles accuse même un déclin démographique, ce qui tend à démontrer que le mode d'occupation territorial dominant ne participe pas nécessairement à la prospérité des territoires nordiques.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	vii
DÉDICACE .....	viii
REMERCIEMENTS .....	ix
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>CHAPITRE 1 - PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>8</b>
1.1    CONTEXTUALISATION HISTORIQUE .....	9
1.1.1    LE FRONT INITIAL .....	9
1.1.2    LE FRONT PIONNIER .....	10
1.1.3    LE PREMIER FRONT INDUSTRIEL .....	13
1.1.4    LE DEUXIÈME FRONT INDUSTRIEL .....	16
1.1.5    LE TROISIÈME FRONT INDUSTRIEL .....	17
1.2    QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE .....	18
1.3    QUESTION ET HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE .....	19
1.4    JUSTIFICATION .....	20
1.4.1    LA PERTINENCE SOCIALE .....	20
1.4.2    LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE .....	21
1.5    INTENTIONS DE RECHERCHE .....	22
<b>CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>25</b>
2.1    MODÉLISATION DE L'OCCUPATION PÉRIPHÉRIQUE DU QUÉBEC .....	26
2.2    THÉORIE SPATIALE .....	28
2.2.1    LA LOCALISATION .....	29
2.2.2    LES AVANTAGES COMPARATIFS .....	31
2.2.3    LA CENTRALITÉ .....	33
2.3    THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT .....	37
2.3.1    QU'ENTEND-ON PAR CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT? .....	38
2.3.2    LA THÉORIE DES PÔLES DE CROISSANCE .....	39
2.3.3    LA THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT PAR ÉTAPES .....	46
2.3.4    LA THÉORIE DE LA BASE EXPORTATRICE .....	49
2.4    APPROCHE ADOPTÉE .....	54
<b>CHAPITRE 3 - MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>56</b>
3.1    STRATÉGIE DE RECHERCHE .....	56

3.1.1	LES ASPECTS GÉNÉRAUX.....	56
3.1.2	LA PERSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE .....	58
3.2	TERRAIN ET ÉCHANTILLON.....	60
3.3	PRINCIPALES CONTRAINTES.....	63
3.3.1	L'IRRÉGULARITÉ DES RECENSEMENTS .....	63
3.3.2	LA VARIABILITÉ TOPOONYMIQUE .....	64
3.3.2	LES CARENCES DE DONNÉES.....	65
3.4	TECHNIQUES D'ANALYSE.....	68
3.4.1	LA TERMINOLOGIE .....	68
3.4.2	LES DÉMARCHES DE CLASSIFICATION.....	70
3.4.2	LES LIMITES DE LA MÉTHODE .....	71
<b>CHAPITRE 4 - RÉSULTATS .....</b>		<b>73</b>
4.1	CONSTATS.....	73
4.1.1	LE RYTHME D'OCCUPATION .....	74
4.1.2	LA STABILITÉ DES TRAJECTOIRES .....	75
4.1.3	LES RÉSULTATS DU SECOND FRONT INDUSTRIEL.....	76
4.1.4	LES STADES DE DÉVELOPPEMENT DES LOCALITÉS NORDIQUES .....	77
4.2	CLASSIFICATION.....	79
4.2.1	LES REJETS .....	79
4.2.2	LES TRAJECTOIRES CROISSANTES .....	82
4.2.3	LES TRAJECTOIRES EN DÔME .....	86
4.3	ORIENTATIONS ET TENDANCES RÉCENTES.....	89
<b>CHAPITRE 5 - ANALYSE .....</b>		<b>94</b>
5.1	INTERPRÉTATION DES TRAJECTOIRES .....	94
5.1.1	LES GRANDES CATÉGORIES .....	94
5.1.2	LE TYPE 1.....	96
5.1.3	LE TYPE 2.....	103
5.1.4	LE TYPE 3.....	108
5.1.5	LE TYPE 4.....	125
5.1.6	LE TYPE 5.....	138
5.1.7	LE TYPE 6.....	146
5.1.8	LE TYPE 7.....	155
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>161</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>174</b>

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 2.1 – LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....	47
FIGURE 2.2 – LE PROCESSUS DICHOTOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT .....	51
FIGURE 3.1 – LA PÉRIPHÉRIE NORD .....	61
FIGURE 4.1 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI-NORD .....	80
FIGURE 4.2 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE HAUTERIVE .....	80
FIGURE 4.3 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE NORANDA .....	81
FIGURE 4.4 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BLANC-SABLON .....	82
FIGURE 4.5 – LE TYPE 1 .....	83
FIGURE 4.6 – LE TYPE 2 .....	84
FIGURE 4.7 – LE TYPE 3 .....	85
FIGURE 4.8 – LE TYPE 4 .....	86
FIGURE 4.9 – LE TYPE 5 .....	87
FIGURE 4.10 – LE TYPE 6 .....	87
FIGURE 4.11 – LE TYPE 7 .....	88
FIGURE 4.12 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-HONORÉ (1981-2014) .....	90
FIGURE 4.13 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SEPT-ÎLES (1981-2014) .....	91
FIGURE 4.14 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE DOLBEAU-MISTASSINI (1981-2014) .....	91
FIGURE 4.15 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE CHIBOUGAMAU (1981-2014) .....	93
FIGURE 5.1 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BETSIAMITES .....	97
FIGURE 5.2 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE NEMASKA .....	97
FIGURE 5.3 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE KUJJUAQ .....	98
FIGURE 5.4 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LATERRIÈRE .....	100
FIGURE 5.5 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-HONORÉ .....	101
FIGURE 5.6 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE NATASHQUAN .....	102
FIGURE 5.7 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE D'HÉBERTVILLE .....	103
FIGURE 5.8 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE CHAMBORD .....	104
FIGURE 5.9 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE D'AMOS .....	105
FIGURE 5.10 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE ROUYN-NORANDA .....	106
FIGURE 5.11 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE VAL-D'OR-BOURLAMAQUE .....	106
FIGURE 5.12 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE D'OUJÉ-BOUGOUMOU .....	107
FIGURE 5.13 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU GRAND CHICOUTIMI .....	109
FIGURE 5.14 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA BAIE .....	111
FIGURE 5.15 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU GRAND JONQUIÈRE .....	112
FIGURE 5.16 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU GRAND ALMA .....	113
FIGURE 5.17 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-FÉLICIEN .....	114
FIGURE 5.18 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE DOLBEAU-MISTASSINI .....	116
FIGURE 5.19 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE HAVRE-SAINT-PIERRE .....	117
FIGURE 5.20 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA PÉRIPHÉRIE NORD DU QUÉBEC .....	118
FIGURE 5.21 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN .....	118
FIGURE 5.22 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE VILLE SAGUENAY .....	119
FIGURE 5.23 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE .....	121
FIGURE 5.24 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU NORD-DU-QUÉBEC .....	122
FIGURE 5.25 – ÉVOLUTION DE L'INDICE DE FÉCONDITÉ, QUÉBEC .....	124
FIGURE 5.26 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA CÔTE-NORD .....	126
FIGURE 5.27 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE TADOUSSAC .....	128
FIGURE 5.28 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE FORESTVILLE .....	128
FIGURE 5.29 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BAIE-COMEAU .....	129
FIGURE 5.30 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BAIE-TRINITÉ .....	129
FIGURE 5.31 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SEPT-ÎLES .....	130
FIGURE 5.32 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE ROBERVAL .....	132
FIGURE 5.33 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE TÉMISCAMING .....	133
FIGURE 5.34 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SENNETERRE .....	134

FIGURE 5.35 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE CHIBOUGAMAU .....	135
FIGURE 5.36 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON .....	137
FIGURE 5.37 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES BERGERONNES .....	139
FIGURE 5.38 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE RAGUENEAU .....	139
FIGURE 5.39 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE D'ANTICOSTI .....	140
FIGURE 5.40 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LORRAINVILLE .....	141
FIGURE 5.41 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BARRAUTE .....	142
FIGURE 5.42 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE MALARTIC .....	142
FIGURE 5.43 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ANSE-SAINT-JEAN .....	144
FIGURE 5.44 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE D'ALBANEL .....	145
FIGURE 5.45 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE FUGÈREVILLE .....	147
FIGURE 5.46 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE GUÉRIN .....	147
FIGURE 5.47 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE NORMÉTAL .....	148
FIGURE 5.48 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE SCHEFFERVILLE .....	149
FIGURE 5.49 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE FERMONT .....	151
FIGURE 5.50 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA BAIE-JAMES .....	152
FIGURE 5.51 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE CHAPAI .....	153
FIGURE 5.52 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE MATAGAMI .....	154
FIGURE 5.53 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE VAL-JALBERT .....	155
FIGURE 5.54 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE GAGNON .....	157
FIGURE 5.55 – ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE JOUTEL .....	158

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

**SLSJ** : Saguenay–Lac-Saint-Jean

**CN** : Côte-Nord

**AT** : Abitibi–Témiscamingue

**NdQ** : Nord-du-Québec

## **DÉDICACE**

À ma mère.

## REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord et avant tout souligner mon infinie gratitude envers l'Univers pour cette expérience fabuleuse qui s'est offerte à moi. Je suis privilégié de la vivre et j'en suis pleinement conscient.

Je désire également exprimer ma profonde gratitude envers Françoise, Marie-Alice, Madeleine, Marguerite et Marina, mes grands-tantes bien-aimées, pour le soutien inestimable qu'elles m'ont apporté, tant dans ma vie personnelle que durant mon aventure académique.

Je remercie du fond du cœur mon père et ma belle-mère pour leur support indéfectible tout au long de mon cheminement au deuxième cycle. Votre présence a favorisé ma réussite et nos rires ont adouci mon périple.

Je tiens aussi à affirmer ma plus sincère admiration à mon directeur, Marc-Urbain Proulx, pour son dévouement, son enthousiasme, son écoute et sa patience. Non seulement m'avez-vous accordé ma chance, mais vous aurez également fait naître en moi une réelle passion pour la perspective géoéconomique.

Un merci tout particulier à ma chère amie, Joyce-Emie Lobe, pour l'écoute et le précieux support moral qu'elle m'a offert. C'est ta présence et ta force qui m'ont permis de traverser les heures les plus difficiles de ce processus. Je t'en serai pour toujours reconnaissant.

Finalement, j'offre mes remerciements à toutes celles et ceux qui ont cru en moi et qui, à toutes les étapes de cette démarche, m'ont prodigué amour et encouragements.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Étroitement liée à l'avènement de la modernité, l'idée du progrès a longtemps fait figure d'idéologie triomphante en Occident avant de devenir l'objet de vives critiques à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> L'importance que l'on accorde à ce principe dans nos sociétés se reflète dans l'accent que de plus en plus d'acteurs mettent dans leur discours sur la question du développement. Il représente une réalité tout à fait incontournable pour une collectivité, quelle que soit l'échelle que l'on considère; qu'il s'agisse d'une ville, d'une région, d'une nation ou encore d'une fédération, l'enjeu du développement dans l'organisation et l'évolution des sociétés humaines demeure fondamental. L'intérêt grandissant pour ce dernier s'est décliné en différentes intensités et sous différentes formes selon les contextes. Au Québec, plusieurs défis de développement demeurent. On peut entre autres mentionner ceux du dynamisme économique de la métropole nationale, de la protection et de la valorisation du fleuve Saint-Laurent, de la préservation du patrimoine agricole et de l'électrification des transports. Ces questions constituent autant d'opportunités de prise en main collective. Exigeant de nous que nous prenions à bras-le-corps l'orientation du développement de nos territoires, ces défis appellent tous à une conscientisation et à une responsabilisation de la population et de la classe politique. Dans le cadre de ce projet de recherche, il est question d'étudier une problématique profondément ancrée dans l'histoire de la société québécoise et dont l'importance ne fera que croître à mesure que nous avancerons dans le 21<sup>e</sup> siècle : le développement des territoires nordiques du Québec. Cet enjeu singulier, le Québec sera amené à y réfléchir plus sérieusement qu'il ne l'a jamais fait par le passé, tellement les implications sociales et économiques sont grandes.

La périphérie Nord québécoise est formée d'un territoire gigantesque dont l'occupation s'avère inégale. Si l'on additionne les superficies des quatre régions nordiques du Québec – le Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ), la Côte-Nord (CN), l'Abitibi–

---

<sup>1</sup> B. Valade [s. d.], Progrès, Dans *Universalis éducation [en ligne]*, Encyclopædia Universalis, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/progres/>>.

Témiscamingue (AT) et le Nord-du-Québec (NdQ) – la superficie totale de cette périphérie représente plus le double<sup>2</sup> de la superficie totale de la France métropolitaine, soit approximativement 1 096 946 km carrés.<sup>3</sup> Ce vaste espace est généreusement doté en ressources naturelles. Sur son sol, un large réseau hydrographique poissonneux sillonne le moindre dénivelé creusé dans le socle rocheux par les glaciers qui le recouvriraient autrefois. D'amont en aval, ce réseau abreuve près de 324 776 km carrés de forêts giboyeuses<sup>4</sup> et la multitude d'écosystèmes qui s'y enchevêtrent. Avec la présence de structures géologiques comme la faille de Cadillac, la fosse du Labrador et la fosse de l'Ungava, le sous-sol de ce territoire regorge quant à lui de minéraux et de métaux de toutes sortes; on y trouve de grandes quantités d'or, de cuivre, de fer, de zinc, de nickel et de niobium, pour ne citer que ceux-ci.

Après des millénaires d'occupation, ces régions nordiques n'avaient guère plus de secrets pour les membres des Premières Nations. Cependant, aux yeux des populations qui quittèrent l'Europe au 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècle pour s'installer en marge de ces contrées froides et soi-disant vierges du « Nouveau Monde », il en était tout autrement. En effet, depuis l'époque de l'arrivée des colons français sur les rives du fleuve Saint-Laurent, les territoires qui composent cet espace désormais périphérique ont toujours été associés à l'inconnu et à l'abondance. Dans cette nature sauvage dont l'envergure ne pouvait qu'imposer le respect et exalter l'imaginaire, plusieurs générations d'audacieux se sont aventurées avec pour seule motivation l'espoir d'y trouver fortune ou liberté. Exigeant des pionniers européens un agencement de vertus telles que la force et l'endurance physique, le courage, l'agilité, l'astuce et la résilience, on comprend facilement l'effet répulsif qu'ont pu avoir ces régions à l'époque où la France a entamé l'occupation intensive de sa colonie canadienne.

---

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2015), Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Panorama des régions du Québec – Édition 2015*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf>.

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec (2014), Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Territoire – Comparaison entre la superficie du Québec et celle d'autres pays*, 2011, Consulté le 22 avril 2016, URL : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/quebec\\_statistique/ter\\_ter\\_ter\\_ter\\_3.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/quebec_statistique/ter_ter_ter_ter_3.htm).

<sup>4</sup> Conseil de l'industrie forestière du Québec [s. d.], *Portraits forestiers régionaux*, Consulté le 22 avril 2016, URL : <http://www.cifq.com/fr/industrie/portraits-forestiers-regionaux>.

Or, quelques décennies après la Conquête de 1760, l'ancienne périphérie métropolitaine que formaient jusqu'alors les régions colonisées dans les basses-terres du Saint-Laurent – qui sera désignée ici sous le terme « Laurentie » – a connu une période de densification démographique et de dynamisme économique sans précédent. Cette Laurentie s'est ainsi graduellement vue acquérir des attributs de centralité. Au fil du temps et pour diverses raisons, les autorités centrales responsables de l'administration de ces territoires – rebaptisés entre-temps « Bas-Canada » – en sont venues à envisager la mise en valeur des riches arrière-pays laissés en friche. Pendant deux siècles, un à un, les territoires situés de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre le bassin du Saint-Laurent et celui de la baie d'Hudson ont été ouverts à la colonisation et des sociétés neuves y ont vu le jour. En fonction de l'accessibilité et de la disponibilité en ressources naturelles de ces lieux nouvellement humanisés, divers défis se sont posés aux populations venues s'y établir. Par conséquent, les lieux colonisés ont eu des destinées très différentes. Le développement de chacun d'entre eux a emprunté une trajectoire unique qui constitue, d'une certaine manière, une sorte de signature locale. Les enjeux relatifs au développement se sont transformés au gré de l'évolution des intérêts des autorités centrales. Ce faisant, le mode d'exploitation des richesses naturelles a changé de visage au fil du temps. À l'heure actuelle, un nouveau genre d'audacieux a investi les vastes contrées nordiques en quête de fortune : le travailleur migrant. Il s'agit essentiellement d'une main-d'œuvre qui habite les régions du sud de la province, mais qui profite d'un navettage aérien qui lui permet de travailler dans le Nord. Ce changement, jumelé à une série d'autres transformations d'ordre économique et technique, contribue à modifier la donne dans le Nord. Aujourd'hui plus que jamais, le développement des territoires qui forment la périphérie nordique du Québec doit nous interpeler. Dans la perspective du développement durable, cette entreprise commande d'entretenir des relations fraternelles avec les Premières Nations, de développer le territoire dans le respect des écosystèmes qui y trouvent leur équilibre et d'opérer une exploitation des richesses naturelles qui assurent le bien-être des communautés qui ont fait du Nord leur chez-soi sans brimer celui des générations futures.

Malheureusement, une certaine incompréhension, pour ne pas dire une incompréhension certaine, persiste au sein de la société québécoise. En effet, il semble y avoir une méconnaissance généralisée parmi les citoyens et les représentants politiques quant aux processus que le développement des espaces périphériques implique. On peut dire que le problème est en quelque sorte lié aux idées reçues quant au développement du Nord. Présenté comme étant à la fine pointe de ce qui se fait en matière de développement, le Plan Nord du gouvernement québécois promet beaucoup. Selon le site officiel de la Société du Plan Nord, il s'agit « d'un des plus grands chantiers de développement économique, social et environnemental de notre époque ».<sup>5</sup> S'inscrivant dans une logique de durabilité, il est dit que ce projet vise à mettre en valeur le potentiel du Nord au bénéfice de l'ensemble des Québécois et plus particulièrement des habitants des communautés nordiques tant autochtones qu'allochtones. Selon l'évaluation des retombées économiques du Plan Nord produite par la firme-conseil SECOR en 2012, les habitants du Nord devraient en principe s'attendre à être témoins d'une amélioration des conditions de vie, d'une augmentation des activités touristiques et même de l'établissement d'un nouveau pôle pour le développement du Grand Nord québécois.<sup>6</sup> Ce discours, certaines figures politiques majeures de la périphérie Nord l'ont déjà bien intégré. Les propos tenus par le maire de Saguenay, Jean Tremblay, lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'un dîner-conférence de la Chambre de commerce de Saint-Félicien en 2011 en témoignent : « Les grands experts nous prédisent que de nouvelles villes émergeront dans le Grand Nord. Des agglomérations de plus de 100 000 personnes. Des villes qui n'existent pas présentement ».<sup>7</sup> Quoi qu'il en soit, il apparaît tout à fait légitime de se demander si, dans les faits, le nouveau front d'occupation du Nord québécois sera sujet à un retour en force du mode intensif

---

<sup>5</sup> Société du Plan Nord (2014), Une vision 2015-2035. Consulté le 22 avril 2016 de URL : <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/vision/>.

<sup>6</sup> Guillaume Caudron et al. (février 2012), Évaluation des retombées économiques du Plan Nord. Montréal : SECOR, p.3, Consulté le 22 avril 2016, URL : <http://qc.cme-mec.ca/download.php?file=h0wn2yfd.pdf>.

<sup>7</sup> Jean Tremblay, (2011, 25 février), Le développement passe par le Grand nord, *Néomédia*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www.neomedia.com/saguenay-lac-st-jean/actualites/actualites/273353/-le-developpement-passe-par-le-grand-nord-le-maire-jean-tremblay>.

d'occupation et si les collectivités du Nord seront bel et bien avantagées par ce nouveau front.

Afin d'organiser notre présentation, ce mémoire sera divisé en cinq parties distinctes.

Dans un premier temps, la problématique de recherche sera abordée en débutant par une contextualisation historique du phénomène d'occupation territoriale en périphérie nordique.

Cela permettra d'exposer le cadre sociétal du problème abordé. Par la suite, la question spécifique de recherche sera explicitée et l'hypothèse sera posée, après quoi le bien-fondé de ce projet sera justifié en expliquant les raisons qui fondent sa pertinence. Dans un deuxième temps, le cadre conceptuel à l'intérieur duquel s'enchâsse cette étude sera défini de manière détaillée. Ici, un coup d'œil sera jeté sur les différents concepts théoriques qui devraient entrer en ligne de compte lors de l'analyse. Pour commencer, le modèle d'occupation par étapes de la périphérie québécoise mis de l'avant par Proulx sera traité.

Ensuite, un survol des quelques notions fondamentales de la théorie spatiale sera effectué.

En l'occurrence, le regard portera plus particulièrement sur les concepts de localisation, d'avantages comparatifs et de centralité. Enfin, certaines des théories du développement qui peuvent éclairer les dynamiques à l'œuvre sur les divers territoires nordiques seront considérées. Après avoir brièvement défini comment les concepts de croissance et de développement seront appréhendés, un regard sera posé sur la théorie des pôles de croissance et le concept géoéconomique de polarisation. Puis, la théorie du développement par étape de Rostow ainsi que la théorie de la base exportatrice seront exposées. En plus d'interpréter avec justesse les différents parcours développementaux et de mieux comprendre la diversité des trajectoires dans l'occupation du Nord, l'articulation des concepts qui seront traités dans cette section devrait à terme permettre de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de recherche. Dans un troisième temps, la démarche méthodologique utilisée pour réaliser cette étude sera exposée. Il sera d'abord question de traiter des caractéristiques principales de ce projet, dont la stratégie de recherche privilégiée et le type d'approche adoptée. Ensuite, il sera question dans ce chapitre d'expliquer le choix de faire

appel à la démographie pour l'étude de l'occupation nordique. Pour ce faire, les avantages que cette approche comporte dans le cadre de l'analyse de l'occupation territoriale seront rapidement traités. Par la suite, le terrain de recherche de même que l'échantillon retenu pour l'analyse seront exposés. Les sources exploitées pour la cueillette de données seront également révélées dans cette section du chapitre. Après cela, l'attention sera dirigée vers les principales contraintes rencontrées et les moyens mobilisés pour les surmonter. Cette partie à la présentation sera consacrée aux obstacles les plus importants à s'être dressés durant les phases de collecte et de traitement des données. Finalement, les méthodes privilégiées lors du traitement des données seront indiquées de façon à bien mettre en lumière le processus qui a conduit à la classification finale. Dans un quatrième temps, un survol des résultats obtenus sera réalisé afin d'offrir un aperçu détaillé du produit de nos démarches. Cette section consistera en une analyse descriptive des faits dégagés et sera divisée en trois sections. Premièrement, un moment sera pris pour faire état des principaux constats tirés de la lecture de quatre monographies d'historiographie régionale. Deuxièmement, il sera question de présenter la classification des trajectoires de développement en révélant les procédures de rejets et les sept classes qui forment la typologie en tant que telle. Troisièmement, dans le but de répondre à l'une de nos interrogations, les orientations et les tendances démographiques qui caractérisent la venue du 21<sup>e</sup> siècle dans la périphérie Nord seront brièvement présentées. Dans un dernier temps, une discussion prendra place dans laquelle les résultats obtenus grâce à au traitement des données seront interprétés. Après avoir rapidement analysé les deux grandes catégories, l'entièreté du chapitre sera dédiée à l'exploration des forces en action derrière chaque type de trajectoires. Afin de bien cerner les facteurs qui ont influencé le tracé des trajectoires locales de développement, une analyse minutieuse qui mobilise les concepts fondamentaux de la géoéconomie sera faite. Pour finir, le présent mémoire se terminera bien entendu par une conclusion qui permettra de récapituler notre démarche, de répondre aux interrogations et de valider ou d'invalider l'hypothèse de recherche.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE

Outre la quarantaine de communautés inuites, cries, innues et algonquines, les grands espaces du Nord sont parsemés d'établissements allochtones fondés le long des littoraux de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, à l'embouchure de certains grands cours d'eau et à quelques autres endroits économiquement stratégiques à l'intérieur des terres. Ajoutée à celles-ci, il faut mentionner la multitude de camps miniers disséminés sur le territoire et majoritairement fréquentés par des travailleurs migrants en provenance du Sud. Depuis la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la grande périphérie nordique du Québec a connu plusieurs fronts distincts de pénétration et d'occupation territoriale, tous liés aux conjonctures et aux grands cycles et contre-cycles économiques qui se sont succédé au fil du temps. Chacun de ces fronts avait ses caractéristiques propres.<sup>8</sup> Dans un article paru dans la revue *L'Actualité économique*, Proulx (2014) donne des indications sur pourquoi le Nord semble se diriger vers un nouveau cycle : « [...] pour les quatre régions nordiques, les statistiques illustrent un bond dans les immobilisations annuelles privées et publiques qui sont passées de 4G\$ en 2001 à 7,5G\$ en 2010 ce qui représente un ajout total de 17G\$ ou 38% des sommes injectées ».<sup>9</sup> Au regard de ce fait, manifestement, quelque chose semble se tramer dans le Nord québécois. Afin de mieux comprendre ce qui en retourne, il importe donc de poser un regard attentif sur les grandes phases qui ont marqué l'occupation de la périphérie nordique du Québec au fil du temps.

---

<sup>8</sup> M.-U. Proulx (2012), *Le nouveau front en périphérie nordique du Québec*, Rapport de recherche, Centre de recherche sur le développement territorial [En ligne], p. 3-4, Repéré le 22 avril 2016, URL : [http://crdt.ca/wp-content/uploads/2012/10/n%C3%A9o\\_front\\_Nord.pdf](http://crdt.ca/wp-content/uploads/2012/10/n%C3%A9o_front_Nord.pdf).

<sup>9</sup> M.-U. Proulx (2014), Nouveau cycle économique en périphérie nordique - une lecture de la première décennie, *L'Actualité Économique*, 90(2), p. 122, Repéré le 10 mai 2017, URL : <http://search.proquest.com.sbjproxy.uqac.ca/docview/1652212518?accountid=14722>.

## 1.1 CONTEXTUALISATION HISTORIQUE

### 1.1.1 LE FRONT INITIAL

La première des grandes phases d'occupation remonte à l'époque de la Nouvelle-France et correspond aux mouvements d'occupation territoriale antérieurs au début de la colonisation périphérique, c'est-à-dire d'avant les années 1840. À l'époque, une longue ère d'exploration et d'exploitation a été amorcée suite à la découverte par les Européens du riche potentiel des bassins de fourrure du nord-est du continent américain. Sur une période qui s'étend environ du début du 17<sup>e</sup> siècle au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'économie dans cette vaste zone était largement dominée par le commerce des fourrures, en particulier celle du castor. Différentes nations avaient été désignées par les commerçants français comme intermédiaires privilégiés avec les peuples établis plus en amont des cours d'eau.<sup>10</sup> Les chasseurs amérindiens se chargeaient alors de la trappe des animaux et de la préparation des peaux qu'ils acheminaient ensuite par cargaisons en différents lieux de rencontre ancestraux bien connus des marchands européens.<sup>11</sup> Cette ressource était alors expédiée en Europe où la filière chapelière procédait à la transformation finale. Avec les explorations qui se succédaient, de nouveaux bassins de fourrures se sont graduellement ajoutés au circuit d'exploitation, permettant à l'offre de croître ou du moins de se maintenir. Durant ce front, l'occupation intensive se concentrat essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent, tandis que la périphérie était parcourue par quelques poignées d'explorateurs. Puis, le vent s'est mis à tourner. Comme l'ont rapporté Pouyez et Lavoie (1983), les écosystèmes naturels avaient subi un dur contrecoup après l'intégration des réseaux d'échanges autochtones à l'insatiable économie européenne.<sup>12</sup> L'activité de trappage avait été si intense pendant si longtemps que plusieurs animaux ont frôlé l'extinction. De même, lorsque la mode des chapeaux de soie a supplanté celle des chapeaux de feutre, la demande s'est

---

<sup>10</sup> C. Pouyez et Y. Lavoie (1983), *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 74.

<sup>11</sup> Musée canadien de l'Histoire [s. d.], *Activité économique – Traite des fourrures*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/activites-economiques/traitre-des-fourrures/>>.

<sup>12</sup> Op. cit. Pouyez et Lavoie, p.85.

progressivement estompée dans les métropoles française et anglaise.<sup>13</sup> Ainsi, après plus de 200 ans d'opération, le commerce des fourrures a commencé à péricliter sous l'effet conjugué de la chute de la demande européenne de chapeau de feutre et de l'épuisement de la ressource en périphérie des colonies nord-américaines. L'économie coloniale s'est néanmoins rapidement réorientée et une nouvelle ère a tôt fait de poindre à l'horizon.

### 1.1.2 LE FRONT PIONNIER

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'économie a pris un tournant majeur. En 1806, dans le dessein de forcer la Grande-Bretagne à reconnaître les conquêtes françaises en Europe, l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> a tenté de juguler l'économie britannique en procédant à un blocus continental le long des littoraux européens. S'étendant au nord du golfe de Gascogne à la mer Baltique et au sud du littoral atlantique de l'Andalousie jusqu'à la mer Adriatique<sup>14</sup>, ce blocus a eu comme conséquence immédiate de couper la principale source d'approvisionnement en bois de l'Empire britannique. Ayant cruellement besoin de cette ressource pour préserver son hégémonie maritime, la Grande-Bretagne s'est alors tournée vers ses colonies nord-américaines pour maintenir son approvisionnement. Cet épisode a eu pour effet de précipiter les deux Canadas – le Haut (Ontario) et le Bas (Québec) – dans un nouveau cycle économique : le cycle du bois. À partir de ce moment, l'industrie coloniale du bois a été catapultée à des niveaux jamais atteints auparavant. Elle qui n'avait expédié qu'environ 9 000 chargements de billots entre 1802 et 1805 en a exporté 27 000 en 1807, 90 000 en 1809 et plus de 500 000 en 1840.<sup>15</sup> Vers les années 1830, alors que les pinières de la vallée du Saint-Laurent, de la Mauricie et de l'Outaouais étaient en exploitation depuis

---

<sup>13</sup> O. Vincent et al. (1995), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Coll. «Les régions du Québec», N° 7, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : Les presses de l'Université Laval, p. 143.

<sup>14</sup> Larousse, [s. d.], *L'Europe napoléonienne en 1811*, Consulté le 10 mai 2017, URL :

<[http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/L'Europe\\_napol%C3%A9onienne\\_en\\_1811/1313821](http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/L'Europe_napol%C3%A9onienne_en_1811/1313821)>.

<sup>15</sup> Historica Canada – L'Encyclopédie canadienne [s. d.], *Histoire du commerce du bois*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.encycopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-commerce-du-bois-1/>>.

déjà un bon moment<sup>16</sup>, d'autres avaient été épargnées par ce développement du secteur forestier. Cela était notamment le cas des riches forêts de pins du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. En 1838, lorsque le bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson a officiellement pris fin, les territoires du Nord ont brièvement été soustraits à l'emprise monopolistique séculaire des compagnies. Parallèlement, une nouvelle conjoncture était en train de s'établir dans la colonie du Bas-Canada. Une profonde crise agricole sévissait dans la vallée du Saint-Laurent à cette époque. La hausse du prix du blé appauvrisait la population paysanne<sup>17</sup> et, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, en raison des pratiques successoriales, les seigneuries avaient commencé à montrer des signes d'encombrement.<sup>18</sup> À cause de la croissance fulgurante de la population canadienne-française, de l'immigration de masse, du caractère exigu du territoire seigneurial et des problèmes dans l'agriculture<sup>19</sup>, nombre de Canadiens français se sont exilés aux États-Unis pour trouver du travail dans les usines de textile et améliorer leurs conditions de vie.<sup>20</sup> Dans une colonie où l'idéologie nationaliste s'emparait progressivement des esprits<sup>21</sup>, le départ de plusieurs dizaines de milliers de jeunes gens était devenu une source croissante d'inquiétude pour les autorités.<sup>22</sup> De surcroit, alors que le Bas-Canada était aux prises avec un exode sans précédent, une immigration massive en provenance des îles Britanniques avait commencé à s'opérer. Dans son ouvrage de 1971, Ouellet soulignait que « le total des arrivages au port de Québec de 1815 à 1823 représentait 21% de la population du Bas-Canada ».<sup>23</sup> L'effet conjoint de la crise agricole, des pressions démographiques et de l'immigration de masse commandait la valorisation de nouveaux espaces. Dans un premier temps, les gouvernants se sont tournés vers les territoires

---

<sup>16</sup> D. Côté (1999), *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans 1838-1988*, Coll. « Société d'histoire du Lac-Saint-Jean », N° 17, Montmagny : les Éditions Félix, p. 50.

<sup>17</sup> F. Ouellet (1971), *Histoire économique et sociale du Québec – 1760-1850*, Montréal : Éditions Fides, p. 257.

<sup>18</sup> Ibid., p. 271-272.

<sup>19</sup> Ibid., p. 472-473.

<sup>20</sup> Op. cit. Côté, p. 52.

<sup>21</sup> Ibid., p. 209.

<sup>22</sup> J. Hamelin et Y. Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français », Montréal : Éditions Fides, p. 51.

<sup>23</sup> Op. cit. Ouellet, p. 284.

inexploités situés non loin des seigneuries laurentiennes.<sup>24</sup> Cependant, cette stratégie s'est rapidement avérée insuffisante. L'échéance du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson à la fin des années 1830 tombait donc à point, celle-ci ouvrant la voie au peuplement des vastes contrées de ce qui portait autrefois le nom de « Domaine du Roy ». Ainsi, en plus des hauteurs des Laurentides et de la Mauricie, les lointaines régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de la Haute-Côte-Nord et un peu plus tard du Témiscamingue ont alors été officiellement ouvertes à la colonisation. Le contexte social et économique de l'époque avait pavé la voie à un nouveau front d'occupation territoriale, cette fois de nature pionnière. L'État désirait plus que jamais mettre en valeur les terres inoccupées et a tôt fait d'affirmer les forêts régionales.<sup>25</sup> La poignée de squatteurs établie ça et là a alors été brusquement remplacée par des vagues de colons venus défricher les lots nouvellement acquis. Soudainement, de nouvelles collectivités sont apparues à l'orée de cette vaste périphérie nordique. Durant les premières décennies, le peuplement de ces nouvelles localités s'est fait de façon plutôt modérée. L'économie locale était alors dominée par une difficile agriculture de subsistance.<sup>26</sup> Puis, en l'espace d'environ quatre décennies, certaines de ces nouvelles localités ont connu un début de diversification économique grâce à l'émergence d'un secteur secondaire. Du côté de l'industrie forestière saguenéenne, la production de bois équarri (pin) a rapidement été remplacée par celle du bois de sciage (épinette) en raison de la quantité de plus en plus limitée d'arbres de grande dimension et de la demande en madriers et en planches en Nouvelle-Angleterre.<sup>27</sup> En 1871, on dénombrait au Saguenay pas moins de 22 scieries.<sup>28</sup> Dans la sous-région du Témiscamingue, ce n'est qu'à la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle que l'exploitation du bois viendra favoriser l'occupation du territoire. Parallèlement, petit à petit, des transformations sont survenues dans le domaine agricole. Favorisée par la crise économique des années 1876-1896, une nouvelle industrie a vu le jour au cœur de la périphérie nordique. Dans les régions nouvelles plus éloignées, pour lesquelles le marché

---

<sup>24</sup> Op. cit. Côté, p. 269.

<sup>25</sup> C. Girard et N. Perron (1989), *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Coll. « Les régions du Québec », N° 2, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : Les éditions de l'IQRC, p. 119.

<sup>26</sup> Ibid., p. 12.

<sup>27</sup> Op. cit. Côté, p. 54.

<sup>28</sup> Ibid., p. 64.

américain était pratiquement inaccessible, on a délaissé la production de blé au profit d'une industrie laitière peu exigeante en termes de conditions climatiques et de main-d'œuvre.<sup>29</sup> Afin de répondre à la demande anglaise, la transformation a alors été orientée vers la production industrielle de fromage de type « cheddar ». Un peu partout au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, des fromageries et des beurgeries ont commencé à ouvrir leurs portes. Certaines productions complémentaires sont venues à leur tour stimuler les petites économies locales. C'était par exemple le cas de la production de lait écrémé dont on se servait pour engraisser les porcs et ainsi stimuler la production de bacon pour l'exportation.<sup>30</sup> La production de surplus agricoles a donc à terme mené à l'émergence de nouvelles filières agroalimentaires. À l'époque, une petite industrie touristique était également en pleine émergence. Avec le développement des moyens de transport, notamment par la construction de ports et de chemins de fer, l'accessibilité des différents lieux nordiques s'est vue grandement améliorée. Bientôt, de Tadoussac à Roberval, des groupes de touristes américains sillonnaient lacs et rivières de ce pays sauvage et exotique.<sup>31</sup> À tout cela, il faut ajouter le fait que l'accroissement démographique graduel a permis l'apparition des différents services publics fondamentaux grâce à l'implantation d'hôpitaux, d'écoles, de bureaux de poste, etc.<sup>32</sup> Ces différentes institutions ont contribué à leur mesure au dynamisme des milieux dans lesquels elles s'enracinaient.

### 1.1.3 LE PREMIER FRONT INDUSTRIEL

Malgré toutes ces petites impulsions, ce n'est véritablement qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que le Nord a connu un développement de type proprement industriel. En effet, des années 1890 au Krach de 1929, un nouveau cycle économique s'est imposé. Durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le Midwest américain connaissait un essor fulgurant. Dans la vaste zone qui sera plus tard désignée sous le nom de *Manufacturing Belt*, un réseau de centres urbains

---

<sup>29</sup> Op. cit. Girard, p. 158.

<sup>30</sup> Ibidem.

<sup>31</sup> Ibid., p. 298.

<sup>32</sup> Op. cit. Proulx (2012), p. 3.

s'est structuré. À la manière de champignons, des villes majeures comme Chicago, Detroit et Saint-Louis sont apparues. L'industrialisation galopante de cette région y a fait exploser les besoins en matières premières. Pour l'industrie canadienne du bois d'œuvre, ce marché représentait une opportunité en or puisque la demande européenne s'était affaissée avec la fin de la guerre. Le boom démographique au sud de la frontière avait alors permis de relancer les exportations.<sup>33</sup> Cependant, au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, cette croissance démographique s'est stabilisée et un ralentissement économique a bientôt forcé le Canada à rechercher de nouveaux débouchés.<sup>34</sup> Or, il se trouve qu'à l'époque, le premier grand média de masse de l'histoire connaissait ses plus belles années. La presse écrite, plus particulièrement les journaux, faisait de plus en plus d'adeptes dans les pays occidentaux. Les tirages se multipliaient et la demande de papier a atteint des sommets en Angleterre, en France et aux États-Unis, notamment à New York.<sup>35</sup> C'est donc tout naturellement que les compagnies qui exploitaient les forêts du Québec se sont tournées vers la transformation de la matière ligneuse. Pour ce faire, l'industrie naissante devait s'appuyer sur une source d'énergie abondante. C'est durant ce chapitre de l'histoire du Québec que le potentiel hydraulique prodigieux des territoires nordiques a réellement commencé à être domestiqué. C'est grâce à cette énergie que l'industrie papetière s'est peu à peu imposée sur la scène économique durant les trois décennies qui ont précédé la crise boursière de 1929. Dans un premier temps, une proportion importante du bois était directement exportée sous forme de billots vers les marchés étrangers. Puis, l'État provincial a décidé de mettre de l'avant différentes mesures afin de freiner cette pratique et de stimuler la construction d'usines de transformation. En 1910, ce dernier ira même jusqu'à promulguer une loi interdisant l'exportation de bois à pâte hors des frontières provinciales.<sup>36</sup> En matière d'occupation territoriale, on s'aperçoit donc que la tendance gouvernementale était à l'action. C'est à cette

---

<sup>33</sup> V. Bourgeois et C. L.-Desaulniers [s. d.], Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <[http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie\\_papeti%C3%A8re\\_au\\_canada\\_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie_papeti%C3%A8re_au_canada_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU)>.

<sup>34</sup> Ibidem.

<sup>35</sup> G. Gagnon [s. d.], Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <[http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie\\_de\\_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie_de_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU)>.

<sup>36</sup> Op. cit. Côté, p. 90.

époque, en 1896, que la première grande industrie de l'espace périphérique québécois est née avec la fondation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi par Julien-Édouard-Alfred Dubuc et un groupe d'associés.<sup>37</sup> Cependant, après deux décennies de prospérité, l'industrie s'est heurtée à la nécessité de se reconvertis. À ce moment, des difficultés majeures ont frappé pratiquement tous les secteurs des économies régionales. C'est dans ce contexte particulier qu'une nouvelle industrie, reposant elle aussi sur l'exploitation de la précieuse houille blanche, a commencé à prendre racine au sein de la trame nordique : la production d'aluminium. Grâce à l'opiniâtreté d'une poignée de richissimes hommes d'affaires américains, cette industrie a véritablement propulsé le développement des régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, en plus de marquer un tournant majeur dans l'histoire de la périphérie nordique du Québec. C'est aussi à cette époque qu'un autre bouleversement important dans l'évolution historique et économique de la périphérie Nord est survenu, soit le début de l'exploitation minière à grande échelle. En parallèle avec l'émergence des industries transformatrices au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, à l'extrême ouest du Moyen-Nord québécois, de vastes territoires sauvages se sont tout à coup retrouvés investis par des nuées de colons. Surgie en plein cœur de l'immensité boréale sur des territoires pratiquement inaccessibles, l'Abitibi s'est structurée à la hâte le long de la faille de Cadillac. Jusque-là épargnée par l'avancée implacable de la civilisation européenne, cette région s'est développée en grande partie grâce aux richesses minérales importantes qui sommeillaient dans son sous-sol. Ce premier front industriel a donc contribué à diversifier de manière considérable l'économie des jeunes régions nordiques et a initié ou consolidé l'occupation intensive de larges zones qui n'avaient jamais connu que le mode d'occupation traditionnel des Premières Nations.<sup>38</sup>

---

<sup>37</sup> Ibid., p. 75.

<sup>38</sup> Ibidem.

#### 1.1.4 LE DEUXIÈME FRONT INDUSTRIEL

Au lendemain du Krach de 1929, une période de marasme économique s'est imposée. Il aura fallu attendre les années 1940 et l'avènement de la Seconde Guerre mondiale pour que l'occupation du Nord québécois revienne au centre des considérations politiques en matière de développement. L'Europe, ravagée par des années de conflits dévastateurs, était à reconstruire. Les besoins en ressources étaient élevés et la demande s'était par conséquent fortement accrue. Au SLSJ, la production d'aluminium a alors explosé. Durant la guerre, comme au temps des guerres napoléoniennes, le Royaume-Uni s'est tourné vers le Canada pour s'approvisionner en matériaux. Étant donné que la défense de la Grande-Bretagne passait principalement par la voie des airs, les installations du complexe d'Arvida se sont bientôt retrouvées à fournir entre 80 et 90% de l'aluminium utilisé par la défense aérienne britannique.<sup>39</sup> En 1942, la construction de la centrale hydroélectrique n° 2 de Shipshaw a doublé la capacité de production de l'usine d'Arvida. Cela lui a permis d'accroître la production d'aluminium de 150 millions à 985,3 millions de livres entre 1938 et 1943.<sup>40</sup> Après la fin des hostilités, l'industrie s'est vite reconvertie dans la fabrication d'objets domestiques. La société américaine entrait alors dans l'ère de la consommation de masse et la hausse de la demande a permis à la production d'aluminium de se hisser à des niveaux très appréciables.<sup>41</sup> Comme nous venons de le mentionner, du côté européen, l'heure était à la reconstruction. Pour le Québec, cela signifiait que le temps était venu de pousser encore davantage la mise en valeur des ressources nordiques. Sous l'impulsion conjuguée des secteurs forestier, minier, hydroélectrique et maritime, les régions périphériques ont bénéficié d'un nouvel afflux d'investissements. Ce deuxième front industriel s'est étalé approximativement de la Seconde Guerre mondiale à la récession du début des années 1980. Durant cette période, qui correspondait grossso modo à la période des Trente

---

<sup>39</sup> Histoires oubliées – Série documentaire [s. d.], *L'aluminium et la menace de guerre au Saguenay*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.histoiresoubliees.ca/article/la-menace-du-ciel#par473>>.

<sup>40</sup> ALCAN (1946), « L'effort de guerre », *Voici la compagnie*, Montréal : The Herald Press Limited, p. 21.

<sup>41</sup> Association de l'aluminium du Canada [s. d.], *L'aluminium – Plus de 100 ans d'histoire au Canada*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<https://aluminium.ca/fr/aluminium/histoire>>.

Glorieuses, l'occupation effective du territoire québécois s'est étendue jusqu'aux bassins versants de la baie James et de la baie d'Hudson. Parsemées dans l'immensité nordique, plusieurs nouvelles communautés ont alors été fondées à proximité des gisements miniers et des ouvrages hydroélectriques. On parle ici des établissements nord-côtiers de Labrieville, de Gagnon, de Fermont et de Schefferville ainsi que des collectivités jamésiennes de Chibougamau, de Chapais, de Lebel-sur-Quévillon, de Matagami, de Joutel et de Radisson.<sup>42</sup> Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé au cours des deux fronts précédents, les gains en termes d'occupation sur la trame périphérique étaient modestes et davantage ponctiformes.

#### **1.1.5 LE TROISIÈME FRONT INDUSTRIEL**

Après les crises des années 1970-1990, l'économie ne tournait plus aussi bien qu'auparavant. Durant cette période, le progrès démographique des quatre régions nordiques du Québec a connu un ralentissement marqué. Or, depuis le tournant du 21<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour le potentiel économique des grandes périphéries mondiales – l'Outback australien, le bassin de l'Amazone, la Patagonie, le désert du Sahara, la Sibérie, le Grand Nord canadien, etc. – fait l'objet d'un renouveau. L'émergence de superpuissances démographiques sur l'échiquier mondiale est en effet venue changer la donne. Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, couramment regroupés sous l'appellation « BRICA », sont entrés dans une phase d'industrialisation et d'urbanisation rapide. Ce nouveau cycle a pour effet de rendre profitable l'exploitation des gisements miniers autrefois considérés comme trop éloignés pour être rentables à cause des coûts prohibitifs qu'elle impliquait.<sup>43</sup> Le Nord québécois recèle encore de grandes quantités de ressources qui gisent dans les profondeurs du sous-sol. C'est ce contexte qui a poussé le Parti libéral du Québec à proposer, dès la campagne électorale de 2008, la réalisation d'un projet économique d'envergure visant la valorisation du potentiel économique de la périphérie nordique. Cette

---

<sup>42</sup> Ibidem.

<sup>43</sup> Ibid., p. 5.

stratégie, baptisée « Plan Nord », a été mise de l'avant en 2011 par le gouvernement Charest et accompagnée d'un battage médiatique soutenu. Ce nouveau cycle économique a quelque peu été freiné dans son élan par la Crise économique mondiale de 2008<sup>44</sup>, mais cela n'a pas empêché l'État québécois d'entreprendre ses démarches et d'ouvrir son chantier. Des investissements de 80 milliards de dollars ont alors été annoncés, dont plus de 50% d'argent public.<sup>45</sup>

## 1.2 QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE

Puisque l'avènement de ce front d'occupation territoriale est très récent, ses caractéristiques propres n'ont pas pu être examinées avec précision comme ont pu l'être celles des fronts précédents. Il est cependant possible de remarquer qu'il diffère des autres tant par son mode d'opérationnalisation que par ses résultats en matière de croissance démographique chez les collectivités territoriales du Nord.

Autrefois, par le biais de l'exploitation forestière et minière, la politique publique visait ouvertement la fondation de nouvelles villes et la conquête de nouvelles régions. La présence de noyaux urbains sur le territoire était simplement indispensable pour l'exploitation des ressources. L'État encourageait donc leur dynamisme et veillait plus ou moins activement à leur prospérité. Toutefois, lors du second front industriel d'occupation nordique, il semble y avoir eu un fléchissement dans l'intensité des politiques d'occupation territoriale. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'État semblait plutôt avoir opté pour la création de petites localités stratégiquement disposées près des bassins de ressources. Il aurait ainsi commencé à privilégier un mode d'occupation plus extensif qui rompait avec un siècle d'approche colonialiste. Aujourd'hui, avec la création de petits camps miniers et la pratique accrue du nomadisme professionnel, l'orientation prise par l'État québécois ne laisse

---

<sup>44</sup> Op. cit. Proulx (2014), p. 122.

<sup>45</sup> B. Schepper (2012), *À qui profite le Plan Nord?*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://iris-recherche.qc.ca/publications/a-qui-profite-le-plan-nord>.

guère place au doute. Dans un contexte d'hypermobilité des ressources humaines et d'ultralibéralisme, l'approche extractiviste s'est imposée et le gouvernement du Québec s'en remet maintenant au mode d'occupation territoriale privilégié par l'industrie. En d'autres termes, en matière d'exploitation des ressources, l'État semble désormais opter pour l'inaction et le laisser-faire face aux forces du marché. Partant de ce constat, il apparaît raisonnable de s'interroger sur l'évolution de l'occupation territoriale effective au Québec. La question générale de recherche est donc la suivante : dans les faits, comment s'opère l'occupation du Nord québécois? Plusieurs interrogations peuvent et doivent être soulevées ici.

### **1.3 QUESTION ET HYPOTHÈSE SPÉCIFIQUES DE RECHERCHE**

On s'explique encore mal ce qui se passe dans la périphérie Nord, mais comme on l'a vu, certains faits semblent indiquer des changements au niveau de l'orientation des politiques d'occupation territoriale. Selon toute vraisemblance, le modèle qui dominait à l'époque de la traite des fourrures serait en train d'effectuer un retour en force. Les autorités semblent désormais vouloir miser sur un mode d'occupation fondé exclusivement sur l'extraction des ressources naturelles et leur exportation à l'état brut, sans occupation à long terme organisée autour d'infrastructures pérennes. C'est sur cette situation spécifique que l'attention sera focalisée dans ce mémoire. À la lumière de l'évolution démographique des lieux qui composent la trame nordique, il s'agit donc d'une réflexion sur la diversité des trajectoires locales et régionales ainsi que sur la nature et les impacts de l'actuelle stratégie d'occupation territoriale du Québec. Nous voulions mettre en évidence cette stratégie et nous interroger à la fois sur ses caractéristiques propres et sur son efficacité en ce qui a trait à la structuration des territoires nordiques. Plus exactement, nous nourrissions par cette recherche l'ambition de démontrer l'existence d'une transition en matière de territorialisation qui serait liée à la résurgence de la logique extractiviste et de l'approche extensive d'occupation territoriale qui lui est étroitement associée. En d'autres termes, le but était ici

d'attester qu'il y avait bel et bien eu des transformations importantes dans les modalités d'occupation et d'exploitation des territoires du Nord. Est-ce que le nouveau mode d'occupation territoriale mis de l'avant par l'industrie et défendu par l'État québécois favorise le développement du Nord? D'entrée de jeu, notre hypothèse soutient que le nouveau front nordique ne contribue pas à la prospérité des localités et des régions qui composent la périphérie Nord. Par prospérité, nous entendons ici le progrès démographique. Notre réflexion se basera sur le postulat qui veut que ce type de progrès soit un indicateur valide du développement économique et social d'un territoire. Autrement dit, puisque la politique actuelle semble axée sur un modèle d'occupation extensif qui ne repose que sur l'exploitation intensive et l'exportation brute des ressources naturelles, le nouveau cycle économique ne se traduira pas par une structuration des territoires concernés. À l'aide de données démographiques, nous comptons démontrer l'impact du changement d'orientation des stratégies d'occupation territoriale sur le développement du Nord et, dans une moindre mesure, le caractère limité des plus récentes immobilisations effectuées dans le cadre de la stratégie gouvernementale du Plan Nord. L'élaboration de courbes illustrant la diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec devrait permettre d'inflimer ou de confirmer cette hypothèse.

## **1.4 JUSTIFICATION**

### **1.4.1 LA PERTINENCE SOCIALE**

Cette recherche confronte directement l'enjeu des politiques publiques de développement. Éclairée par l'histoire de l'occupation du Moyen et du Grand Nord québécois, la perspective adoptée permet de relativiser les idées reçues, les discours et les décisions politiques qui concernent le développement des territoires nordiques. L'un des principaux impacts de ce travail de recherche devrait être de fournir, à la population en général et aux décideurs en particulier, un outil qui puisse favoriser leur compréhension des mécanismes qui articulent le processus du développement territorial au Québec.

Globalement, c'est par le biais du développement que les autorités parviennent à améliorer à moyen et à long terme les conditions de vie des populations dont elles ont la responsabilité.

En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, avec la complexification ahurissante des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la notion de développement est bien loin de perdre en importance. Tirée par la croissance de la population mondiale, la consommation exige toujours davantage d'extraction et de transformation de ressources naturelles, engendrant immanquablement un épuisement des ressources naturelles<sup>46</sup> et une destruction des écosystèmes terrestres et aquatiques.<sup>47</sup> Les ressources naturelles du Nord représentent des opportunités de développement et des facteurs d'attraction pour les activités de type industriel. Ainsi, à l'instar de celles des autres grandes périphéries du monde, les richesses dont regorge le Nord québécois font actuellement de ce territoire une cible de choix pour les grandes multinationales. De même, on peut s'attendre à ce que l'attention des politiciens se concentre de plus en plus sur ces territoires au fur et à mesure que le nouveau cycle économique se concrétisera. Quoi qu'il en soit, ce problème ne fera que s'amplifier au fil du temps et c'est précisément pour cette raison que la compréhension que les citoyens ont des logiques du développement doit être optimale. Dans une société qui se veut démocratique, il est impératif que la population soit à la fois avisée et critique vis-à-vis des décisions et des actions entreprises par leur gouvernement dans le domaine de l'occupation et du développement territorial.

#### 1.4.2 LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE

En dehors des considérations sociopolitiques, les propos des politiciens laissent croire que le nouveau front nordique d'occupation territoriale contribue à améliorer les

---

<sup>46</sup> I. Mittal et R. K. Gupta, "Natural Resources Depletion and Economic Growth in Present Era" SOCH-Mastnath *Journal of Science & Technology* (BMU, Rohtak), Vol. 10, N° 3, July-September 2015, Repéré le 10 mai 2017, URL : <[https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2920080](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2920080)>, p. 26 ; F.

Ramade, « Ressources naturelles », Dans *Universalis éducation [en ligne]*, Encyclopædia Universalis, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ressources-naturelles/>>.

<sup>47</sup> J. Harte, "Human population as a dynamic factor in environmental degradation", *Population and Environment*, Vol. 28, N° 4-5, 2007, Repéré le 10 mai 2017, URL : <[http://mahb.stanford.edu/wp-content/uploads/2011/12/2007\\_HartePopNonlinear.pdf](http://mahb.stanford.edu/wp-content/uploads/2011/12/2007_HartePopNonlinear.pdf)>, p. 223.

conditions socioéconomiques au sein des régions périphériques. Cependant, les études portant sur les effets structurants des approches extractivistes d'exploitation des ressources naturelles semblent démontrer le contraire.<sup>48</sup> Aussi, compte tenu du caractère récent du phénomène, pratiquement rien n'a été écrit sur les répercussions territoriales du nouveau grand cycle économique dans les régions nordiques du Québec. Ce projet de recherche apporte une très modeste contribution à l'avancement de la science en ce sens qu'il emprunte une voie originale pour appréhender le développement des territoires nordiques du Québec. Plusieurs indicateurs ont été employés pour rendre compte du développement des territoires, mais une approche qui s'appuie sur la démographie semble relever de l'inédit. Pourtant, cette recherche tend à démontrer que cette approche recèle un potentiel intéressant pour la compréhension de certains aspects du développement territorial. Ce mémoire contribue donc, à sa façon, à combler un vide dans la littérature et il ajoute une pierre à l'édifice de la recherche sur le développement de la périphérie nordique du Québec.

## 1.5 INTENTIONS DE RECHERCHE

L'objectif principal de la présente démarche est de dresser un portrait du développement de la périphérie nordique du Québec qui tient compte de sa diversité. En mobilisant certains concepts fondamentaux de la géographie économique et des théories du développement, tels que la localisation, la centralité, les pôles de croissance et la base exportatrice, l'intention est de décrire et d'analyser de la façon la plus détaillée possible les traits caractéristiques des évolutions territoriales locales et régionales du Nord québécois. Ces concepts aideront à mieux comprendre et interpréter les différentes trajectoires de développement en les replaçant dans leur contexte spatioéconomique.

---

<sup>48</sup> A. Gobeil (2015), *L'extractivisme en mutation. Les thèses de Gudynas et la dérive du Québec vers un modèle extractiviste*, In Yves-Marie Abraham et David Murray (2015), *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*, Montréal : Les Éditions Écosociété, p. 76-78.

Nous nous fixons aussi comme objectif de jeter un éclairage modeste sur l'effet « Plan Nord ». Comme cela a été mentionné précédemment, le front d'occupation territoriale associé au dernier cycle économique est un phénomène nouveau. Les répercussions d'un tel cycle peuvent mettre un certain temps avant de se manifester et, dans le cas présent, cela est d'autant plus vrai compte tenu du ralentissement important qui est venu freiner l'essor dudit cycle économique en 2008.<sup>49</sup> Cette réalité se traduit dans les faits par une absence de données probantes pour l'analyse de ces répercussions sur la prospérité des territoires nordiques. Il n'est donc pas question ici de se lancer dans des prévisions extravagantes concernant l'évolution future des trajectoires. Cependant, nous avons l'intention d'illustrer, pour chacune des localités retenues, les orientations et les tendances démographiques concomitantes à la première décennie et demie du nouveau grand cycle économique. Cet objectif sera atteint grâce à une interprétation attentive des variations observables avec le tournant du 21<sup>e</sup> siècle.

Parallèlement à l'analyse superficielle de l'impact de la nouvelle stratégie d'occupation sur les collectivités périphériques, cette recherche vise également à valider et à bonifier la modélisation de Proulx sur l'évolution de l'occupation territoriale en périphérie nordique. Cette approche par étapes, décrite de façon détaillée dans la mise en contexte, repose sur l'idée que la pénétration de la périphérie nordique du Québec par les populations établies dans la vallée du Saint-Laurent ait traversé cinq phases bien distinctes depuis l'époque de la Nouvelle-France. L'étude des trajectoires démographiques de la périphérie Nord, des quatre régions nordiques qui la composent et de près d'une centaine de localités qui la constellent s'inscrit donc dans une volonté d'approfondissement de ce modèle. Ces trajectoires devraient ultimement nous permettre de démontrer l'ampleur des changements qui sont survenus entre chaque phase depuis les tout débuts de l'occupation intensive des territoires du Nord par des colons laurentiens à la fin des années 1830. Concrètement, il s'agit ici de générer une séquence d'images claire et élargie du développement des

---

<sup>49</sup> Op. cit. Proulx (2014), p. 122.

territoires du Québec dans le but d'améliorer la perspective que l'on en a. Comme cela a déjà été dit, c'est exactement ce que permet l'angle historique : considérer l'évolution de l'occupation territoriale de la périphérie nordique du Québec dans sa globalité en faisant ressortir les nuances frappantes de manière à relativiser les présomptions tenaces quant aux potentialités de développement. C'est grâce à cet aspect de la recherche que cette dernière pourrait contribuer à offrir une vision plus juste aux décideurs, vision qui pourrait idéalement les amener à revoir leurs philosophies, à repenser leurs stratégies et à réorienter leurs actions en matière de développement territorial.

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE

Il importe maintenant de jeter un coup d'œil aux concepts et aux théories qui permettent d'éclairer la problématique qui nous occupe. Il s'agira dans les pages qui suivent de les exposer et de traiter de leur potentiel explicatif par rapport aux phénomènes que nous étudions. Pour commencer, nous aborderons le modèle de l'occupation territoriale par étapes avancé par Proulx (2012). Après avoir récapitulé son modèle, il sera temps de présenter quelques-uns de ses constats concernant le développement en périphérie. La discussion se déplacera par la suite vers les notions liées à l'univers de l'analyse spatiale. Tous interconnectés d'une manière ou d'une autre, les concepts centraux de la théorie spatiale recèlent un potentiel important pour guider l'analyse des résultats. Dans un premier temps, il sera question d'exposer les notions de localisation et d'avantages comparatifs. Ces deux concepts s'avèrent cruciaux pour identifier les facteurs qui déterminent l'établissement dans l'espace des industries et qui favorisent le dynamisme économique et social dans un point précis de l'espace. Dans un second temps, nous poursuivrons la discussion théorique en abordant le concept de centralité. S'inspirant de lui pour mieux saisir la différenciation spatiale observable à toutes les échelles géographiques, le modèle dit « centre-périphérie » s'intéresse particulièrement à la question de l'asymétrie des flux entre sous-ensembles territoriaux et à celle de l'inégalité de développement sur les territoires. Ces trois notions complémentaires tirées des sciences régionales mettent brillamment en lumière certains aspects du jeu de forces qui guide l'évolution des milieux humains. Enfin, nous terminerons ce tour d'horizon conceptuel en nous intéressant au phénomène de développement via certaines des théories qui y sont associées. Pour commencer, un regard sera posé sur le concept même de développement. Puis, nous regarderons de près quelques pièces maîtresses des théories du développement dont la théorie des pôles de croissance, le modèle de Rostow sur les étapes de la croissance économique ainsi que la théorie de la base exportatrice.

## 2.1 MODÉLISATION DE L'OCCUPATION PÉRIPHÉRIQUE AU QUÉBEC

Animé par la volonté d'analyser l'évolution des économies sur le long terme, Proulx (2012) faisait brièvement allusion dans un rapport produit pour le compte du Centre de recherche sur le développement territorial de l'Université du Québec à Chicoutimi à l'existence à travers l'histoire de plusieurs fronts d'occupation nordiques associés à divers grands cycles économiques. Dans son texte, il qualifiait ces cycles de « grandes vagues d'expansion économique tirée par l'extraction accrue de ressources naturelles en périphérie ».<sup>50</sup> Ce sont justement ces grandes phases de pénétration et d'occupation territoriale qui nous ont servi de cadre pour la contextualisation historique. Dans un premier temps, le front initial correspond à l'époque de la Nouvelle-France et se caractérise par une occupation de type extensif. Dans la périphérie Nord, outre une série de voyages d'exploration, cela s'est essentiellement traduit par la construction de quelques postes de traite (Tadoussac, Chicoutimi, Métabetchouan, etc.) et de pêche ainsi que par l'ouverture d'une seigneurie dans les environs de Longue-Rive en Haute-Côte-Nord. Dans un deuxième temps, le front pionnier est associé à une plage temporelle qui s'étend approximativement de la fin des années 1830 au début des années 1890. Celle-ci concorde avec l'ouverture à la colonisation des régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de la Haute-Côte-Nord et du Témiscamingue. Reposant sur un peuplement intensif, ce front a donc été marqué par l'implantation des premiers noyaux urbains viables de la périphérie Nord et a inauguré la structuration des réseaux urbains nordiques du Québec. Dans un troisième temps, le premier front industriel a amorcé une ère d'occupation territoriale basée sur une économie de type industriel. Recouvrant la période qui s'étale des années 1890 au Krach de 1929, ce front a été le théâtre de la valorisation des ressources hydrauliques et de la construction des premières usines destinées à la transformation des ressources territoriales (papeteries et alumineries). Dans un quatrième temps, un deuxième front industriel a commencé à s'imposer à partir de la Seconde Guerre mondiale et qui perdura durant les Trente

---

<sup>50</sup> Op. cit. Proulx (2012), p. 3-4.

Glorieuses jusqu'au début des années 1980. Concrètement, au Nord, ce front s'est manifesté par l'établissement d'une poignée de nouveaux petits centres urbains mono-industriels, dispersés ça et là dans l'immensité boréale. Cette époque correspond à l'âge d'or de l'industrie minière en périphérie, mais elle marque également l'avènement de la stagnation démographique. Dans un dernier temps, finalement, un troisième front industriel est attendu depuis le tournant du 21<sup>e</sup> siècle. Ce front, poussé par l'industrialisation et l'urbanisation des superpuissances émergentes et inhibé par la crise banquière et financière de 2008, se traduit par des investissements massifs dont les retombées réelles ne peuvent à l'heure actuelle qu'être estimées.

En dehors de son modèle d'interprétation historico-économique, Proulx livre aussi plusieurs informations fondamentales quant à la nature du processus de développement en contexte périphérique québécois. Dans un article de 2014, il relevait notamment qu'il était possible de tirer du modèle *staple-led-growth* (ou croissance conduite par les matières premières), développé par Innis dans les années 1930, trois constats majeurs. Premièrement, la demande mondiale de ressources connaît un essor marqué en raison de l'avènement de cycles structurels dans lesquels s'inscrivent de petits cycles conjoncturels. Deuxièmement, les sites les mieux dotés en ressources se trouvent à bénéficier d'immobilisations massives de la part de grandes corporations. On reconnaît ici les deux conditions qui ont préludé à chacun des fronts énoncés dans son modèle. Troisièmement, il relève enfin que la faible diversification et les nombreuses fuites financières en dehors des circuits économiques locaux aggravent l'état de dépendance des régions concernées.<sup>51</sup> Ce processus témoigne de l'écueil auquel ont toujours dû faire face les territoires périphériques dans l'impitoyable course au développement. Cette approche théorique fondée sur l'exploitation des matières premières permet de comprendre à quel point la situation des « régions ressources » nordiques est précaire et elle permet de mieux comprendre les étapes qu'il a identifiées. Toujours dans le même article, traitant de la théorie de la

---

<sup>51</sup> Op. cit. Proulx (2014), p. 124.

localisation industrielle, Proulx rappelle au passage que les activités affiliées dans la production de biens finaux (équipementiers, transformateurs, services aux entreprises, etc.) s'établissent habituellement en fonction de critères d'efficacité et peuvent se disperser entre les sites d'extractions, les localités bien situées, les lieux de transbordement des marchandises, les grands marchés et les sièges sociaux.<sup>52</sup> Il poursuit en soulignant que dans les faits, suivant la perspective de Vance, les activités en périphérie ne se concentrent pas nécessairement dans les centres, mais ont plutôt tendance à s'établir entre les bassins de ressources et les points de transbordement le long de corridors de pénétration territoriale.<sup>53</sup> Dans les territoires touchés directement par l'exploitation des richesses naturelles, c'est-à-dire ceux situés à proximité des ressources prisées, les seules activités à s'établir sont celles des extracteurs, des fournisseurs, de certaines opérations d'affinage et de quelques services de base.<sup>54</sup> Outre les salaires et la consommation, les circuits économiques locaux ne profitent pratiquement pas des investissements exogènes. Naturellement, cela aggrave le problème du manque de diversité économique.

## 2.2 THÉORIE SPATIALE

Nous venons de jeter un bref coup d'œil au modèle que Proulx a élaboré pour améliorer la représentation que l'on a des étapes du développement de la périphérie nordique du Québec. Ici, nous nous intéresserons maintenant aux concepts fondamentaux qui conditionnent le développement d'une localité. De façon plus spécifique, nous regarderons de près quelques-uns des principes spatioéconomiques qui se trouvent à la source de ce processus de développement et qui en déterminent le parcours. Ainsi, après avoir exposé les notions de localisation et d'avantages comparatifs, nous exposerons le concept de centralité. Comme ces notions sont toutes interreliées, certains de ces concepts doivent être mobilisés afin d'expliquer certains autres concepts.

---

<sup>52</sup> Ibid., p. 125.

<sup>53</sup> Ibidem.

<sup>54</sup> Ibid., p. 126.

### 2.2.1 LA LOCALISATION

L'un des principaux enjeux reliés au concept de localisation est celui de l'accessibilité. En effet, il est impossible d'imaginer qu'un territoire puisse être occupé et développé s'il n'est pas accessible. C'est pour cette raison que la présence de voies de communication joue un rôle si important dans les dynamiques de développement. Avant l'époque du contact, les premiers habitants du territoire avaient eux-mêmes dû élaborer un moyen de transport adapté à leur mode de vie, en l'occurrence le canot d'écorce, pour leur permettre de se déplacer d'un endroit à un autre via le réseau hydrographique et un dédale de sentiers forestiers. De nos jours, navires, voitures, trains, avions et autres véhicules se sont substitués aux canots et les sentiers ont cédé la place à diverses artères de transports, créant de nouveaux axes de communication par lesquels le développement peut se diffuser. En lien avec la question de l'accessibilité et du transport, la théorie de la localisation nous indique qu'en différents points de l'espace, on retrouve ce que les théoriciens ont appelé des « points de rupture de charge ». Ces lieux sont marqués par des ruptures spatiales suffisamment importantes pour imposer des changements de mode de transport qui ont une incidence sur les prix des marchandises en circulation. On peut par exemple penser à un littoral ou à l'embouchure d'une rivière. Dans la périphérie nordique du Québec, de nombreux noyaux urbains sont apparus sur de tels lieux économiquement stratégiques. L'établissement d'infrastructures, notamment de transbordement, contribue alors à accroître l'attractivité des noyaux qui s'y sont enracinés et un processus de développement peut s'amorcer.<sup>55</sup> C'est ainsi que les phénomènes de centralité et de polarisation, sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin, commencent à se manifester.

L'occupation territoriale se déploie d'une façon particulière qui n'est pas sans rappeler certains processus que l'on retrouve dans la nature. Ainsi, à la manière d'un organisme vivant, une communauté naîtra et prospérera en un endroit seulement si certains

---

<sup>55</sup> M.-U. Proulx (2002), *L'économie des territoires du Québec – Aménagement. Gestion. Développement*, p. 53.

facteurs essentiels à sa survie et sa reproduction s'y retrouvent. En d'autres termes, c'est le lieu où le noyau urbain s'enracinera qui déterminera si un processus de « germination » s'activera ou non. Lorsque les conditions sont propices, celui-ci connaîtra nécessairement une croissance démographique et, par voie de conséquence, se développera sur les plans économique, infrastructurel, social, culturel, politique, etc. Ce processus ressort très bien dans les ouvrages dédiés aux historiographies régionales et il a par ailleurs été l'objet d'étude de nombreux experts des sciences régionales. Les concepts et les théories employés, essentiellement issus du champ de la géographie économique, sont appliqués à un espace théorique communément appelé « plaine homogène ».<sup>56</sup> Il s'agit d'une abstraction d'un espace qui ne comprendrait aucune irrégularité en termes de relief et de contraintes spatiales. Dans son *Über den Standort der Industrien* (De la localisation des industries) paru en 1909, l'économiste allemand Alfred Weber posait les piliers de la théorie économique de la localisation industrielle. Son modèle soutenait qu'une entreprise spécialisée dans la fabrication déterminera sa localisation de manière rationnelle selon un calcul des coûts de transport et en fonction de ses besoins primaires, autrement dit de ses intrants de production<sup>57</sup> ou *inputs*. Les prix des matières premières et de la main-d'œuvre varient d'un lieu à l'autre et ils peuvent peser lourd dans la balance. Ici, la rationalité économique impose de connaître quel lieu est le plus avantageux en fonction des paramètres propres à l'entreprise.<sup>58</sup> Ce type de prise de décision en fonction de besoins particuliers est un comportement qui s'observe également chez les individus, soit chez les travailleurs pour leur emploi et chez les consommateurs pour leurs achats. L'État fait de même lorsqu'il doit procéder à l'implantation d'institutions telles que des hôpitaux ou des établissements d'enseignement.<sup>59</sup> Quant aux firmes, elles ont des besoins qui diffèrent grandement les unes des autres et les facteurs de production (*inputs*) sont inégalement dispersés dans l'espace. Quelques-unes d'entre elles jouissent d'une certaine mobilité mais plusieurs sont

---

<sup>56</sup> M. Polèse, R. Shearmur et L. Terral (2015), *Économie urbaine et régionale. Géographie économique et dynamique des territoires*, 4<sup>e</sup> édition, Paris : les éditions Economica, p. 243.

<sup>57</sup> Op. cit. Proulx (2002), p.41.

<sup>58</sup> Op. cit. Polèse, Shearmur et Terral, p. 244-245.

<sup>59</sup> Op. cit. Proulx (2002), p. 42.

complètement dépendantes de facteurs immobiles comme un gisement de ressources, une artère routière ou encore un axe de transport important.<sup>60</sup> Ces facteurs sont communément appelés « avantages comparatifs ».

### 2.2.2 LES AVANTAGES COMPARATIFS

La qualité du sol, l'accessibilité, la présence de terrains et de bâtiments, la douceur du climat, la qualité du paysage; ce ne sont là que quelques exemples de facteurs attractifs qui déterminent la localisation d'une entreprise et le développement d'un noyau urbain. Dans un monde de concurrence, chaque territoire doit s'appuyer sur ses propres forces s'il veut optimiser son développement économique et rivaliser avec les autres territoires. Ces avantages comparatifs peuvent être bonifiés par l'adoption de politiques publiques et la construction d'infrastructures de transport fait à ce titre partie des plus importantes.<sup>61</sup> La Loi des avantages comparatifs, nous rappelle Proulx (2011), sous-tend en effet qu'une communauté qui occupe un territoire doit optimiser l'exploitation des ressources naturelles qui lui appartiennent.<sup>62</sup> En 1817, l'économiste britannique David Ricardo posait les fondements de cette théorie dans son ouvrage *On the Principles of Political Economy and Taxation* (Des principes de l'économie politique et de la taxation). Ce dernier avait la conviction que le bonheur humain serait accru si chaque pays produisait et échangeait les commodités qu'il est le mieux adapté à produire grâce aux circonstances naturelles ou historiques qui l'ont façonné.<sup>63</sup> Dans son ouvrage de 2011, Proulx se livre à une présentation qui résume bien la question des avantages comparatifs. Il indique que la théorie de Ricardo soutient que pour deux productions, une collectivité « X » jouit toujours d'un avantage absolu sur une collectivité « Y », mais il poursuit en disant que « [...] deux collectivités ont tout de même intérêt à spécialiser leur production dans le domaine où elles sont avantageées en

---

<sup>60</sup> Ibid., p. 43.

<sup>61</sup> Ibid., p. 45.

<sup>62</sup> M.-U. Proulx (2011), *Territoire et développement – La richesse du Québec*, Québec : Les presses de l'Université du Québec, p. 272.

<sup>63</sup> R. Peet et E. R. Hartwick (1999), *Theory of development*, New-York : The Guilford Press, p. 29.

matière de coût et à échanger ce bien en question afin d'obtenir l'autre à un coût moindre que celui de leur propre production ». En agissant ainsi, les deux partenaires de l'échange se retrouvent à économiser leurs ressources.<sup>64</sup> Ainsi, même si l'un des deux pays partenaires est beaucoup plus productif que l'autre, l'échange reste favorable aux deux partis puisque la production totale des deux pays s'accroît lorsque ceux-ci décident de se spécialiser dans leur production la plus avantageuse (ou la moins désavantageuse).<sup>65</sup> Dans cette optique, à la manière d'un individu qui mise sur ses talents personnels afin de pouvoir jouir d'une carrière prospère, un territoire devrait tirer parti des atouts qui sont les siens et qui l'avantagent dans l'arène économique mondialisée. Reporté au contexte des régions périphériques du Québec, ce principe se traduirait par des tendances à la spécialisation dans les secteurs les plus avantageux : la production de bois d'œuvre plutôt que de bois de chauffage, d'électricité plutôt que de pétrole, de pommes de terre plutôt que de tomates, etc. Ces spécialités territoriales des périphéries peuvent alors être écoulées sur les marchés internationaux où l'on se procure en contrepartie les productions d'autres territoires qui étaient localement pénalisés par leurs désavantages comparatifs (c.-à-d. leurs coûts de production). Proulx note par ailleurs que ce principe peut nuire à la durabilité à moyen terme de certaines productions dans les territoires ultraspecialisés et ouverts à l'échange.<sup>66</sup>

Comme Polèse, Shearmur et Terral (2015) le mentionnaient dans leur ouvrage, les villes forment des territoires intégrés sur le plan de la dotation en ressources naturelles, du prix de la main-d'œuvre et de divers autres facteurs de production. Dès lors, pour qu'un territoire donné puisse comporter des variations dans ces divers facteurs, il doit par définition dépasser la dimension d'une agglomération urbaine.<sup>67</sup> Étant donné que cette recherche s'intéresse à la diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec, ce constat nous concerne tout particulièrement. Afin de lever le voile sur cette diversité, une analyse des courbes démographiques locales, régionales et globale de

---

<sup>64</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 273.

<sup>65</sup> Op. cit. Peet et Hartwick, p. 29.

<sup>66</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 273-274.

<sup>67</sup> Op. cit. Polèse, Shearmur et Terral, p. 243.

l'espace nordique québécois sera menée à la lumière de l'accessibilité et de la variabilité de la dotation en ressources naturelles. En effet, le type de ressources dont un jouit un territoire a une influence sur l'évolution démographique des noyaux urbains qui le ponctuent. Contrairement à une localité ou à une région qui jouit d'une base agricole, un territoire qui dépend économiquement d'une ou de deux industries fragiles comme celles du bois, des mines ou des ressources marines devrait connaître des trajectoires qui correspondent à ce type de structure économique. La faible diversité économique pèse lourd sur ce type de villages. Ce fait a notamment été démontré grâce à l'analyse des rapports des curés de Bergeronnes et de Portneuf entre 1880 et 1940.<sup>68</sup>

### 2.2.3 LA CENTRALITÉ

Comme on vient de le voir, la présence de certains facteurs sur un territoire y favorise l'apparition de noyaux urbains. Graduellement, des institutions et des équipements s'y concentreront et le lieu en question jouira de plus en plus d'attributs centraux. Comme pour ce qui est de la localisation, ce phénomène a fait l'objet de nombreuses réflexions depuis les premiers jours des sciences régionales. Aujourd'hui, l'idée de centralité est tout à fait fondamentale dans l'univers de l'analyse spatiale et le couple conceptuel centre-périmétrie fait sans aucun doute parmi des notions les plus importants de ce champ d'études. Au sujet du phénomène de centralité, Polèse, Shearmur et Terral soulignent que ce caractère est généré par les relations d'échange entre les différents agents économiques sur un territoire donné : « [tout] agent économique cherche normalement à réduire au minimum le temps nécessaire pour se procurer un bien ou un service ou, en parallèle, à maximiser le "rendement" de chaque déplacement. »<sup>69</sup> Ainsi, il semble que la concentration des activités en un lieu se fasse naturellement, dans une optique d'efficacité et d'optimisation. L'origine de ce double concept remonte au moins au début du 19<sup>e</sup> siècle. Reposant sur l'idée d'un

---

<sup>68</sup> P. Frenette (1996), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, Les presses de l'Université Laval, p. 296-297.

<sup>69</sup> Op. cit. Polèse, Shearmur et Terral, p. 45.

continuum spatial, c'est à l'économiste allemand Johann Heinrich von Thünen que l'on doit le tout premier modèle. En 1826, celui-ci avait présenté un schéma qui a rapidement fait école dans son ouvrage *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie* (De l'État isolé en relation avec l'agriculture et l'économie nationale). Aujourd'hui, on reconnaît à ce concept plusieurs niveaux de signification, allant de la simplicité concrète de la géométrie à la complexité éthérée du symbolisme. D'un côté du spectre, à l'essence même de ce concept, la géométrie euclidienne considère le centre comme étant un « point à égale distance de tous les points de la circonférence d'un cercle ou de la surface d'une sphère »<sup>70</sup>. Lorsqu'on transpose l'idée à l'échelle géographique, on comprend que le centre se rapporte à un noyau urbain et qu'à ce titre les distances peuvent aussi bien se calculer en temps qu'en distance ou en argent.<sup>71</sup> Cela rejoint directement les propos de Polèse, Shearmur et Terral rapportés ci-dessus. Cela dit, chaque échelon de l'échelle spatiale possède son propre couple centre-périmétrie. D'un point de vue économique, la communauté, la ville, la région, la nation, la fédération et la planète possèdent toutes un cœur et des marges extérieures séparés par une aire intermédiaire.<sup>72</sup>

À l'échelle humaine et sociale, Huriot et Perreux (1995) donnent une définition très étoffée du concept de centre. Ils soulignent que, sur un territoire donné, l'espace central jouit d'une position privilégiée à la fois sur le plan humain, économique, social et culturel. De façon plus spécifique, ils définissent un centre comme « un lieu de concentration de la population, des emplois, de l'offre de biens et services, de la richesse, des connaissances, de l'information, de la culture, des capacités d'innovation économique, scientifique et culturelle, [...] des moyens d'action, du pouvoir et des décisions d'ordre politique, juridique et économique. »<sup>73</sup> Pour sa part, Lefebvre (1974) affirme que le centre est le « lieu [...] de

---

<sup>70</sup> J.-M. Huriot et J. Perreux (mars 1995), *Centre et périphérie : fondements et critères*, Laboratoire d'analyse et de techniques économiques, Dijon : Université de Bourgogne, p. 1.

<sup>71</sup> Ibid., p. 2.

<sup>72</sup> Ibid., p. 10.

<sup>73</sup> N. Polydorides (1983) et A. Reynaud (1992), cités dans Ibid., p. 3.

l'explosion des énergies accumulées »<sup>74</sup>. En ce sens, on peut envisager que le dynamisme qui règne dans un centre de même que l'énergie phénoménale qui en émane soient tous deux les produits d'une sorte de « friction sociale » résultant de la densité des activités humaines. À l'image de certaines lois de la physique, ce lieu marqué par la densité possède une puissante force d'attraction sur les populations et les activités situées dans les autres centres de sa périphérie. De la même façon, il est également capable de faire rayonner sur ceux-ci ses connaissances et ses décisions politiques.<sup>75</sup> Ces principes d'attraction et d'émission, de champs de force et d'influence ramènent naturellement à l'idée de polarisation. Sachant que le couple centre-périphérie suggère les idées d'inégalité spatiale et de jeux d'influence, certains penseurs d'inspiration marxistes ont choisi de travailler sur la question de la centralité afin d'en faire ressortir les enjeux de pouvoir. De leur point de vue, le principe de polarisation serait intimement lié à celui de domination. Nous reviendrons sur ces notions dans la section dédiée à la théorie des pôles de développement. Au final, dans la réalité comme dans l'imaginaire collectif, alors que le centre est associé à une valeur positive, la périphérie se décline toujours en négatif. Ainsi, par opposition au caractère attractif du centre reflété dans sa supériorité en matière de développement, de prestige et de nouveauté, la périphérie se caractériserait plus généralement par le sous-développement, la médiocrité et le retard. Or, il est important de préciser que le sous-développement n'est pas l'apanage des périphéries; les espaces centraux sont eux-mêmes parsemés de zones sous-développées, moins accessibles car enclavées par la géographie ou la structure urbaine, en marge des grandes artères routières, ferroviaires et fluvio-maritimes.<sup>76</sup> De la même façon, il est possible de retrouver des îlots de richesse au sein des territoires périphériques.

Finalement, le dernier angle avec lequel on peut appréhender le phénomène de centralité est celui du symbolisme. Jacques Chevallier (1978) a démontré que dans tout système organisé le centre représente le principe interne par opposition à l'influence

---

<sup>74</sup> Op. cit. Huriot et Perreur, p. 3.

<sup>75</sup> Ibid., p. 6.

<sup>76</sup> Ibid., p. 10.

extérieure.<sup>77</sup> Sous cet angle, la périphérie correspond donc au principe externe. Ainsi, dans la hiérarchie des fonctions, les périphéries se retrouvent subordonnées à la manière des organes dans un corps. Huriot et Perreux mentionnent à cet effet une analogie intéressante émise par de Champeaux et Sterckx : « Comme une pierre tombée au milieu d'un étang et à partir de laquelle naissent et se développent des ondes concentriques qui communiquent le mouvement originel jusqu'à l'horizon du créé, le Centre est avant tout le principe. »<sup>78</sup> Reprenant cette métaphore, ce serait donc au dynamisme du centre que les périphéries devraient leur existence. Cette affirmation est intéressante, car elle semble correspondre à une certaine réalité historique : au fil des siècles, les lieux périphériques ont souvent été fondés par des centres urbains influents envers lesquels ils se sont retrouvés en situation de dépendance politique et économique. Cela explique sans doute pourquoi le centre se caractérise souvent par une certaine ancienneté vis-à-vis de ses périphéries.<sup>79</sup> On peut citer à ce titre les relations qu'ont entretenues de tout temps les métropoles avec leurs provinces ou leurs colonies. L'échelle des centralités se structure ainsi au fil du temps et, de l'antiquité à nos jours, le lien qui unit le centre-cœur et ses centres périphériques s'est toujours fondé sur cette logique hiérarchique. Paradoxalement, la réalité démontre également qu'un centre n'existerait tout simplement pas sans une périphérie qui puisse lui fournir les ressources dont il est dépourvu. Ce paradoxe démontre parfaitement l'interdépendance fondamentale qui gouverne la relation entre un centre et sa périphérie. Nous reviendrons plus en détail sur le concept de hiérarchie dans la section dédiée à la polarisation.

Malgré tout ce qui vient d'être dit, il est important de garder à l'esprit que le concept de centre-périphérie demeure très relatif. La géométrie nous permet de comprendre que puisqu'il existe toujours des points intermédiaires entre un centre et les marges de sa périphérie, il est préférable de nuancer le caractère dual de ce schéma. En effet, si l'on désire donner au concept de périphérie un sens qui lui soit propre, il importe d'admettre une

---

<sup>77</sup> De Champeaux et Sterckx (1966), cité dans Ibid., p. 11.

<sup>78</sup> Op. cit. Huriot et Perreux, p. 11.

<sup>79</sup> B. Van Den Abbeel [s. d.], *Chine, Cours FSG 5*, Repéré le 10 mai 2017, URL : [http://www.geodutienne.be/documents/fsg/ch\\_centre.pdf](http://www.geodutienne.be/documents/fsg/ch_centre.pdf).

tierce zone de transition dans le continuum spatial où les caractéristiques sont moins extrêmes.<sup>80</sup> De même, il faut comprendre que la plupart du temps la structure de ce continuum n'est pas parfaitement circulaire et que le centre n'est pas nécessairement situé au milieu.<sup>81</sup> Enfin, il est important de garder à l'esprit qu'un centre est par nature évolutif; un lieu humain peut acquérir et perdre des propriétés centrales de façon spontanée ou en raison d'une impulsion endogène ou exogène.<sup>82</sup> La centralité est donc un attribut qui se transforme et se déplace en fonction des conjonctures et des décisions politiques. En résumé, ce passage nous permet de comprendre qu'un centre urbain forme un point de convergence dans l'espace par rapport à un ensemble d'autres points qui ne partagent pas cette caractéristique singulière, ou du moins pas au même degré.

### 2.3 THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT

Dans la section précédente, nous nous sommes servis de différents concepts issus de la géoéconomie afin de mieux comprendre les différents phénomènes qui préfigurent la naissance des centres urbains sur un territoire comme son accessibilité et la présence de facteurs attractifs. Ce regard posé sur les dynamiques en amont du processus de développement est important, car il permet d'éclairer les facteurs spatiaux qui expliquent la diversité des trajectoires locales dans l'occupation du Nord québécois. À présent, il s'agira ici essentiellement d'approfondir le regard porté sur le processus de développement lui-même afin d'illustrer comment il s'articule dans un contexte périphérique. Après avoir défini le concept de développement comme nous l'entendons dans cette étude, nous poursuivrons en traitant de la théorie des pôles de croissance, du modèle de Rostow et de la théorie de la base exportatrice.

---

<sup>80</sup> Ibid., p. 6.

<sup>81</sup> Op. cit. Huriot et Perreur, p. 10.

<sup>82</sup> Ibidem.

### 2.3.1 QU'ENTEND-ON PAR CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT ?

Avant de commencer, il est important de bien distinguer les concepts de croissance et de développement car il s'agit de deux concepts très proches qui peuvent porter à confusion. Silem et Albertini (2014) affirment d'ailleurs dans leur « Lexique d'économie » que « [I]l'interdépendance entre croissance et développement est telle qu'on utilise indifféremment l'une ou l'autre notion avec une tendance à réservé développement pour les jeunes nations et croissance pour les pays industriels. »<sup>83</sup> Dans le contexte qui est le nôtre, l'idée de croissance doit être comprise dans son sens général, c'est-à-dire comme une « augmentation des dimensions de l'ensemble d'un corps organisé ».<sup>84</sup> Quant au développement, Peet et Hartwick (1999) expliquent que le concept est très critiqué, et pour cause; les théories du développement varient selon la tendance politique de leurs adhérents, leur source philosophique, leur contexte de création et l'orientation scientifique des théoriciens (économique, sociologique, historique...).<sup>85</sup> Ces deux auteurs définissent globalement le développement comme l'utilisation de ressources pour l'amélioration des conditions de vie des plus démunis et ils l'associent à l'idée du « plus de tout pour tout le monde ».<sup>86</sup> Contrairement à la simple croissance économique, le développement est censé prendre en considération les conditions dans lesquelles s'effectue la production, tel que l'environnement affecté par l'activité économique par exemple, de même que les conséquences sociales de cette dernière, comme la redistribution de la richesse et le bien-être humain.<sup>87</sup> Dans cette optique, le développement est donc perçu comme intrinsèquement « durable » puisqu'il concerne les trois sphères prises en compte par le développement dit durable : l'environnement, le social et l'économique.<sup>88</sup> Dans le cadre de ce projet, le concept de croissance se borne essentiellement à l'idée d'une hausse quantitative en termes

<sup>83</sup> A. Silem et J.-M. Albertini (2014), *Lexique d'économie* (13<sup>e</sup> édition), Paris : Dalloz, p. 254.

<sup>84</sup> Croissance, (s.d.), Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/croissance/20631>.

<sup>85</sup> Op. cit. Peet, p. 3.

<sup>86</sup> Op. cit., p. 1.

<sup>87</sup> Ibidem.

<sup>88</sup> Gouvernement du Québec (2017). Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. *À propos du développement durable*. Repéré le 2 novembre 2017, URL : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>.

d'effectifs démographiques et de PIB régionaux. Le concept de développement, pour sa part, est appréhendé ici comme un processus qualitatif qui concerne autant les considérations sociales et environnementales qu'économiques. Puisque nous désirons mesurer l'évolution de l'occupation effective des territoires nordiques du Québec depuis leur ouverture à la colonisation, le développement qui nous intéresse ici est donc lié de très près à la notion de croissance démographique.

### **2.3.2 LA THÉORIE DES PÔLES DE CROISSANCE**

Avant d'explorer la théorie comme telle, il nous paraît essentiel de clarifier la notion de « polarisation ». Pour bien saisir ce phénomène, il faut d'emblée comprendre qu'il s'opère à travers divers processus dynamiques. Intimement liée à l'idée de centralité, la polarité réfère aux influences réciproques qu'entretiennent les différents centres urbains qui ponctuent un continuum spatial donné. Ces relations, à l'instar de celles qui s'établissent au sein d'une harde ou d'une meute, sont nécessairement marquées par des logiques de pouvoir et de domination.<sup>89</sup> Comme nous l'avons mentionné dans les sections précédentes, certains lieux présentent des avantages économiques qui attirent les êtres humains et qui favorisent la croissance de noyaux urbains. Quelle que soit leur nature, les équipements ou les institutions qui s'implantent dans les noyaux sont considérés comme autant de « foyers » qui accentuent leur caractère central.<sup>90</sup> Un foyer consiste ni plus ni moins en un facteur attractif dont la présence sur un territoire génère de l'activité économique. Cela dit, tous les foyers ne produisent pas la même quantité de « chaleur »; certaines activités industrielles majeures sont en effet considérées comme des foyers « moteurs » car elles auraient vraisemblablement le potentiel de propulser l'industrialisation du centre et d'enclencher un processus durable de développement et de croissance démographique.<sup>91</sup> Chez ces noyaux urbains avantageusement localisés, l'implantation d'un foyer leur attribue en quelque sorte

---

<sup>89</sup> Op. cit. Huriot et Perreur, p. 6.

<sup>90</sup> Op. cit. Proulx (2002), p. 55.

<sup>91</sup> Ibidem.

une vocation en les « spécialisant »; la construction d'un fort, d'un port, d'une usine ou d'un marché transformerait respectivement les noyaux urbains hôtes en centre militaire, en centre de transbordement, en centre industriel ou en centre commercial. À compter de cet instant, un processus de polarisation s'enclencherait naturellement et l'attractivité du lieu pourrait tendre à s'accroître, advenant la présence de conditions adéquates.<sup>92</sup> En polarisant les territoires qui l'entourent, le centre urbain devient logiquement ce qu'il est convenu d'appeler un « pôle » urbain. Autour de lui, l'énergie qui l'anime provoque la formation de ce que Jacques Boudeville (1972) appelait une « région polarisée ». Ce dernier affirme que cet espace polarisé se définit comme un « espace hétérogène dont les diverses parties ont un caractère complémentaire et entretiennent de façon principale, avec un pôle dominant, plus d'échange qu'avec tout pôle de même ordre dominant dans une région voisine. »<sup>93</sup> En ce sens, une région polarisée pourrait être comparée à un organisme au sein duquel coexiste une communauté d'organes interdépendants structurée autour d'un centre de décision qui régule la cohésion de l'ensemble. En géographie, la notion de région polarisée provient de l'observation du rayonnement commercial des agglomérations urbaines et de l'existence de groupes d'agglomérations satellites hiérarchisées.<sup>94</sup> Cela dit, au fil du temps, le concept a été élargi et appliqué à différents niveaux de l'échelle spatiale, comme la ville, la région, la nation, la fédération, la planète... La région polarisée qui nous intéresse ici est surtout liée à la notion de système urbain, ce qui correspond davantage à l'échelle régionale.<sup>95</sup> Cette notion de système urbain se fonde sur l'idée qu'il existe des relations bilatérales asymétriques entre la ville-centre et les villages de sa périphérie rurale.

Les relations qui se créent au sein de l'espace polarisé se fondent essentiellement sur deux principes en particulier : l'interdépendance et la hiérarchie.<sup>96</sup> Le premier se rapporte au fait que, de par sa puissance, un centre est capable d'intégrer sa périphérie via

---

<sup>92</sup> Ibid., p. 54.

<sup>93</sup> Jacques R. Boudeville (1972), *Aménagement du territoire et Polarisation*, Paris : Éditions M.-Th. Génin, p. 31.

<sup>94</sup> Ibid., p. 65.

<sup>95</sup> Géoconfluences (2015), *Système de villes, système urbain*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systemes-de-villes-systemes-urbains>>.

<sup>96</sup> Op. cit. Boudeville, p. 67.

l'établissement de différents flux de ressources qui génèrent des liens d'interdépendance. En effet, centralité et polarité influencent conjointement la trame spatioéconomique d'un territoire par le biais de deux forces à la fois opposées et complémentaires. Ces forces jouent un rôle de premier plan dans les dynamiques territoriales car ce sont elles qui produisent les flux qui déterminent la circulation des différentes ressources (matières premières, main-d'œuvre, capitaux, nouvelles technologies, connaissances, etc.) dans l'espace. D'un côté, les forces centripètes tendent à attirer les activités économiques vers le centre par des effets de drainage sur la périphérie. Directement produites par les foyers évoqués plus haut, elles peuvent comme ces derniers tout aussi bien être associées à des éléments culturels, sociaux et institutionnels qu'à des facteurs strictement économiques.<sup>97</sup> Tributaires de la présence d'équipements spécialisés dans un centre, les forces centripètes voient leur activité de drainage grandement favorisée par la présence d'infrastructures de transport<sup>98</sup> puisque celles-ci améliorent la connectivité au sein de la région polarisée et permettent au centre d'élargir sa sphère d'influence dans l'espace. De l'autre côté, les forces centrifuges diffusent des activités du centre vers l'extérieur par des effets d'irrigation dans sa périphérie.<sup>99</sup> Souvent, ces forces résultent de la surreprésentation de certains agents répulsifs dans les territoires centraux : pollution, congestion routière, coûts fonciers, surpopulation, criminalité, etc. Ces forces peuvent également être amplifiées par des subventions au développement régional, des inégalités salariales et des restrictions de zonage. L'un des phénomènes qui traduisent le mieux l'importance de cette force est sans doute celui de la migration quotidienne des travailleurs<sup>100</sup>; plusieurs personnes préfèrent s'établir dans les quartiers périphériques, communément appelés « banlieues », afin d'éviter d'avoir à subir les désavantages propres aux quartiers centraux. On pourrait également citer le choix que font certaines entreprises de localiser leurs activités en marge des centres afin d'optimiser leur localisation et d'accroître leur compétitivité. En définitive, tels des flots, les flux engendrés unissent le centre à sa périphérie par des mouvements de drainage et d'irrigation qui peuvent

---

<sup>97</sup> Ibid., p. 65.

<sup>98</sup> Ibidem.

<sup>99</sup> Ibid., p. 66.

<sup>100</sup> Ibidem.

dans une certaine mesure être « canalisés » par des politiques publiques. En raison de ce jeu de forces, le système se retrouve donc uni et maintenu par la force dans une situation d'inégalité.<sup>101</sup> Ce phénomène a été traité par différents penseurs des théories dites de la dépendance.<sup>102</sup> Dépendante et dénuée d'autonomie politique, la périphérie s'avère *de facto* assujettie au centre.<sup>103</sup> Le géographe Alain Reynaud (1992) a approfondi la question des relations de domination et d'inégalités et il est d'avis qu'une périphérie intégrée, contrairement à une périphérie dominée que les flux avec la ou les régions centrales finissent par appauvrir, se voit plutôt recevoir d'importants flux de capitaux en provenance de celles-ci.<sup>104</sup> Autrement dit, dans cette perspective, le centre travaillerait activement à irriguer sa périphérie. Le meilleur moyen pour passer d'une relation fondée sur la domination à une relation d'interdépendance réciproque durable résiderait donc dans l'intégration de différents centres d'importance inégale dans une logique d'échelle de centralités.<sup>105</sup> Autrement dit, il s'agirait essentiellement d'harmoniser les différents niveaux de centralité dans un esprit de complémentarité et de réciprocité pour que le développement soit optimisé à tous les échelons. Pris sous cet angle, il est légitime de se demander si la pratique du navettement professionnel dans le Grand Nord québécois contribue effectivement au développement périphérique ou si cela ne témoigne pas simplement d'un cas de domination centrale. Quoi qu'il en soit, ces derniers propos permettent de prendre la mesure du problème qui affecte les régions nordiques du Québec. En tant que périphéries, elles doivent composer avec une position excentrée désavantageuse qui les place dans un état de marginalisation. Les régions du SLSJ, de la CN, de l'AT et du NdQ seraient de ce point de vue les « grandes perdantes » du jeu d'influence qui se joue dans la province entre le centre laurentien et sa périphérie Nord.

---

<sup>101</sup> Loschak (1978), cité dans Huriot et Perreur, p. 7.

<sup>102</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 283.

<sup>103</sup> Op. cit. Huriot et Perreur, p. 6.

<sup>104</sup> A. Reynaud (1992), dans R. Brunet et D. Pierre-Elien, « Géographie 1ère », cité dans Op. cit. Van Den Abbeel.

<sup>105</sup> Op. cit. Huriot et Perreur, p. 10.

Le concept d'interdépendance implique aussi que l'on se représente l'espace comme un graphe dont les arcs symbolisent des flux et les points, des pôles.<sup>106</sup> Qui dit interdépendance dit forcément réseau et liens. Par conséquent, le principe de connectivité devient ici central et celui-ci implique à son tour l'idée de vulnérabilité. Dans un ensemble de points polarisé, lorsqu'un des pôles fait figure de « point de passage obligé » cela signifie que sa suppression menace la connexité et la cohésion de l'ensemble et que, partant, celui-ci est dit vulnérable.<sup>107</sup> Ces deux aspects permettent à eux seuls de bien comprendre l'idée d'interdépendance. La connectivité ramène également à la notion de hiérarchie. Cela découle d'abord du fait que la polarisation dans un réseau implique forcément un critère d'ordre hiérarchique, mais cela dépend également du fait que sur un territoire, les entreprises dont les aires de marché correspondent les unes aux autres ont tendance à se regrouper dans un même endroit et à former ce que l'on appelle des « places centrales ». Plus la population y croît, plus les clients viennent de loin et plus la place centrale gagne en importance. Il en résulte ultimement une intensification du caractère central du noyau urbain et une hiérarchisation des différents pôles du réseau en fonction de leur importance relative au sein de celui-ci.<sup>108</sup> Géographiquement parlant, la délimitation de la région polarisée repose sur la mesure de l'importance des flux. Pour ce faire, il faut retenir pour chaque pôle le lien principal, soit celui dont le poids direct est le plus grand.<sup>109</sup> Boudeville affirme « [qu']un pôle (pays, ville, région) est appelé indépendant si son flux le plus important est orienté vers un pôle de moindre importance (par ses flux ou son potentiel) »<sup>110</sup>. De même, il explique que « [si] le pôle 2 est satellite du pôle 1 et le pôle 3 satellite du pôle 2, le pôle 3 est satellite du pôle 1 »<sup>111</sup>. Il nomme ce phénomène, la « transitivité ». La conséquence de ces deux axiomes est qu'aucun pôle ne peut se retrouver polarisé par un pôle subordonné, ce qui

---

<sup>106</sup> Op. cit. Boudeville, p. 68.

<sup>107</sup> Ibid., p. 70.

<sup>108</sup> Op. cit. Polèse, Shearmur et Terral, p. 265.

<sup>109</sup> Op. cit. Boudeville, p. 74.

<sup>110</sup> Ibid., p. 76.

<sup>111</sup> Ibidem.

revient à dire que le graphe de polarisation est fondamentalement acyclique.<sup>112</sup> Autrement dit, il s'agit bien d'une hiérarchie et non pas d'un circuit.

Penchons-nous maintenant sur la théorie des pôles de croissance en soi. Proulx (2002) nous rappelle que les facteurs d'attraction d'un lieu, l'intensité de sa centralité, la présence de foyers, la dotation d'économies d'agglomération et les interrelations hiérarchiques favorisent tous le processus de polarisation d'un noyau urbain et que la taille de celui-ci est directement influencée par les effets inégaux de polarisation.<sup>113</sup> Partant de là, la théorie des pôles de croissance postule qu'une économie périphérique en mal de développement se verra dynamisée par la création de foyers économiques, qui occasionneront des effets de diffusion bénéfiques pour elle et pour sa périphérie. C'est cette vision du développement qui engendre le caractère interventionniste des politiques de développement.<sup>114</sup> Plus concrètement, comme nous l'avons vu plus haut, il faut dire qu'un centre urbain devient un pôle dans la mesure où il polarise son environnement immédiat, qui devient par ce fait une « région polarisée » marquée par des relations bilatérales asymétriques avec son pôle urbain principal. Dans son ouvrage, Boudeville nous dit que le rayonnement du pôle est fonction de l'importance de son industrie.<sup>115</sup> En effet, bien que la fonction urbaine minimale soit tertiaire et que l'interdépendance et la hiérarchie soient fondées d'abord sur la satisfaction de la demande tertiaire des consommateurs, du moins dans le contexte d'un État agricole, l'économiste nous rappelle que les villes doivent héberger une industrie pour connaître un processus de croissance.<sup>116</sup> À cela, il ajoute cependant qu'une ville qui ne repose que sur l'industrie est « à peine » urbaine : « [c'est un] monstre dont l'ancêtre se retrouve dans les mines du Nouveau Monde, souvent réminiscentes elles-mêmes des mines romaines. Le réseau interne d'information et de

---

<sup>112</sup> Ibidem.

<sup>113</sup> Op. cit. Proulx (2002), p. 65.

<sup>114</sup> Ibid., p. 67.

<sup>115</sup> Op. cit. Boudeville, p. 110.

<sup>116</sup> Ibid., p. 109.

culture, né de la diversité des activités et des professions, en est absent ».<sup>117</sup> Afin de bien illustrer ses propos, Boudeville cite l'exemple des centres urbains commerciaux « bloqués » dans leur évolution tels que les capitales agraires et les ports commerçants, les centres miniers composés de populations ouvrières où le progrès et le rayonnement économique stagnent ou encore les centres plus diversifiés qui se retrouvent dénués de centres de décision et qui souffrent du caractère subordonné du complexe industriel qu'ils hébergent.<sup>118</sup> Selon John Friedmann, qui a modélisé sa version américaine, la théorie des pôles de croissance repose sur certains constats :

- 1<sup>o</sup> Une économie régionale est ouverte sur l'extérieur et sujette à des influences externes;
- 2<sup>o</sup> La croissance économique régionale est induite de façon exogène;
- 3<sup>o</sup> Ce sont les exportations qui transmettent la croissance au secteur résidentiel;
- 4<sup>o</sup> L'initiative locale est l'élément critique dans l'ajustement aux conditions du monde extérieur;
- 5<sup>o</sup> La croissance régionale apparaît alors comme un problème de localisation des entreprises;
- 6<sup>o</sup> La croissance s'insère ainsi dans un réseau de régions urbaines qui organisent l'espace;
- 7<sup>o</sup> Quand la croissance économique est prolongée sur une longue période, l'intégration de l'espace économique est progressivement réalisée.<sup>119</sup>

À son avis, le processus de polarisation consiste en un passage, pour une société dite traditionnelle, d'une économie primatiale et dualiste à une économie articulée, industrialisée et modernisée.<sup>120</sup> Il considère aussi que la taille, la fonction et l'aire d'influence d'un pôle sont en étroite corrélation et que l'incidence spatiale de la croissance économique

---

<sup>117</sup> Ibidem.

<sup>118</sup> Ibid., p. 110.

<sup>119</sup> Ibid., p. 121-122.

<sup>120</sup> Ibid., p. 122.

dépend de la distance entre la ville centrale et sa périphérie.<sup>121</sup> Autrement dit, Friedmann confirme le rôle prépondérant que jouent la hiérarchisation et l'accessibilité entre les différents centres urbains qui composent une région polarisée quant à son rayonnement périphérique.

### 2.3.3 LA THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT PAR ÉTAPES

En 1959, l'économiste Walt Whitman Rostow présentait une théorie sur le développement de l'économie qui avançait l'idée que celui-ci se faisait en fonction d'une série d'étapes (voir figure 2.1) qui se manifestaient en terme d'échelle d'échanges, de rendements et de productivité agricole, d'envergure manufacturière, de transformations démographiques et de revenus réels.<sup>122</sup> La première de ces étapes, celle qui correspond à la société de type traditionnelle, est essentiellement fondée sur une économie d'autosubsistance. La seconde, c'est-à-dire l'étape de création des conditions préalables au décollage industriel, est liée à des facteurs clés tels que l'amélioration des infrastructures des transports, la croissance des importations et l'avènement de la mécanisation de l'agriculture et de la production de surplus.<sup>123</sup> Les premiers surplus de production sont générés et de petites fabriques locales sont mises sur pied.<sup>124</sup>

---

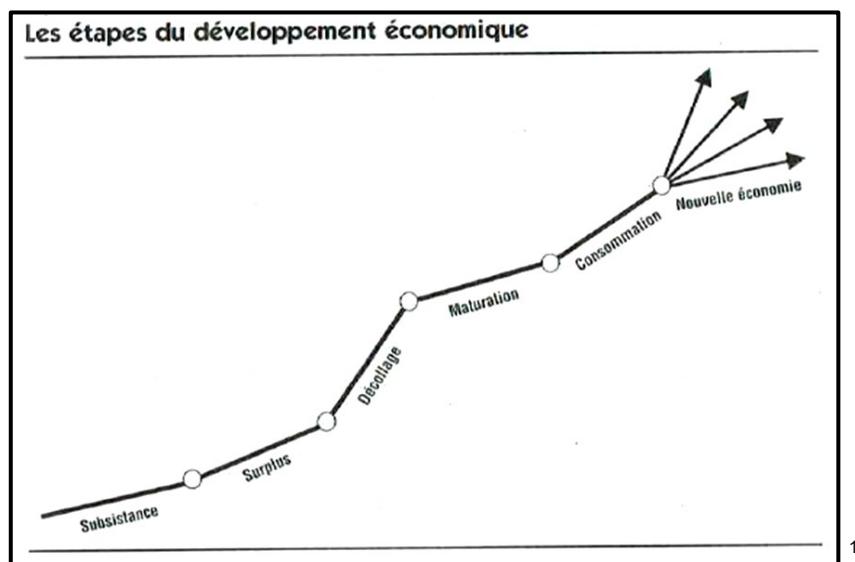
<sup>121</sup> Ibidem.

<sup>122</sup> W. W. Rostow (1959), *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto*, *Economic History Review*, Cambridge University Press, p. 4.

<sup>123</sup> Ibid., p. 5.

<sup>124</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 285.

Figure 2.1



L'édit décollage industriel (*Take-off*) forme la troisième étape de ce processus. Ici, non seulement le momentum des trois facteurs clés doit être maintenu, mais il doit de surcroît y avoir une croissance rapide dans un nombre restreint d'industries ainsi qu'une institutionnalisation des sources de capitaux afin de renforcer la structure économique régionale et de permettre le réinvestissement dans l'économie locale.<sup>126</sup> À partir de ce stade, le territoire entre dans une ère de production de masse.<sup>127</sup> Une fois le décollage effectué, l'économie du territoire entreprend dans un quatrième temps sa « marche vers la maturité ». Il s'agit selon Rostow du moment où les anciennes industries sont remplacées par de nouvelles qui profitent à leur tour d'un bon momentum. Ces nouveaux secteurs sont déterminés par la nature des dotations en ressource du territoire et dans une certaine mesure par les politiques gouvernementales.<sup>128</sup> On observe alors dans l'espace concerné une tendance accrue à la transformation, à la création de valeur ajoutée ainsi qu'à la diversification industrielle. À ce moment, les importations commencent à être substituées par

<sup>125</sup> Ibidem.

<sup>126</sup> Op. cit Rostow, p. 7.

<sup>127</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 286.

<sup>128</sup> Op. cit. Rostow, p. 8.

des productions locales.<sup>129</sup> Finalement, la dernière étape identifiée par Rostow est celle de l'ère de la consommation de masse. Elle correspond essentiellement au modèle sociétal hérité de l'après-guerre en Occident : généralisation de l'urbanisme pavillonnaire en banlieue des villes, implantation des centres d'achats, multiplication des chaînes de restauration rapide, généralisation de l'utilisation de l'automobile, amélioration des infrastructures de transport, etc.<sup>130</sup>

Il faut garder à l'esprit que son modèle cadrait d'abord et avant tout avec le cas britannique. De ce point de vue, il ne s'applique pas à tous les récits territoriaux. Certains États se sont mis à investir de façon massive dans la création de « foyers » dans le but d'activer un processus vertueux de développement<sup>131</sup>, mais ces tentatives d'impulsions exogènes ne se sont pas avérées fructueuses, surtout en raison des fuites économiques.<sup>132</sup> Certaines critiques affirment que les conditions matérielles, immatérielles et institutionnelles territoriales sont primordiales pour le succès de telles impulsions, qui autrement ne créent que de la croissance économique temporaire sans susciter le développement sociostructurel nécessaire à la durabilité du développement.<sup>133</sup> Quoi qu'il en soit, la question du décollage industriel demeure centrale et ce sont précisément les industries industrialisantes qui donnent le « coup d'envoi »<sup>134</sup>, c'est-à-dire qui en constituent la condition *sine qua non*. Cette approche découle du postulat qui veut que l'effet d'attraction d'une industrie de base rende possible l'épanouissement d'une série d'unités de production. Grâce à son modèle, Rostow démontre notamment que certaines étapes sont franchies grâce à l'impulsion de forces endogènes tandis que d'autres le sont plutôt grâce à des forces exogènes. Il est important de garder en mémoire que derrière ces forces se trouvent aussi bien des facteurs sociaux, culturels et politiques qu'économiques.<sup>135</sup>

---

<sup>129</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 286.

<sup>130</sup> Op. cit. Rostow, p. 11-12; Op. cit. Proulx (2011), p. 286.

<sup>131</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 277.

<sup>132</sup> Ibidem.

<sup>133</sup> Ibid., p. 277-278.

<sup>134</sup> Ibid., p. 288.

<sup>135</sup> Ibid., p. 284.

### 2.3.4 LA THÉORIE DE LA BASE EXPORTATRICE

Cette théorie, nous dit Proulx (2011), soutient que l'économie d'un territoire donné « ne possède pas l'ensemble des variables internes de propension au développement ».<sup>136</sup> Il en résulte que ce territoire donné, qu'il soit d'envergure nationale ou régionale, est en quelque sorte condamné à dépendre de l'aide extérieure. Les économies étant naturellement ouvertes et dépendantes, le développement d'un territoire est fonction de la demande externe et des flux d'investissements exogènes qui y sont associés; les régions nordiques du Québec n'échappent pas à cette règle. Dans un article traitant de la théorie de la localisation et de la croissance économique régionale, Douglass North (1955) soulignait que dans le contexte américain, la subsistance était essentiellement une condition de frontière<sup>137</sup> et que l'objectif premier des colons était justement d'exploiter le territoire de manière à produire des biens qui puissent être échangés à l'étranger afin de générer des revenus.<sup>138</sup> En effet, puisque la prospérité d'un territoire dépend de sa compétitivité par rapport aux autres qui produisent les mêmes biens d'exportation, l'auteur nous rappelle que les centres les plus anciens étaient localisés de façon à jeter les bases de l'exportation des produits régionaux.<sup>139</sup> Pour ce faire, les colons devaient constamment chercher à réduire leurs coûts de transport par la construction de ports, de routes, de canaux et de chemins de fer afin d'améliorer la compétitivité de leurs exportations. Ces avancées se réalisaient d'ailleurs souvent grâce au soutien gouvernemental.<sup>140</sup> Historiquement, les développements majeurs dans les transports ont toujours représenté l'un des plus importants facteurs de croissance des nouvelles exportations.<sup>141</sup> Cela nous ramène une fois de plus à la question de l'accessibilité. Ces avancées s'inscrivent dans une lutte incessante contre le fardeau de la distance. Elles ont souvent permis à des territoires de rivaliser avec d'autres territoires dans des secteurs jadis économiquement inaccessibles en raison des forts coûts de transfert (c.-à-d. les coûts

---

<sup>136</sup> Ibid., p. 279.

<sup>137</sup> D. North (1955), Location Theory and Regional Economic Growth, *Journal of Political Economy*, Vol. 63, N° 3, p. 256.

<sup>138</sup> Ibid., p. 245.

<sup>139</sup> Ibid., p. 256.

<sup>140</sup> Ibid., p. 248.

<sup>141</sup> Ibid., p. 254.

d'adoption d'une nouvelle technologie).<sup>142</sup> En ce qui concerne la question des activités économiques, Proulx (2011) nous indique qu'un territoire en connaît théoriquement deux variétés bien distinctes : l'activité dite « de base » liée au marché extérieur et l'activité dite « induite » liée au marché local.<sup>143</sup> Cette dernière, nous dit Douglass, a été historiquement dépendante du destin de la base exportatrice puisqu'elle dépend entièrement de la demande intrarégionale.<sup>144</sup> Proulx poursuit en soulignant que, pour un territoire, la base exportatrice se révèle importante pour trois raisons fondamentales. Premièrement, les marchés extérieurs représentent des débouchés moins contraignants et plus importants que le marché local. Deuxièmement, l'expansion des exportations dans un territoire génère des revenus, de la consommation et une expansion des importations, c'est-à-dire du potentiel de substitution d'importations par de nouvelles productions territoriales. Troisièmement, l'expansion de la base exportatrice entraîne une augmentation rapide de la demande locale et donc du potentiel du secteur induit, soit de la consommation des biens et des services produits dans un territoire.<sup>145</sup> Ce dernier motif est intéressant, car il suppose la possibilité d'une multiplication des effets initiaux engendrés par une première injection d'investissements. En 1995, Maurice Catin nous rappelait dans un article que beaucoup d'analystes des sciences régionales conçoivent la croissance économique comme étant « un processus d'effets multiplicateurs, initialement produits par des activités basiques, c'est-à-dire exportatrices hors de la zone considérée ». <sup>146</sup> Au sein du système que forme la région polarisée, l'injection d'argent par des agents extérieurs a une certaine influence sur les différents flux. À chaque nouveau tour effectué dans les circuits économiques territoriaux, la réaction en chaîne provoquée sur les flux monétaires par la variation initiale voit à la fois son importance diminuer et son impact total s'additionner.<sup>147</sup> Dans le même texte, Catin indique que la valeur des multiplicateurs internes d'un territoire tend à diminuer au fur et à mesure que son économie s'ouvre à l'extérieur : « [il] apparaît [...] une certaine corrélation entre la baisse des

---

<sup>142</sup> Ibid., p. 255.

<sup>143</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 280.

<sup>144</sup> Op. cit. North, p. 250.

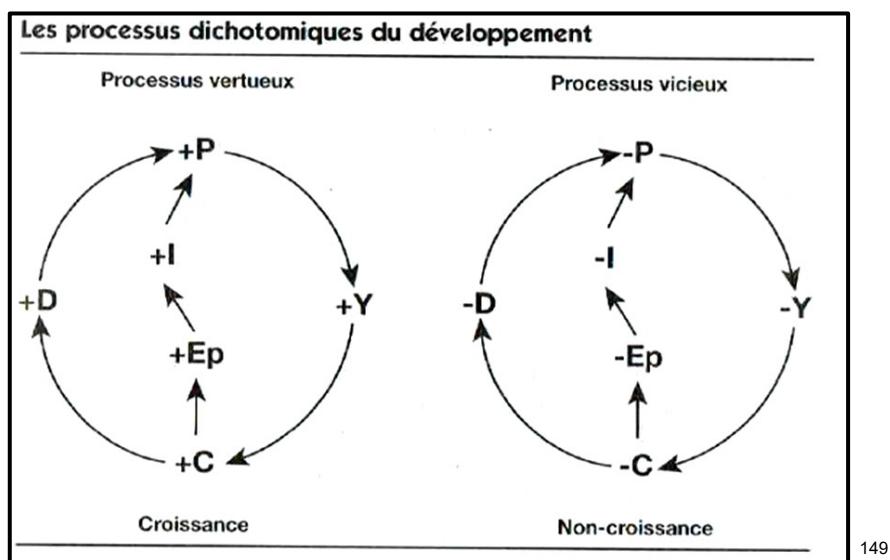
<sup>145</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 280.

<sup>146</sup> M. Catin, Les mécanismes et les étapes de la croissance régionale, *Régions & Développement*, N° 1, 1995, p. 3, Repéré le 10 mai 2017, URL : <http://lead.univ-tln.fr/fichiers/1995-1.pdf>.

<sup>147</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 280.

multiplicateurs internes régionaux et la hausse des multiplicateurs du commerce interrégional (et international) ».<sup>148</sup>

Figure 2.2



Évoquant les propos de Myrdal (1956), Proulx argue que le développement commence d'abord là où se trouvent le plus de ressources et de compétences.<sup>150</sup> Après, les facteurs se cumulent grâce aux effets positifs du développement (voir figure 2.2). L'accroissement de la production (P) fait se multiplier les emplois et les salaires (Y) ce qui stimule la consommation (C), qui peut se traduire soit en dépenses (D), soit en épargne (Ep) puis en investissements (I). Il s'agit d'un mouvement de causalité circulaire qui peut tout aussi bien être positif que négatif, auquel cas il tend plutôt à affaiblir l'économie concernée. C'est ce qu'on appelle le « processus cumulatif ». Alors que les régions les plus pauvres se spécialisent dans les secteurs les moins prédisposés au progrès technique, les régions riches en ressources se spécialisent quant à elles dans les productions les plus sujettes à ce même type de progrès. En fin de compte, les différences interterritoriales tendent ainsi à se

<sup>148</sup> Op. cit. Catin (1995), p. 6.

<sup>149</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 283.

<sup>150</sup> Ibid., p. 282.

perpétuer et à s'accentuer au fil du temps.<sup>151</sup> Ce caractère cumulatif est soutenu par la mobilité de certains facteurs de production, notamment la main-d'œuvre et les capitaux, qui sont drainés des zones pauvres pour irriguer les zones riches, rendant ainsi difficile le maintien des activités productrices dans les milieux marginalisés. À cela, il faut ajouter que la rentabilité des activités de production des zones riches contribue à la réalisation d'avancées techniques liées aux spécialisations des territoires pauvres, ce qui vient en quelque sorte les priver des dernières productions sur lesquelles ils pouvaient miser.<sup>152</sup> Son modèle vient en donc rejoindre ce qui a été dit un plus haut concernant le modèle centre-périmétrie, en ce sens qu'il appuie l'idée de l'existence d'un phénomène de domination des territoires périphériques par des territoires centraux avantagés par un long processus d'accumulation de facteurs. Ainsi, en plus de les rendre dépendants, ces échanges asymétriques au sein de l'espace polarisé contribuent à drainer les territoires périphériques de leurs facteurs.<sup>153</sup> De surcroît, avec la croissance engendrée par la base exportatrice, des externalités positives se développent progressivement et diverses composantes de l'économie s'orientent vers cette dernière : les infrastructures, la main-d'œuvre qualifiée, les industries complémentaires, le crédit, les organismes de *marketing*, etc. Ce phénomène tend à renforcer encore davantage la dépendance d'un territoire à sa production de base plutôt que de faciliter les changements dans la base exportatrice.<sup>154</sup> Pour cesser de dépendre de sources extérieures de capital financier, un territoire doit d'abord avoir réussi à générer assez de revenus pour pouvoir en consacrer une part substantielle à son développement.<sup>155</sup> En effet, de la croissance démographique et de l'augmentation des revenus résulte une croissance des épargnes locales. Le capital accumulé est alors réinvesti jusqu'à un certain point dans les industries d'exportation avant de déborder dans les autres secteurs d'activité.<sup>156</sup> North nous dit qu'à partir de là, on peut affirmer que la région est devenue mature.<sup>157</sup> Selon lui, ce sont réellement les infrastructures de transport, les capitaux locaux et la qualité de la main-

---

<sup>151</sup> Ibidem.

<sup>152</sup> Ibidem.

<sup>153</sup> Ibid., p. 283.

<sup>154</sup> Op. cit. North, p. 248.

<sup>155</sup> Ibid., p. 249.

<sup>156</sup> Ibid., p. 255.

<sup>157</sup> Ibid., p. 256.

d'œuvre qui favorise l'émergence des nouvelles productions. Cette diversification vient élargir la base d'exportation et contribue à propulser le développement.<sup>158</sup> Toutefois, les investisseurs étrangers préfèrent miser sur les industries exportatrices existantes plutôt que sur de nouvelles industries.<sup>159</sup> Il s'agit là sans conteste d'un frein à la marche vers la maturité énoncée par Rostow dans sa théorie. Aussi, à travers ce processus de développement basé sur l'exportation de produits spécifiques, d'importantes fuites économiques sont créées notamment sous la forme d'importations et d'épargnes investies ailleurs par les institutions financières.<sup>160</sup> À ce niveau, Proulx (2011) nous rappelle que ce sont les fuites de capitaux qui représentent l'effet le plus pervers pour les circuits économiques territoriaux.<sup>161</sup> À son avis, une bonne façon de conserver l'effet multiplicateur d'une injection monétaire est de limiter les fuites de consommation vers l'extérieur en travaillant à augmenter la propension à consommer localement.<sup>162</sup>

Dans certaines circonstances, la base exportatrice d'un territoire peut entrer dans une phase de déclin marqué. Dans son article, North traite de quelques-unes des principales causes de cette dévitalisation économique, dont l'épuisement des ressources naturelles, les fluctuations de la demande extérieure, les changements technologiques et l'augmentation du coût des terrains ou de la main-d'œuvre par rapport à un territoire rival.<sup>163</sup> Compte tenu du fait que les territoires jeunes dépendent du capital financier exogène, l'État a le devoir de créer des avantages généraux pour favoriser l'émergence de nouvelles productions d'exportation. Parallèlement, les profits tendent à fuir en dehors du système économique territorial. Le caractère inégal du développement dans l'espace engendre un cycle vicieux duquel il est difficile de s'extirper. Dans son ouvrage *The regional problem*, Holland (1976) précisait que l'un des coûts de cette inégalité, pour un territoire affecté, était de se voir privé de sa main-d'œuvre la plus jeune et la plus adaptative, puisque ce sont surtout les jeunes et

---

<sup>158</sup> Ibidem.

<sup>159</sup> Ibid., p. 249.

<sup>160</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 279.

<sup>161</sup> Ibid., p. 277.

<sup>162</sup> Ibid., p. 280-282.

<sup>163</sup> Op. cit. North, p. 254.

les entrepreneurs qui choisissent de quitter. De plus, le départ de cette frange de la population contribue à rendre le territoire encore moins attractif pour les investissements privés.<sup>164</sup> En raison de ces mouvements de population, le capital infrastructurel (c.-à-d. infrastructures de transport, infrastructures sanitaires, réseau énergétique, transport en commun, logement, réseau éducatif, réseau de santé, etc.) a tendance à devenir sous-utilisé dans les régions en érosion et surutilisé dans les régions en croissance.<sup>165</sup>

## 2.4 APPROCHE ADOPTÉE

En résumé, les territoires ne sont pas neutres; ils attirent les êtres humains de par leur dotation en ressources naturelles et autres avantages comparatifs. Au fur et à mesure que la masse démographique augmente dans un noyau urbain, un phénomène de centralité s'y matérialisera. Par son caractère attractif, le centre favorisera l'implantation de foyers économiques en ce point précis de l'espace et il se mettra à polariser sa périphérie. Les centres urbains qui parsèment cet espace polarisé se hiérarchiseront alors naturellement en fonction de leur importance relative au sein du système. Progressivement, avec la hiérarchie qui s'instaure entre les différents centres urbains, différents flux asymétriques de natures variées prennent forme dans la région polarisée via les voies de communication disponibles. Le système est alors intégré et, lorsque les conditions sont réunies, une croissance durable peut s'amorcer. Parmi ces conditions, la présence de foyers économiques est perçue comme étant primordiale, en particulier lorsqu'il s'agit d'une industrie dite industrialisante. Le cas des régions nordiques du Québec s'inscrit précisément dans cette grande dynamique. Chacun des concepts que nous venons de voir dans ce chapitre joue un rôle dans les dynamiques territoriales, sociales et économiques de la périphérie Nord. Les nombreuses localités analysées doivent ainsi leur existence à une conjonction de ces phénomènes spatioéconomiques et développementaux.

---

<sup>164</sup> S. Holland (1976), *The Regional Problem*, Londres : The Macmillian Press Ltd, p. 27.

<sup>165</sup> Ibidem.

Lors de l'analyse des résultats de recherche, le modèle du développement par étapes de la périphérie nordique québécoise avancé par Proulx sera mobilisé afin d'avoir une vision plus globale des contextes territoriaux propres à chaque époque. En tenant compte des étapes qu'il a suggérées, on intègre par le fait même des variables historiques, économiques et sociales dans notre réflexion. Cela nous permettra de mieux cadrer les contextes dans lesquels s'inscrivent les diverses caractéristiques de chacune des trajectoires d'occupation du Nord. Pour ce qui est des théories spatiales, la théorie de la localisation nous aidera à l'étape de l'analyse par le biais des notions de dotation en ressources, de distance, d'accessibilité et de points de rupture de charge. Les principes qui découlent du phénomène de polarisation seront aussi mobilisés dans le chapitre d'analyse via les concepts d'interdépendance et de hiérarchie. Ces derniers devraient nous permettre de mieux saisir certaines dynamiques de développement des territoires nordiques du Québec dont semblent témoigner les trajectoires démographiques des localités et des régions qui s'y trouvent. Ils nous permettront notamment de comprendre le rôle que joue la centralité dans l'occupation de ces vastes étendues boréales et la structuration des économies périphériques du Québec. Ils nous amèneront également à traiter du caractère dépendant des économies périphériques vis-à-vis des régions centrales.

## CHAPITRE 3

### LA MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre est dédié à la présentation des aspects méthodologiques du présent projet de recherche. Dans un premier temps, une présentation sommaire des caractéristiques principales de la stratégie de recherche sera faite. Nous expliciterons les traits caractéristiques du projet et nous expliquerons l'intérêt de la perspective démographique. Dans un deuxième temps, il sera question d'exposer le terrain de recherche ainsi que l'échantillon que nous avons retenu, après quoi les sources employées pour la collecte, le traitement et l'analyse des données seront indiquées. Ces ressources seront brièvement décrites et leur apport à la démarche sera traité de manière à rendre évident le rôle que chacune a pu jouer dans les démarches de recherche. Nous nous intéresserons dans un troisième temps à la question des contraintes. En d'autres mots, il s'agira d'identifier les obstacles qui se sont dressés durant le processus et de présenter les moyens employés pour les surmonter. Dans un dernier temps, nous traiterons des techniques d'analyse en abordant les procédés suivis pour parvenir à une classification adéquate des trajectoires esquissées.

#### 3.1 STRATÉGIE DE RECHERCHE

##### 3.1.1 LES ASPECTS GÉNÉRAUX

D'entrée de jeu, il faut souligner que la première phase de l'étude a été menée d'une manière singulière. La décision a été prise d'entamer ce projet en débutant directement avec la collecte de données. Ainsi, avant même de circonscrire une problématique et de chercher les lacunes dans l'état des connaissances, nous avons amorcé un examen minutieux des ouvrages historiographiques régionaux afin d'en faire ressortir l'ensemble des données susceptibles de nous aider à bien saisir l'évolution des territoires nordiques du Québec. Après avoir mené à bien la revue historiographique, nous nous sommes vite aperçus que

c'étaient les données démographiques qui s'avéraient les plus exhaustives. C'est pour cela que nous avons choisi de fonder notre réflexion sur les dynamiques démographiques. Celles-ci témoignent en effet avec précision de la nature d'une trajectoire de développement territorial. Ainsi, afin de réaliser une étude sur l'évolution des territoires nordiques, il nous fallait colliger et traiter les données démographiques disponibles et procéder à une classification des localités en fonction de leurs trajectoires développementales. C'est donc en raison de ce choix que nous avons décidé de nous orienter vers l'avenue quantitative dans le cadre de cette démarche scientifique. Cette façon de faire correspond à l'approche dite inductive. Souvent associée à l'univers des sciences économiques, il s'agit en fait d'une technique de recherche qui consiste à adopter un raisonnement qui part du particulier pour aller vers le général, c'est-à-dire qui se base sur des faits observés et qui aboutit à la théorie. C'est donc une posture méthodologique qui privilégie l'observation et qui tente d'en tirer des lois « universelles » par généralisation.<sup>166</sup> Le fait de commencer son travail de recherche par son empirie a comme avantage de soustraire la réflexion sur les moyens les plus adaptés à prendre pour trouver les données. Ce n'est donc qu'une fois les données recueillies que la problématisation a été entreprise. Les questions et l'hypothèse de la recherche ont pour ainsi dire émergé des informations récoltées.

Comme le démontre la problématique, cette recherche a une portée explicative. Nous nous sommes en effet fixé comme objectif d'expliquer comment s'est opéré le mouvement d'occupation des territoires nordiques au fil du temps et de présenter les traits et les effets du front actuel d'occupation territoriale. Comme nous l'avons mentionné, l'atteinte de cet objectif devrait nous permettre de bonifier le modèle de Proulx sur le développement par étapes de l'occupation périphérique. Nous nous attardons à éclaircir le phénomène de l'occupation territoriale, par ailleurs très bien développé dans le domaine de la géoéconomie, afin de comprendre pourquoi les régions nordiques du Québec se retrouvent dans la situation dans laquelle elles sont actuellement, c'est-à-dire dans un état de stagnation, voire de déclin.

---

<sup>166</sup> M. Olivier, « Induction-déduction », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, Repéré le 10 mai 2017, URL : <http://sociologie.revues.org/1594>.

Cependant, dans une certaine mesure, on peut aussi affirmer que la recherche recèle un pan descriptif en ce sens qu'elle est en partie consacrée à la description des dynamiques et des processus en œuvre derrière le phénomène de l'occupation territoriale.

### 3.1.2 LA PERSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE

Le travail de Gauthier, Tremblay et Brisson a été une source d'inspiration capitale pour l'élaboration de cette recherche. En 2004, ceux-ci publiaient un article qui visait à dresser un portrait de l'évolution récente de la population dans les territoires locaux de la région du SLSJ. L'objectif qu'ils poursuivaient consistait à déterminer comment la ville de Saguenay se positionnait dans un contexte de dévitalisation des régions périphériques.<sup>167</sup> Du point de vue méthodologique, leur travail s'est révélé crucial pour cette recherche. Afin de classifier l'évolution démographique des territoires locaux du SLSJ selon différents profils, les auteurs ont opté pour la construction de diagrammes en courbe. S'inspirant des écrits de Jacques Bertin sur la sémiologie graphique, ils ont élaboré une typologie de huit cas de figure combinant essor, déclin et stabilité démographique sur une période de 50 ans. Dans le but de simplifier la lecture de leurs diagrammes, ils en ont également profité pour procéder à une généralisation mathématique pour chacun d'entre eux. Il s'agissait alors de calculer des régressions polynomiales du deuxième degré de façon à générer des courbes qui résument en un seul arc les trajectoires démographiques des lieux étudiés.<sup>168</sup> Ce faisant, leur démarche de classification s'est trouvée facilitée. En nous inspirant de cet article, il nous a été possible de relever certaines des méthodes appropriées pour le traitement des données. C'est donc lui qui a fait germer en nous l'idée de traduire ce que les trajectoires démographiques des collectivités nordiques pouvaient exprimer. Les trois auteurs expliquent dans leur texte que derrière les faits démographiques mis en exergue, des considérations historiques, géographiques et liées à l'organisation de l'espace sont à prendre en compte.

---

<sup>167</sup> M.-J. Gauthier, É. Tremblay et C. Brisson, Profils territoriaux de l'évolution de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1951-2001, *Organisation et territoires*, Vol. 13, N° 2, printemps-été 2004, p. 15.

<sup>168</sup> Op. cit. Gauthier, Tremblay et Brisson, p. 16.

Citant les propos tenus par Oris et ses partenaires (2000), ils soutenaient que la « connaissance des faits démographiques d'hier et d'aujourd'hui dans leur dimension spatiale doit contribuer à construire un outil d'analyse indispensable à l'aide à la décision et à l'élaboration de politiques de développement durable pour notre société ».<sup>169</sup> Dans leur recherche, ces auteurs affirment de but en blanc vouloir fournir aux décideurs politiques un instrument qui puisse leur permettre de développer des politiques « qui favorise(nt) l'intégration la plus harmonieuse possible de la population et de son environnement dans un territoire donné ».<sup>170</sup> Parlant du rôle du démographe et par extension des données démographiques, ils précisent les impacts que ces derniers peuvent avoir au niveau des politiques de développement. Oris et al. soulignent d'abord que le démographe a la responsabilité d'attirer l'attention des acteurs politiques locaux sur les situations susceptibles d'être porteuses d'inégalités sociales.<sup>171</sup> Ils affirment aussi que ce dernier a le devoir d'informer les responsables locaux quant aux conséquences à moyen terme des décisions qu'ils prennent.<sup>172</sup> Puis, un peu plus loin, ils font valoir que le travail des démographes se traduit en termes de prévisions et que ces dernières permettent « d'estimer le devenir démographique de notre société ».<sup>173</sup> De ce point de vue, on perçoit mieux le potentiel que recèlent les données démographiques et qui leur permet de provoquer des prises de conscience chez les décideurs publics. Ainsi, le lien avec l'un des objectifs de recherche devient flagrant. Ces affirmations viennent donner du crédit à la démarche et en renforcent la pertinence. D'une part, on comprend que l'utilisation de la démographie à des fins d'analyse du développement ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour les preneurs de décisions. D'autre part, il apparaît incontestable que cette façon de faire, surtout dans une optique historique comme celle que nous avons privilégiée, facilite l'émergence d'une prospective du devenir démographique des territoires et, par conséquent, de leur développement. Dans le

---

<sup>169</sup> M. Oris et al. (2000), *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*, In Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, *Leviers d'une politique de développement durable, Interactions entre population, environnement et développement*, Bruxelles : SSTC, p. 7.

<sup>170</sup> Ibid., p. 8.

<sup>171</sup> Ibid., p. 7.

<sup>172</sup> Ibidem.

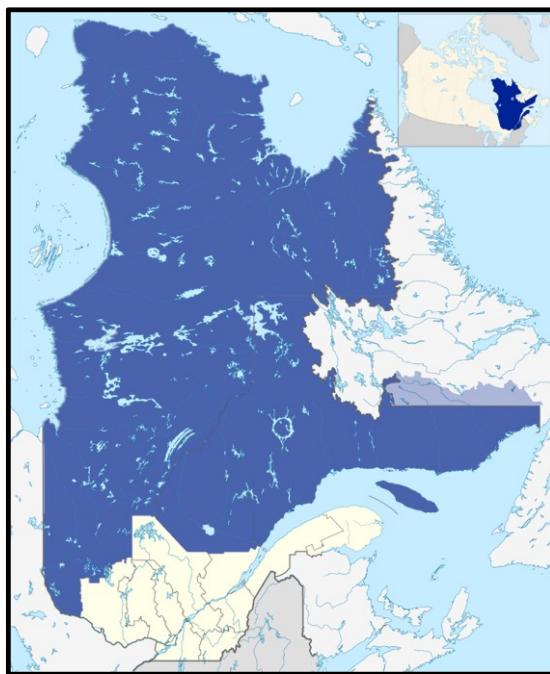
<sup>173</sup> Ibid., p. 8.

cadre de ce projet, nous appréhenderons l'évolution démographique des villes et des régions nordiques comme un indicateur pour estimer le développement socio-économique territorial effectif. En effet, suite à la consultation des quatre grandes monographies d'histoire régionale, il a été possible d'établir des similitudes entre les évolutions territoriales. Concordant notamment avec le modèle de Myrdal présenté plus haut (voir figure 1.2), le processus qui a conduit à la structuration des territoires régionaux actuels démontre de façon claire le lien qui existe entre la croissance démographique d'une localité, qui est liée à son degré d'attractivité économique, et ses niveaux de complexité sociale, de structuration infrastructurelle, d'avancement technologique et de dynamisme culturel. Cette approche axée sur la démographie devrait donc nous permettre d'illustrer clairement le retour graduel au mode extensif d'occupation territoriale effectué par les autorités depuis quelques décennies. Certes, le lien entre l'occupation et le développement d'un territoire serait plus solide si les données relatives à l'emploi local avaient pu être colligées. Toutefois, en raison de contraintes temporelles, il ne nous a pas été possible de recueillir ces données.

### **3.2 TERRAIN ET ÉCHANTILLON**

Afin d'analyser l'occupation territoriale de la périphérie nordique du Québec (voir figure 3.1), encore fallait-il définir ce que nous considérons comme en faisant partie. En d'autres termes, il nous fallait cibler le terrain d'étude. Comme nous l'avons évoqué précédemment, nous avons pris la décision d'axer cette recherche sur quatre régions en particulier : le SLSJ, la CN, l'AT et le NdQ.

Figure 3.1 – La périphérie Nord



Source : montage à partir d'images Wikipédia

Bien qu'elles s'inscrivent elles aussi dans un contexte périphérique et nordique, nous avons décidé d'exclure le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie de ce projet essentiellement pour des raisons de contraintes temporelles. Il en va de même pour la sous-région de la Haute-Mauricie, qui serait venue augmenter le niveau de difficulté de la collecte de données. C'est donc au sein de ces quatre régions québécoises que nous avons sélectionné les localités qui formeraient l'échantillon. Au tout début, nous avions ciblé un total de 147 localités nordiques, dont 33 au SLSJ (22,45%), 38 sur la CN (25,85%), 51 en AT (34,69%) et 25 dans le NdQ (17%). Une fois l'étape du traitement des données terminée, 63 localités ont dû être écartées en raison des contraintes que nous nous apprêtons à exposer, portant l'échantillon à 84 localités. À l'issue de cette phase de nettoyage, le SLSJ s'est trouvé représenté par 15 localités (17,9%), la CN par 25 (29,8%), l'AT par 25 (29,8%) et le NdQ par 19 (22,6%).

Dans un premier temps, ce sont donc dans les volumes que l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) a consacrés aux histoires régionales du Québec que les

premières données démographiques, tantôt parsemées ça et là au fil des chapitres, tantôt réunies sous forme de tableaux, ont été recueillies. C'est la lecture de ces volumes qui a permis de jeter les bases de la phase empirique du projet. Comme ces monographies se concentrent surtout sur les lieux majeurs, c'est-à-dire sur les localités les plus importantes dans les différents contextes territoriaux, elles nous ont permis de cibler les localités les plus significantes de la trame nordique et d'épurer la recherche des nombreux centres de plus petite taille. Les 147 localités de la population correspondaient donc aux localités les plus traitées dans ces quatre monographies. Cela dit, les informations consignées dans ces monographies étaient de nature parcellaire. Une recherche plus approfondie était indispensable pour combler les carences dans les données. Nous nous sommes dès lors tournés vers les recensements officiels du Canada. Dans un deuxième temps, nous avons tâché de passer en revue les recensements canadiens de 1851 à 2014. Nous avons pris la décision de n'étudier l'évolution démographique des localités nordiques qu'à partir du front pionnier d'occupation, soit à compter du début des années 1840. Ce choix s'explique d'une part par le fait que les données antérieures à cette période sont extrêmement rares – il a fallu attendre l'année 1851 avant que le premier recensement officiel ne soit réalisé – et, d'autre part, par le fait que nous nous intéressons surtout dans cette recherche à l'occupation intensive de la trame nordique. Pour chacune des localités initialement ciblées, nous avons consulté les versions papier des recueils officiels de Statistique Canada pour la période s'étendant de 1851 à 1991. De 1851 et 1951, les recensements effectués l'ont été sur une base décennale tandis qu'à partir de la décennie 1951, les recensements se sont faits sur une base quinquennale. Pour ce qui est de la période la plus récente, soit de 1996 à 2014, nous nous sommes plutôt servis des informations compilées dans le document Excel « Population totale, 1996-2014 » disponible sur le site Internet de Statistique Canada.<sup>174</sup> Ce faisant, il nous était possible de prendre conscience des variations minimes qui peuvent exister entre différentes sources qui sont tout aussi fiables les unes que les autres. Face à ce

---

<sup>174</sup> Institut de la statistique du Québec, (2015), *Population et structure par âge et sexe*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/structure/index.html>>.

type de variations, lorsqu'il était exclu que cela puisse s'expliquer par des fusions municipales, nous nous contentions des premières données colligées.

### **3.3 PRINCIPALES CONTRAINTES**

Depuis le début de la colonisation des territoires du Nord vers la fin des années 1830, l'irrégularité des recensions, les changements de noms des localités, les divisions territoriales et les fusions municipales successives ont fait en sorte de rendre ardues la collecte et le traitement des données démographiques. Une forte proportion des lieux ciblés dans cette recherche était touchée par des restrictions qui ont exigé, sinon d'être rejetés, à tout le moins de faire l'objet de techniques visant à les ajuster ou à les extrapoler afin de permettre leur classification.

#### **3.3.1 L'IRRÉGULARITÉ DES RECENSEMENTS**

Lors du traitement des données, le premier écueil rencontré concernait l'utilisation du logiciel tableur Microsoft Excel. En effet, il est d'usage de transposer certaines données compilées dans des graphiques en courbes. Ce type de graphique s'avère pratique pour l'illustration de l'évolution des phénomènes dans leur temporalité. Lorsqu'il est question de démographie, les courbes permettent de mettre en image l'évolution d'une population sur une plage temporelle donnée. Or, en raison de la non-uniformité des recensements canadiens, une discontinuité importante existait dans les données. La transition entre recensements décennaux et recensements quinquennaux posait problème puisqu'elle rendait l'usage des graphiques en courbes plus difficile; le logiciel tableur utilisé pour la production des graphiques tendait à déformer les trajectoires et rendait leur catégorisation impraticable. Nous n'avons par conséquent pas eu d'autre choix que d'opter pour la production de graphiques en nuage de points. En procédant de la sorte, les recensements quinquennaux se retrouvaient adéquatement disposés par rapport à l'axe des abscisses et

leur ordonnancement temporel se trouvait respecté. Les courbes générées correspondaient alors fidèlement aux trajectoires de développement locales et leur classification devenait possible.

### **3.3.2 LA VARIABILITÉ TOPOONYMIQUE**

Une deuxième difficulté notable à laquelle nous nous sommes butés résidait dans la grande variabilité des dénominations et des divisions territoriales. Au fil du temps, plusieurs lieux sont passés du stade de canton à ceux de paroisse, de village puis de ville. Dans la majorité des cas, la différence reposait sur le fait qu'un nom d'un saint patron était antérieurement accolé à la localité. Cependant, certains lieux ont connu une histoire toponymique un peu plus mouvementée. Pour bien comprendre le genre de situation auquel il a fallu se frotter, il nous suffit de citer l'exemple de la municipalité de Longue-Rive, sur la CN. Au cours de son histoire, cette petite municipalité littorale s'est successivement vue associée à différents toponymes de ses environs. Situé à l'intérieur des limites de ce qui prendra en 1652 le nom de « Seigneurie des Mille-Vaches », ledit lieu s'est retrouvé constitué en municipalité de canton en 1898 sous le nom de « Saint-Paul-de-Mille-Vaches ». Par la suite, en 1931, les autorités ont décidé d'abréger son nom pour « Saint-Paul-du-Nord ». Seize ans plus tard, lors de la constitution de la municipalité de village de Sault-au-Mouton par détachement de celle de Saint-Paul-du-Nord, la municipalité s'est en quelque sorte retrouvée scindée en deux. Il faudra attendre l'année 1998, soit un an après que les deux municipalités aient été regroupées sous le toponyme « Saint-Paul-du-Nord–Sault-au-Mouton », pour que la décision soit finalement prise d'adopter le terme « Longue-Rive ». Durant ce parcours, certaines communautés se sont tour à tour détachées de cette dernière, comme Portneuf-sur-Mer ou Les Escoumins par exemple.<sup>175</sup> Cette situation s'est reproduite maintes fois au cours des premières phases du projet de recherche, surtout dans les régions du SLSJ et de la CN, sans doute en raison du caractère plus ancien de leur peuplement.

---

<sup>175</sup> Longue-Rive, [s. d.], Dans *La Mémoire du Québec*, Consulté le 10 mai 2017, URL : [http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Longue-Rive\\_%28municipal%C3%A9%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Longue-Rive_%28municipal%C3%A9%29).

Jumelée à cette problématique toponymique, celle des innombrables fusions municipales a rendu cette étape de la recherche un tantinet plus corsée. À ce titre, nous n'avons qu'à mentionner le cas de Grande-Baie pour prendre conscience de la nature du problème : la municipalité s'est retrouvée annexée à la jeune Port-Alfred en 1953, qui sera elle-même fusionnée à Bagotville en 1976 pour former la ville de La Baie. Cette dernière sera finalement unie à Chicoutimi et à Jonquière en 2001, donnant naissance à l'agglomération de Saguenay.

Ainsi, à travers le temps et l'espace, une diversité toponymique importante s'est construite au sein de la périphérie Nord et celle-ci exigeait de nous que nous nous familiarisions avec l'évolution toponymique sur le long terme. C'est pour cette raison que la consultation des sites de la Commission de toponymie du Québec et de Communications Cournoyer Inc. (La Mémoire du Québec) s'est avérée utile. Ajoutée aux monographies de l'IQRC, qui contenaient suffisamment de pistes pour éclaircir l'évolution toponymique de la plupart de lieux ciblés, la consultation de ces deux sources de même que celle des sections dédiées à l'histoire des municipalités sur leurs sites respectifs a rendu possible le bon déroulement de la recherche empirique.

### **3.3.3 LES CARENCES DE DONNÉES**

Un troisième obstacle auquel nous nous sommes heurtés était lié aux carences, parfois très importantes, dans les données disponibles. D'abord, plusieurs des localités retenues n'avaient pas été recensées durant leur phase initiale de développement pour diverses raisons. Dans beaucoup de cas, les informations des premières années avaient été jumelées à celles d'une ou de plusieurs autres localités. Ainsi, les données pour le 19<sup>e</sup> siècle et pour une partie du 20<sup>e</sup> siècle étaient souvent absentes des recueils de Statistique Canada. Il apparaissait alors important d'identifier certains repères afin d'être capable d'optimiser la classification des trajectoires. Dans ces cas précis, il fallait donc tenter de déterminer une

période de fondation durant laquelle le compte démographique n'aurait logiquement pas pu dépasser la centaine d'individus. Pour ce faire, il s'agissait d'être attentif et, dans la mesure du possible, de recueillir les dates de l'arrivée des premiers pionniers, de la construction de la première infrastructure majeure et de l'érection en paroisse ou en municipalité des noyaux urbains étudiés. En effet, il nous est apparu tout à fait raisonnable de considérer l'édification d'une première infrastructure ou l'érection officielle d'une localité comme des indicateurs qui témoignent d'un début d'organisation sociale. Ces événements particuliers présentent un intérêt certain pour l'identification du point de départ théorique d'un établissement humain. Une fois ce moment reconnu, il devenait alors possible de déduire le segment de la trajectoire qui nous échappait. Ce problème nous a amenés à consulter « La Mémoire du Québec » et le site Internet de la Commission de toponymie du Québec. C'est en fait ici que ces deux sources se sont révélées les plus utiles. Elles nous ont permis de déterminer les origines approximatives de chacune des localités retenues pour l'exercice. Une autre situation du même genre concernait cette fois-ci les lieux dont les limitations étaient situées durant la phase intermédiaire de la trajectoire. En l'occurrence, procéder à la comparaison avec les lieux voisins au parcours semblable permettait d'avoir une idée de la partie manquante. Cependant, les lieux dont le fossé dans les données s'avérait trop large ont dû être rejettés. Ce fut le cas pour les trois localités de la Basse-Côte-Nord que nous avions sélectionné, c'est-à-dire Rivière-Saint-Paul, La Tabatière et Blanc-Sablon, de même que pour la communauté crie de Whapmagoostui dans le NdQ. Il faut également mentionner qu'en raison des fusions municipales, certaines localités se retrouvaient dénuées des données qui auraient permis d'appréhender leur évolution récente. Or, cette période s'avérait indispensable au coup d'œil que nous entendons jeter sur les impacts potentiels du nouveau grand cycle économique. Les meilleurs exemples sont les municipalités saguenayennes touchées par la vague de fusion du début des années 1970 : Port-Alfred, Grande-Baie, Bagotville, Chicoutimi, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi-Nord, Jonquière, Kénogami et Arvida. Du côté du Lac-Saint-Jean, il faut citer les cas de Saint-Joseph-d'Alma, de Delisle, de Saint-Méthode et des villes de Mistassini et de Dolbeau, dont les derniers décomptes officiels

remontaient à 1991. Sur la CN, il s'agissait des municipalités non fusionnées de Forestville et de Saint-Luc-de-Laval, de Baie-Comeau et de Hauterive, de Rivière-Pentecôte, de Gallix, de Pointe-Noire et finalement de Moisie. En AT, ce problème a affecté toutes les petites localités absorbées au fil du temps par les deux agglomérations de Rouyn–Noranda et de Val-d'Or–Bourlamaque en plus du village de Colombourg.

À ces problèmes de carence, il convient d'ajouter que la classification de certains lieux a simplement été rendue impossible en raison de la combinaison du manque de données durant leur période initiale et de leur fusion à une autre entité municipale durant la période récente. Cette circonstance a fait disparaître toute possibilité de connaître l'évolution démographique effective de ces lieux, car leurs trajectoires devenaient trop restreintes pour tenter une quelconque interprétation. Afin de permettre leur prise en compte, au lieu d'être simplement rejetées, les données de la plupart de ces municipalités ont pu être intégrées entièrement aux municipalités qui vont ultimement finir par les absorber. À ce stade, il faut rapporter l'incorporation des données de certains lieux dans ceux des municipalités voisines : Saint-Jean-Eudes dans Arvida, Saint-Cœur-de-Marie dans Delisle, Saint-Joseph-d'Alma dans Alma, Saint-Luc-de-Laval dans Forestville, Bersimis dans Betsiamites, Hauterive dans Baie-Comeau, Letang dans Témiscaming et Notre-Dame-des-Quinze dans Notre-Dame-du-Nord. Par contre, il est également arrivé que les données de certaines villes secondaires fusionnées n'aient pas pu être incluses dans les trajectoires des villes principales, car ce procédé aurait exigé que les données de toutes les villes secondaires puissent aussi l'être. Cela a par exemple été le cas avec la ville de Rouyn–Noranda; alors que les informations démographiques d'Évain et de Cadillac étaient suffisantes, celles des autres lieux – Beaudry, Granada, Lac Dufaut, Arntfield, Rollet, Montbeillard, Mont-Brun, Bellecombe, Clérycy, Cloutier, McWaters, D'Alembert et Destor – étaient trop fragmentaires pour pouvoir être intégrées complètement à la trajectoire générale de Rouyn–Noranda. La situation était semblable pour la trajectoire de Val-d'Or–Bourlamaque à laquelle celles de Val-Senneville, de Vassan, de Sullivan et de Dubuisson ne purent être associées. Les sections de leurs

trajectoires qui faisaient défaut ont simplement été estimées et ces périodes sont indiquées sous la forme de traits en pointillé sur la courbe, conformément à la suggestion de Bertin (1999) : « Le dessin doit faire état d'une manière non ambiguë des inconnues de l'information ».<sup>176</sup> Quelques rares trajectoires demeurent donc plus vagues car les courbes produites comportent un ou plusieurs traits pointillés, comme c'est notamment le cas pour la localité de Joutel (voir figure 5.55). Au SLSJ, les seuls exemples étaient ceux des anciennes municipalités jeannoises de Naudville, de Riverbend et d'Isle-Maligne, toutes absorbées par la ville d'Alma en 1962. Dans le Nord-Ouest, les anciennes villes de Val-d'Or et de Bourlamaque, fusionnées en 1968, sont les seules localités qui ont dû être écartées. Du côté jamésien, ce sont les établissements de Beaucanton, de Val-Paradis et de Villebois, intégrées en 1971 dans la Municipalité de la Baie-James, qui ont dû être écartées. Pour quelques rares exceptions, absolument aucune information n'a pu être trouvée malgré les recherches combinée dans les recensements officiels, les sites des municipalités, les sites gouvernementaux ou autres. C'est dans les régions de la CN et du NdQ que cette situation fut la plus marquée. Ainsi, les informations concernant les populations des villes de Latour, de Labrièreville et de Clarke City de même que celles se rapportant à Desmaraîsville et à Radisson sont demeurées introuvables. Dans les deux derniers cas, elles ont également été fusionnées à la vaste Municipalité en 1971.

### **3.4 TECHNIQUES D'ANALYSE**

#### **3.4.1 LA TERMINOLOGIE**

Pour mener à bien l'élaboration de la typologie, il a tout d'abord fallu définir une terminologie afin de bien exprimer les caractéristiques des courbes générées. Le but était ici de faciliter la compréhension et la visualisation de leur agencement par le lecteur. Les segments qui composent les trajectoires sont d'abord traités en fonction de leur valeur positive ou négative, c'est-à-dire qu'ils sont exprimés en tant que phases d'essor, de déclin

---

<sup>176</sup> J. Bertin (1999), *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes* (3e éd.) : Paris École des hautes études en sciences sociales, p. 215.

ou de stabilité démographique relative. Ensuite, ils sont caractérisés selon l'intensité de leur taux de variation, autrement dit selon la rapidité et l'amplitude de leur augmentation ou de leur diminution. Nous parlerons donc d'équilibre relatif pour rapporter une phase d'accroissement ou de décroissement démographique particulièrement léger et d'essor ou de déclin modéré ou rapide pour différencier une variation progressive d'une explosion ou d'un effondrement démographiques. Aussi, les fractures qui ponctuent les trajectoires sont quant à elles signalées sous les termes de flexions positives ou négatives. Une flexion doit être comprise comme une courbure notable inscrite dans une courbe démographique qui se situe forcément toujours entre les phases d'équilibre, d'essor ou de déclin qui composent une trajectoire démographique. Il s'agit donc d'un moment démographique qui se caractérise par une variation positive ou négative prononcée qui rompt la régularité d'un parcours. Il faut dire ici que la notion d'équilibre relatif dépend intimement de l'ampleur de la ou des flexions qui la précédent ou qui la suivent. Enfin, pour les besoins de l'analyse, les trajectoires démographiques des localités sont présentées en trois phases distinctes selon leur ordre d'apparition. La phase initiale est celle qui couvre les premières décennies d'existence du lieu. Elle correspond d'une certaine façon à l'enfance du centre en question. Dans plusieurs des cas, cette période englobe le front pionnier (1838-1890) et le premier front industriel d'occupation territoriale (1890-1929). À sa suite, la phase intermédiaire coïncide généralement avec l'époque des Trente Glorieuses et le second front d'occupation (1942-1980). Elle peut aussi bien correspondre à un déclin qu'à un essor, dépendamment de la nature de la phase initiale. Comme nous le verrons, beaucoup de lieux ont connu leur apogée démographique durant cette période et ont commencé à voir leurs effectifs diminuer plus ou moins rapidement vers la fin de cette période. Enfin, la phase récente est celle qui suit la phase intermédiaire et qui concerne approximativement les quatre dernières décennies et demie. C'est durant cette phase qu'il devient possible d'estimer si le nouveau cycle se traduit sur le terrain par des modifications quantitatives positives ou négatives dans la structure démographique des lieux et des régions du Nord ou si elle ne fait pas plutôt que la stabiliser.

### 3.4.2 LES DÉMARCHES DE CLASSIFICATION

La classification que nous avons développée présente une typologie qui se décline en sept trajectoires types. Faute d'être parvenu à élaborer un système structuré autour d'une conformité mathématique, chaque trajectoire a dû être évaluée selon une procédure alliant quatre méthodes, dont le calcul de la tendance mathématique, l'évolution du taux de croissance, la déduction fondée sur son apparence générale et la comparaison avec les trajectoires des localités voisines. Dans un premier temps, pour ce qui est de la tendance mathématique, il s'agissait essentiellement de générer pour chaque trajectoire une courbe polynomiale au deuxième degré à l'aide du logiciel tableur Excel de manière à faire ressortir leur silhouette générale. Rapidement, il est apparu que les localités pouvaient être regroupées en deux grandes catégories : les trajectoires croissantes et les trajectoires en dôme. La première catégorie comprend donc trois variantes de trajectoires qui se caractérisent par un parcours en *crescendo* globalement continu. Au fil des fronts d'occupation territoriale, la quasi-totalité des lieux qui entrent dans cette grande catégorie ont connu une ou plusieurs ruptures dans leur tracé démographique. En règle générale, la période intermédiaire de ces lieux était marquée d'une flexion d'accélération ou de décélération de la croissance démographique. Ils ont également en commun d'avoir atteint leur « âge d'or » durant leur phase intermédiaire. Autrement dit, elles se situent aujourd'hui encore dans une phase d'apogée démographique. La seconde catégorie est quant à elle composée de trajectoires dont l'âge d'or en question est révolu, c'est-à-dire que les lieux concernés ont connu ou connaissent présentement une baisse démographique significative. Les lieux qui entrent dans cette catégorie ont généralement connu leur apogée durant leur phase initiale ou intermédiaire et sont en érosion depuis. Dans un deuxième temps, le critère relatif à l'évolution des taux de croissance se rapporte à l'évaluation minutieuse des variations démographiques d'une trajectoire. Pour chacune des trajectoires, afin de faciliter leur répartition entre les sept sous-classes, les taux de croissance et de décroissance annuels et interrecensement ont été calculés. Ce faisant, nous nous trouvions à améliorer

l'appréciation des variations démographiques. Dans un troisième temps, en ce qui a trait à la déduction fondée sur leur apparence générale, il s'agissait simplement de superposer la trajectoire étudiée au modèle type de chacune des sept sous-classes élaborées afin de faire transparaître les similitudes et de déterminer à laquelle elle correspondait le plus naturellement. Dans un dernier temps, pour ce qui est de la méthode de comparaison avec les localités voisines, il s'agissait comme pour le critère précédent de comparer la trajectoire afin de mieux juger de leur contiguïté. Cette fois, par contre, la comparaison se faisait avec des trajectoires voisines logiquement similaires. En effet, lorsque les trajectoires des localités d'une zone précise appartiennent toutes au même type, on peut logiquement s'attendre à ce qu'une trajectoire ambiguë corresponde davantage à ce même type. Ces quatre techniques sont venues se compléter les unes les autres durant les démarches et leur utilisation combinée a permis de consolider la typologie en bonifiant la méthode de classification.

### **3.4.3 LES LIMITES DE LA MÉTHODE**

Il est primordial de reconnaître que certains aspects de cette méthodologie doivent être pris avec réserve. Pour commencer, il apparaît important de dire que malgré les efforts consentis pour retracer l'ensemble des fusions et des regroupements de paroisses, de villages et des villes, il n'est pas impossible que de rares erreurs se soient glissées dans la production des courbes. Le cas de Saint-Félicien pourrait d'ailleurs en attester. Quoi qu'il en soit, si tel était le cas, l'anomalie que cela occasionnerait dans une courbe n'aurait pas d'influence sur sa classification. Si tel est le cas, l'impact concret se traduirait en quelques flexions suspectes et inexplicables. Aussi, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre consacré à la problématique, la période correspondante à l'avènement du nouveau cycle économique est très courte. Cette plage temporelle étant assez limitée, l'impact démographique de ce nouveau grand cycle sur la périphérie nordique, s'il est observable, sera assez tenu. Il ne sera visible que grâce aux variations d'effectifs entre trois années de recensements : 2001, 2006 et 2011. En théorie, après le sondage de 2001, une flexion

positive pourrait être observable dans les trajectoires des localités nordiques. Toutefois, celle-ci ne serait qu'un aperçu de l'amorce d'un mouvement qui devrait s'étendre bien au-delà des deux premières décennies du 21<sup>e</sup> siècle. Le ralentissement économique survenu avec la crise de 2008 vient encore davantage renforcer cet état de fait. Enfin, on ne peut passer sous silence le fait que la distribution des localités est inégale d'une région à l'autre. Cela est particulièrement marqué pour la région du SLSJ, où le traitement des données a fait chuter le nombre de localités étudiées de 33 à 15 en raison des fusions municipales. Ainsi, les taux d'occurrence régionale de chacun des types que nous avons élaborés ne sont révélés qu'à titre indicatif puisque l'intérêt porte ici surtout sur l'échelle micro (les localités) et macro (la périphérie Nord) de l'occupation nordique. Voilà en somme les principaux facteurs qui devraient amener le lecteur à faire preuve de prudence vis-à-vis de certains résultats qui découlent du traitement des données.

## CHAPITRE 4

### LES RÉSULTATS

Le présent chapitre vise à présenter le produit du travail de cueillette et de traitement de données. Trois aspects principaux seront traités ici. Premièrement, grâce aux informations recueillies dans les ouvrages d'historiographie régionale, il nous a été possible de faire quelques constats quant à l'évolution des quatre régions nordiques. Ces constats sont surtout liés à des enjeux développementaux, économiques et politiques. Deuxièmement, une fois les données nettoyées et traitées, une classification détaillée des trajectoires démographiques des localités et des régions qui composent la périphérie nordique du Québec a pu être mise sur pied. L'un des soucis que nous avions concernait l'élaboration d'une classification qui couvrirait l'ensemble des possibles. Cette préoccupation nous a conduits à en élaborer une qui se décline en sept classes distinctes. Dans cette partie, après avoir dressé une liste des cas exclus du projet de recherche, nous dévoilerons la classification. Troisièmement, nous exposerons les orientations et les tendances observables durant la phase récente des trajectoires de chacune des localités qui forment l'échantillon, à l'exception bien entendu des trajectoires des trois localités qui ne se sont pas rendues jusqu'au 21<sup>e</sup> siècle. L'objectif sera ici de vérifier si des changements démographiques sont survenus au sein de la périphérie Nord avec l'avènement du nouveau cycle économique et, le cas échéant, d'indiquer quelle est leur nature.

#### 4.1 CONSTATS

Comme nous le disions, l'examen des historiographies régionales nous a permis de faire plusieurs constats en lien avec l'économie et le développement des territoires nordiques du Québec. Ces monographies particulièrement étoffées passent en revue le développement régional de manière à faire ressortir ses divers aspects dans toute leur complexité. Les principaux phénomènes sociaux, économiques, institutionnels, politiques et culturels qui ont

jalonné le parcours développemental des quatre régions nordiques y sont traités de manière concise et exhaustive et les informations qui y sont consignées favorisent la prise en compte de la dynamique du développement dans toute sa complexité. De plus, la consultation de ces sources nous offre une perspective qui s'inscrit dans le long terme.

#### **4.1.1 LE RYTHME D'OCCUPATION**

Commençons par aborder les constats qui portent sur la phase initiale de développement des centres urbains. Il faut savoir qu'à travers l'histoire, le rythme d'occupation d'un lieu a toujours dépendu des immobilisations en ressources consenties par un ou plusieurs acteurs privés ou publics. Si l'on fait abstraction des groupes de squatteurs, au tout début de l'occupation pionnière, la colonisation des territoires nordiques se faisait de manière progressive par le biais de l'initiative individuelle ou avec l'aide de sociétés de colonisation comme la Société des Vingt-et-Un, la Société de colonisation du lac Saint-Jean ou la Société de colonisation du lac Témiscamingue. Ceci dit, l'intérêt et la volonté de l'État et de l'Entreprise ont de toute évidence eu une fonction primordiale dans le processus d'occupation territoriale. C'est en fait l'initiative de l'État ou de la grande entreprise qui pouvait réellement propulser le développement d'un centre urbain. Cela revient à dire que les lieux qui connaissent un développement lent sont la plupart du temps le produit d'initiatives et d'investissements individuels ou clériaux relativement limités, tandis que les lieux occupés rapidement sont le produit d'investissements privés ou publics massifs en provenance de l'extérieur du territoire. Dans le premier cas, l'établissement se fait de manière anarchique et spontanée; dans le second, l'occupation tend à être plus rigoureusement planifiée. Cela a été rapporté à maintes reprises dans les historiographies régionales, notamment dans celles de la CN et de l'AT.<sup>177</sup> À ce titre, les cas des villes jumelles de Val-d'Or et Bourlamaque et de Rouyn et Noranda sont éloquents. Devant une Rouyn ou une Val-d'Or développée de façon anarchique par des groupes de squatteurs et où la vie sociale était effervescente, Noranda et

---

<sup>177</sup> Op. cit. Frenette, p. 292; Op. cit. Vincent et al., p. 316.

Bourlamaque étaient quant à elles rigoureusement planifiées par l'Entreprise et faisaient figure de villes-dortoirs, esthétiques et peu animées.<sup>178</sup> Toutefois, comme on l'a vu dans le cadre théorique, au-delà de l'action coordonnatrice des autorités c'est surtout le degré de diversification économique qui vient sceller le destin du lieu. Ainsi, peu importe que la phase initiale soit le lieu d'un essor modeste ou d'un boom démographique, le développement d'un noyau urbain dépend toujours de la volonté de ceux qui ont la capacité d'investir temps, argent et énergie dans des projets économiques structurants. Un lien évident peut ici être établi avec les concepts de foyer économique, d'industrie industrialisante et de décollage industriel.

#### **4.1.2 LA STABILITÉ DES TRAJECTOIRES**

Un autre fait intéressant à remarquer est lié à la stabilité des trajectoires. En effet, les localités les plus anciennes ont généralement connu des trajectoires de développement plus irrégulières que les plus récentes, et ce indépendamment de leur orientation économique. Cela s'explique sans doute par le fait que les plus anciennes localités ont traversé davantage de transformations économiques par rapport aux plus récentes. De même, la trajectoire démographique de certains lieux est toujours marquée d'une grande instabilité lorsque leur économie locale est très dépendante des industries forestière ou minière. Nous en avions entre autres fait mention au chapitre 3 lorsque nous avons effleuré la question des différences entre les localités de Bergeronnes et de Portneuf en Haute-Côte-Nord. Ces deux secteurs reposent en effet sur des ressources dont la demande sur les marchés mondiaux est très fluctuante. Par opposition, les lieux qui jouissent d'une base agricole importante connaissent des parcours beaucoup plus stables et moins vulnérables aux caprices du marché.<sup>179</sup>

---

<sup>178</sup> Op. cit. Vincent, p. 314-315.

<sup>179</sup> Op. cit. Frenette, p. 296-297.

#### 4.1.3 LES RÉSULTATS DU SECOND FRONT INDUSTRIEL

Par rapport aux grands cycles économiques et aux fronts d'occupation que Proulx leur associe, il a été possible de noter qu'une proportion relativement importante des localités ouvertes à la colonisation durant le deuxième front industriel d'occupation ont dû fermer leurs portes en raison de leur dépendance à l'industrie minière. En effet, sur les huit noyaux urbains fondés à cette époque, trois ont connu ce funeste destin. Il s'agit des localités de Labrieville (1953-1973) en Haute-Côte-Nord, de Gagnon (1960-1984) dans sous-région de la Caniapiscau et de Joutel (1965-1998) en Jamésie. Le cas de Val-Jalbert au Lac-Saint-Jean, fondé autour d'une usine à papier et seule localité de la région 02 à avoir connu la fermeture, s'explique quant à lui principalement par un effondrement des prix sur le marché du papier.<sup>180</sup> À la différence des autres, ce noyau urbain a été fondé au cours du premier front industriel. Quoi qu'il en soit, elle a elle aussi fait les frais de sa dépendance industrielle. Paradoxalement, une forte proportion des localités retenues ont connu leur apogée durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, soit lors du deuxième front industriel d'occupation nordique. Plusieurs lieux se sont aussi maintenus dans une situation d'immobilisme économique et développemental à partir de cette époque. Cela peut certes s'expliquer par leur contexte spatial et historique et par la conjoncture économique internationale. Cependant, comme nous le verrons dans le chapitre d'analyse, il est aussi fort probable que certains facteurs d'ordre social soient entrés en ligne de compte. En définitive, ce front d'occupation a eu des impacts très limités en termes d'occupation territoriale si on le compare avec les deux fronts précédents. Il est pertinent de se questionner sur les facteurs qui ont pu déterminer cet état de fait. D'emblée, il faut reconnaître que ce front s'est déployé sur des territoires nettement plus éloignés que les précédents. Situés en marge des réseaux urbains régionaux, non seulement ces centres étaient et sont encore affectés par la précarité de leur économie mais ils se retrouvent aussi dans une situation hautement périphérique, ce qui ajoute à leur

---

<sup>180</sup> Québec, Commission de toponymie (2017), *Val-Jalbert*, Consulté le 10 mai 2017, URL : [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no\\_seq=97233](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=97233).

vulnérabilité. Cette combinaison de paramètres a sans doute contribué à ce que les retombées du second front ne se traduisent pas par une occupation territoriale intensive.

#### **4.1.4 LES STADES DE DÉVELOPPEMENT DES LOCALITÉS NORDIQUES**

Le constat le plus important qui est ressorti de la consultation des historiographies régionales était lié au cycle dans lequel semble s'être inscrit le développement des territoires nordiques du Québec. Cette lecture nous a permis d'identifier les différentes étapes qui se sont enchaînées au sein des territoires entre leur ouverture et leur apogée démographique. Au commencement, grâce à certains facteurs macro-économiques comme le niveau de la demande et du prix des ressources sur les marchés internationaux, la conjoncture économique mondiale a conduit à l'afflux d'investissements privés ou publics massifs sur les territoires périphériques. Ces sommes d'argent y permettaient la mise en valeur économique des ressources naturelles et humaines via diverses opérations d'extraction et de transformation. Les immobilisations servaient dans un premier temps à la construction d'infrastructures de transport, telles que des installations portuaires et aéroportuaires ou des réseaux routiers et ferroviaires, qui amélioraient l'accès aux ressources convoitées. Cela générait alors un début de dynamisme économique au sein des territoires concernés. Dans un second temps venait l'implantation de sites et d'équipements industriels multiples : chantier d'extraction, centrales énergétiques, usines de transformation, quartiers ouvriers, etc. C'est seulement à partir de ce moment que l'on pouvait démarrer l'exploitation des ressources naturelles et enclencher le processus de croissance économique. Cette valorisation générait des emplois et engendrait de la productivité dans les localités situées à proximité des bassins de ressources. Ce processus se matérialisait essentiellement le long des grands axes de communication et les centres qui étaient localisés sur des points de rupture de charge voyaient leur économie stimulée grâce aux activités liées à l'exportation. À partir d'un certain seuil, au moment où suffisamment d'emplois avaient été créés et qu'un certain dynamisme économique semblait s'être instauré, ces pôles devenaient assez

attractifs pour qu'un phénomène de croissance démographique puisse y prendre place. Attirés par les perspectives d'emploi et la possibilité de jouir d'un niveau de vie plus confortable, plusieurs ménages se mettaient alors à converger vers ces lieux. Le dynamisme s'accentuait ainsi progressivement et, au fur et à mesure que cette tendance se maintenait, ces localités finissaient par connaître un foisonnement culturel qui revenait à son tour alimenter le dynamisme économique et augmenter le caractère attractif du centre. Nous avons en effet pu nous apercevoir à la lecture des historiographies régionales que la prospérité d'un centre urbain contribuait naturellement à y intensifier l'activité culturelle, laquelle représente un facteur immatériel du développement. À l'heure actuelle, il se trouve que la culture est de plus en plus reconnue comme un facteur clé d'une bonne qualité de vie au sein d'une collectivité humaine; elle fait d'ailleurs partie des huit domaines mesurés pour calculer l'Indice canadien du Mieux-Être depuis 1994.<sup>181</sup> Cette effervescence pouvait toutefois tout aussi bien tendre à s'accentuer qu'à se dissiper selon les choix politiques et économiques faits par les instances centrales. Le processus que nous venons de présenter n'est pas sans rappeler le modèle *staple-led-growth* que nous avons présenté dans le cadre théorique au point 2.1 et le modèle classique du processus de croissance économique évoqué au point 2.3.2, à la différence que le processus que nous avons identifié inclut le facteur culturel. Cette chaîne d'événements s'est opérée à maintes reprises au cours de l'histoire du Québec. On peut notamment penser à l'époque de l'occupation de la vallée du Saint-Laurent durant le cycle des fourrures ou à celle de l'occupation du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de la Haute-Côte-Nord et du Témiscamingue durant le cycle du bois. Bref, on comprend que lorsque la conjoncture est favorable, des investissements se mettent à affluer vers les territoires avantageusement positionnés dans l'espace, la population s'y accroira et il n'est pas impossible de voir s'activer un cycle de prospérité qui se manifeste entre autres sur le capital infrastructurel, humain, financier et culturel.

---

<sup>181</sup> University of Waterloo, [s. d.], *Indice canadien du mieux-être, Domaines et indicateurs*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<https://uwaterloo.ca/indice-canadien-du-mieux-etre/ce-que-nous-faisons/domaines-et-indicateurs>>.

À la lumière des constats faits lors de la lecture des historiographies régionales et de ce que nous révèle la théorie classique, nous associons donc implicitement le phénomène de croissance démographique à une intensification de l'activité économique. Lorsqu'un réel essor économique se produit dans une localité, cela se traduit toujours par une création d'emploi. Les nouvelles opportunités qui sont alors générées attirent naturellement des travailleurs en provenance des localités voisines, qui sont ainsi drainées d'une partie de leurs ressources humaines. De la même manière, nous prenons pour acquis que cette augmentation du nombre d'emplois disponibles est elle-même tributaire de la hausse des investissements exogènes qui suit la montée des prix des ressources naturelles sur les marchés mondiaux.

## 4.2 CLASSIFICATION

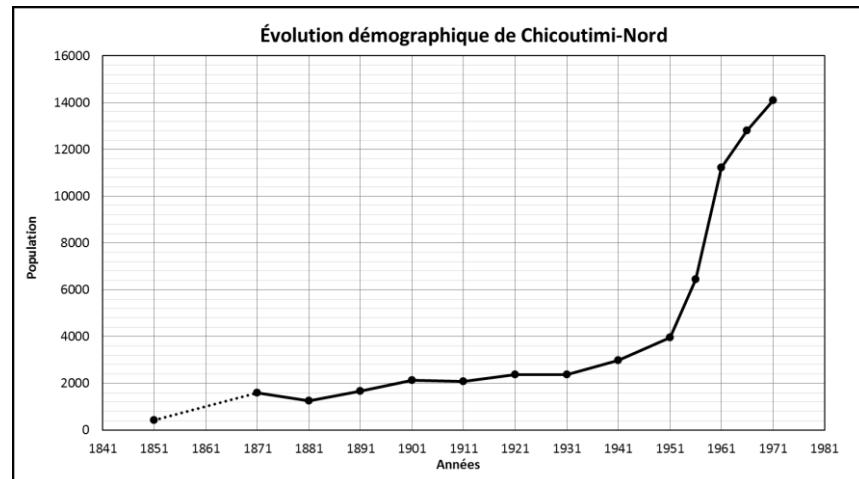
Nous voilà maintenant rendus à la présentation de la distribution que nous avons faite des trajectoires de développement de la périphérie Nord en nous servant de la typologie. Grâce au traitement des données colligées, nous avons été en mesure de produire des courbes qui illustrent clairement les parcours que les localités ont empruntés au cours de leur évolution. Le même exercice a aussi été effectué pour les quatre régions ainsi que pour la périphérie Nord dans sa totalité. Il s'agira donc dans cette section d'abord d'exposer les trajectoires qui ont dû être écartées de l'analyse et, par la suite, de décrire les regroupements que nous avons réalisés avec les courbes qui étaient assez complètes pour être analysées.

### 4.2.1 LES REJETS

Il faut d'abord mentionner qu'il nous a été impossible de recueillir les informations sur la période récente pour 49 des 147 lieux initialement ciblées en raison des réorganisations municipales de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De ce nombre, 18 localités venaient du SLSJ, cinq de la CN et 26 de l'AT. En tout, cela représente 33% de la population de départ.

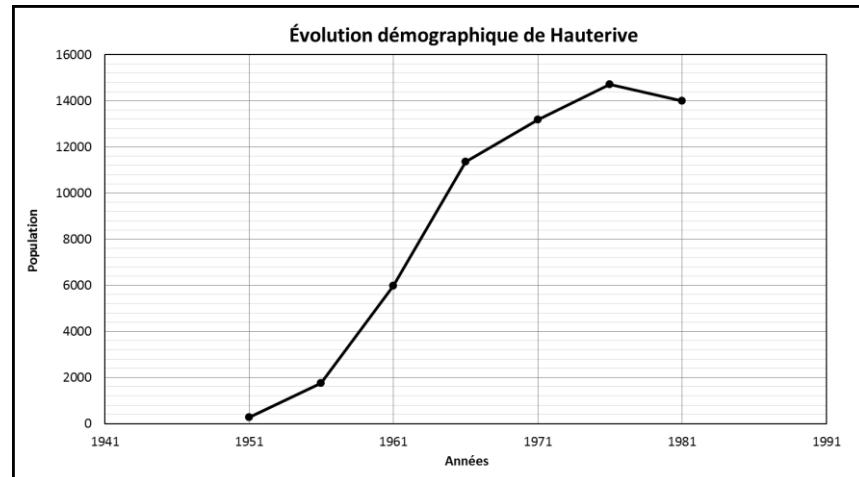
Ces lieux, tronqués de leurs phases finales, ne pouvaient simplement pas faire l'objet d'une analyse intégrale puisque la ou les dernières décennies étaient manquantes.

**Figure 4.1**



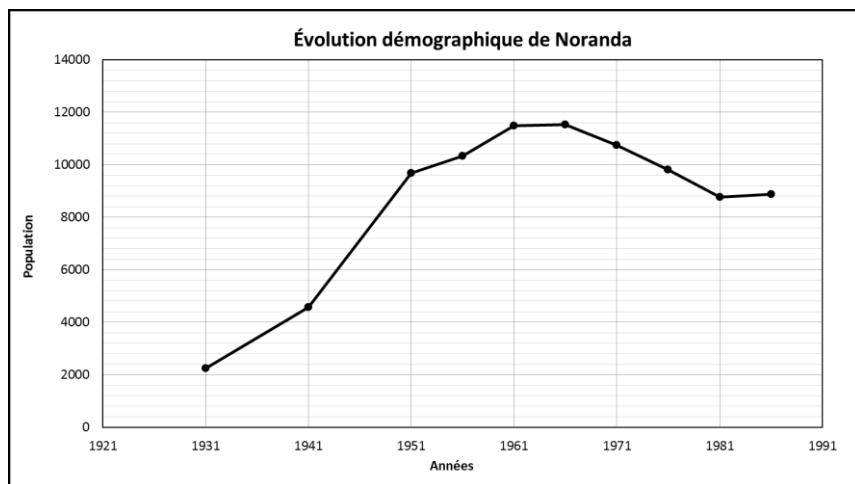
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

**Figure 4.2**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

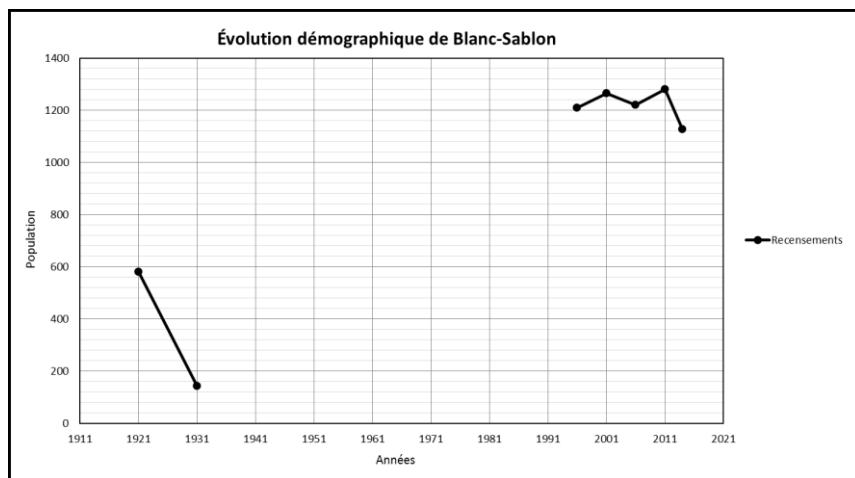
Figure 4.3



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Au SLSJ, les cas étaient ceux de Grande-Baie, Bagotville, Port-Alfred, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord (voir figure 4.1), Kénogami, Saint-Dominique-de-Jonquière, Saint-Jean-Eudes, Arvida, Saint-Joseph-d'Alma, Isle-Maligne, Naudville, Riverbend, Delisle, Saint-Méthode, Mistassini et Dolbeau. Sur la CN, il est question de Saint-Luc-de-Laval, Baie-Comeau, Hauterive (voir figure 4.2), Rivière-Pentecôte et Moisie. Du côté de l'AT, il s'agit des localités de Letang, de Notre-Dame-des-Quinze, de Colombourg, de Rouyn, de Noranda (voir figure 4.3), de Val-d'Or, de Bourlamaque ainsi que des 19 microlocalités énumérées dans la section 3.3.3 et qui se sont retrouvées annexées à ces quatre dernières. Néanmoins, il faut souligner que l'ensemble de ces localités n'a pas été complètement rejeté puisque leurs données pouvaient être jumelées à ceux des municipalités dans lesquelles elles se retrouveront ultimement intégrées.

**Figure 4.4**



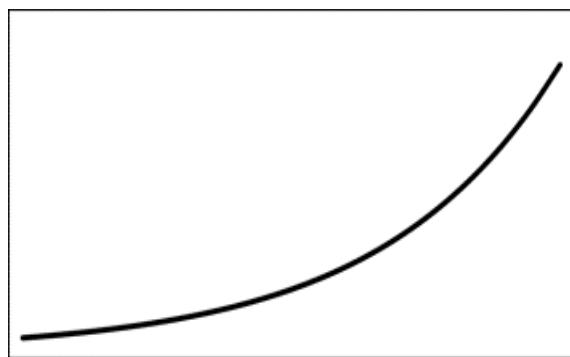
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Les localités qui ont été rejetées l'ont été pour diverses raisons. D'abord, les localités de Rivière-Saint-Paul, de La Tabatière, de Blanc-Sablon et de Whapmagoostui se sont trouvées exclues en raison de manques de données sur la période intermédiaire qui les rendaient inexploitables. Ensuite, il faut mentionner les sept lieux qui ont été écartés de l'analyse à cause d'une absence totale de données, soit Latour, Labrieville, Clarke City, Gallix, Pointe-Noire, Radisson et Desmaraisville. À ce nombre, nous avons ajouté les villages de Beaucanton, de Val-Paradis et de Villebois dont les données d'un seul recensement ont pu être récoltées. En tout et pour tout, ce sont donc 14 des localités qui ont dû être écartées de la recherche, ce qui représente environ 9,5% de la population initiale.

#### 4.2.2 LES TRAJECTOIRES CROISSANTES

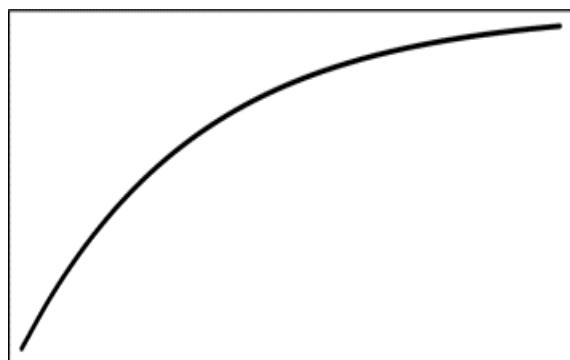
Au total, dans la catégorie des trajectoires croissantes, on ne retrouve que 31 des 84 cas de figure. Cela correspond à une proportion de 37%.

Figure 4.5 – Le type 1



Le premier type (voir figure 4.5) compte 16 localités et représente 19% des tous les lieux retenus. La totalité des communautés autochtones du Nord ciblées par cette recherche correspond à ce type, lequel se caractérise par une période initiale d'équilibre relatif rompue par une flexion d'accélération de l'accroissement démographique et qui se terminer par une phase finale d'essor modéré ou rapide. À l'exception d'Oujé-Bougoumou, toutes les communautés cries et inuites de la Baie-James et du Nunavik sont représentées dans cette classe : Wemindji, Chisasibi, Eastmain, Nemaska, Waskaganish, Waswanipi et Mistissini chez les Cris; Kangiqsujuaq, Puvirnituq, Inukjuak, Salluit et Kuujjuaq chez les Inuits. Sur la CN, la seule communauté innue retenue, celle de Betsiamites, entre également dans cette première catégorie. Du côté allochtone, trois centres correspondent à ce type. En Basse-Côte-Nord, on note la présence de la trajectoire de Natashquan. La présence d'une localité de type 1 détonne avec le reste de la CN. Cependant, la trajectoire de Natashquan semble présenter des similitudes avec les données parcellaires récoltées pour Rivière-Saint-Paul, La Tabatière et Blanc-Sablon. Cela pourrait signifier que les localités de la Basse-Côte-Nord ont tendance à correspondre à ce type, mais il ne s'agit là que d'une supposition. Enfin, du côté du Saguenay, ce sont les localités de Laterrière et de Saint-Honoré qui entrent dans cette catégorie.

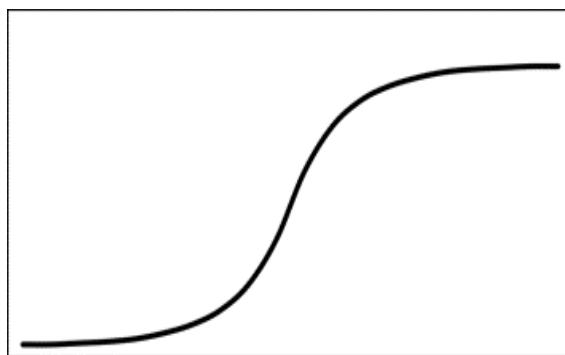
Figure 4.6 – Le type 2



Le type 2 (voir figure 4.6) est en quelque sorte l'inverse du type 1, en ce sens que la phase initiale est marquée par un essor modéré ou rapide rompu par une flexion due à une décélération de l'accroissement démographique et suivi d'une période finale d'équilibre relatif. Les seules occurrences concernées par ce type sont Hébertville et Chambord au Lac-Saint-Jean, Ville-Marie, Amos et les agglomérations de Rouyn–Noranda et de Val-d'Or–Bourlamaque en AT de même qu'Oujé-Bougoumou dans la sous-région jamésienne. Il est à noter que la présence de ce dernier lieu dans cette classe est directement liée au fait que cette nouvelle communauté est apparue subitement au tout début des années 1990 et qu'après le « boom » de fondation la croissance démographique a pris un rythme semblable à celles des autres communautés autochtones.<sup>182</sup> Avec sept cas, il compte pour seulement 8,3% de l'ensemble des trajectoires obtenues via le processus de traitement des données.

<sup>182</sup> Oujé-Bougoumou, [s. d.], Dans *La Mémoire du Québec*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ouj%C3%A9-Bougoumou\\_%28municipalit%C3%A9%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ouj%C3%A9-Bougoumou_%28municipalit%C3%A9%29)>.

Figure 4.7 – Le type 3

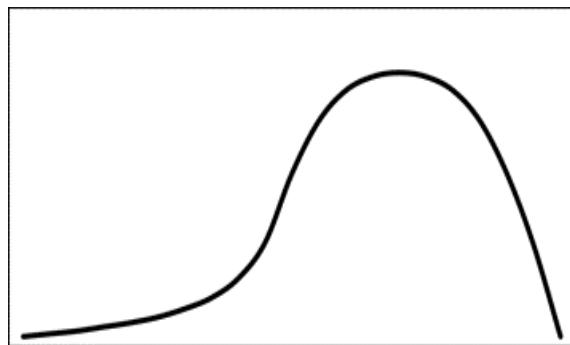


Le type 3 (voir figure 4.7) est sans aucun doute l'un des plus importants de cette recherche car il correspond au profil de la trajectoire globale de la périphérie Nord de même qu'à celui du SLSJ, de l'AT et du NdQ. Il s'agit donc en quelque sorte du canevas général de l'évolution démographique de la périphérie Nord. Toutefois, à l'échelle locale, cette classe ne compte que huit trajectoires. Ainsi, elle comprend seulement 9,5% de toutes les localités étudiées. Plus articulée que les précédentes, elle se présente comme suit : une période initiale d'équilibre relatif suivie successivement d'une flexion d'accélération de l'accroissement démographique, d'une phase intermédiaire d'essor modéré à rapide, d'une flexion de ralentissement de l'accroissement démographique et enfin d'une phase finale d'équilibre relatif. C'est la région du SLSJ qui est la plus représentée dans cette classe. En effet, on y retrouve les agglomérations de La Baie, du Grand Chicoutimi et du Grand Jonquière (ville Saguenay), du Grand Alma, de Saint-Félicien et de Dolbeau–Mistassini. Regroupées dans ces six agglomérations majeures, 14 anciennes municipalités – Grande-Baie, Bagotville et Port-Alfred (La Baie); Chicoutimi, Rivière-du-Moulin et Chicoutimi-Nord (Grand Chicoutimi); Saint-Dominique-de-Jonquière, Kénogami et Arvida (Grand Jonquière); Saint-Joseph-d'Alma et Delisle (Grand Alma); Saint-Méthode (Saint-Félicien); ainsi que Dolbeau et Mistassini (Dolbeau–Mistassini) – semblent partager le même profil démographique malgré le manque d'informations sur leur période finale. En dehors du « Royaume », la seule occurrence dans ce type est celle d'Havre-Saint-Pierre sur la CN.

#### 4.2.3 LES TRAJECTOIRES EN DÔME

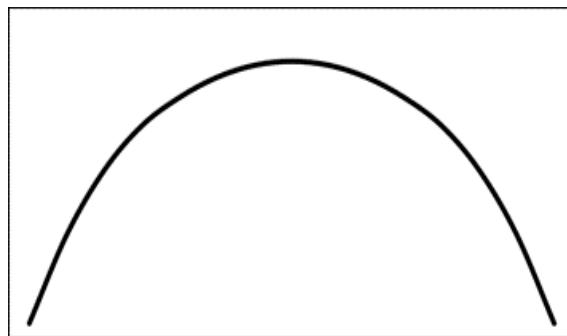
Dans la seconde grande catégorie de tendances, soit celle des trajectoires en forme de dôme, on retrouve une majorité significative de lieux sélectionnés avec 53 cas sur 84 (63%).

Figure 4.8 – Le type 4



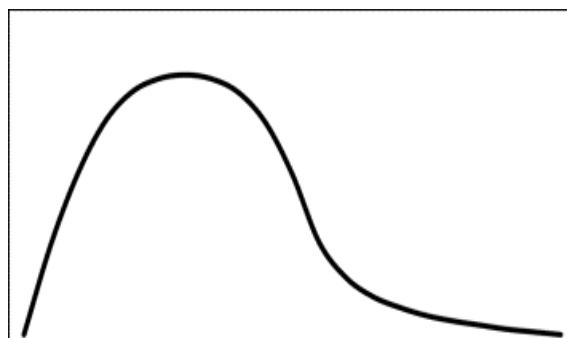
Le premier type de cette catégorie, le type 4 (voir figure 4.8), correspond aux localités dont l'évolution démographique comprend une phase initiale d'équilibre relatif suivit d'un dôme en fin de trajectoire, c'est-à-dire d'un essor modéré ou rapide suivit d'un mouvement de décroissement démographique. Ce type compte 18 cas parmi lesquels on compte Roberval au Lac-Saint-Jean, Témiscaming dans le Témiscamingue, Senneterre en Abitibi ainsi que Chibougamau et Lebel-sur-Quévillon dans le NdQ. Quant aux localités nord-côtières, qui font figure de majorité dans cette classe, on peut en l'occurrence mentionner Sacré-Cœur, Tadoussac, Les Escoumins, Portneuf-sur-Mer, Forestville, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Baie-Comeau, Godbout, Baie-Trinité, Port-Cartier, Sept-Îles et Rivière-Saint-Jean (Magpie). Il est important d'indiquer que, à l'instar des principaux pôles qui la composent, la trajectoire régionale de la CN correspond assez fidèlement au profil de cette classe. Au final, celle-ci représente 21,4% de l'ensemble des centres retenus.

**Figure 4.9 – Le type 5**



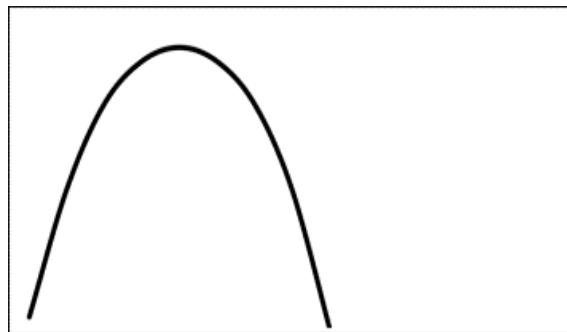
Le cinquième type (voir figure 4.9) consiste en une trajectoire dont la forme générale est celle d'un simple dôme. Elle se compose dans un premier temps d'une phase initiale d'essor modéré ou rapide interrompue par une flexion de ralentissement de l'accroissement démographique. Après, il peut y avoir une période intermédiaire d'équilibre avant la seconde flexion engendrée par l'accélération du décroissement démographique. La phase finale consiste en un déclin modéré ou rapide des effectifs démographiques. En tout et pour tout, ce type regroupe 19% de toutes les trajectoires avec ses 16 occurrences. Exception faite de L'Anse-Saint-Jean au Saguenay et d'Albanel au Lac-Saint-Jean, on ne retrouve dans cette catégorie que des localités de la CN et de l'AT. Il s'agit des centres suivants : Bergeronnes, Longue-Rive, Colombier, Ragueneau, Rivière-au-Tonnerre et Anticosti pour la CN; Laverlochère, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Placide-de-Béarn, La Sarre, Macamic, Malartic ainsi que Barraute pour l'AT.

**Figure 4.10 – Le type 6**



Le type 6 (voir figure 4.10), inversement au type 4, comprend un dôme dans sa phase initiale et une période d'équilibre relatif durant sa phase finale. Il s'agit dans la plupart des cas de villes champignons. On parle dans le cas présent des localités nord-côtières de Schefferville et de Fermont, des municipalités de Fugerville, de Nédélec, de Duparquet, de Normétal, de Belleterre, de Guérin, de La Reine, de Latulipe-et-Gaboury, de Saint-Bruno-de-Guigues, de Saint-Eugène-de-Guigues et de Saint-Édouard-de-Fabre en AT ainsi que trois municipalités allochtones du NdQ, soit la Municipalité de la Baie-James, Chapais et Matagami. Comme pour le type 5, avec 16 occurrences, cette classe représente 19% de l'échantillon.

**Figure 4.11 – Le type 7**

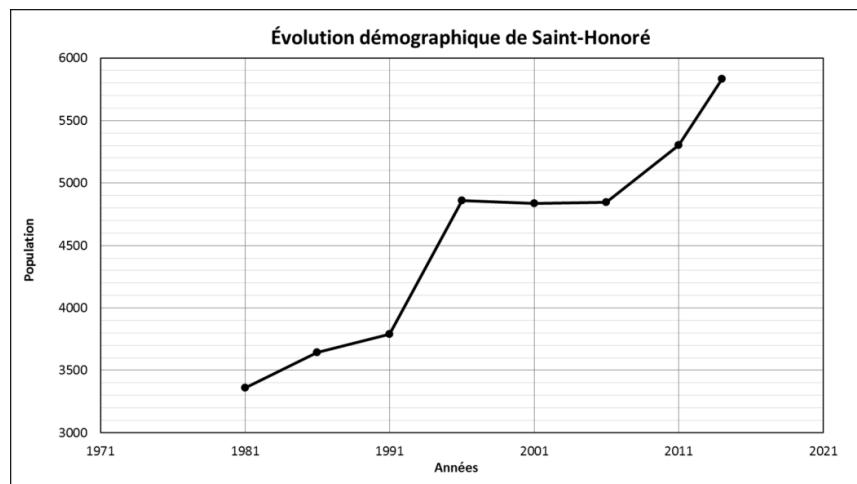


Finalement, nous avons décidé de créer une dernière catégorie qui comprend toutes les localités qui ont connu la fermeture au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Le type 7 (voir figure 4.11) ne concerne donc strictement que les collectivités qui ont été abandonnées et dont les trajectoires se sont, par conséquent, effondrées de manière abrupte. Au total, quatre localités de la périphérie Nord ont partagé ce sort, mais nous n'avons été en mesure que de produire les trajectoires de trois d'entre elles : Val-Jalbert au Lac-Saint-Jean, Gagnon sur la CN et Joutel dans le NdQ. La localité de Labrieville a dû être écartée de la recherche, faute de données, car elle semble avoir surtout servi de ville dortoir pour les ouvriers des grands travaux hydroélectriques de la Haute-Côte-Nord (Projet Bersimis). Cette classe ne représente que 3,6% de l'échantillon. Naturellement, nous l'avons intégré dans la catégorie des trajectoires en dôme.

#### 4.3 ORIENTATIONS ET TENDANCES RÉCENTES

Le temps est désormais venu de vérifier si l'avènement du dernier front d'occupation industriel a amorcé un début de croissance démographique parmi les territoires nordiques du Québec. Le but ici n'est pas de procéder à une analyse approfondie de cet aspect, mais plutôt de présenter ce que les résultats semblent suggérer quant aux impacts potentiels du nouveau cycle économique sur le développement de la périphérie Nord. Pour vérifier ce qu'il en est, nous avons effectué un zoom sur les trois dernières décennies pour chacune des trajectoires, à l'exception des trois défunes localités. Lorsqu'on analyse ces séquences, bien qu'elles s'étalent sur une période trop restreinte pour que nous puissions en tirer de conclusions définitives, nous sommes en mesure de reconnaître des orientations; dans certains cas, on observe une remontée démographique tandis que dans d'autres, il surviendra plutôt un déclin notable. Les recensements peuvent également suggérer une orientation qui pointe vers un équilibre. Si une légère flexion était visible lors de l'avant-dernier recensement, celle-ci servait à estimer la tendance vers laquelle semble se diriger la trajectoire à court terme. Ainsi, un territoire qui connaît un déclin durant cette période peut quand même donner un indice sur la direction qu'elle semble prendre. Pour qu'elle soit perçue comme représentant une hausse, un équilibre ou une baisse, il fallait évidemment que l'orientation soit manifeste sur la courbe. À l'échelle locale, les différences de dimensions démographiques entre les centres rendent obligatoire une certaine adaptation si l'on veut départager un équilibre d'un changement d'orientation. Pour les localités plus importantes, les changements devaient donc être plus grands pour qu'ils soient considérés comme tels, c'est-à-dire de l'ordre de plusieurs centaines d'habitants. Pour les localités plus petites, une variation de plus de 50 habitants nous paraissait suffisante.

Figure 4.12

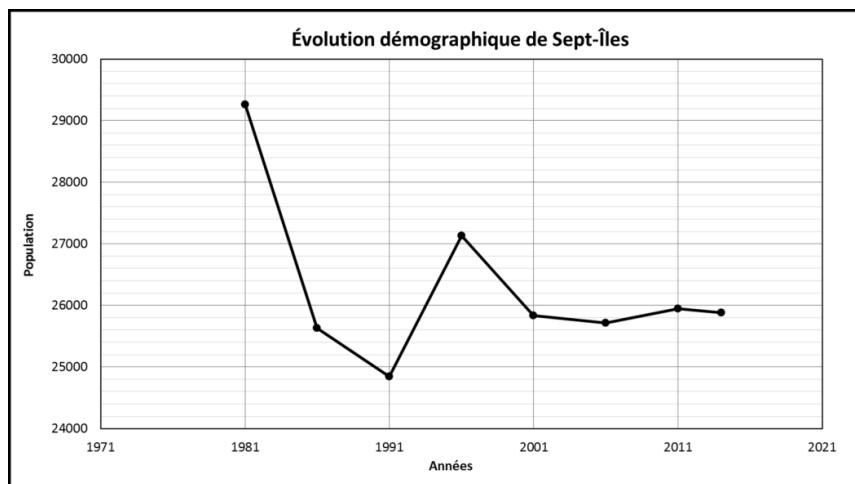


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

En tout et pour tout, cet exercice nous a permis d'identifier 26 localités sur 81 où une croissance a eu lieu entre les recensements de 2001 et de 2014. Ce nombre comprend l'ensemble des communautés amérindiennes et inuites (14) de même que les 12 centres québécois suivants : Saguenay, Grand Chicoutimi, Grand Jonquière<sup>183</sup>, Saint-Honoré (voir figure 4.12), Laterrière, Grand Alma, Chambord, Havre-Saint-Pierre, Natashquan, Guérin, Rouyn–Noranda et Val-d'Or–Bourlamaque. Ces hausses sont donc apparues sur près du tiers (32,1%) des trajectoires de l'échantillon que nous avons retenu en excluant bien entendu celles des localités de type 7. Sur ces 26 centres, sept sont situés au SLSJ, trois sur la CN, trois en AT et 13 dans le NdQ. À ces trajectoires locales, il faut ajouter la trajectoire régionale du NdQ, qui a poursuivi sur la même pente ascendante qu'il avait commencé à gravir depuis les années 1980.

<sup>183</sup> Les données de 2011 et 2014 pour La Baie, le Grand Chicoutimi et le Grand Jonquière ont été trouvées sur le site Internet de la ville de Saguenay.

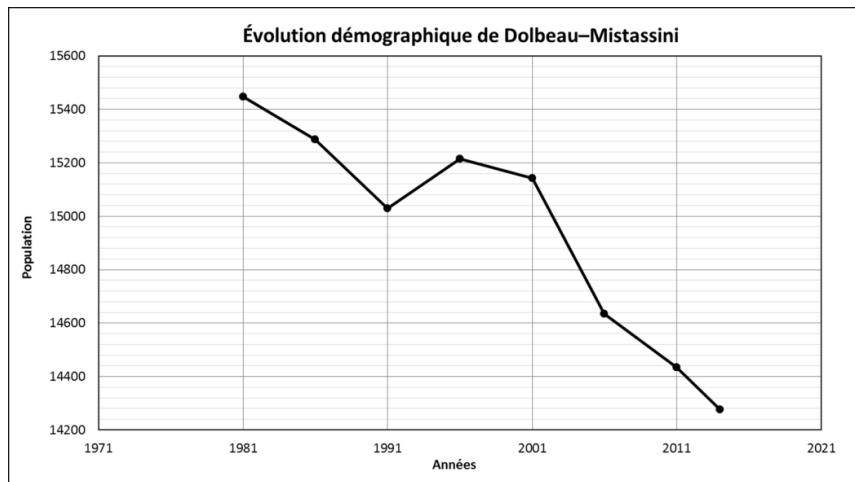
**Figure 4.13**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Pour ce qui est des centres dont la démographie semble s'être stabilisée à peu près au niveau de 2001, on n'en dénombre que 10 cas dont deux au SLSJ, quatre sur la CN et quatre en AT. Elles sont les suivantes : L'Anse-Saint-Jean, Hébertville, Bergeronnes, Fermont, Sept-Îles (voir figure 4.13), Schefferville, Fugèreville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Eugène-de-Guigues et Barraute. Cela ne représente que 12,3% de l'ensemble, soit une proportion plutôt faible.

**Figure 4.14**

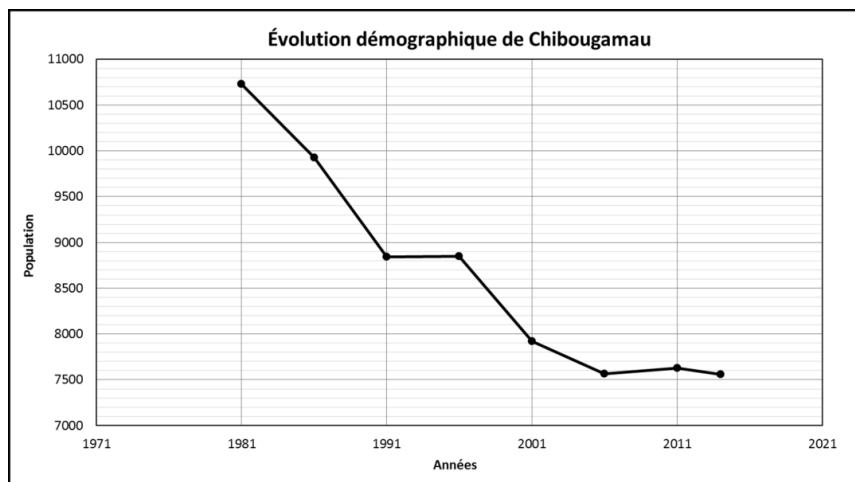


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Enfin, et surtout, le traitement des données a révélé non moins de 45 localités dont le profil affichait un déclin depuis le recensement de 2001, soit plus d'une localité sur deux (55,6%). Le cas de Dolbeau-Mistassini (voir figure 4.14) en est un bon exemple. À travers la périphérie Nord, ces lieux sont essentiellement concentrés dans les régions de la CN et de l'AT avec respectivement 17 et 18 occurrences. Pour leur part, le SLSJ et le NdQ comptaient tous deux cinq occurrences chacun. Il s'agit d'une proportion importante et assez éloquente puisque cela semble nous suggérer qu'il n'y a pas eu de développement suffisant durant cette période pour que la population se soit accrue de manière notable. Si l'on additionne les localités qui ont connu une stabilité, ce sont en tout 55 localités sur 81 qui n'ont pas connu de croissance démographique depuis l'avènement du 21<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire 67,9% des localités examinées. Ainsi, plus du deux tiers des localités examinées n'ont toujours pas bénéficié des investissements massifs dont le Nord a été l'objet depuis les années 2000.

En partant du postulat admis après la lecture des ouvrages historiographiques en ce qui concerne le lien entre la démographie d'un centre et la vigueur de son économie, on comprend qu'avec la concrétisation du nouveau front Nord nous devrions nous attendre à observer une variation positive dans la trajectoire démographique des lieux concernés comme cela a été le cas pour les derniers fronts d'occupation. Or, lorsqu'on pose un regard attentif aux trois dernières décennies et demie, on remarque qu'une forte majorité de localités n'ont pas joui d'un essor démographique, exception faite des collectivités autochtones pour différentes raisons que nous expliquerons dans le prochain chapitre. Ce survol des résultats est certes bref mais il permet néanmoins de prendre conscience du fait que le nouveau cycle économique n'a pas permis de hausser les effectifs d'une majorité de communautés nordiques étudiées dans ce projet de recherche. Tout au plus, nous pouvons dire que le nouveau front associé a pu aider un certain nombre de localités nordiques à se stabiliser sur le plan démographique.

Figure 4.15



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

En effet, à ce titre, il convient de mentionner que 26 des 45 localités qui ont connu une baisse démographique depuis 2001 affichent une tendance vers la stabilisation. L'exemple de la ville de Chibougamau (voir figure 4.15) est révélateur à cet effet car il illustre bien ce qui a été observable chez beaucoup de localités; une orientation à la baisse mais une tendance à la stabilisation. Ainsi, 57,8% des localités qui ont connu une diminution de leurs effectifs semblent tendre vers un certain équilibre au cours des prochaines années. Ce chiffre signifie que bien qu'une majorité de lieux ait connu un déclin durant cette période, une majorité de ceux-ci a aussi vu cette décroissance décélérer après 2001. En ce qui concerne les trajectoires régionales du SLSJ, de la CN et de l'AT ainsi que la trajectoire globale de la périphérie Nord, leurs niveaux démographiques ont tous diminué entre les recensements de 2001 et 2014. Leur orientation est donc négative. Cependant, lorsqu'on porte attention aux tendances, on note que la trajectoire de l'AT semble tendre vers la croissance depuis 2006. Dans les cas du SLSJ et de la périphérie Nord, suite à une remontée démographique, la tendance semble plutôt être à la stabilisation. Enfin, il apparaît que la trajectoire de la CN pointe quant à elle vers l'équilibre.

## CHAPITRE 5

### L'ANALYSE

Nous sommes à présent rendus à l'interprétation des résultats de la recherche. Dans les pages qui suivent, il sera dans un premier temps question d'examiner les deux grandes catégories auxquelles correspondent les trajectoires afin de relever les raisons qui peuvent expliquer la concentration de certains lieux dans chacune elles. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il nous était possible de séparer l'ensemble des trajectoires obtenues en deux grandes catégories : les trajectoires croissantes et les trajectoires en dôme. Alors que les premières n'ont pas été affectées par une décroissance démographique marquée, les secondes se retrouvent quant à elles précisément dans une telle phase de dévitalisation. Les facteurs particuliers qui influencent chacun des types de trajectoire seront traités plus en détail dans la section vouée à leur interprétation respective. En fait, la majeure partie de ce chapitre sera dévolue à l'analyse détaillée de chacune des classes. À l'aide des concepts exposés au chapitre 2 et des constats que nous avons pu tirer des historiographies régionales, il est possible de faire ressortir les caractéristiques principales de chacun des sept profils types. Cela nous permettra à terme de définir les traits que partagent les localités associées à un même type de même que les différences qui peuvent exister entre elles. Nous lèverons ainsi le voile sur la manière dont l'occupation du Nord s'est opérée aux échelles locale et régionale. En d'autres mots, nous entrons de plain-pied dans le vif du sujet, c'est-à-dire la diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec.

#### 5.1 INTERPRÉTATION DES TRAJECTOIRES

##### 5.1.1 LES GRANDES CATÉGORIES

Commençons par regarder la prévalence des localités du SLSJ et du NdQ dans la catégorie des trajectoires croissantes. Comme nous l'avons mentionné, ces lieux dont la

trajectoire forme une courbe croissante se maintiennent aujourd’hui à un niveau démographique élevé par rapport à l’ensemble de leur trajectoire développementale. Ici, il convient de s’interroger sur les raisons qui font en sorte que ces deux contextes régionaux favorisent davantage ce genre de profils développementaux en particulier. Des côtés saguenayen et jeannois, la prépondérance peut aisément s’expliquer par le caractère plus diversifié des économies territoriales. En effet, grâce à leur base agricole, les centres de ces deux sous-régions ont pu jouir d’un degré supérieur de diversité économique malgré leur contexte périphérique. Ainsi, les différentes crises économiques n’ont jamais affecté les centres régionaux au point de faire chuter drastiquement leur démographie. Grâce à la grande industrie qui s’y est installée plus tôt que partout ailleurs en périphérie, il s’agit de la région la plus populeuse des quatre régions nordiques et elle abrite les plus importants pôles nordiques. On pourrait également évoquer le fait que cette région est la moins éloignée des quatre régions périphériques et qu’on y retrouve un climat plus clément qu’ailleurs dans la périphérie Nord. Dans une certaine mesure, tous ces facteurs ont pu freiner l’érosion démographique du SLSJ et ainsi y favoriser la prévalence des trajectoires croissantes. Pour ce qui est du NdQ, la prépondérance s’explique par la forte proportion de collectivités autochtones. En effet, tandis qu’elles affichent toutes un profil croissant, les localités allochtones de la Jamésie présentent quant à elles toutes une trajectoire en dôme. C’est que les noyaux urbains autochtones ont été le théâtre d’énormes changements sociaux au cours du 20<sup>e</sup> siècle qui ont influencé durablement leur dynamique démographique. Nous traiterons de ces phénomènes de manière plus approfondie dans la section vouée à l’analyse des classes de trajectoire, en l’occurrence celle portant sur le type 1.

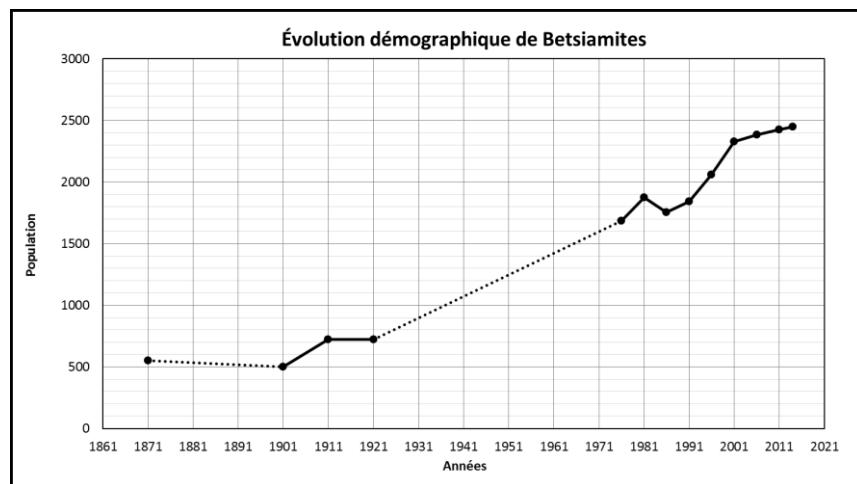
Un autre constat flagrant qui ressort du traitement des données concerne le fait que les communautés de la CN et de l’AT dominent la catégorie des trajectoires en dôme. La plupart de ces établissements humains ont accusé un déclin marqué sur le plan démographique durant la phase récente de leur développement. À l’heure actuelle, une majorité d’entre elles sont, sinon dans une période de décroissance, à tout le moins dans une

période de stabilité. Par ailleurs, cette stabilité peut dans certains cas paraître particulièrement précaire. Ces deux régions partagent certaines caractéristiques. D'abord, leurs économies sont toutes deux basées sur des industries dont les heures de gloire sont révolues. À l'est, l'économie nord-côtière a successivement reposé sur l'exploitation des ressources halieutiques, ligneuses et minières; trois ressources dont le caractère renouvelable est très relatif. À l'ouest, l'AT et la sous-région jamésienne, où se situent presque toutes localités allochtones du NdQ, gravitent surtout autour des industries forestières et minières. Au même titre que n'importe quelle collectivité dépendante et trop peu diversifiée du monde, la santé économique de ces localités est particulièrement fragile. En raison de leur dépendance à leur base exportatrice, ces régions sont plus vulnérables aux aléas de l'économie mondiale que le sont le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Après la crise du fer et la crise forestière, les centres du nord-est et du nord-ouest ne sont jamais parvenus à ramener leurs effectifs démographiques à ce qu'ils étaient au moment de leur âge d'or. C'est donc ce qui explique, en partie, la prépondérance des localités de ces deux régions dans cette catégorie de trajectoires.

### **5.1.2 LE TYPE 1**

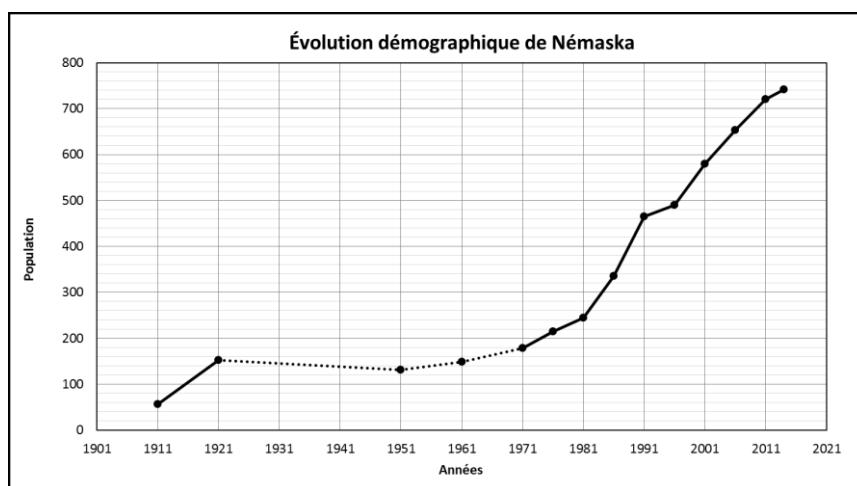
Lorsque l'on regarde la distribution de ce type (voir figure 4.5) dans l'espace Nord, on s'aperçoit d'abord que la concentration la plus importante se trouve dans la région du NdQ. En fait, sauf Oujé-Bougoumou, toutes les communautés des Premières Nations retenues pour l'étude entrent dans cette sous-catégorie. Les cas de la communauté innue de Betsiamites (voir figure 5.1), de la communauté crie de Nemaska (voir figure 5.2) et de la communauté inuite de Kuujuaq (voir figure 5.3) nous serviront d'exemples.

**Figure 5.1**



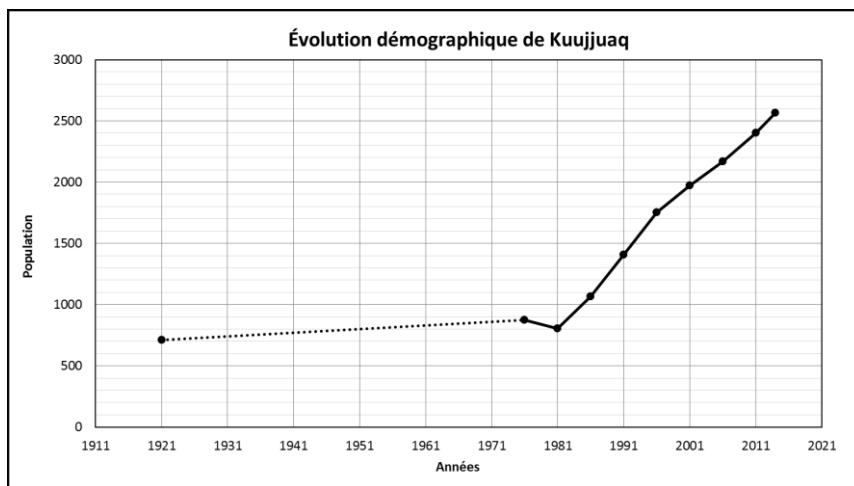
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

**Figure 5.2**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Figure 5.3



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

D'emblée, il nous apparaît important de souligner que la croissance démographique propre à ces communautés n'est pas associée à une croissance économique, mais plutôt à des taux de natalité élevés.<sup>184</sup> En effet, l'activité économique dans les communautés autochtones s'avère la plupart du temps trop limitée pour qu'un phénomène de croissance économique puisse se manifester. Aussi, l'intégration de ces populations au modèle sociétal sédentaire et moderne hérité de la colonisation européenne et imposé par l'État-providence a fortement participé à l'amélioration de leurs conditions de vie. D'abord, la sédentarisation et la tutelle étatique ont favorisé une certaine sécurité alimentaire dans ces communautés<sup>185</sup> qui a certainement contribué à les conduire vers le scénario de croissance démographique soutenue qui caractérise leur évolution depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc en soi d'une conséquence logique et prévisible de l'amélioration de leurs conditions de vie. Le mode subsistance traditionnel des populations nomades du Nord québécois comportait en effet des risques du point de vue de la sécurité alimentaire, particulièrement après trois siècles d'un piégeage intensif qui a engendré une pression énorme sur les écosystèmes forestiers et, partant, sur leurs réserves de nourriture. Les épisodes de famines qui ont frappé les

<sup>184</sup> Statistique Canada, (2011), *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.

<sup>185</sup> Gouvernement du Canada – Affaires autochtones et du Nord Canada (2013), *Les Premières Nations au Canada*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/1307460755710/1307460872523>.

différentes nations autochtones en témoignent bien.<sup>186</sup> De plus, la construction d'infrastructures comme les réseaux d'aqueduc et d'égouts et l'implantation de centres de santé de même que le perfectionnement général des soins de santé ont aussi participé à la diminution des taux de mortalité au sein de ces communautés<sup>187</sup>, ce qui est venu propulser encore davantage l'accroissement démographique qui s'y opère. C'est qu'après des siècles de vulnérabilité face aux maladies importées d'Europe – coqueluche, scrofule, varicelle, grippe, rougeole, variole, etc. – la sédentarisation garantissait un meilleur accès aux services de santé modernes et un suivi médical plus soutenu. Dans un autre ordre d'idées, on peut également ajouter que dans le cas des communautés du NdQ, l'éloignement important peut dans une certaine mesure freiner l'exode des habitants vers les régions centrales et aider à maintenir ce mouvement. Cette hypothèse semble être renforcée par la trajectoire de Betsiamites, sur la CN, laquelle démontre dans sa phase récente une croissance plus faible que les lointaines communautés amérindiennes du NdQ. À la différence de celles-ci, la localité de Betsiamites est beaucoup moins périphérique et est ainsi plus sujette aux champs de force de la capitale nationale et de métropoles régionales telles que Baie-Comeau et Saguenay. L'éloignement qui caractérise la région du NdQ place l'ensemble des communautés qui s'y trouvent dans une situation ultrapériphérique. Cette caractéristique diminue évidemment le potentiel de polarisation des communautés amérindiennes puisqu'aucune d'entre elles n'est suffisamment bien localisée pour jouir des attributs de la centralité. De surcroît, l'établissement de la ville de Chibougamau en 1952 est venu polariser l'espace jamésien. Plus populeuse que ses voisines autochtones, elle trône naturellement au sommet de la hiérarchie urbaine de la Jamésie. Cette carence en attributs centraux a également pour effet de rendre ces lieux peu attractifs pour les entreprises, ce qui rend la mise en place d'un foyer économique d'importance pratiquement impossible et contribue ainsi fortement à leur stagnation économique. Les principales activités dont ces localités

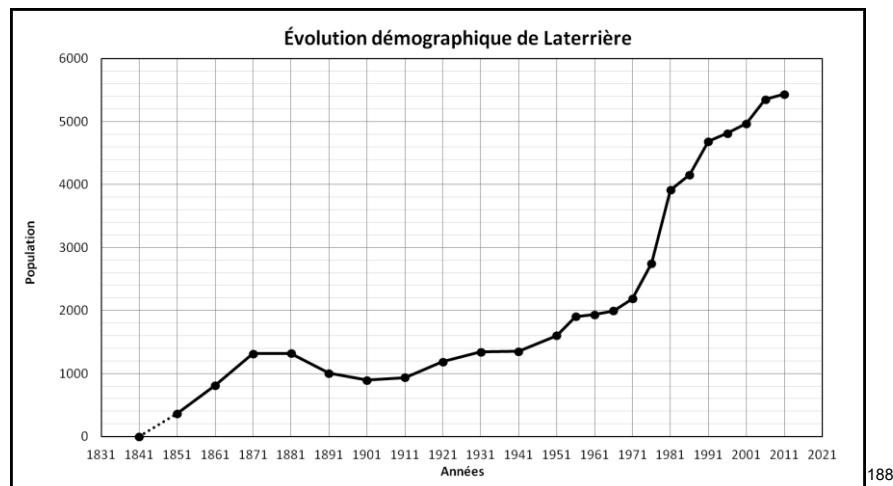
---

<sup>186</sup> Op. cit. Frenette, p. 224 ; R. Girard et al. (2012), *Histoire du Nord-du-Québec*, Coll. « Les régions du Québec », (22), Institut québécois de recherche sur la culture, Québec : Les presses de l'Université Laval, p. 226.

<sup>187</sup> J. Sawchuk (2017), Conditions sociales des Autochtones, Dans *Historica Canada – L'Encyclopédie canadienne* [En ligne], Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/conditions-sociales-des-autochtones/>.

peuvent bénéficier sont celles qui concernent l'extraction de ressources, comme l'illustrent par exemple les mines Raglan et Éléonore. Lorsqu'ils se situent à proximité de ces communautés, ces sites offrent du travail à leurs habitants et génèrent des retombées appréciables grâce aux salaires versés. Toutefois, en raison de la pratique généralisée du nomadisme professionnel, les fuites économiques demeurent trop importantes pour qu'un réel processus de développement puisse s'enclencher sur ces territoires. Pour finir, compte tenu du fait que les sociétés amérindiennes du Nord reposaient sur la pratique du nomadisme jusqu'à une période assez récente, les noyaux urbains autochtones se situent encore à des niveaux démographiques généralement très modestes. De même, elles n'ont pas pu connaître de grands bouleversements économiques ou démographiques comme cela a été le cas pour les localités mieux situées. Ces deux facteurs conjoints expliquent bien pourquoi les trajectoires démographiques des localités autochtones tendent à suivre un tracé régulier, comme l'illustrent les deux exemples cri et inuit présentés ci-dessus.

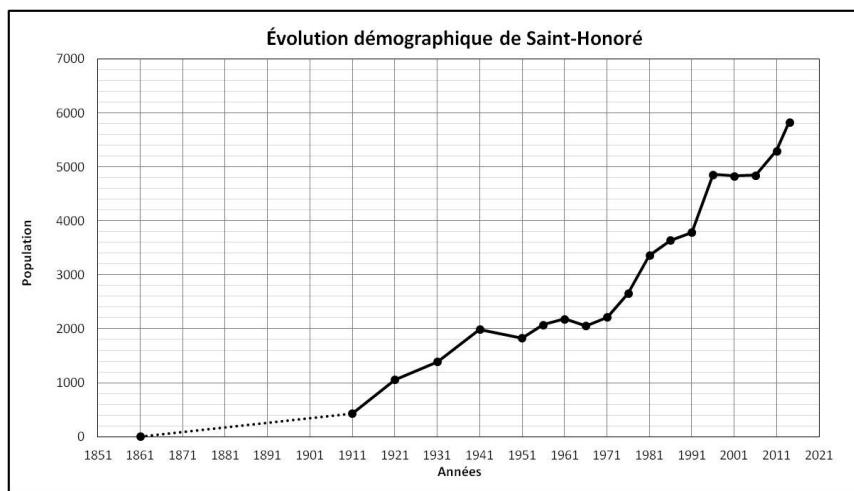
Figure 5.4



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

<sup>188</sup> La donnée démographique de 2011 pour Laterrière a été trouvée sur le site de Centris.

Figure 5.5

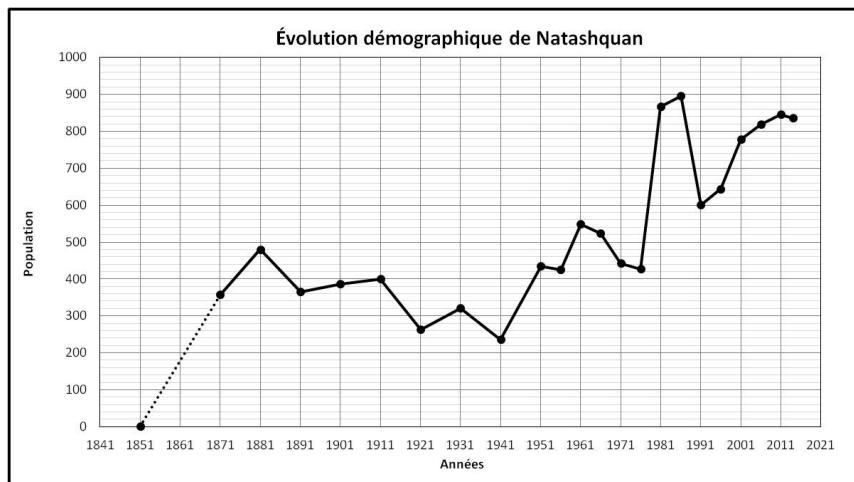


Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Au SLSJ, seules Laterrière (voir figure 5.4) et Saint-Honoré (voir figure 5.5) correspondent au type 1. De toute évidence, ces deux localités ont en commun de se situer dans la couronne périurbaine de l'agglomération de la ville de Saguenay. Cela nous amène à penser que cette localisation particulière dans l'espace favorise l'attraction de résidents. Il est en effet possible que leur présence dans cette classe soit une conséquence des forces centrifuges en action au centre du pôle Chicoutimi. En effet, comme mentionné dans le cadre théorique, les zones centrales des régions urbaines exercent des forces centrifuges en raison de la présence de facteurs répulsifs, en l'occurrence la densité de population et les impacts négatifs qu'elle occasionne sur la qualité de vie. De la même façon, il est plausible que les forces centripètes propres à ces deux localités aient agi, ces deux localités offrant un cadre de vie mieux adapté à la vie familiale. Avec l'automobilisation de la société et la mobilité qu'elle a favorisée, la vie en banlieue est devenue accessible au plus grand nombre et les travailleurs ont tendance à préférer ce type de localités périphériques aux quartiers centraux des villes populeuses. Malheureusement, puisque nous n'avons pas produit les courbes de trajectoire des autres localités de la périphérie rapprochée de Saguenay, il nous est impossible de confirmer cette affirmation hors de tout doute raisonnable. L'analyse supplémentaire des trajectoires de Saint-Ambroise, de Saint-David-de-Falardeau, de Saint-Fulgence, de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Félix-d'Otis nous permettrait d'étayer ou

d'invalider cette assertion. Quoi qu'il en soit, il nous faut ajouter que Laterrière et Saint-Honoré jouissent toutes deux de la présence d'un foyer économique notable sur leur territoire. Dans le premier cas, il s'agit de l'aluminerie Laterrière, construite en 1989 pour remplacer partiellement les installations désuètes d'Arvida; dans le second, il est question de la mine Niobec, en exploitation depuis 1976. Dans les deux cas, un regard porté sur les trajectoires des deux localités ne laisse absolument aucun doute quant au rôle qu'ils ont joué dans leur prospérité respective; la présence de ces foyers a clairement contribué à propulser la croissance démographique de ces noyaux urbains.

**Figure 5.6**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

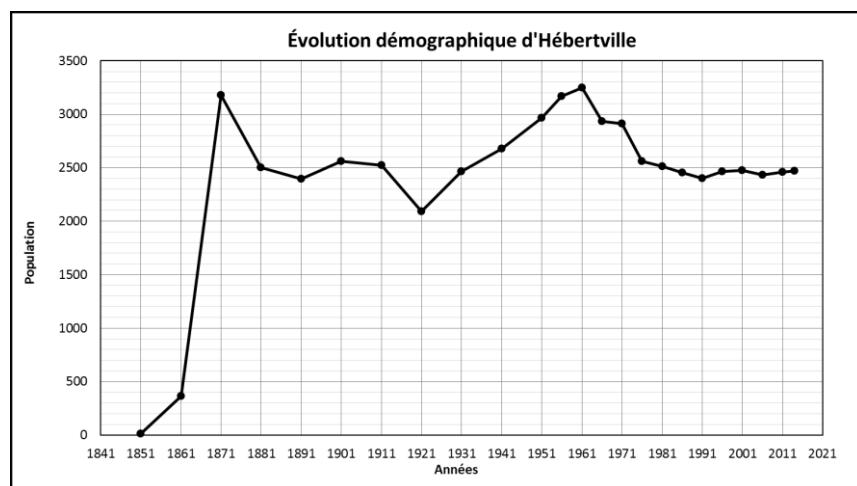
Enfin, le cas de Natashquan (voir figure 5.6) contraste avec les autres occurrences de ce type. En effet, sa présence dans cette sous-catégorie semble surtout s'expliquer par son envergure démographique, la municipalité n'ayant jamais dépassé les 900 habitants. Tout comme les localités du NdQ, sa localisation ultrapériphérique rend ce lieu très peu attractif pour les entreprises et l'exploitation des ressources du golfe y est toujours l'activité économique dominante. Son économie étant vulnérable et peu diversifiée et sa démographie se situant à un niveau particulièrement bas, la trajectoire de Natashquan se démarque donc par une irrégularité marquée. Tout compte fait, son profil traduit l'amorce d'un très léger

processus de croissance démographique qui pourrait facilement s'estomper au cours des prochaines décennies étant donné l'absence de projets porteurs pour l'économie locale.

### 5.1.3 LE TYPE 2

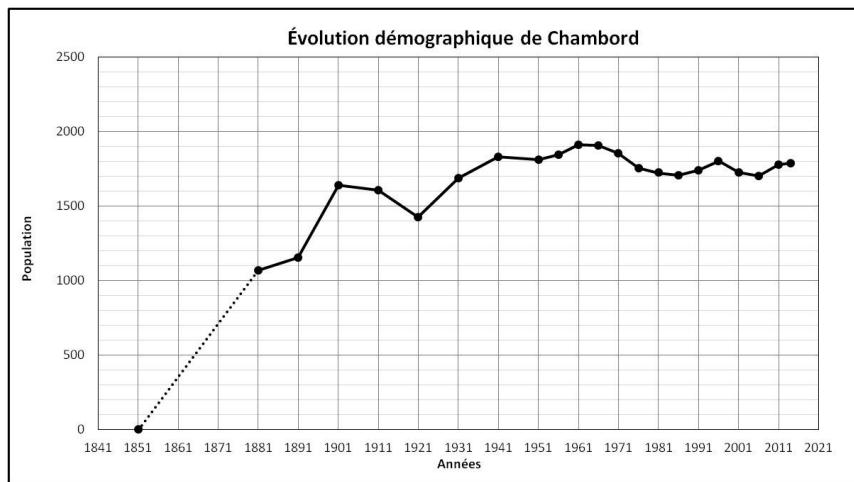
Exception faite d'Oujé-Bougoumou, qui se trouve dans cette classe en raison de sa fondation très récente (1991-92), les cinq trajectoires correspondant à ce type (voir figure 4.6) sont réparties entre les sous-régions du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi.

Figure 5.7



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Figure 5.8

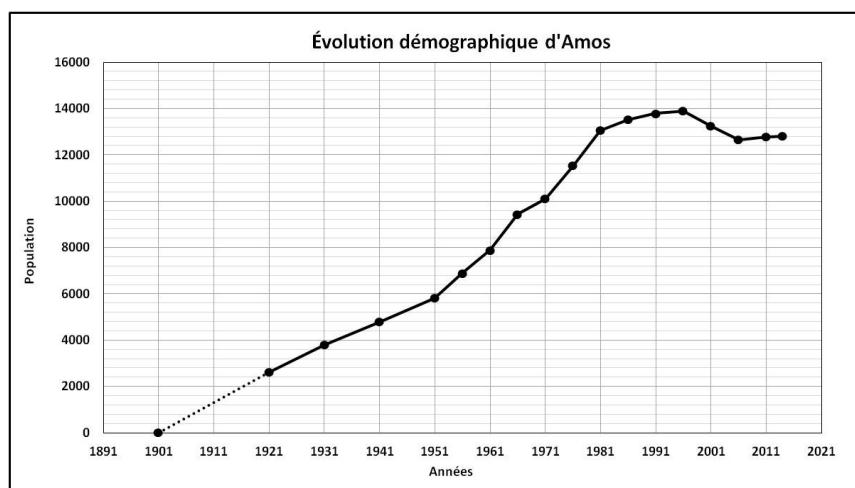


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Du côté du Lac-Saint-Jean, les localités d'Hébertville (voir figure 5.7) et de Chambord (voir figure 5.8) partagent des trajectoires très similaires avec une phase initiale de croissance très rapide suivie d'une longue période de stabilité relative qui couvre les phases intermédiaires et récentes. Pratiquement voisins, ces deux villages ont traversé le même processus évolutif qui a débuté au milieu du 19<sup>e</sup> siècle dans la foulée du front pionnier. L'afflux massif d'immigrants en provenance de Charlevoix a permis l'enracinement rapide de plusieurs noyaux urbains, si bien qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la vie urbaine au Lac-Saint-Jean s'était articulée autour de l'axe Roberval – Hébertville. Dans le cas d'Hébertville, contrairement à celui de Chambord, on remarque que durant la période qui s'étend des années 1870 aux années 1970, le parcours de la bourgade a été très irrégulier. Les causes qui expliquent cette différence de régularité sont obscures, mais on pourrait avancer ici que la proximité des villes du Haut-Saguenay y est pour quelque chose. Compte tenu du fait que le village d'Hébertville est adjacent à la ville de Jonquière, elle se situe donc en plein dans son espace polarisé. Partant, on peut proposer que le village ait été influencé par les forces centripètes de la ville. Il est en effet fortement probable que la présence d'Hébertville dans la périphérie rapprochée de Jonquière et d'Alma ait généré des flux de ressources humaines qui ont par moment pu la drainer de ses effectifs démographiques. Limitrophe de Roberval, une ville beaucoup plus modeste que celles qui composent la région industrialisée du Haut-

Saguenay, Chambord n'aurait ainsi pas vécu la même dynamique en raison de sa localisation dans le système urbain régional.

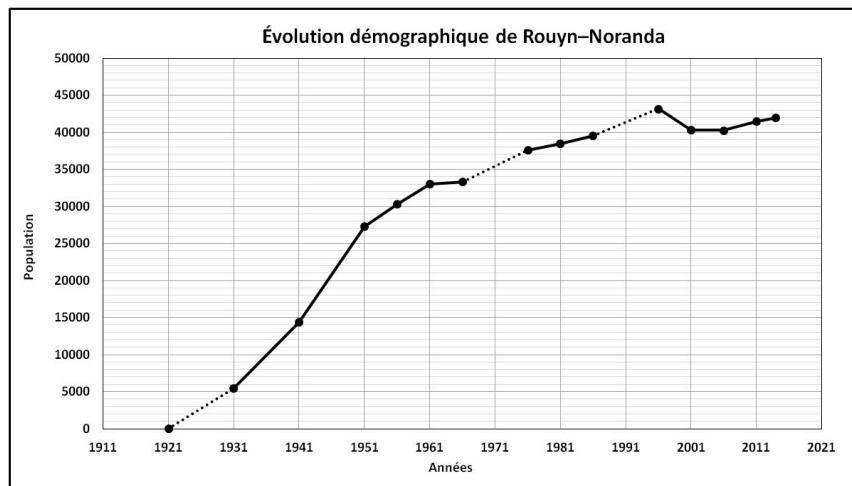
**Figure 5.9**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

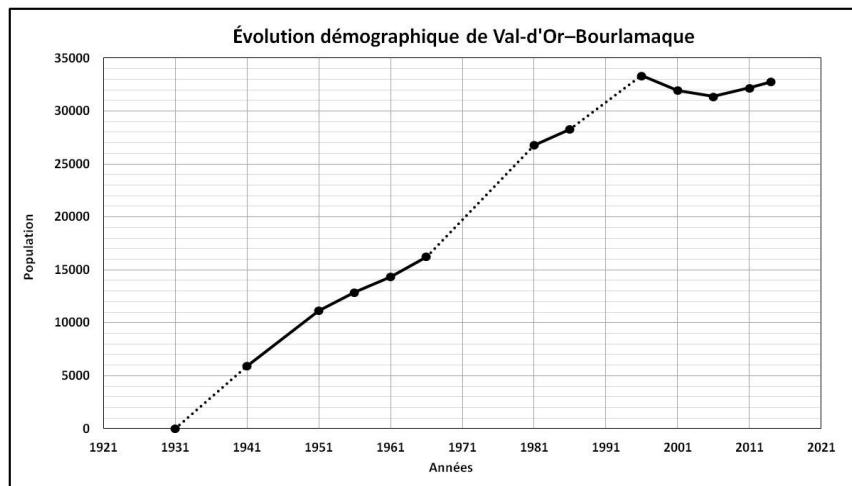
Du côté de l’Abitibi, ce sont les villes d’Amos (voir figure 5.9), de Rouyn–Noranda et de Val-d’Or–Bourlamaque qui sont concernées. Les trois villes ont donc en commun d’avoir eu un début de trajectoire marqué par une croissance démographique modérée, mais constante et régulière. Amos est la plus ancienne des trois et sa période initiale de croissance s’étire sur une plus longue période que les deux autres. Sa trajectoire développementale est très régulière et la croissance a été continue des années 1920 aux années 1980. Cela peut s’expliquer par le caractère plutôt diversifié de son économie, qui profite d’une base agricole en plus des activités forestières et minières (cuivre). Situé sur les hauteurs du bassin versant de la rivière Harricana, en périphérie des deux métropoles régionales (c.-à-d. Val-d’Or–Bourlamaque et Rouyn–Noranda), sa localisation l’avantage du point de vue de l’accès aux ressources ligneuses situées en aval. La présence de l’usine de pâtes et papiers de la compagnie Donohue Normick influence aussi certainement cette relative stabilité économique. C’est sans doute cette diversité qui lui permet d’avoir un profil de type 2 au lieu d’un profil de type 5 comme beaucoup d’autres villes de cette région.

**Figure 5.10**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

**Figure 5.11**

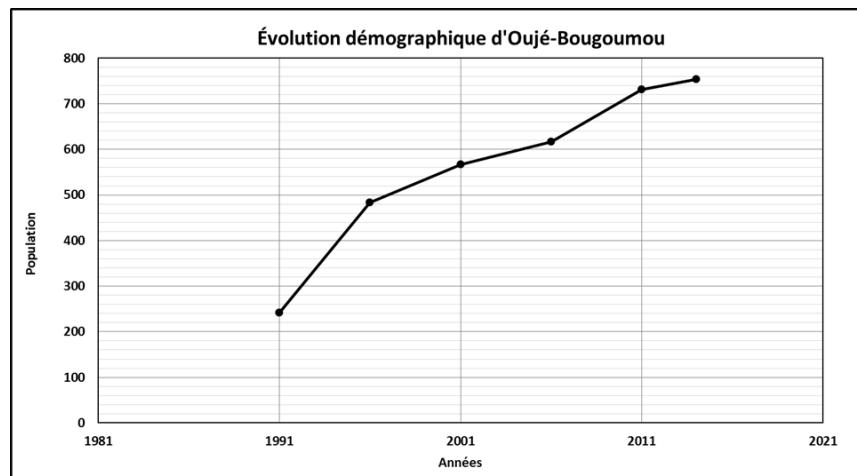


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Quant aux deux paires de villes jumelles (Rouyn–Noranda [voir figure 5.10] et Val-d'Or–Bourlamaque [voir figure 5.11]), elles ont des trajectoires pratiquement identiques. Cependant, Rouyn–Noranda se distingue de sa consœur par son niveau démographique; elle compte environ 10 000 habitants de plus que Val-d'Or–Bourlamaque. Cela tient, encore une fois, au caractère plus diversifié de son économie. En effet, contrairement à cette dernière, Rouyn–Noranda est dotée de foyers économiques fondamentaux, dont l'Université du Québec en Abitibi–Témiscamingue et le Centre hospitalier de Rouyn–Noranda. La présence de ces institutions explique certainement, du moins en partie, le fait que Rouyn–

Noranda soit plus populeuse que Val-d'Or–Bourlamaque. Pour ce qui est de leurs phases récentes, différents points peuvent être soulevés. Dans leur système urbain régional, ces deux agglomérations font figure de pôles majeurs. Ainsi, il est fort probable que les forces centripètes qu'ils exercent sur leur périphérie drainent les populations des plus petits pôles régionaux, favorisant le maintien de leur niveau démographique. En tous les cas, tant que les gisements miniers en exploitation ne seront pas épuisés, ces deux villes se maintiendront dans ce profil développemental. Toutefois, dès que cela se produira, il y a fort à parier qu'elles connaîtront le même sort que les villes minières de Jamésie et de la Caniapiscau et que la forme de leurs trajectoires évoluera vers le sixième type.

**Figure 5.12**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Pour sa part, c'est l'absence d'une phase initiale « ancienne » qui explique que la communauté d'Oujé-Bougoumou (voir figure 5.12) corresponde à ce type. Si l'on considérait l'évolution de la bande qui est venue s'installer dans cette nouvelle localité depuis l'époque du poste de traite du lac Chibougamau et des réinstallations successives dans les territoires environnants, nul doute que l'on découvrirait que sa trajectoire suit la même tendance que les autres collectivités autochtones retenues pour l'étude. Sur le site de la municipalité de Chibougamau, il est dit que la bande crie de Chibougamau, celle-là même qui sera

relocalisée sur le site d'Oujé-Bougoumou, comptait 12 familles à la fin des années 1920<sup>189</sup> ce qui correspond à quelques dizaines d'individus. Déjà, seulement avec cet indice, nous sommes en mesure de reconnaître le bien-fondé de cette supposition.

#### 5.1.4 LE TYPE 3

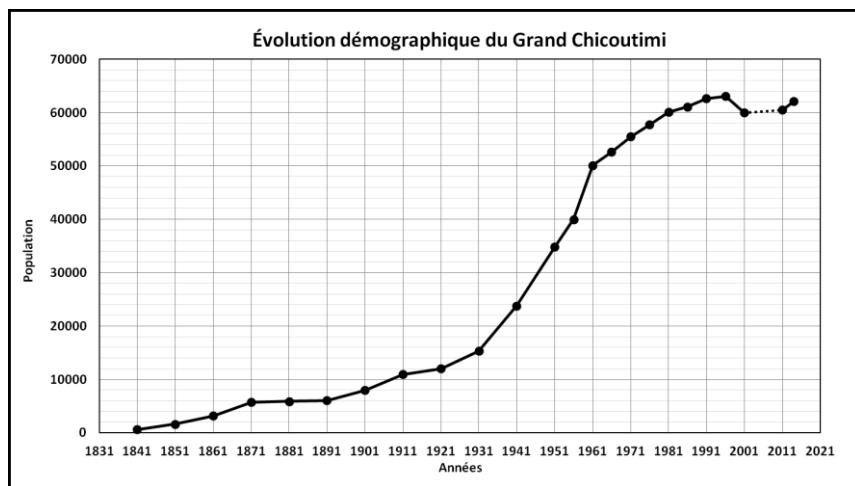
Pratiquement identique au type 2, le troisième type (voir figure 4.7) diffère de ce dernier par le fait qu'il recèle un certain caractère d'ancienneté. Puisqu'avec le temps le processus de polarisation tend à accroître le phénomène de centralité par la multiplication des foyers économiques, vient un moment où les conditions nécessaires à l'implantation de l'industrie sont toutes présentes. C'est lorsque cette implantation se concrétise qu'une flexion d'accélération de la croissance démographique survient dans la trajectoire d'un lieu.

L'occurrence de localités du SLSJ dans le type 3 est signifiante et peut être appréhendée comme résultant de plusieurs facteurs. Les villes de cette région qui entrent dans cette sous-catégorie ont toutes en commun d'être les pôles urbains majeurs dans leurs contextes territoriaux : Saguenay (Chicoutimi, Jonquière et La Baie), Alma, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini. Nous prendrons ici un moment pour traiter de l'évolution de chacune de ces localités, après quoi nous prendrons du recul pour effectuer une interprétation plus générale du contexte régional.

---

<sup>189</sup> Ville de Chibougamau (2017), *Histoire de Chibougamau – Dates et faits saillants*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.ville.chibougamau.qc.ca/ville/histoire-de-chibougamau/dates-et-faits-saillants/>>.

Figure 5.13



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Débutons par la présentation des noyaux urbains du Haut-Saguenay. Sur le plan de la localisation, on peut affirmer que la ville de Chicoutimi (voir figure 5.13) est située sur un point de rupture de charge capital pour l'économie régionale. Il s'agit du premier avant-poste français à avoir été fondé à l'intérieur des terres et d'où partaient les trafiquants de fourrures et les colons du 19<sup>e</sup> siècle pour se déployer sur le territoire. Il s'agit également du deuxième centre de la périphérie Nord après Tadoussac à avoir été habité dès le front initial d'occupation nordique mis de l'avant sous le régime français. Ces avantages de localisation sont importants pour un développement urbain précoce car ils constituent comme nous l'avons vu une condition essentielle à la croissance du secteur de base. On se souvient que North (1955) avait évoqué le fait que les centres les plus anciens étaient localisés à la fois pour développer la filière agricole et pour mettre en place l'exportation des produits régionaux.<sup>190</sup> Or, de ces deux endroits, seule Chicoutimi a pu remplir ces deux fonctions en même temps. Hautement stratégique de par son accessibilité, son site marquait le début d'une série de portages qui, empruntant la rivière Chicoutimi et le lac Kénogami, permettait ultimement d'accéder à la baie James et aux Grands Lacs d'Amérique du Nord via le lac Saint-Jean. Il se trouvait ainsi très bien positionné au cœur du corridor de pénétration territoriale que formait et forme toujours la vallée saguenayenne. L'emplacement favorisait

<sup>190</sup> Op. cit. North, p. 256.

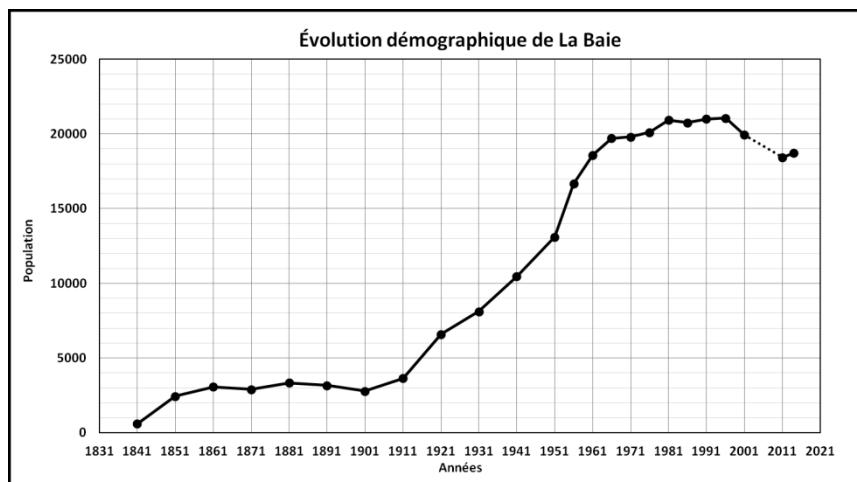
donc l'accessibilité aux territoires en amont des cours d'eau ainsi qu'à leurs ressources, que ce soit des fourrures, des arbres ou des terres. Elle a servi de lieu d'échanges frontaliers lorsque le cycle de la fourrure battait son plein. Par la suite, les industries du bois équarri puis du sciage y ont connu de très beaux jours. Plus tard encore, le relief du site deviendra un avantage économique considérable pour le noyau urbain local après qu'une poignée d'entrepreneurs locaux ait pris la décision d'exploiter le potentiel hydraulique produit par le dénivélé de la rivière Chicoutimi. En effet, à la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle, un petit groupe de jeunes hommes industriels a mis en branle la construction du premier moulin à pâte sur ce cours d'eau, lançant par le fait même le développement de l'industrie des pâtes et papiers et amorçant la première grande impulsion du premier front d'occupation industriel. La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, foyer économique fondamental pour la région à l'époque, a contribué à attirer de milliers d'individus dans la localité. Cela a substantiellement accru son caractère central et son pouvoir d'attraction. Ces nombreux avantages ont favorisé Chicoutimi qui, en 1879, est devenu la première ville officiellement constituée de la périphérie Nord.<sup>191</sup> Les revenus générés par cette industrie ont permis à l'élite économique locale de réinvestir pour consolider le secteur via la fondation de la localité portuaire de Port-Alfred, comme le prescrivent notamment North et Rostow dans leurs modèles. Au fil du temps, le premier noyau urbain localisé à l'embouchure de la rivière Chicoutimi a fini par absorber ses voisines (Rivière-du-Moulin et Chicoutimi-Nord) lors de la vague de fusions municipales de 1976. Les municipalités de Laterrière et de Canton Tremblay seront à leur tour annexées en 2002, mais cette fois à l'arrondissement de Chicoutimi au sein de la nouvelle agglomération de ville Saguenay. Le système urbain que le développement de Chicoutimi a permis de structurer dans le Haut-Saguenay, comme l'a soutenu Boudeville, a certainement été avantageé par la faible distance qui sépare chacun des pôles qui le composent. En effet, cette zone a connu une occupation particulièrement dense en comparaison avec les autres sous-régions de la périphérie Nord. Cette situation tranche avec celle de villes comme

---

<sup>191</sup> Op. cit. Girard et Perron, p. 218.

Chibougamau ou Sept-Îles qui se situent trop loin des pôles de leur périphérie pour que la synergie puisse atteindre le même degré.

**Figure 5.14**



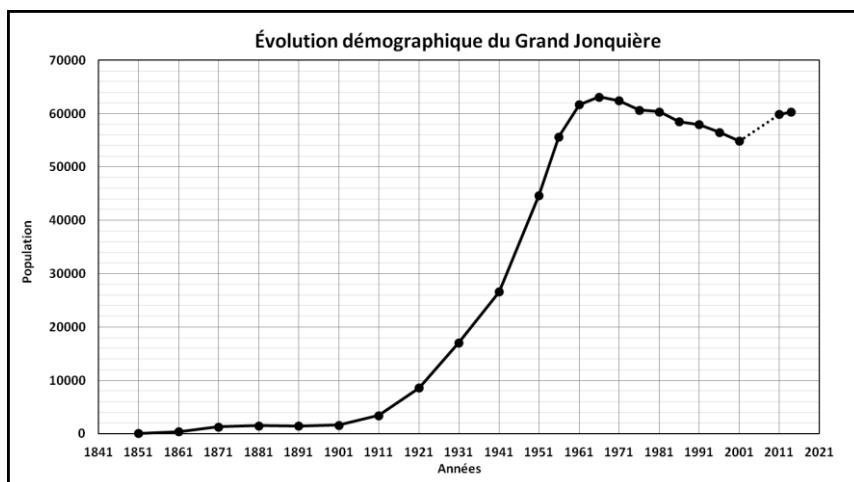
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Comme Chicoutimi, la localité de La Baie (voir figure 5.14) a été fondée sur un point de rupture de charge. Cependant, ce point de rupture de charge n'était pas aussi bien positionné que celui Chicoutimi dans le corridor de pénétration saguenayen. Ce désavantage du site de La Baie sera par ailleurs amplifié par le tracé du chemin de fer qui reliera plus tard la ville de Québec à la région via Roberval. C'est surtout en raison de la quantité importante de matières ligneuses et de terres fertiles disponibles que sa localisation l'avantage. Ce sont en effet les deux ressources principales dont le site est doté et qui ont attiré les pionniers dès l'ouverture officielle de la région par l'État en 1842.<sup>192</sup> Il faut attendre l'arrivée du chemin de fer et la fondation de Port-Alfred pour que les bénéfices liés à l'accessibilité de ce lieu par la voie des eaux se matérialisent. De telles infrastructures représentent d'importants foyers économiques. Les équipements de Port-Alfred ont stimulé l'économie locale tant durant l'ère du papier que durant celle de l'aluminium en offrant un point de transbordement stratégique pour l'exportation des productions régionales. À l'origine, la localité de Port-Alfred a été créée par l'élite économique locale de Chicoutimi, qui a utilisé les revenus générés par l'industrie

<sup>192</sup> Ibid., p. 83.

des pâtes et papiers pour le réinvestir dans la région et ainsi tenter de consolider cette filière. Cela s'inscrit nettement dans le processus logique qui doit conduire un territoire à sa maturation économique. En observant la trajectoire de La Baie, on remarque d'ailleurs très bien l'impact considérable qu'a eu la fondation de Port-Alfred sur la démographie du lieu. L'effervescence économique de La Baie a graduellement conduit à l'intégration des localités environnantes par décrets étatiques. C'est ainsi que Grande-Baie, Bagotville et Port-Alfred se sont retrouvées unies sous le toponyme « La Baie » en 1976, un pôle qui rayonne sur tous les petits centres du Bas-Saguenay par le biais du réseau routier. Aujourd'hui, en raison de la profondeur de la baie des Ha-Ha, ce lieu jouit d'un avantage comparatif certain vis-à-vis des autres localités de la région grâce à la présence d'un port de mer.

**Figure 5.15**

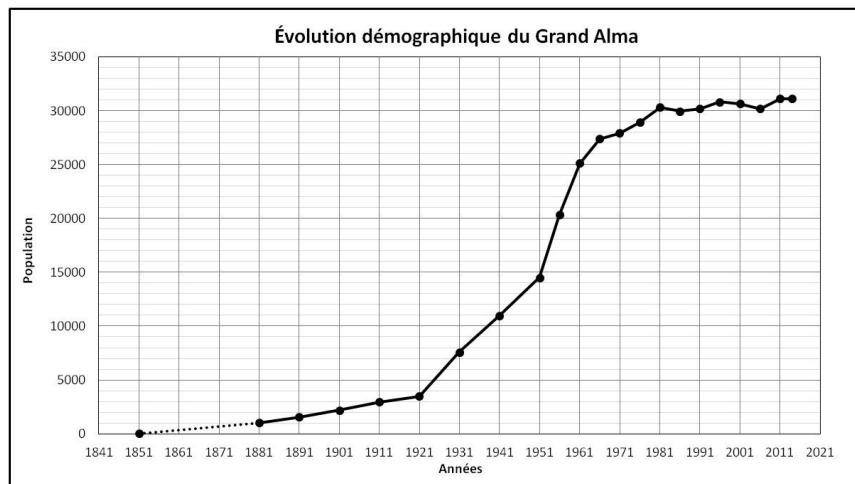


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

À la différence des deux dernières villes, le site où s'est enraciné Jonquièr (voir figure 5.15) n'a pas été ciblé spécifiquement pour son accessibilité ou pour sa localisation sur un point de rupture de charge. Comme dans le cas de La Baie, son développement initial a reposé sur la dotation de son site en ressources naturelles, soit le bois et les terres. Son développement initial a suivi la même tendance que les autres noyaux urbains majeurs issus du front pionnier. Plus tard, elle bénéficiera elle aussi de l'impulsion engendrée par le premier front d'occupation industrielle grâce à la création de la Compagnie de Pulpe de Jonquièr, en

1899. Comme pour Chicoutimi, la création de ce foyer économique a accentué le caractère central du lieu et a polarisé les territoires environnants. En 1975, Jonquière absorbera Saint-Dominique-de-Jonquière, Kénogami et Arvida, qui venait elle-même d'intégrer Saint-Jean-Eudes quelques années auparavant. Shipshaw se joindra également à l'arrondissement de Jonquière lors des fusions de 2002. Si l'on porte attention à sa trajectoire, on réalise que l'essor de Jonquière a été propulsé par la fondation d'Arvida en 1926 et le développement de l'industrie de l'aluminium qui a suivi.

**Figure 5.16**



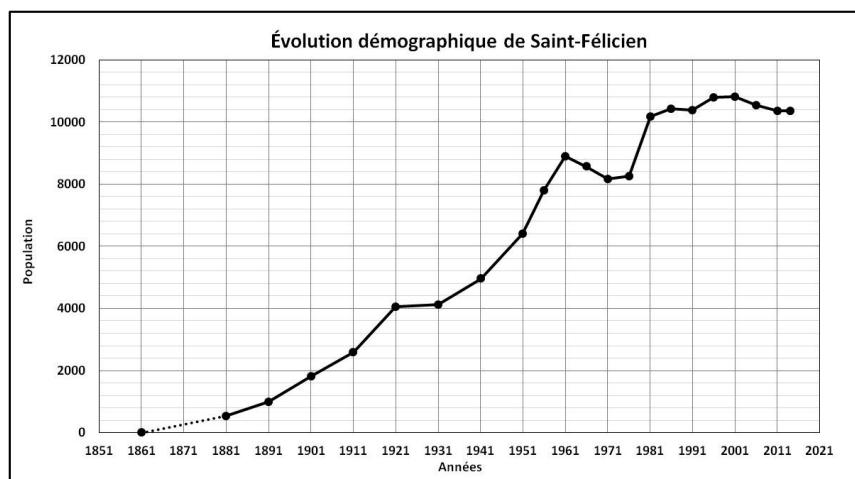
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Du côté du Lac-Saint-Jean, il n'y a pas beaucoup de différence avec le contexte du Haut-Saguenay en ce qui a trait à la dotation de ressources naturelles; les espaces qui ceinturent le Piékouagami consistent aussi au départ en de vastes forêts matures enracinées dans des sols riches. Avec le développement du réseau ferroviaire, cette sous-région a vu sa population croître plus vite que celle de la sous-région du fjord, si bien qu'en 1901 elle a dépassé cette dernière.<sup>193</sup> Les industries du bois équarri puis du bois de sciage s'étaient certes bien développées, mais l'industrialisation ne s'est pas réalisée au Lac-Saint-Jean autant qu'elle ne l'a fait plus en aval. Bien que la ville d'Alma (voir figure 5.16) jouisse d'une centralité parfaite en termes géographiques, elle n'était pas suffisamment bien localisée pour

<sup>193</sup> Ibid., p. 137.

pouvoir attirer les industries tournées vers l'exportation comme c'est le cas pour les pôles du Haut-Saguenay car ceux-ci avaient l'avantage d'être situés sur des points de transbordement qui permettent l'exportation. Cette centralité représente néanmoins un avantage vis-à-vis des autres grandes localités jeannoises, car elle se trouve bien positionnée entre celles-ci et la conurbation du Haut-Saguenay. L'établissement de certains foyers économiques a certainement eu une influence sur la trajectoire développementale de la ville. Pour expliquer les deux flexions d'accélération de la croissance démographique des années 1920 et 1950, des événements importants pourraient donc avoir joué un rôle de premier plan. Lorsqu'on se réfère à l'histoire du lieu, on note d'abord la mise en exploitation de la papeterie de la Price Brother à Riverbend en 1925. Ensuite, on peut citer la création d'une salle de cuves temporaire à Isle-Maligne en 1943<sup>194</sup> ainsi que l'ouverture de l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi, en 1955. Il s'agit là grossièrement des trois développements majeurs à être survenus au cours du 20<sup>e</sup> siècle et qui auraient pu générer ces flexions. À cela, nous pourrions ajouter l'implantation du Collège d'Alma en 1970, qui peut être lié au léger saut démographique des années 1970. Enfin, on peut aussi faire remarquer que l'ouverture de la nouvelle aluminerie au tournant des années 2000 n'a pas eu d'impact manifeste sur la trajectoire démographique de la ville, ce qui est sans doute lié au niveau technologique des nouvelles installations.

**Figure 5.17**

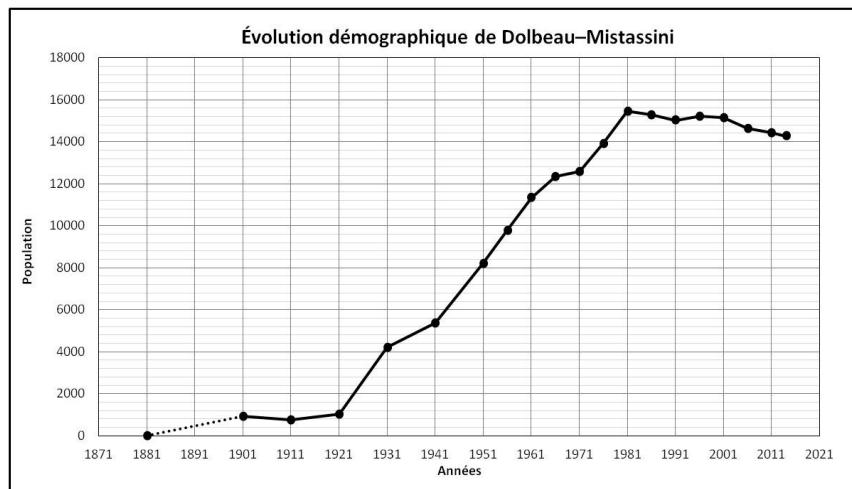


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

<sup>194</sup> J. Martin (2006), Isle-Maligne et la Deuxième Guerre mondiale, *Pouvoir et société*, 12(1), Repéré le 10 mai 2017, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2006-v12-n1-hq1059818/11130ac.pdf>.

Le cas de Saint-Félicien (voir figure 5.17), l'un des pôles secondaires les plus périphériques de la région avec Dolbeau-Mistassini, est intéressant. N'eût été son ancienneté, le profil de sa trajectoire aurait davantage correspondu au deuxième type. En effet, la croissance qui a eu lieu durant les phases initiales et intermédiaires affiche une constance et une régularité particulières. Cette lancée semble avoir été brièvement freinée au cours des années 1920, possiblement dans la foulée de la tragédie du lac Saint-Jean lorsque la moitié des habitants de Saint-Méthode s'est vue contrainte de se relocaliser. La croissance soutenue qui a eu cours entre les années 1860 et les années 1960 peut être le résultat de différents événements : l'ouverture de scieries à vent et à vapeur au cours des années 1890; l'inauguration de la route vers Chibougamau en 1949, qui aurait placé Saint-Félicien dans une position avantageuse sur le plan de la connectivité et de la polarisation; ou bien encore les fondations du Zoo en 1960 et du Collège en 1971, deux foyers économiques appréciables pour la localité. Ce sont tous là des événements qui ont accentué le caractère central et le pouvoir d'attraction de Saint-Félicien. Soit dit en passant, la flexion qui a lieu en 1961 semble avoir toutes les caractéristiques d'une anomalie dans les données recueillies. Les données disponibles pour Saint-Méthode, pour la paroisse ainsi que pour la ville de Saint-Félicien ont pourtant été combinées pour produire cette trajectoire. Or, après plusieurs vérifications, il ne nous a pas été possible de déterminer qu'il s'agissait d'une erreur dans la collecte de données et il est donc bel et bien possible qu'il s'agisse d'une variation démographique causée par un événement quelconque. Mise à part la mise en activité de l'usine de pâte Kraft de la compagnie Donohue en 1978, l'histoire de la localité ne semble pas nous indiquer qu'il y ait eu un événement ou une combinaison d'événements qui ait pu attirer 2 000 nouveaux habitants entre les recensements de 1976 et 1981. Il importe donc ici de faire preuve d'une certaine réserve face à cet « incident » dans la trajectoire de Saint-Félicien.

Figure 5.18

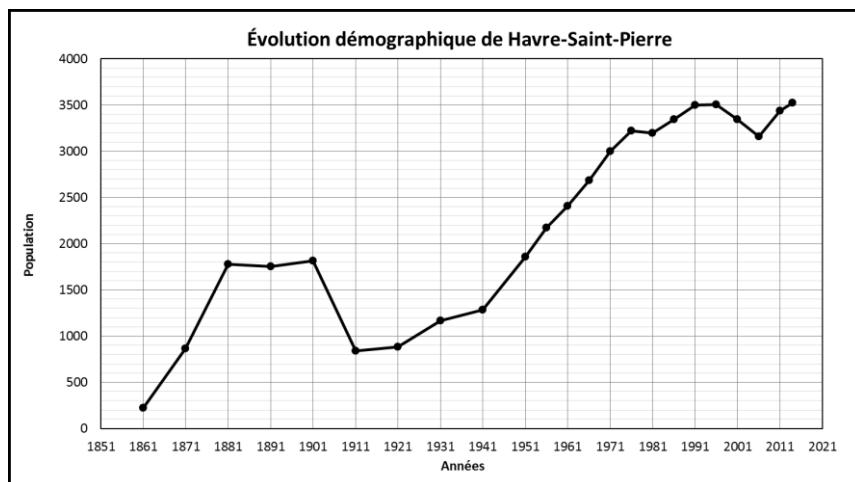


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Enfin, la trajectoire locale de Dolbeau-Mistassini (voir figure 5.18), deuxième localité la plus populeuse de sa sous-région après Alma, représente comme celles du Haut-Saguenay un témoignage éloquent de l'impact de l'industrie sur un territoire. En effet, la flexion évidente qui s'opère au recensement de 1921 semble être un impact direct de l'ouverture du moulin à pâte de la Lake Saint John Power and Paper. À partir de ce moment et jusqu'aux années 1980, l'attraction du lieu n'a cessé de gonfler sa démographie. Cela a notamment permis la construction de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur en 1955. En dehors de ce foyer, la localité semble avoir été un lieu de prédilection pour l'établissement de congrégations religieuses, dont les Frères de l'Instruction chrétienne, les sœurs augustines de la Miséricorde de Jésus, les Carmélites Déchaussées, les Pères Maristes et les Trappistes. L'impact de leur présence sur le développement de la localité demeure à déterminer. Abstraction faite de l'industrie du papier, l'économie de Dolbeau-Mistassini a toujours profité de la « manne bleue », c'est-à-dire de la profusion de bleuets sauvages. Cette industrie représente une filière agroalimentaire très profitable pour la localité, qui a poussé certains visionnaires à travailler pour la faire reconnaître comme « Capitale mondiale du bleuet ». On remarque que la phase récente d'équilibre relatif correspond à un léger décroissement démographique. L'économie de la localité étant dépendante de l'industrie

forestière, il est fort probable que cette légère baisse soit attribuable aux difficultés que connaît ce secteur depuis quelques décennies.

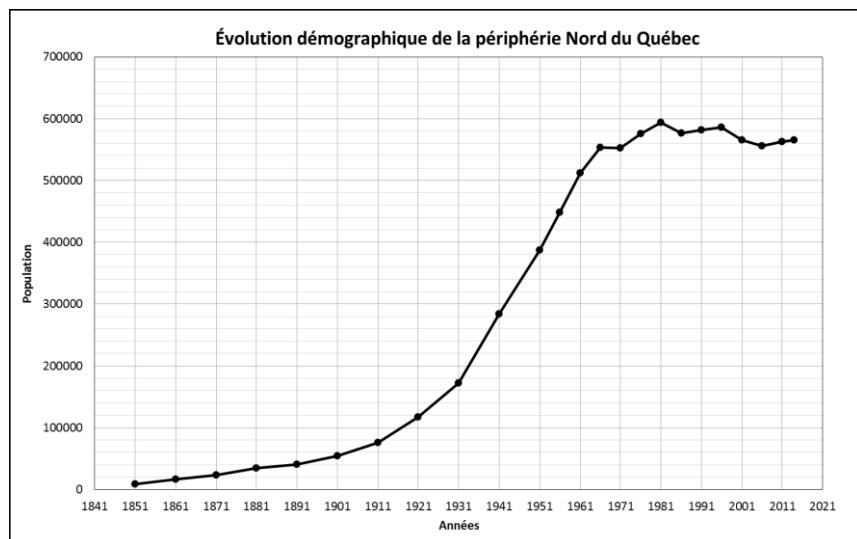
**Figure 5.19**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Sur la CN, on ne retrouve que la localité d'Havre-Saint-Pierre (voir figure 5.19) dans le type 3. Ouvert à l'établissement de pêcheurs à partir de 1854, le village a connu son essor à partir des années 1940 suite à la découverte et la mise en exploitation de gisements d'ilménite sur son territoire. Cela inaugura trois décennies de croissance démographique soutenue. Plus tard, la concrétisation du lien routier avec Sept-Îles et la Haute-Côte-Nord a dû favoriser une décennie de croissance supplémentaire comme semble en témoigner la légère flexion de 1981. La phase initiale d'occupation laisse place à une sorte de palier démographique qui s'étend sur 20 ans avant de retomber au début du 20<sup>e</sup> siècle. Bien que nous ayons essayé de trouver les facteurs qui peuvent l'expliquer, une recherche plus poussée serait nécessaire pour mettre en lumière les causes de cette anomalie.

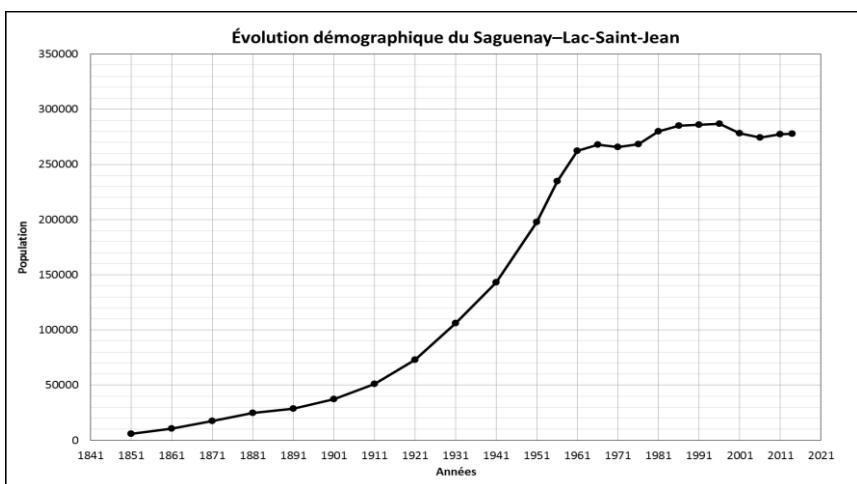
**Figure 5.20**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

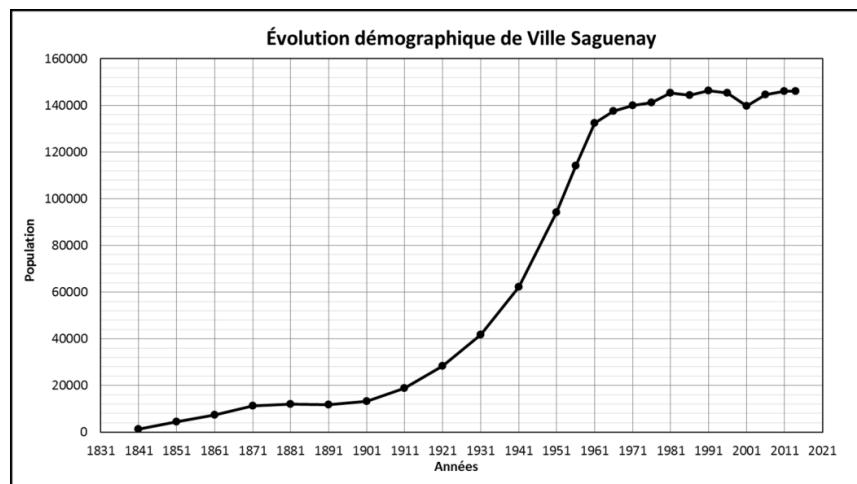
En terminant, il nous faut nous attarder sur la présence dans cette sous-catégorie des trajectoires régionales du SLSJ (voir figure 5.21), de l'AT (voir figure 5.23) et du NdQ (voir figure 5.24) ainsi que sur celle de la trajectoire globale de la périphérie Nord (voir figure 5.20). Cela démontre en effet de façon tangible et incontestable les retombées qu'ont eues les deux premiers fronts industriels d'occupation territoriale sur les territoires nordiques du Québec.

**Figure 5.21**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Figure 5.22



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Comme nous l'avons mentionné, les activités agricoles se sont davantage développées au SLSJ que partout ailleurs dans la périphérie Nord. La question des avantages comparatifs prend ici tout son sens. Jumelé à la présence de sols fertiles, le fait que le climat y soit propice à ce genre d'activités économiques a permis aux économies locales de profiter d'un secteur très productif. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une industrie fromagère s'est développée, favorisé par rapport aux autres productions laitières en raison des lacunes de réfrigération et de l'éloignement de la région.<sup>195</sup> Cela représentait un complément appréciable à l'économie régionale, qui reposait alors surtout sur la production du bois de sciage. Comme nous l'a démontré l'étude portant sur les rapports cléricaux de la Haute-Côte-Nord, la présence d'emplois plus variés et moins vulnérables aux vicissitudes économiques participe naturellement à la rétention des populations. Cet avantage économique a donc favorisé un développement stable chez les grands pôles saguenayens et jeannois. D'ailleurs, lorsqu'on compare les quatre trajectoires régionales, la différence au niveau des phases intermédiaires est frappante; celle du SLSJ traduit une croissance beaucoup moins brusque et plus soutenue. Deux raisons pourraient conjointement expliquer ce phénomène: sa bonne dotation en avantages comparatifs et son accessibilité. Contrairement à l'AT et à la Jamésie, le SLSJ jouit d'une excellente accessibilité grâce à la

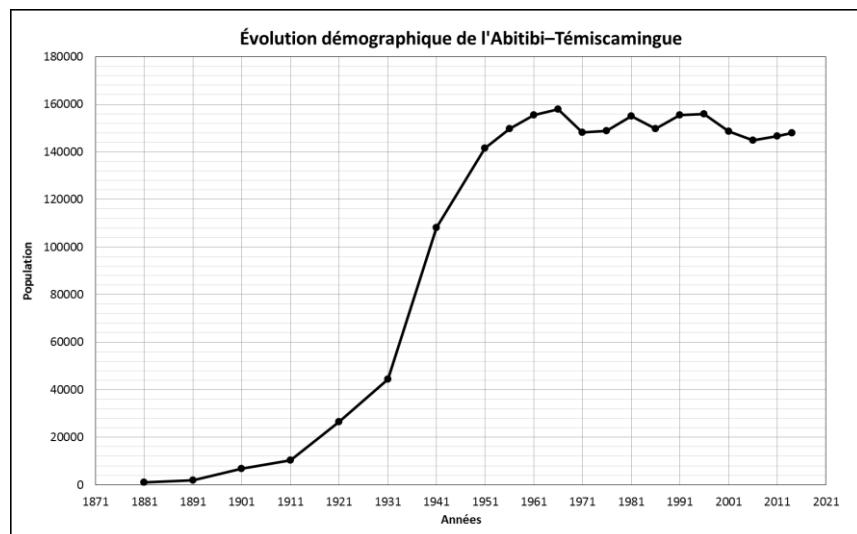
<sup>195</sup> Op. cit. Girard et Perron, p. 166.

présence d'un large fjord qui le connecte au fleuve Saint-Laurent. Ce facteur a évidemment favorisé l'implantation précoce des colons du front pionnier. C'est toutefois l'industrialisation de la région qui a pavé la voie à sa prospérité. Des années 1890 aux années 1960, grâce à l'ajout de nouvelles productions à la base économique régionale, la région a expérimenté une croissance démographique considérable. Cette « diversité » industrielle a clairement participé à déterminer l'apparence des trajectoires des grands centres du Haut-Saguenay, qui correspondent d'ailleurs assez fidèlement à la trajectoire régionale.

Ce développement hérité du premier front d'occupation industriel a donc permis à deux centres saguenayens d'atteindre des dimensions démographiques que nul autre territoire du Nord n'a été en mesure d'égaler. Aujourd'hui, si la conurbation du Haut-Saguenay représente à elle seule la moitié des effectifs démographiques de la région, c'est parce que les installations de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, de la Compagnie de Pulpe de Jonquière et d'Alcan (Rio Tinto) ont favorisé ce mouvement de croissance sans précédent. Durant cette même période, la liaison ferroviaire entre Québec et les grands pôles régionaux s'était concrétisée, améliorant l'accessibilité des localités régionales et intensifiant les différents flux entre cette région jadis enclavée et les territoires centraux de la vallée du Saint-Laurent. Cela dit, le Haut-Saguenay n'a pas été la seule sous-région à profiter du développement industriel. À l'heure actuelle, en dehors de La Baie, de Laterrière, de Chicoutimi, d'Arvida et de Jonquière, on retrouve les installations de la filière aluminium à Alma de même qu'au cœur des arrière-pays (centrales hydroélectriques). Bien entendu, tous les équipements industriels construits au fil du temps ont amplifié le caractère attractif des villes hôtes et, ce faisant, ont conduit à l'implantation ou la consolidation d'une foule de services. À titre d'exemple, on peut citer l'Université du Québec à Chicoutimi, les quatre collèges, les six centres hospitaliers, les institutions muséales et culturelles, etc. Le nombre de foyers économiques dont jouissent les grandes localités du SLSJ est significatif pour une région périphérique québécoise. Ces foyers contribuent au maintien de l'envergure démographique des centres dans lesquels ils sont implantés. Aussi, comme nous l'avons vu,

une démographie élevée est synonyme d'une centralité élevée, et donc d'une polarité accrue. Dans le cas des pôles du Haut-Saguenay, la polarisation est assez importante pour que leur rayonnement atteigne Sept-Îles et Chibougamau. Cela est notamment dû la présence de l'UQAC, des centres commerciaux et de nombreuses firmes spécialisées. En fin de compte, tant que la conjoncture demeurera sensiblement la même, la situation démographie de ces localités devrait rester stable. Cependant, si des foyers économiques majeurs venaient à disparaître, les flux les draineraient de leurs populations vers d'autres centres plus attractifs.

**Figure 5.23**

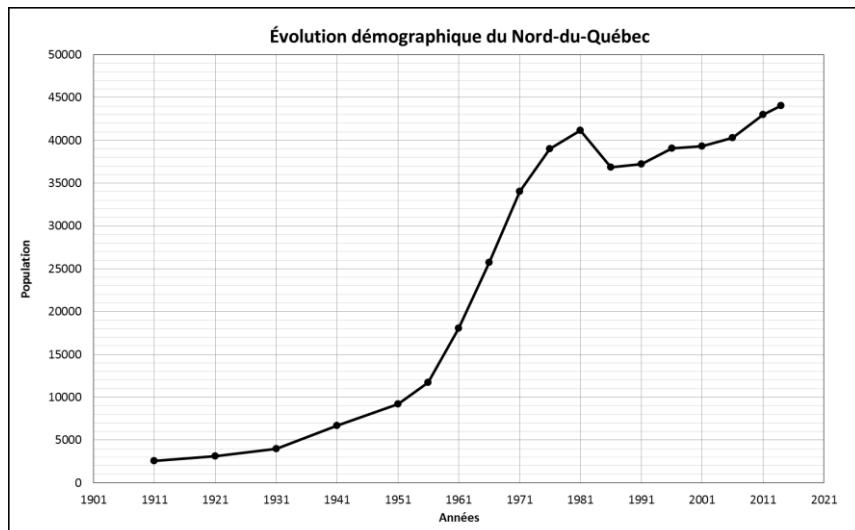


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Un coup d'œil à la trajectoire de l'AT (voir figure 5.23) nous permet d'abord de constater que le premier front industriel a amorcé un véritable mouvement de colonisation fondé sur l'exploitation du couvert forestier. Toutefois, la multiplication des sites miniers à compter des années 1930 a sensiblement accéléré le rythme de l'accroissement démographique régional. Comme ailleurs dans la périphérie Nord, la richesse minière n'a été révélée qu'assez tardivement. On peut aussi remarquer que non seulement la croissance démographique ne s'est pas ralentie durant la période située entre les deux premiers fronts d'occupation industrielle, mais elle s'est même accélérée. Il faut savoir que suite au Krach de

1929, l'État québécois a décidé de mettre de l'avant une politique qui forcerait la colonisation des territoires périphériques « inoccupés » : le Plan Vautrin. Comme l'écrivait Roger Barrette en 1972, cette stratégie gouvernementale visait essentiellement à « préserver le capital humain de la province » en s'attaquant à des problèmes comme la mortalité infantile, l'exode des travailleurs aux États-Unis<sup>196</sup> et le chômage<sup>197</sup> avec tout ce que cela signifie à cette époque en termes de misère humaine. On estime à près de 16 600 le nombre de colons qui auraient profité de l'opportunité pour s'établir sur des lots de colonisation en AT, soit plus de la moitié de toutes les acquisitions qui se sont faites sous l'impulsion de cette politique.<sup>198</sup> Depuis, l'occupation de cette région administrative s'est stabilisée. Le tracé quelque peu irrégulier de la phase récente témoigne à notre sens de la prédominance des industries minière et forestière et de leur sensibilité aux fluctuations économiques.

**Figure 5.24**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

<sup>196</sup> R. Barrette (1972), *Le plan de colonisation Vautrin* (Mémoire de maîtrise), Université Laval, Repéré de *Depositum*, le dépôt institutionnel de l'UQAC, Repéré le 10 mai 2017, URL : <http://depositum.uqat.ca/406/1/rogerbarrette.pdf>.

<sup>197</sup> M. Riopel, (2002), Crise économique et colonisation dirigée au Témiscamingue, 1930-1950, Dans *Encyclobec* [En ligne], Consulté le 10 mai 2017, URL : [http://encyclobec.ca/region\\_projet.php?projetid=424](http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=424).

<sup>198</sup> Ibidem.

Le cas du NdQ (voir figure 5.24) est particulièrement intéressant car il nous permet surtout d'entrevoir les retombées démographiques du second front d'occupation industriel. La trajectoire développementale de ce gigantesque territoire témoigne bien de la richesse de la société québécoise à l'époque des Trente Glorieuses. En cette ère d'intervention étatique, les aspirations économiques du Québec se sont traduites par de grands chantiers hydroélectriques tels que le harnachement des rivières Rupert, Eastmain et Grande Rivière, mieux connu sous le nom de « Projet de la Baie-James ». L'analyse de cette courbe démographique nous amène à considérer certains faits. Si l'on porte attention à sa phase récente, on dénote une période de croissance modérée et soutenue depuis le milieu des années 1980. Cela contraste avec les trois autres trajectoires régionales étudiées dans cette étude. Nous sommes portés à croire que ce phénomène est lié à la dynamique démographique propre aux communautés autochtones, à savoir des taux de natalité élevés et une plus grande capacité de rétention due à l'éloignement. Il en va de même pour sa phase initiale, qui affiche une légère flexion de croissance démographique très probablement liée à la sédentarisation des bandes cries et inuites ainsi qu'à l'arrivée des premiers colons québécois. La phase intermédiaire nous semble quant à elle beaucoup plus éloquente. En effet, comme on peut le voir, la région a connu une croissance démographique rapide à compter des années 1950. Cela coïncide avec l'essor des localités allochtones fondées dans les hauteurs de la Jamésie : Chibougamau<sup>199</sup>, Chapais, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Joutel, Desmaraisville, Val-Paradis, Beaucanton et Villebois. Cela coïncide également avec l'avènement du chantier de la Baie-James, dans la foulée duquel a été fondé le village boréal de Radisson. Puis, on remarque une rupture nette en fin de phase intermédiaire, au tournant des années 1980. Cet événement concorde avec la fin des grands travaux liés à la première phase de construction du complexe hydroélectrique et pourrait ainsi représenter le départ des masses ouvrières mobilisées pour l'occasion. Les deux mouvements qui caractérisent la phase intermédiaire seraient ainsi la manifestation démographique des grands chantiers

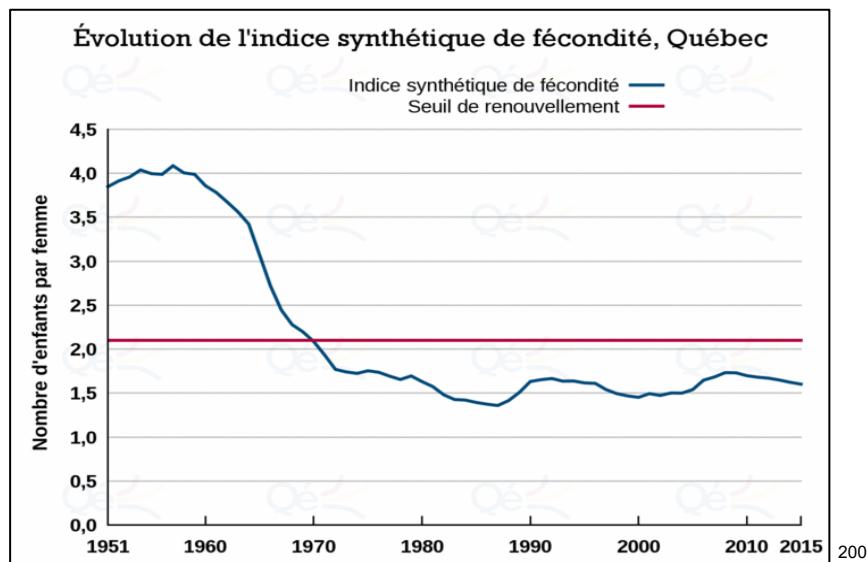
---

<sup>199</sup>Op. cit. Ville de Chibougamau.

hydroélectriques. Une fois les travaux achevés, le retrait des travailleurs aurait redonné un aspect plus régulier à la trajectoire régionale.

Avant de passer au prochain type, un dernier fait doit être mentionné. Si l'on s'attarde à comprendre le sens qui se cache derrière la forme générale du type 3, on réalise que les flexions de décélération de la croissance démographique coïncident chez la plupart des pôles avec l'avènement de la décennie 1960. Chicoutimi, La Baie, Jonquière, Alma, Saint-Félicien; toutes ces localités ont connu le même phénomène. Plus largement, ces mêmes flexions sont arrivées au même moment au sein des trajectoires du SLSJ, de l'AT et même de la périphérie Nord dans sa globalité. Cependant, il ne semble pas y avoir eu d'événement économique majeur qui ait pu causer cette flexion. Il importe dès lors de s'interroger sur les facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène. Si l'on jette un coup d'œil à la démographie globale du Québec au cours du 20<sup>e</sup> siècle et que l'on cherche la trace d'un incident qui aurait pu engendrer cet effet, on découvre vite que la fécondité pourrait avoir joué un rôle déterminant (voir figure 5.25).

Figure 5.25



<sup>200</sup> Le Québec économique – Le portail d'information sur l'économie du Québec d'aujourd'hui (2017), Thème : Démographie, Naissances et décès, Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Consulté le 10 mai 2017, URL : [http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution\\_de\\_lindice\\_synthetique\\_de\\_fecondite\\_quebec](http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution_de_lindice_synthetique_de_fecondite_quebec).

En effet, l'évolution de l'indice synthétique de fécondité du Québec entre 1951 et 2015 semble suggérer que la stabilisation démographique qui est survenue dans la foulée des années 1960 a été provoquée par une chute abrupte du taux de fécondité. Ce phénomène démographique semble coïncider avec l'époque de la révolution sexuelle et de la généralisation des pratiques contraceptives. À compter de 1970, ce dernier est même tombé sous le seuil de renouvellement de la population, ce qui laisse à penser que les collectivités périphériques n'étaient simplement plus en mesure de se régénérer par elles-mêmes. En ce sens, il est possible que le ralentissement généralisé qui s'est manifesté dans la plupart des trajectoires de type 3 et qui a conditionné l'aspect de leur phase récente soit directement lié à la démocratisation de la pilule contraceptive. Ce phénomène, généralisé en Occident, est ici intimement lié à la perte d'influence de l'Église qui mettait jusqu'alors un point d'honneur à défendre le mariage et à promouvoir la procréation. Ce problème de régénération démographique a dû rendre les petites localités encore plus vulnérables face aux forces d'attraction des grands centres urbains dont le drainage de ressources humaines devenait dès lors d'autant plus marqué. À ce phénomène social, il convient également d'ajouter que l'automatisation des moyens de production des grandes filières industrielles nordiques, qu'elle soit agricole, forestière, minière, papetière ou aluminière, a considérablement réduit les besoins en main-d'œuvre depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.<sup>201</sup> Cela revient à dire que la capacité de rétention des centres a été affectée par la réduction des besoins en ressources humaines des entreprises.

### 5.1.5 LE TYPE 4

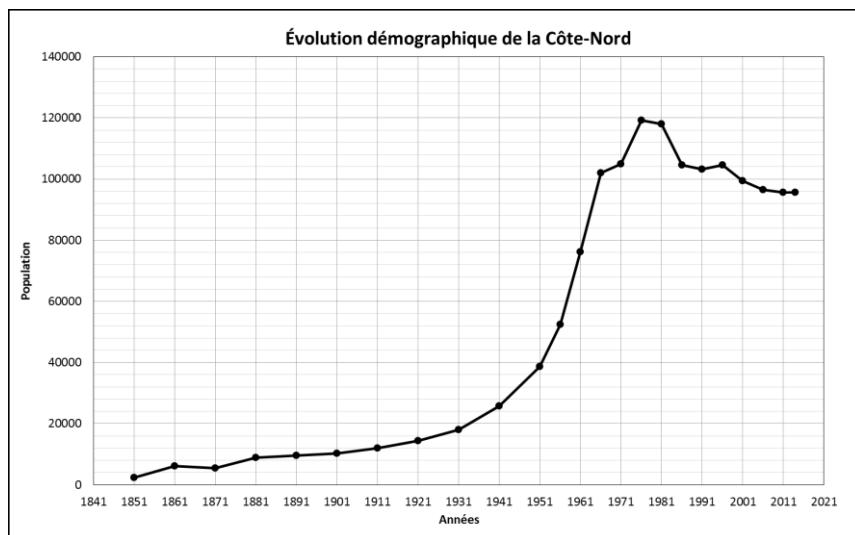
Cette sous-classe (voir figure 4.8) ressemble au type 3 avec cela de différent que la phase récente aurait plutôt été marquée par un mouvement de décroissance démographique au lieu d'un équilibre relatif. Il est probable que cela traduise une décélération de l'activité économique au sein de la localité et/ou du système urbain considéré. Elle se rapproche

---

<sup>201</sup> Op. cit. Proulx (2002), p. 224.

également du type 5 duquel elle se distingue par une plus grande ancienneté, un peu comme c'était le cas pour le type 3 vis-à-vis du type 2. On a vu que la centralité d'un lieu est associée à un certain caractère d'ancienneté par rapport à sa périphérie. En raison de cela, plusieurs des localités les plus centrales de la périphérie Nord tendent à correspondre aux types 3 et 4, qui ont en commun une phase initiale de croissance lente.

**Figure 5.26**



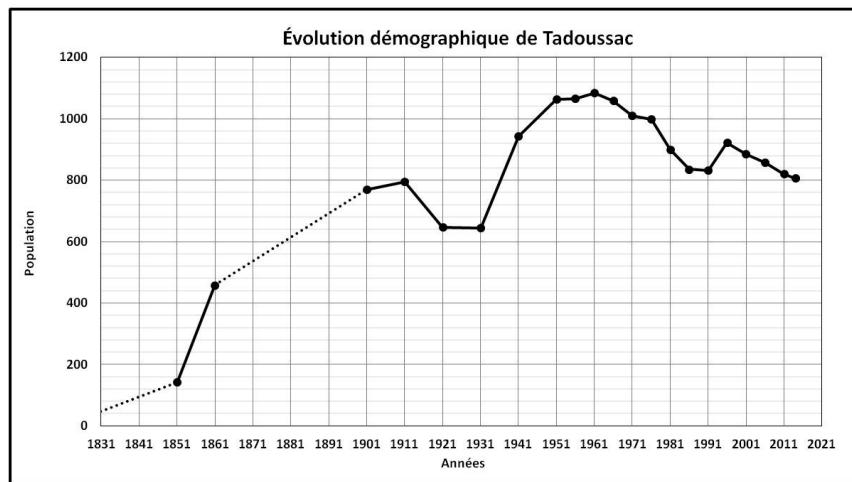
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Commençons par nous pencher sur le contexte nord-côtier (voir figure 5.26). Déjà lors du front initial sous le régime français, l'exploitation du golfe du Saint-Laurent attirait chaque année plusieurs centaines de pêcheurs à fréquenter le littoral de la CN.<sup>202</sup> En plus des fourrures du continent, saumons, truites, morues et mammifères marins divers faisaient les beaux jours de ces visiteurs. Durant les années 1820, la CN ne comptait pas moins de 250 bâtiments dédiés à cette industrie. Organisés autour de postes de pêche, de nombreux petits noyaux urbains ont profité de ces foyers économiques pour attirer et retenir des habitants. Il n'en demeure pas moins qu'il faudra attendre l'avènement du front pionnier pour que le processus de colonisation intensive s'enclenche et que soient fondées la plupart des localités nord-côtières actuelles. Cette vague de colonisation a essentiellement déferlé sur la

<sup>202</sup> Op. cit. Frenette, p. 157.

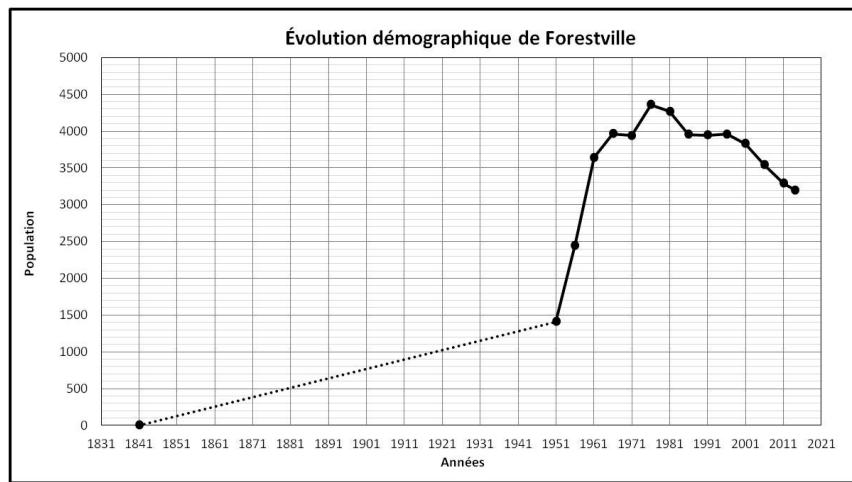
Haute-Côte-Nord dans la foulée de l'exploitation forestière. Comme au SLSJ, les colons en ont profité pour créer des terres arables qui sont venues bonifier la base économique territoriale. À plusieurs égards, la Haute-Côte-Nord, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean partageaient des similitudes en termes d'avantages comparés et les trois sous-régions ont traversé les mêmes étapes de développement aux mêmes moments : fourrures, pins équarris, épinettes sciées, fromages et pâtes et papier. C'est d'ailleurs cette dernière industrie qui a donné naissance à Baie-Comeau, la métropole sous-régionale de la Haute-Côte-Nord. Bien localisée sur la côte à proximité d'une rivière à fort dénivelé, cette ville jouissait d'avantages comparatifs importants qui lui ont permis de devenir le pôle qu'elle est devenue. Plus tard, lors du second front industriel, à peu près au même moment que les villes champignons de la Jamésie, des villes minières sont apparues en divers endroits de l'arrière-pays nord-côtier. Ceci a radicalement transformé l'économie de la région, dont la démographie a explosé. Il en est allé de même pour les localités côtières les mieux localisées, notamment Port-Cartier et Sept-Îles (voir figure 5.31) sur la Moyenne-Côte-Nord. Cette dernière a d'ailleurs littéralement vu sa population décuplée à partir de ce moment. Situés sur des points de rupture de charge stratégiques, ces lieux ont alors bénéficié de l'édification de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements industriels qui ont accru leur caractère central et leur potentiel de polarisation. À compter de ce moment, des corridors de pénétration territoriale se sont déployés vers l'intérieur des terres jusqu'aux bassins de ressources convoités.

**Figure 5.27**



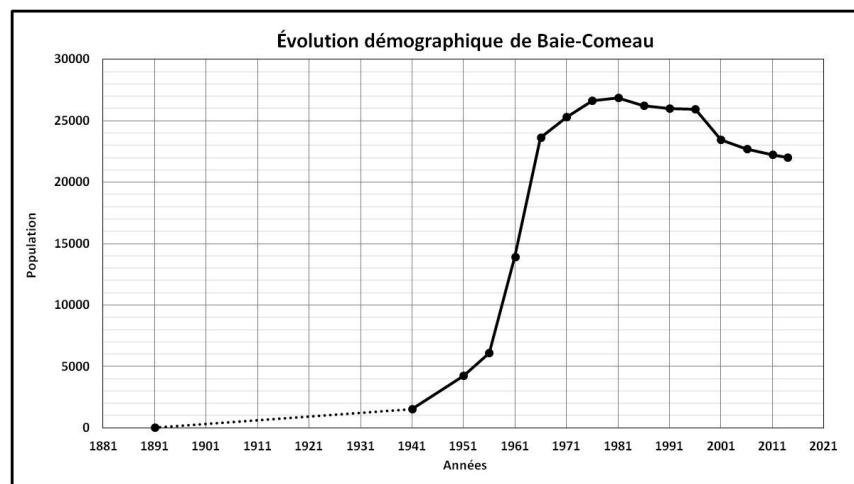
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.28**



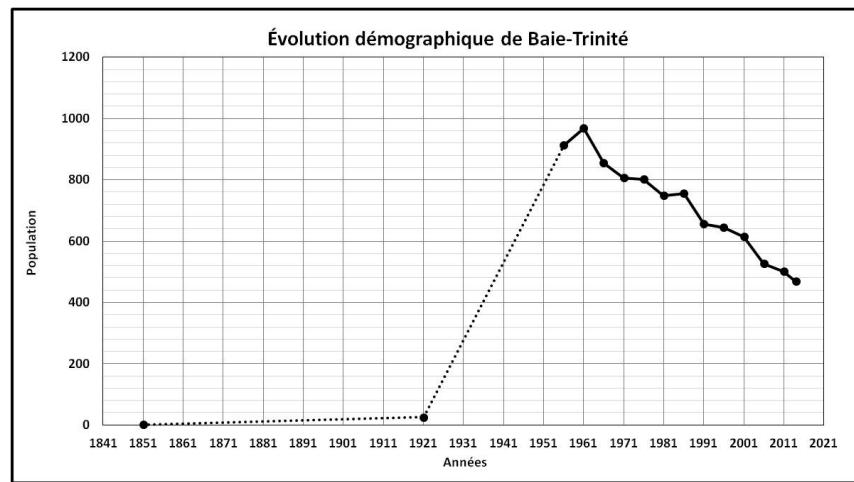
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.29**



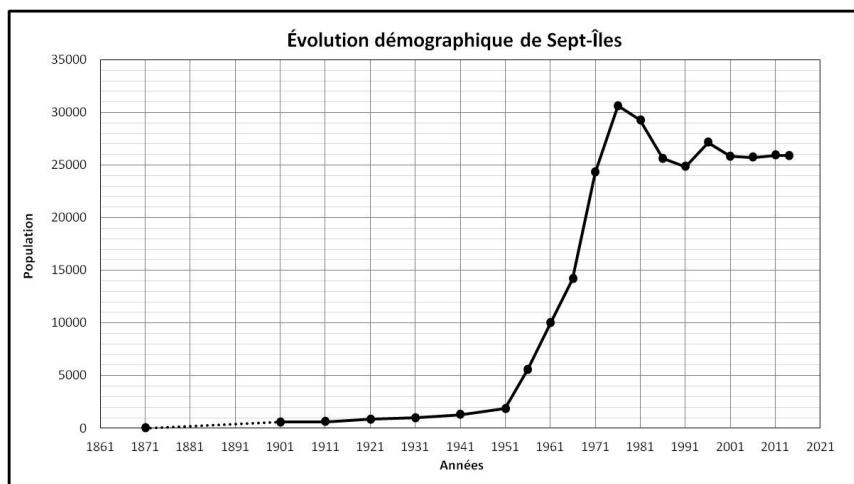
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.30**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Figure 5.31



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

À l'échelle locale, plusieurs lieux sont certes défavorisés par la distribution inégale des facteurs de production dans l'espace. Or, prise globalement, l'économie régionale s'avère relativement diversifiée. Cependant, puisque cette économie repose sur l'exportation de ressources naturelles brutes, la Côte-Nord se retrouve tout de même dans une situation de vulnérabilité et de dépendance marquée. Il s'adonne que les trois secteurs majeurs de l'économie nord-côtière ont éprouvé de sérieuses difficultés durant les dernières décennies. Le prix des ressources marines comme celui du phoque ou du saumon atlantique, deux espèces importantes pour les économies locales, étaient plutôt instables en raison des conjonctures économiques.<sup>203</sup> En outre, comme c'est le cas pour toutes exploitations industrielles d'espèces sauvages, le risque d'épuisement est devenu bien réel en raison de la pression exercée sur les populations d'animaux. Le cas du saumon atlantique en est un exemple éloquent; le nombre d'individus a connu un déclin si important à partir des années 1980 que la pêche commerciale a été complètement interdite en 2000.<sup>204</sup> Quoique l'industrie des pêches n'ait jamais été apte à générer une polarisation suffisante pour activer le processus cumulatif, cela a tout de même affaibli l'activité économique régionale. L'industrie forestière a également connu de grandes difficultés, essentiellement à cause de

<sup>203</sup> Op. cit. Frenette, p. 261.

<sup>204</sup> Gouvernement du Canada – Pêches et océans Canada (2015), Saumon de l'Atlantique (population de la Gaspésie et du sud du Golfe Saint-Laurent), Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles/profils/Salmon-saumon-DU12-fra.html>.

l'effondrement des marchés du papier journal et du bois d'œuvre, de l'incapacité à faire face aux demandes de produits de deuxième et troisième transformations et des pressions exercées par certains groupes sociaux.<sup>205</sup> Quant à l'exploitation des ressources minières, comme par ailleurs pour les autres secteurs industriels, il faut ajouter à la crise du fer<sup>206</sup> l'impact des progrès technologiques qui contribuent à réduire de façon drastique la quantité d'emplois nécessaire au maintien d'une bonne productivité.<sup>207</sup> Ainsi, beaucoup de localités de la Côte-Nord n'existent que grâce à la présence de l'une ou de deux de ces ressources sur leur territoire et dans un contexte de dépendance, l'épuisement des réserves ou les aléas des marchés représentent de menaces concrètes pour leur prospérité. Les exemples de Tadoussac (voir figure 5.27), de Forestville (voir figure 5.28), de Baie-Comeau (voir figure 5.29), de Baie-Trinité (voir figure 5.30) et de Sept-Îles (voir figure 5.31) semblent notamment le démontrer. Cela peut même s'avérer funeste dans certaines circonstances, comme l'a bien démontré le cas de Gagnon (voir figure 5.54). Dans un tel contexte, en raison de la mobilité des ressources humaines, l'attraction des grands centres est susceptible de drainer de manière accrue les effectifs démographiques des territoires fragilisés. C'est donc sans doute à cause d'une combinaison de ces différents facteurs que les trajectoires de la majorité des centres urbains de la Côte-Nord retenus pour cette étude illustrent la même dévitalisation dans leur phase récente.

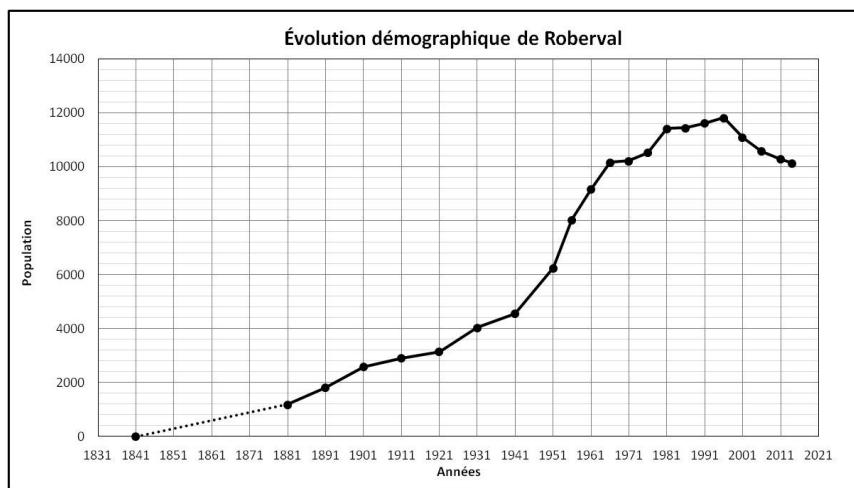
---

<sup>205</sup> P. Barré et C. Rioux, 2012, L'industrie des produits forestiers au Québec : la crise d'un modèle socio-productif, *Recherches sociographiques*, 53(3), p. 666.

<sup>206</sup> Op. cit. Frenette, p. 438.

<sup>207</sup> Op. cit. Proulx (2002), p. 224.

Figure 5.32



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

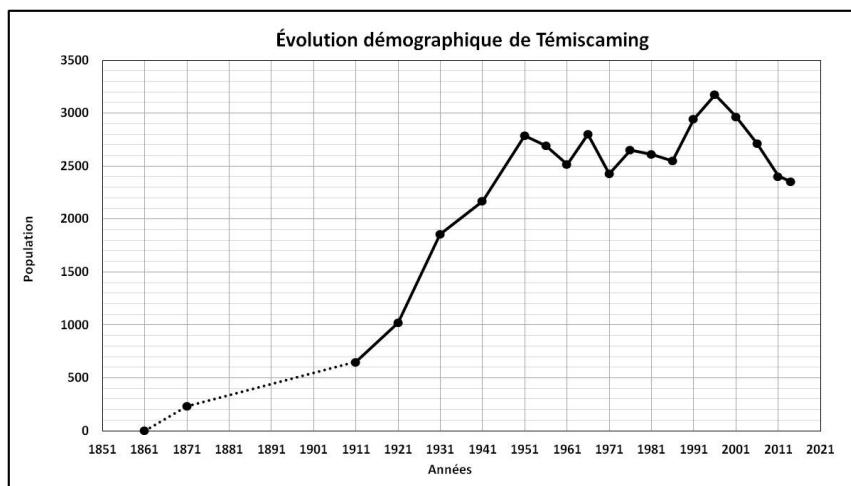
Du côté du SLSJ, c'est Roberval (voir figure 5.32), l'ancienne capitale sous-régionale du Lac-Saint-Jean, qui est la seule à correspondre à ce type. Si l'on porte attention à sa période initiale, on remarque deux légères flexions de décélération puis d'accélération de la croissance démographique durant les années 1900 et 1920. La première pourrait bien être reliée à l'incendie du Grand Hôtel Roberval. Suite à la construction du chemin de fer, l'industrie touristique s'est rapidement structurée sous la gouverne de l'entrepreneur américain Horace-Jansen Beemer. Édifiée en 1888, cette institution était à l'époque un important foyer économique qui attirait les touristes américains et européens fortunés en quête d'espaces sauvages. Après l'incendie, le circuit touristique a été abandonné et Beemer cessa de faire la promotion outre-frontière de ces territoires.<sup>208</sup> Cela a probablement eu pour effet de ralentir la croissance démographique de la localité, croissance qui aurait repris un peu de vitesse à partir des 1920, probablement grâce à la fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel en 1918. L'industrialisation du Haut-Saguenay a cependant eu des impacts non négligeables sur le développement de Roberval à cette époque.<sup>209</sup> En effet, celle-ci ne jouit pas d'une localisation assez bonne et d'une centralité assez forte pour attirer des entreprises et des industries. Bien que la ville compte plusieurs services importants tels qu'un aéroport et

<sup>208</sup> Op. cit. Girard et Perron, p. 209-211.

<sup>209</sup> Ibid., p. 138.

une prison provinciale, elle est pratiquement dénuée d'équipements industriels. Cette faible diversification économique a sans doute été un facteur déterminant dans son incapacité à maintenir un équilibre démographique durant la période récente.

**Figure 5.33**



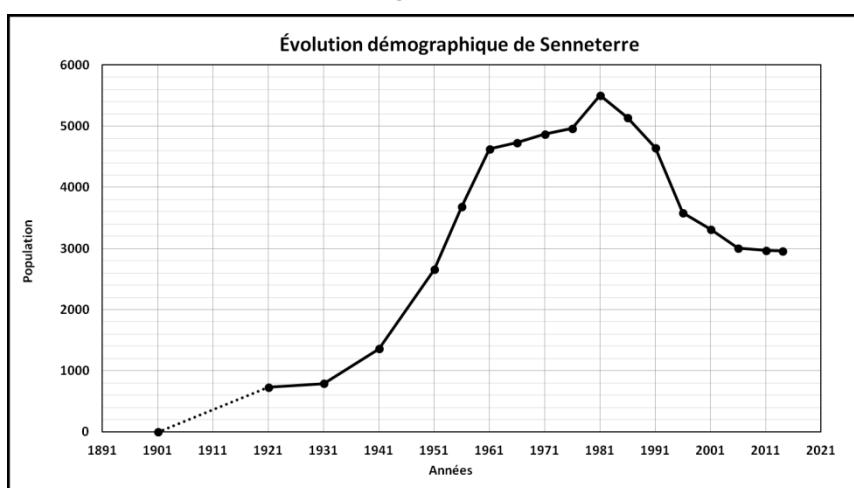
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

En AT, région dont le peuplement a été plus tardif que dans le cas de ses homologues orientales, ce sont deux des plus anciennes localités qui y sont représentées : Témiscaming et Senneterre. Du point de vue de la localisation, ces deux lieux sont situés à l'entrée des deux corridors qui permettent de pénétrer le territoire; l'un au sud du lac Témiscamingue et le second à l'extrême est de l'Abitibi, à cheval sur le chemin de fer qui la relie à la vallée du Saint-Laurent. La localité de Témiscaming (voir figure 5.33) est la plus vieille de la région. Fondé directement sur un point de rupture de charge, ce noyau urbain a joué un rôle actif dans l'exploitation des fourrures et du bois de sciage. Avant même l'arrivée du chemin de fer en 1894, des colons s'y étaient établis pour y exploiter la forêt. En 1874, on comptait déjà 40 chantiers dans les environs du lac Témiscamingue, pour un total d'environ 2 000 bûcherons.<sup>210</sup> En 1888, afin de raccourcir le trajet emprunté par le bois flotté, un important projet de canalisation a été mis en branle par la Gordon Creek Improvement Company. Sur une distance de 15 kilomètres, une seconde voie a donc été aménagée à

<sup>210</sup> Op. cit. Vincent et al., p. 178.

travers le territoire parallèlement au lac. Une fois achevé, le marchand de bois Alex Lumsden a alors entrepris de bâtir une scierie et une petite centrale hydroélectrique sur le nouveau cours d'eau autour desquels il a fondé un petit village forestier : Lumsden's Mill.<sup>211</sup> C'est ainsi qu'est né le noyau urbain de Témiscaming. Il faudra toutefois attendre la construction du moulin Kipawa, en 1918, pour que la démographie de la localité prenne réellement son essor. Destiné à la production de pâte à papier, c'est ce foyer économique qui a permis à la localité de se développer. Sa récente décroissance démographique peut en partie être attribuable à la fermeture de l'usine de sciage de Tembec, en 2005. Aussi, il est fort probable que la place qu'occupe l'industrie forestière dans l'économie locale soit à l'origine de l'irrégularité de la trajectoire durant la période récente.

Figure 5.34



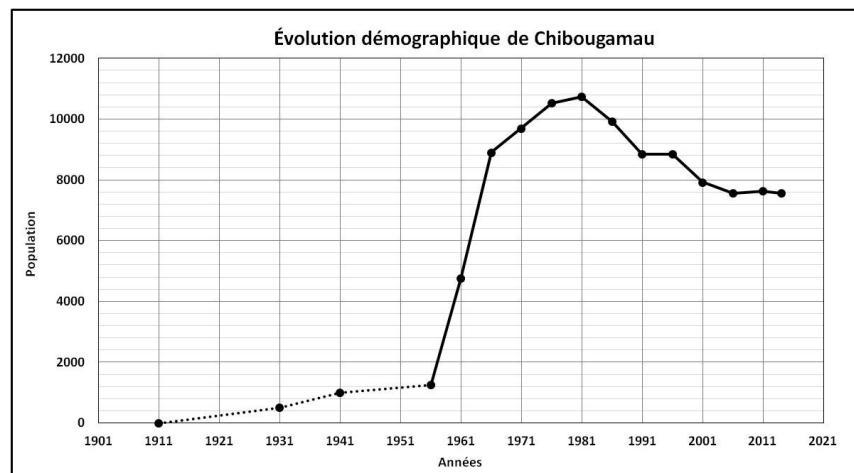
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Pour ce qui est de Senneterre (voir figure 5.34), il s'agit également d'une localité dont l'économie repose sur l'exploitation forestière. Or, on remarque que sa trajectoire démographique n'est pas aussi irrégulière qu'on pourrait être tenté de le penser. C'est que la localisation de la ville lui a été avantageuse à différents niveaux. D'abord, enracinée en plein cœur de la forêt boréale, on peut citer l'excellente dotation en ressources ligneuses. La présence de la rivière Bell a à ce titre été particulièrement utile pour Senneterre dans les

<sup>211</sup> Ibid., p. 180.

premières années, car elle permettait d'exporter le bois en dehors du territoire avant l'arrivée du chemin de fer Transcontinental dans la localité en 1913.<sup>212</sup> Au fil du temps, ce lieu est devenu un véritable carrefour où les différents flux pouvaient transiter. Dans un premier temps, il est devenu un axe ferroviaire important, connectant l'AT à la vallée du Saint-Laurent et la sous-région jamésienne au nord de l'Ontario. Puis, dans un second temps, Senneterre est devenu un nœud routier reliant ces mêmes endroits. Cette accessibilité représente un avantage évident pour la localité. Cela ne l'a cependant pas protégé des difficultés économiques qu'elle a rencontrées durant les dernières décennies. Bien qu'au cours des années 1950, la localité ait profité de l'implantation de certaines infrastructures cruciales comme la station de radar Nottaway (1950) et l'aéroport municipale (1958), la ville a tout de même perdu près de la moitié de ses effectifs démographiques depuis le début des années 1980. Les causes de cette chute demeurent floues. Il est probable que la fermeture de la station de radar Nottaway en 1988 ait pu avoir des effets sur la période récente. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent, la crise forestière des années 2000 ne semble pas *a priori* s'être traduite par une décroissance démographique.

Figure 5.35



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

<sup>212</sup> Ibid., p. 206.

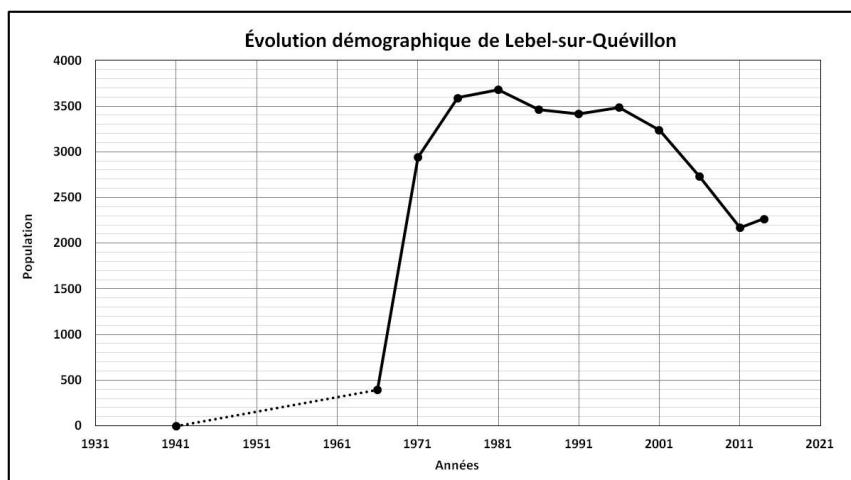
C'est l'ancienneté de Chibougamau (voir figure 5.35) qui fait concorder sa trajectoire avec le type 4. Autrement, si l'on regarde sa phase intermédiaire et sa phase récente, on constate qu'elles sont semblables à la trajectoire des autres localités allochtones de Jamésie : une explosion démographique suivit d'un ralentissement de l'accroissement, d'un début de décroissance et d'une période d'équilibre relatif. C'est qu'en raison de sa bonne dotation en ressources minérales, Chibougamau a fait parti des premiers sites d'exploration et d'exploitation minières au début du 20<sup>e</sup> siècle. Son existence est entièrement tributaire de sa dotation en ressources naturelles et, très tôt, la ville était déjà à la merci des aléas économiques qui caractérisent son industrie principale. Ainsi, alors que la crise économique de 1929 avait forcé l'arrêt des activités minières et que seule une dizaine d'allochtones étaient restés sur place, la localité atteignait le millier d'individus en 1934 suite à la reprise des activités.<sup>213</sup> Il faudra néanmoins attendre le développement des infrastructures de transport pour que la ville prenne véritablement son essor, car Chibougamau s'avère localisé en un lieu à la fois très éloigné et difficilement accessible. Des efforts considérables ont été consentis pour permettre de désenclaver ces territoires lointains, et avec succès : construction de la première route carrossable à l'année la reliant au SLSJ via Saint-Félicien en 1949, inauguration de la voie ferrée qui la connecte à l'Abitibi via Senneterre en 1957, inauguration de la voie ferrée qui la relie au SLSJ via Saint-Félicien en 1959, établissement du lien routier avec Senneterre en 1960, mise en service d'une piste d'atterrissement au sud de Chibougamau en 1970, construction de l'aéroport en 1982, etc. Ce sont ces travaux qui ont rendu possible l'essor démographique fulgurant qu'a connu la ville à partir des années 1950. À ces projets d'infrastructures, nous pouvons aussi souligner la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts en 1953, qui a certainement amélioré l'attractivité du lieu. En parallèle, l'implantation de quelques foyers économiques a également favorisé la vitalité économique de Chibougamau, comme les mines Principale et Copper Rand en 1955 et 1960, une base militaire en 1962, Chantier Chibougamau et l'hôpital local en 1963 et le Centre d'études collégiales en 1981. Il faut dire que la localisation de la ville représente un avantage, car elle

---

<sup>213</sup> Op. cit. Ville de Chibougamau.

constitue un avant-poste de pénétration territoriale; elle fait figure de porte d'entrée pour la Jamésie et constitue un point de passage obligé pour quiconque désire accéder à cette sous-région en passant par la vallée du Saguenay. Toutefois, malgré l'énergie investie dans ces nombreux projets, ce lieu éloigné ne pourra probablement jamais jouir d'une centralité et d'un potentiel d'attraction suffisants pour favoriser une diversification industrielle capable de générer un processus durable de développement. Ainsi, l'économie locale est et restera dépendante de l'exploitation des ressources minières et forestières qui a lieu dans sa zone d'influence et la fermeture du moindre foyer économique risque de nuire à sa prospérité, comme semble l'avoir illustré la fermeture de la base militaire en 1988. De même, advenant l'infortune de ses localités périphériques, l'économie chibougamoise pourrait s'en ressentir.

**Figure 5.36**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Comme pour Chibougamau, la trajectoire de Lebel-sur-Quévillon (voir figure 5.36) représenterait parfaitement le type 5 si ce n'était du fait que sa phase initiale est marquée de deux décennies de croissance démographique lente. Les premiers colons à s'être établis à cet endroit au début des années 1940 étaient des bûcherons. Pendant une vingtaine d'années, il y eut donc une légère activité forestière, principalement après la construction

d'une scierie par Jean-Baptiste Lebel en 1948.<sup>214</sup> C'est cependant l'ouverture d'une usine de pâte Kraft par la compagnie papetière Domtar en 1963 qui a véritablement impulsé la croissance démographique locale. En moins de dix ans, près de 3 000 personnes sont venues s'établir sur son territoire. Cette explosion démographique a été suivie entre les années 1970 et 1990 d'une période d'équilibre démographique relatif. L'ouverture en 1994<sup>215</sup> de la mine Gonzague-Langlois permettait d'être optimiste, mais à compter de la décennie 2000 la situation économique s'est beaucoup détériorée. La fermeture de la mine en 2001<sup>216</sup> et celles de l'usine de pâte Kraft et de la scierie en 2005 ont durement affecté l'économie du village. La compagnie Ressources Breakwater a bien tenté de rouvrir la mine en 2007, mais en raison du faible prix du zinc sur les marchés, elle a pris la décision de mettre un terme à son projet l'année suivante. La localité de Lebel-sur-Quévillon, située à quelques kilomètres de la frontière entre l'AT et le NdQ, est certes caractérisée par son éloignement. Toutefois, sa localisation sur le corridor Senneterre – Chibougamau représente un avantage certain en termes d'accessibilité. En effet, la présence de la route 113 et du chemin de fer du Canadian National amoindrit son caractère périphérique au sein du système urbain du Nord-ouest québécois. En ce sens, sa situation tranche avec celles de localités comme Matagami ou la défunte Joutel.

### 5.1.6 LE TYPE 5

D'emblée, on pourrait penser qu'il existe le même lien entre le type 5 (voir figure 4.9) et le type 4 qu'entre le type 2 et le type 3, à savoir que le premier se distingue du second par son caractère moins ancien. Ce n'est que partiellement vrai, car certaines des localités qui entrent dans cette catégorie ont été fondées au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. On s'aperçoit toutefois

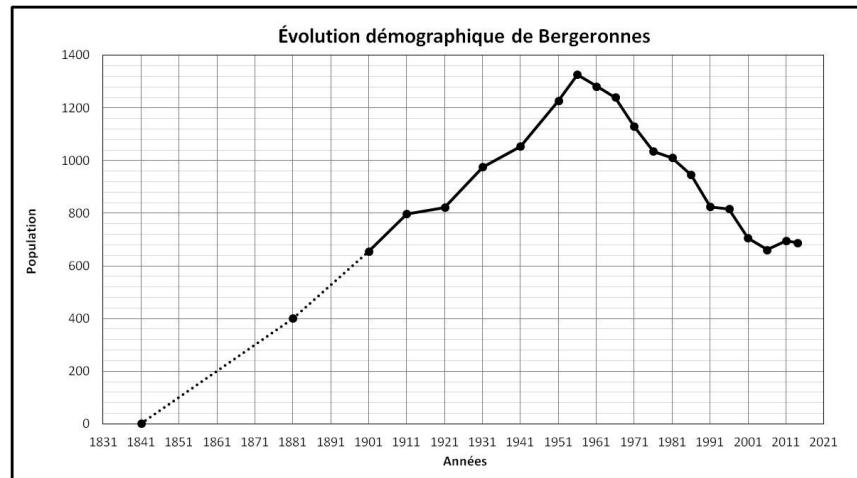
<sup>214</sup> Ville de Lebel-sur-Quévillon (2014), *Historique*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://lebel-sur-quevillon.com//fr/CustomPage.aspx?ResourceId=0d7a0e49-1fb4-4b3d-9866-befaf1a68c97>>.

<sup>215</sup> Geologica – Groupe-Conseil (2014), *Gonzague-Langlois / Serem (Zn, Ag)*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.geologica.qc.ca/portfolio/gonzague-langlois-nyrstar/>>.

<sup>216</sup> Radio-Canada (2006, 13 septembre), *Réouverture de la mine Gonzague-Langlois*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/321336/ressources-breakwater>>.

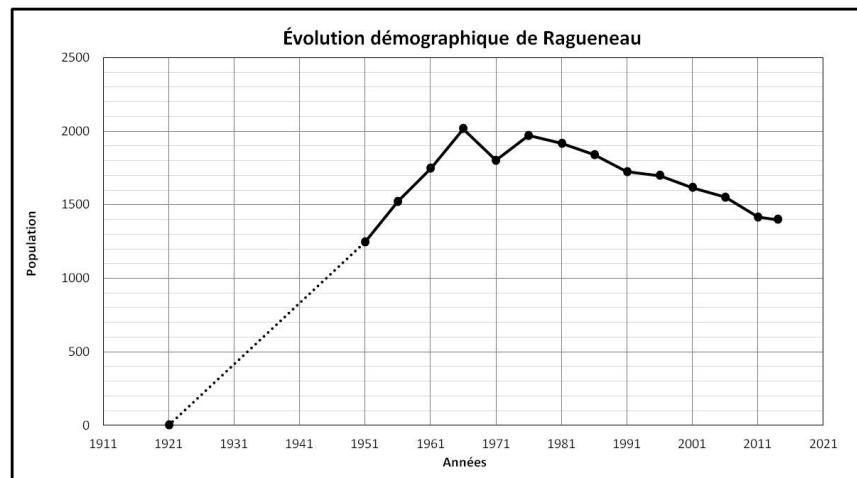
qu'elles sont pour la plupart nées vers la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle. Ici, ce sont la CN et l'AT qui dominent, presque à parts égales.

**Figure 5.37**



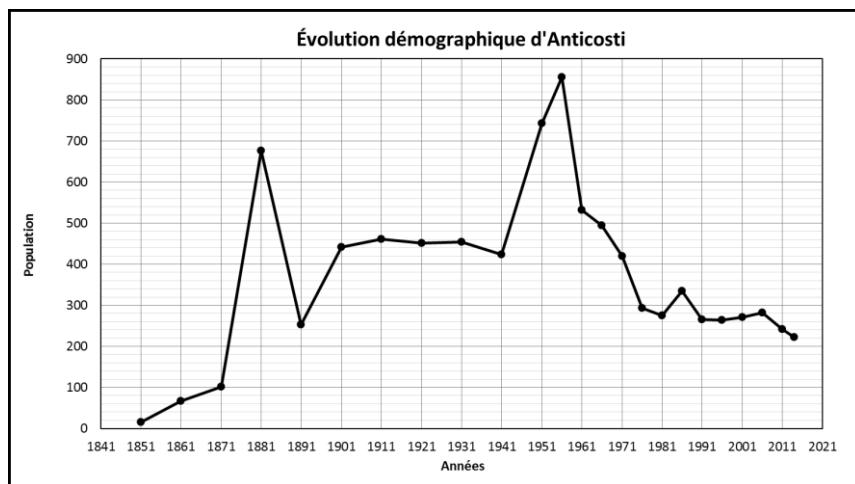
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.38**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Figure 5.39

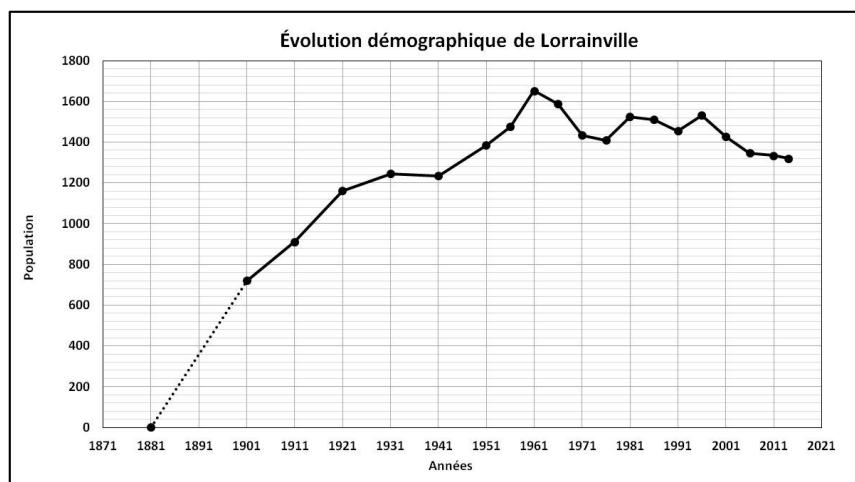


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Des six lieux nord-côtiers qui correspondent à ce type, quatre ont été ouverts à la colonisation au début du front pionnier. À l'exception de Rivière-au-Tonnerre et d'Anticosti (voir figure 5.39), ce sont des localités de la Haute-Côte-Nord qui y sont associées : Bergeronnes (1840) (voir figure 5.37), Longue-Rive (1850), Colombier (1910) et Ragueneau (1920) (voir figure 5.38). Comme nous l'avons vu précédemment, cette sous-région a été marquée par plusieurs vagues de colonisation agricole et l'exploitation forestière tient une place prépondérante dans l'économie de plusieurs de ses localités. Longue-Rive avait déjà démontré son potentiel agricole à l'époque de la Nouvelle-France; c'est pour cette raison qu'une seigneurie y avait été fondée. Cette facette de l'économie locale n'a toutefois pas permis de maintenir son niveau démographique et la localité a perdu la moitié de ses effectifs entre les années 1960 et aujourd'hui. Cette chute constante est observable aussi pour la municipalité des Bergeronnes et de Colombier. Seule Ragueneau semble avoir réussi à modérer cet exode et n'a perdu que le quart de ses effectifs durant cette même période. Quoi qu'il en soit, il demeure que la CN n'a pas été témoin de départs massifs comme cela a été le cas plus au nord dans la sous-région de la Caniapiscau. Comme plusieurs petites localités plus anciennes classées dans le type 4, le déclin de ces six localités ne se fait réellement sentir qu'à partir des années 1960 et 1970. D'une part, cela revient à dire que la dévitalisation qu'elles subissent est elle aussi liée aux difficultés économiques qui ont frappé

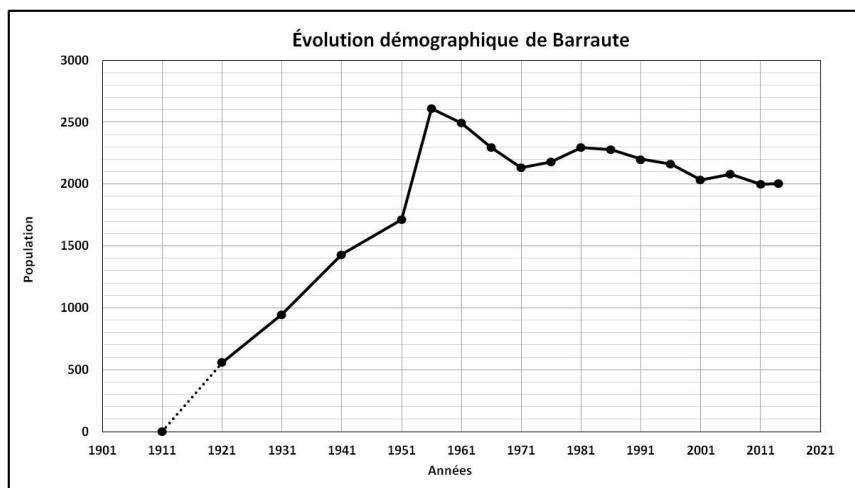
la région à ce moment-là : épuisement des ressources, instabilité des marchés et fermetures d'usines. D'autre part, ce phénomène nous ramène une fois de plus à la chute de la fécondité qui est survenue durant les années 1960. Les deux seules localités de la Moyenne-Côte-Nord qui correspondent au type 5 n'ont jamais franchi le cap du millier d'habitants, ce qui a tendance à rendre leurs trajectoires plus sensibles aux fluctuations démographiques. Aussi, sauf dans le cas de Colombier, tous les cas considérés ici ont connu une phase initiale de développement marquée par une croissance modérée. Cette lente progression n'est probablement pas étrangère au développement particulièrement lent des liens routiers et ferroviaires entre les nombreux noyaux urbains nord-côtiers. En effet, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, beaucoup de localités de la région ont largement dépendu du transport maritime pour leur développement. Il faudra attendre les années 1960 pour que Sept-Îles soit reliée au reste du Québec par voie de terre, et les années 1970 pour qu'un tronçon routier atteigne Havre-Saint-Pierre. Bien que le transport maritime ait été très développé et que le contexte côtier favorise en soi l'accessibilité des établissements humains, cette lacune en infrastructures de transport a pu nuire dans une certaine mesure à la connectivité au sein du système urbain nord-côtier.

**Figure 5.40**



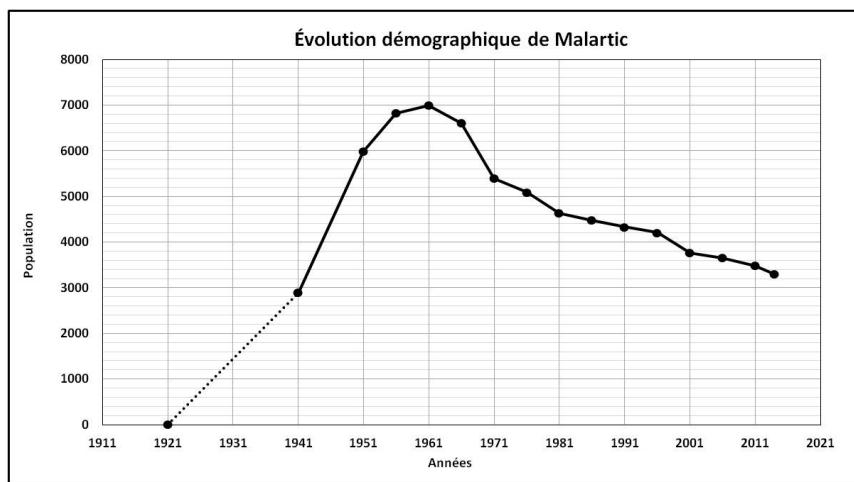
*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

**Figure 5.41**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.42**

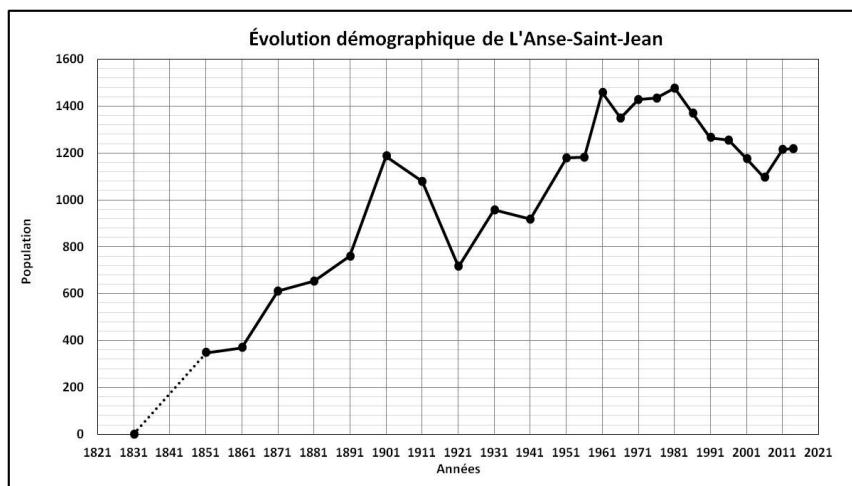


Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

En ce qui concerne l’Abitibi et le Témiscamingue, le type 5 comprend quatre occurrences dans chacune d’elles : La Sarre, Macamic, Malartic (voir figure 5.42) et Barraute (voir figure 5.41) pour la première; Laverlochère, Lorrainville (voir figure 5.40), Notre-Dame-du-Nord et Béarn pour la seconde. Les quatre localités du Témiscamingue sont toutes apparues durant les années 1880 et 1890 et ont donc été fondées à l’époque des premières scieries. Se situant toutes en deçà de 1 500 habitants, elles se démarquent des quatre localités abitibiennes qui oscillent quant à elles entre 2 000 et 8 000 personnes. Elles se

distinguent également par leurs phases récentes, les localités du Témiscamingue semblant avoir connu davantage de départs depuis 1996 que celles de l'Abitibi. Les villages témiscamiens étant en général très peu diversifiés sur le plan économique, les difficultés éprouvées par leur industrie dominante ne peuvent logiquement qu'avoir des répercussions négatives sur leur trajectoire démographique. Il est donc possible que cela soit attribuable, du moins en partie, à l'avènement de la crise forestière des années 2000. Cela dit, c'est probablement l'attraction des grands pôles régionaux qui doit avoir joué un rôle le plus important sur leur érosion démographique. Du côté de l'Abitibi, plus particulièrement dans le cas de Barraute, nous sommes en mesure d'apercevoir les deux flexions de croissance et de décroissance démographique occasionnées respectivement par l'ouverture et la fermeture des mines de zinc, d'argent et de lithium en 1950 et en 1957. Quant à elle, la trajectoire de Malartic illustre elle aussi clairement les liens entre l'exploitation minière et ces mouvements sur son évolution locale. Entre sa fondation et son âge d'or, pas moins de sept mines d'or ont été ouvertes, élevant la population du centre à près de 7 000 habitants au moment de son apogée. Cette valorisation des ressources locales a ainsi favorisé la croissance et le développement et, comme le démontre la trajectoire, l'arrêt des activités de la Canadian Malartic Gold Mines Ltd et de la Malartic Gold Fields Ltd en 1965 a drastiquement fait fondre ses effectifs démographiques. Bien que les changements au niveau du taux de fécondité aient pu jouer, les deux exemples abitibiens que nous venons d'aborder illustrent surtout la relation qui existe entre la présence de foyers économiques et l'évolution démographique d'une localité. Ils démontrent également l'importance des fuites de ressources humaines qui peuvent survenir lorsqu'une localité dépendante d'une industrie est touchée par des cessations d'activité. Les pôles urbains mieux positionnés tirent alors avantage des difficultés éprouvées par les territoires périphériques.

Figure 5.43



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

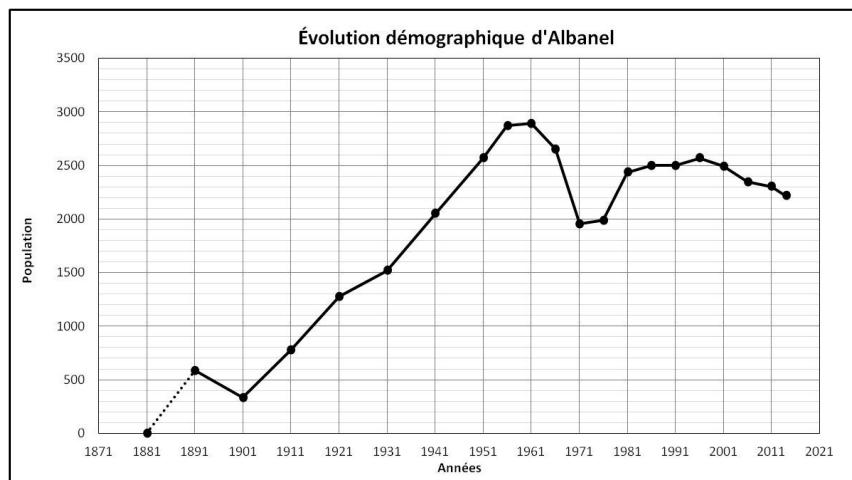
Le village de L'Anse-Saint-Jean (voir figure 5.43), localisé dans une petite baie du Bas-Saguenay, est établi sur le premier site du Saguenay à avoir accueilli des colons dès 1838. Caractérisé par son isolement, l'endroit est néanmoins très accessible et il a permis à ses habitants de vivre de l'agriculture et de l'exploitation forestière jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Le site était au départ entouré de riches étendues forestières où les habitants ont tour à tour exploité le pin puis l'épinette. Outre la matière ligneuse, la forêt environnante offrait aussi des quantités appréciables de bleuets sauvages; en 1889, 300 boîtes auraient quitté le quai de la localité en direction des régions du Sud.<sup>217</sup> La phase de développement initiale du village a connu une croissance lente et soutenue jusqu'aux années 1890. Puis, durant la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle, il semble que l'incendie qui a rasé une partie du village en 1908 ait infléchi une flexion de décroissance sur sa trajectoire. Ce mouvement de déclin s'est amplifié durant les années 1910, sans doute en raison de l'épidémie de grippe espagnole qui a frappé la communauté en 1918.<sup>218</sup> Si l'on se réfère au site Internet de la municipalité, différents facteurs d'attraction ont été implantés dans le noyau urbain entre les années 1860

<sup>217</sup> Op. cit. Girard et Perron, p. 165.

<sup>218</sup> Association des plus beaux villages du Québec (2016), *L'anse-Saint-Jean – Au cœur du fjord du Saguenay, un royaume à découvrir*, Consulté le 10 mai 2017, URL : [http://www.beauxvillages.qc.ca/villages\\_fr\\_anse\\_st\\_jean/anse\\_st\\_jean\\_fr\\_historique.htm](http://www.beauxvillages.qc.ca/villages_fr_anse_st_jean/anse_st_jean_fr_historique.htm).

et 1880 : église, école, bureau de poste, quai, bibliothèque, etc.<sup>219</sup> Le moindre ajout à la structure sociale et urbaine accroît la polarité. Girard et Perron (1989) indiquaient dans leur ouvrage que même l'arrivée d'un curé dans pouvait assurer le succès de l'implantation d'une colonie attirer de nouveaux colons.<sup>220</sup> Dans cette perspective, on pourrait envisager que l'inauguration du temple local en 1890<sup>221</sup> ait pu de la même manière influencer positivement l'évolution démographique du noyau urbain. C'est d'ailleurs le seul motif qui semble expliquer le pic de croissance qui apparaît sur la trajectoire de L'Anse-Saint-Jean. Plus tard, en 1950, la construction de la centrale hydroélectrique aurait été un « événement majeur [qui] contribua à la modernité de la municipalité »<sup>222</sup>, autrement dit un facteur qui a rehaussé son attractivité, comme semble en attester la trajectoire locale. Les difficultés qui affectent l'industrie forestière se font également sentir dans la période récente, comme cela a été le cas pour les autres centres forestiers du Québec périphérique. Enfin, la remontée observable depuis le milieu des années 2000 doit sans doute être attribuée à la reconversion de l'économie locale autour de la villégiature et du tourisme<sup>223</sup> avec notamment l'établissement du centre de ski de Mont-Édouard et du Parc National du Fjord-du-Saguenay.

**Figure 5.44**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

<sup>219</sup> Municipalité de l'Anse-Saint-Jean (2014), *Histoire*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://municipal.lanse-saint-jean.ca/histoire/>>.

<sup>220</sup> Op. cit. Girard et Perron, p. 226.

<sup>221</sup> Op. cit. Municipalité de l'Anse-Saint-Jean.

<sup>222</sup> Ibidem.

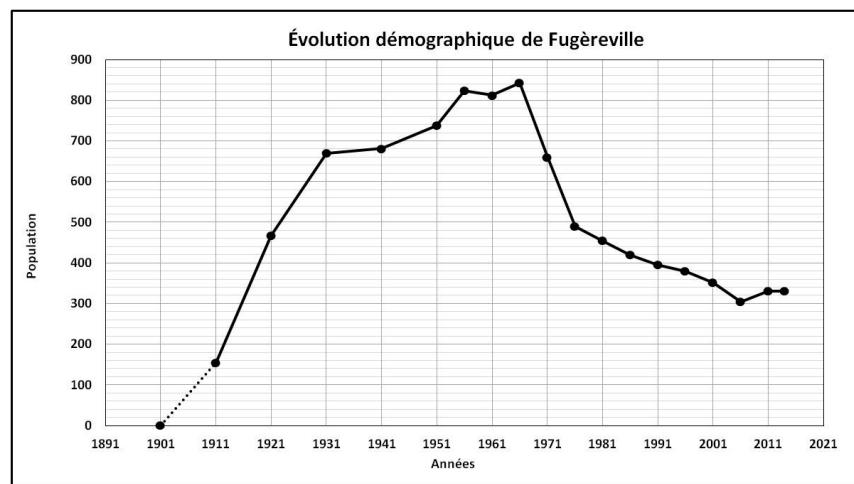
<sup>223</sup> Ibidem.

Comme pour la plupart des autres localités jeannoises, Albanel (voir figure 5.44) est un centre qui jouit de la fertilité de son sol. Cela a permis au village de croître d'environ 500 individus par décennie entre sa fondation et les années 1960. Par la suite, de 1961 à 1971, la population a fondu du tiers. La raison de ce déclin soudain demeure nébuleuse, d'autant plus que le reste de la trajectoire est assez régulier. Apparemment, la fermeture d'une institution potentiellement importante serait survenue en 1966 dans la localité, en l'occurrence le Collège Sainte-Marie. Or, dans le cadre de cette recherche, il ne nous est malheureusement pas plus possible de certifier que la disparition de cette institution ait participé au déclin des années 1960 que d'attester que l'avènement du Festival de la gourgane en 1975 est la cause de la remontée subite de la fin des années 1970. Il importe donc de faire preuve de prudence à cet égard.

### **5.1.7 LE TYPE 6**

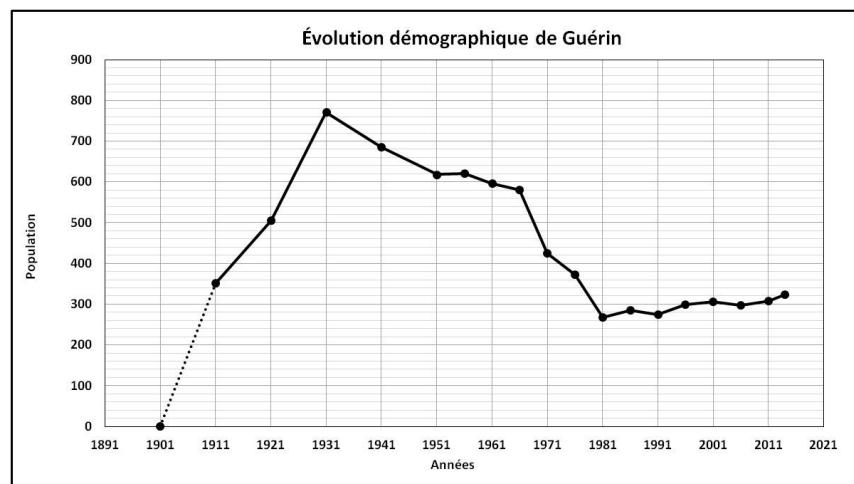
Le sixième type (voir figure 4.10) est très clairement dominé par des localités d'AT, avec une prédominance de centres témiscamiens. En tout et pour tout, sur les 16 occurrences, cinq seulement ne proviennent pas de cette région. Si l'on fait abstraction de la vaste Municipalité de la Baie-James qui regroupe les localités de Radisson, de Valcanton et de Villebois, il s'agit de quatre centres miniers. Débutons par le contexte témiscabitibien.

**Figure 5.45**



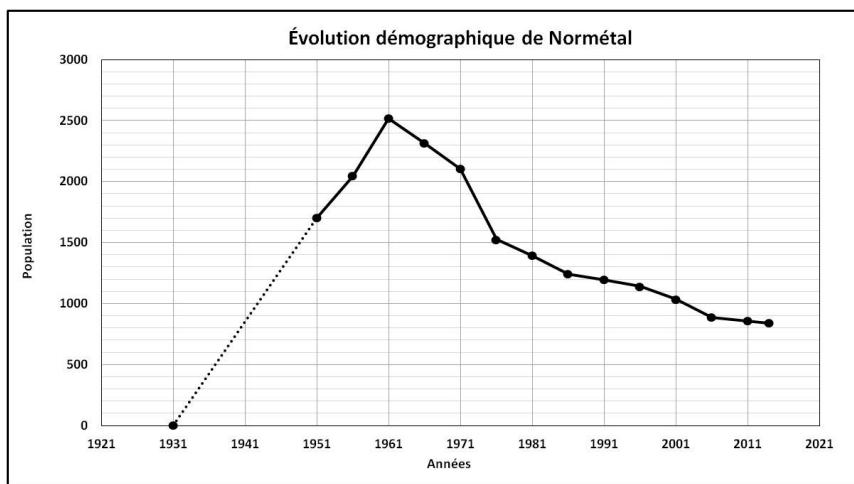
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

**Figure 5.46**



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Figure 5.47

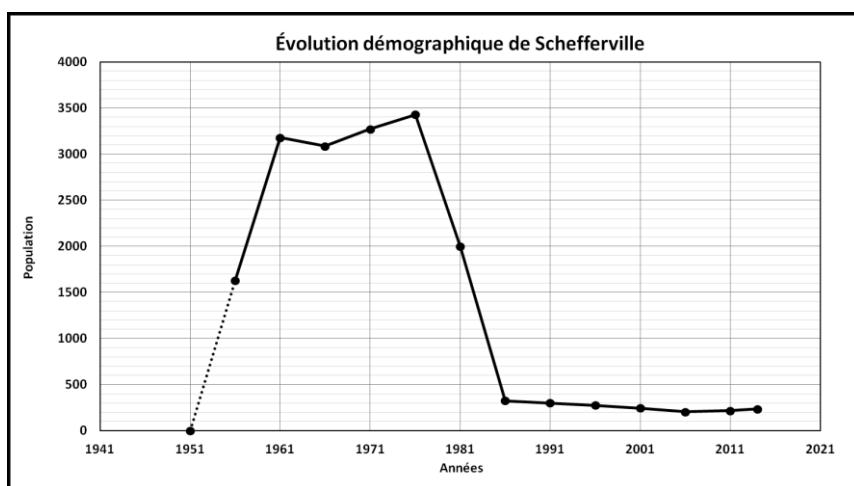


Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Concrètement, la sous-région du Témiscamingue se distingue de celle de l’Abitibi par la douceur de son climat, par sa diversité forestière ainsi que par son caractère plus rural. Autour du lac Témiscamingue, une myriade de petites localités sont apparues au début du 20<sup>e</sup> siècle grâce à l’exploitation de la forêt et la mise en culture des terres. Quelques villages ont aussi tiré parti de la richesse de leur sous-sol, tels que Belleterre et Saint-Bruno-de-Guigues dont les trajectoires ont gardé une trace indélébile de la fermeture de leurs installations minières. Comme l’illustrent Fugèreville (voir figure 5.45), Guérin (voir figure 5.46) et Normétal (voir figure 5.47), elles ont toutes en commun une phase initiale d’occupation rapide (toutes proportions gardées) suivie d’une phase intermédiaire de décroissance démographique et d’une phase finale d’équilibre relatif. Il est aussi possible de remarquer que la quasi-totalité des trajectoires a entamé un déclin à partir des années 1960. Or, dans le Témiscamingue, il ne semble pas *a priori* avoir eu fermeture d’un foyer économique assez important pour que toutes les localités de la sous-région en soient affectées de la même façon. Par conséquent, il n’est pas improbable que cela soit attribuable à un facteur autre qu’économique. Encore une fois, le passage sous le seuil naturel de renouvellement démographique du taux de fécondité au Québec durant les années 1960 demeure en trame de fond. Contrairement aux grands centres urbains, dans les petits centres ruraux, la diminution de la fécondité ne se serait pas traduite par une stabilisation

démographique mais bien plutôt par un mouvement de décroissance démographique. On peut avancer que la taille réduite des centres et que leur faible degré de diversité économique ont influencé la réponse démographique locale à ce phénomène social. En d'autres termes, ces petites communautés n'arrivent plus à se régénérer naturellement et avec l'hypermobilité que l'automobilisation de la société a rendue possible, les populations peuvent désormais plus facilement s'exiler hors des petits centres défavorisés par leur éloignement ou par leur carence en facteurs attractifs. On peut aussi penser que l'intégration massive de nouvelles techniques et de nouvelles technologies dans les moyens de production ait pu contribuer à ce déclin généralisé en réduisant graduellement le nombre de travailleurs nécessaire au maintien des activités.

**Figure 5.48**



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

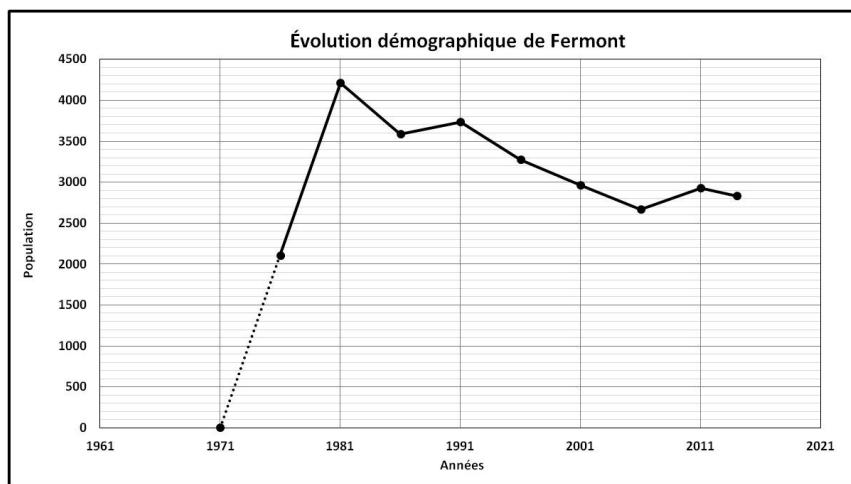
Sur la CN, Schefferville (voir figure 5.48) est l'illustration parfaite d'une trajectoire de développement de type 6. Localité allochtone la plus nordique de cette étude, elle ne doit son existence strictement qu'à sa dotation en ressources minérales. Objet de prospection minière depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il aura fallu attendre les années 1940 pour que les industriels du fer entament leurs démarches d'exploitation. C'est finalement durant les années 1950 que le territoire a accueilli ses premiers colons en provenance du Sud. Le lieu a connu une prospérité intéressante jusqu'au milieu des années 1970. Puis, suite à la cessation des

activités de l'Iron Ore en 1983, Schefferville a vécu une véritable hémorragie démographique. Entre le recensement de 1976 et celui de 1986, la population a chuté de 3 429 à 325 habitants. Elle oscille depuis entre 200 et 300 personnes. Ultra isolé et ultra spécialisé, ce centre représente l'archétype du centre urbain dépendant. Dans un contexte spatial si périphérique, les fuites économiques sont immenses et la diversification industrielle pratiquement impossible. Territoire d'exploitation par excellence, seules les activités d'extraction et autres activités connexes pouvaient y être attirées. Dans les petits territoires mono-industriels tels que lui, l'activité économique de base regroupe 50% de toutes les activités.<sup>224</sup> On ne s'étonne donc pas que la disparition de l'unique foyer économique ait presque sonné le glas de la communauté. Elle se maintient malgré tout aujourd'hui grâce au tourisme et à la récente résurgence de grands projets miniers; un gisement de 492 millions de tonnes de terres rares attend encore d'être exploité au nord-est de Schefferville. Ce petit pôle ne possède donc actuellement qu'un champ de force très limité et, en dehors de sa dotation en ressources minérales, son pouvoir d'attraction est quasiment nul. En fait, si ce n'était de ses infrastructures, il serait probablement polarisé par la communauté amérindienne de Kawawachikamach, plus populeuse de quelques centaines d'individus. Bien qu'il soit situé au bas de la hiérarchie du système urbain nord-côtier, l'interdépendance des différents pôles a transmis le choc de la crise du fer à l'ensemble du réseau. Dans ces territoires peu densément occupés, les systèmes urbains sont plus vulnérables en raison de la moins bonne connectivité entre les nœuds urbains. Ainsi, lorsque la compagnie a mis un terme à ses activités sur le territoire de Schefferville, c'est tout l'espace polarisé qui s'en est ressenti. Les trajectoires des localités côtières en témoignent d'ailleurs très bien.

---

<sup>224</sup> Op. cit. Proulx (2011), p. 280.

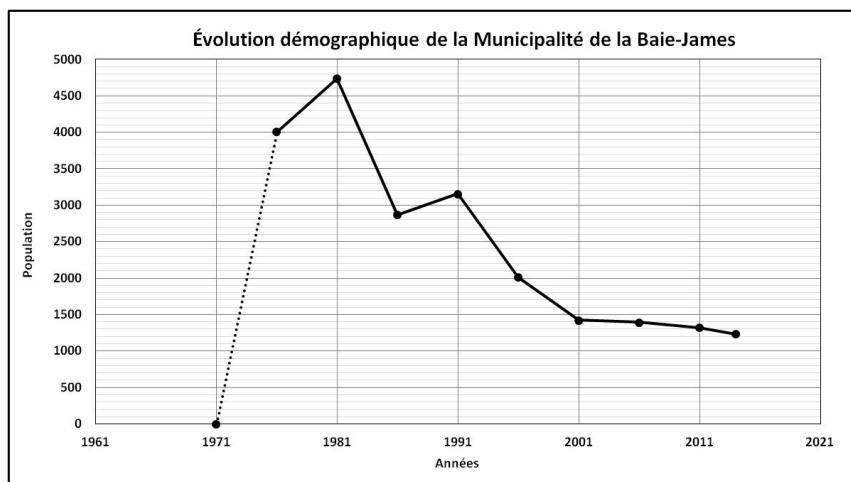
Figure 5.49



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Dernier établissement minier à surgir du néant sur le plateau de la Caniapiscau, le village de Fermont (voir figure 5.49) est surtout connu pour son célèbre « mur » qui protège l'espace urbain des grands vents du Nord. Comme son nom l'indique, la localité est structurée autour de l'industrie sidérurgique primaire. À son apogée, en 1981, elle comptait pas moins de 4 200 habitants. Il s'agit d'un record pour un village minier mono-industriel de la périphérie Nord. Il est intéressant de noter que bien que la population se soit réduite avec l'avènement de la crise du fer, la démographie locale n'a néanmoins pas connu un effondrement comme dans le cas de Gagnon ou de Schefferville. De même, il nous apparaît important de souligner qu'à la différence de cette dernière, Fermont jouit d'une meilleure localisation. D'abord, sa position dans le système urbain régional est un peu moins excentrique et la distance qui la sépare des principaux pôles de la CN est donc moindre. Par conséquent, elle bénéficie d'une meilleure accessibilité et d'un meilleur potentiel de croissance si l'on se fie aux propos de Boudeville. Par contre, elle est sans doute polarisée par Labrador City, sa voisine terre-neuvienne, qui la dépasse de quelques milliers d'individus.

Figure 5.50



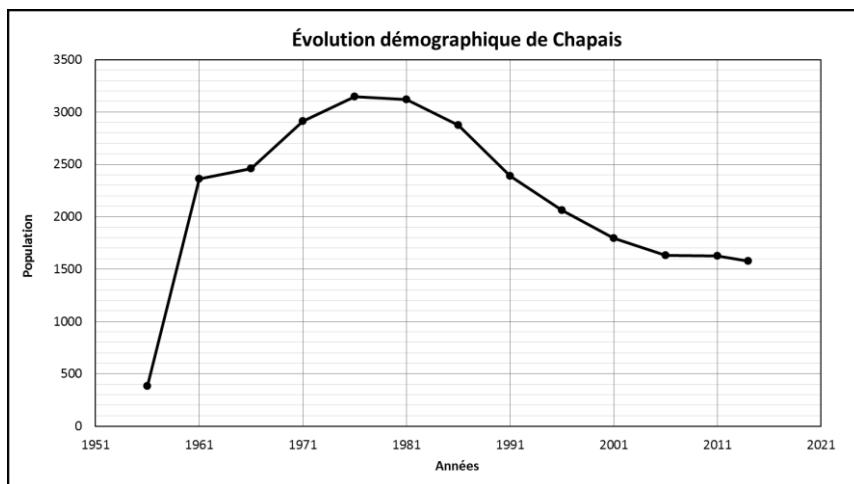
Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Rebaptisée « Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James » (voir figure 5.50) en 2014, cette création gouvernementale couvre un territoire d'environ 277 000 km<sup>2</sup> et intègre plusieurs localités très éloignées les unes des autres.<sup>225</sup> Nous ne sommes bien entendu pas en mesure d'effectuer une analyse précise de leurs contextes locaux puisque le territoire de la Municipalité est beaucoup trop large. Il nous donne par contre une idée de l'évolution de la sous-région jamésienne depuis l'époque des grands projets hydroélectriques. D'emblée, on peut entrevoir sur cette trajectoire les deux pics générés par les phases 1 et 2 du Projet de la Baie-James. On remarque également que la « 3<sup>e</sup> phase »<sup>226</sup> du projet, qui impliquait la construction de la centrale d'Eastmain-1, d'Eastmain-1-A et de Sarcelle entre 2002 et 2013, n'a eu aucun impact sur la démographie de la Municipalité. Au contraire, la population jamésienne a plutôt connu un léger déclin durant sa période récente d'équilibre relatif. Cela démontre que les grands projets ne permettent pas nécessairement de faire prospérer les localités et les régions de la périphérie Nord puisqu'ils n'attirent forcément pas d'habitants et ne provoquent pas leur croissance démographique.

<sup>225</sup> Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (2017), *Le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James se dote d'un nouveau site Internet*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <<http://www.greibj-eijbrq.com/fr/actualites/75-le-gouvernement-regional-d-eeyou-istchee-baie-james-se-dote-d-un-nouveau-site-internet>>.

<sup>226</sup> Québec, Assemblée nationale (2009, 7 octobre), Version finale, *Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles*, 39<sup>e</sup> législature, 1<sup>ère</sup> session, Vol. 41, N° 9, Consulté le 10 mai 2017, URL : <[http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-39-1/journal-debats/CAPERN-091007.html#\\_Toc251591485](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-39-1/journal-debats/CAPERN-091007.html#_Toc251591485)>.

Figure 5.51

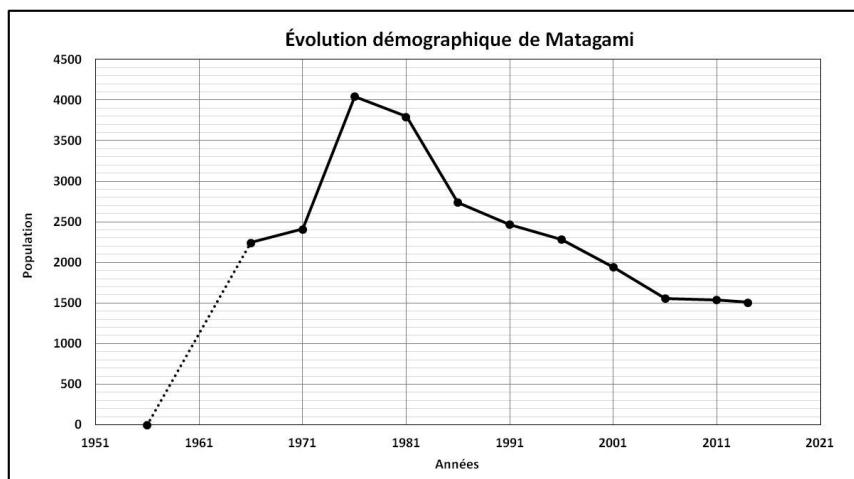


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Si elle avait été colonisée à la même période que sa voisine Chibougamau, la localité de Chapais (voir figure 5.51) aurait correspondu elle aussi au type 4. Or, sa phase initiale est marquée non pas par une période de faible croissance démographique, mais bien par un boom démographique. Elle coïncide naturellement avec l'ouverture en 1954 de la mine Opémiska. Cette prospérité s'est arrêtée au cours des années 1970 malgré la mise en marche de la scierie de Barrette-Chapais et le déclin a commencé durant les années 1980. On pourrait arguer que la trajectoire locale correspond davantage au type 5 étant donné que la période d'équilibre relatif est très récente et donc brève. Cela dit, compte tenu du contexte régional et des trajectoires de toutes les localités allochtones des environs, la tendance qui semble s'imposer depuis le tournant des années 2000 est clairement celle de la stabilité. C'est pour cette raison que nous avons opté pour le type 6. Dans son contexte régional, Chapais fait figure de pôle secondaire en raison de son envergure. Localisée à environ 40 km à l'ouest de la ville de Chibougamau, elle compte près de 6 000 habitants de moins que cette dernière. Cela la place donc naturellement en dessous d'elle dans la hiérarchie urbaine de la Jamésie. Un regard sur les portraits économiques des deux localités en révèle rapidement la cause : le nombre de foyers économiques. Comme nous l'avons évoqué précédemment, grâce à sa taille et sa plus forte centralité, Chibougamau a attiré de nombreux services et elle possède maintenant un hôpital, un centre d'études affilié au Cégep

de Saint-Félicien, un aéroport provincial ainsi qu'une prison provinciale. Le village de Chapais se retrouve ainsi fortement polarisé par sa voisine qui génère des flux asymétriques capables de la drainer de ses ressources humaines. Cette plus faible attractivité rend difficile l'implantation de nouveaux foyers économiques capables de propulser son développement.

Figure 5.52



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

La localité de Matagami (voir figure 5.52) est une autre bourgade minière jamésienne. C'est grâce à l'ouverture en 1960 des mines Lac Mattagami, Orchan et New Hosco qu'elle a pu voir le jour.<sup>227</sup> La même année, le lien routier entre Matagami et Amos était complété, améliorant considérablement l'accessibilité du lieu qui était jusque-là complètement coupé du reste de la province. Plus tard, sa localisation lui a été très avantageuse après que le gouvernement du Québec ait choisi de faire passer l'axe routier reliant la Baie-James aux régions du Sud par son territoire. En effet, à partir des années 1970, la mise en chantier du Projet de la Baie-James a propulsé le développement de la localité qui a dû doubler ses infrastructures pour combler les besoins des travailleurs.<sup>228</sup> Les entreprises de transport ont été attirées par la situation géographiquement avantageuse de Matagami et elles ont décidé d'en faire la plaque tournante de la distribution et du transport

<sup>227</sup> Ville de Matagami (2017), *Portrait de Matagami – Histoire*, Consulté le 10 mai 2017, URL : <[http://www.matagami.com/Ma\\_ville/Histoire.cfm](http://www.matagami.com/Ma_ville/Histoire.cfm)>.

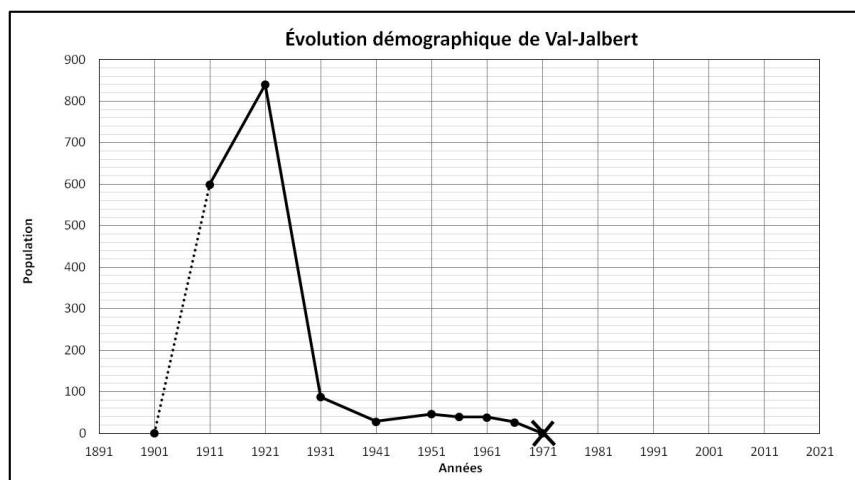
<sup>228</sup> Ibidem.

des produits et des services nécessaires à la réalisation du Projet.<sup>229</sup> Cela n'a cependant duré qu'une dizaine d'années et en 1982 le développement hydroélectrique a été interrompu. La trajectoire du village est sans équivoque; cet arrêt a fait mal à l'économie locale. La population a alors continué de diminuer jusqu'à la fermeture de la mine Bell-Allard et la suspension des activités à la scierie de Domtar au milieu des années 2000, après quoi la démographie a suivi la même tendance que les autres centres de Jamésie.

### 5.1.8 LE TYPE 7

Le dernier type (voir figure 4.11) est composé des noyaux urbains défunts. Il s'agit ici de tentatives d'occupation territoriale avortées. Plusieurs lieux ont connu ce destin au Québec, mais dans la périphérie Nord quatre sites se démarquent par leur envergure : Val-Jalbert, Gagnon, Labrieville et Joutel. Aucune information concernant Labrieville, une localité construite pour les ouvriers du projet Bersimis en amont de la rivière du même nom, n'a pu être trouvée. De la collecte de données, les courbes de trois trajectoires seulement ont pu être produites.

**Figure 5.53**

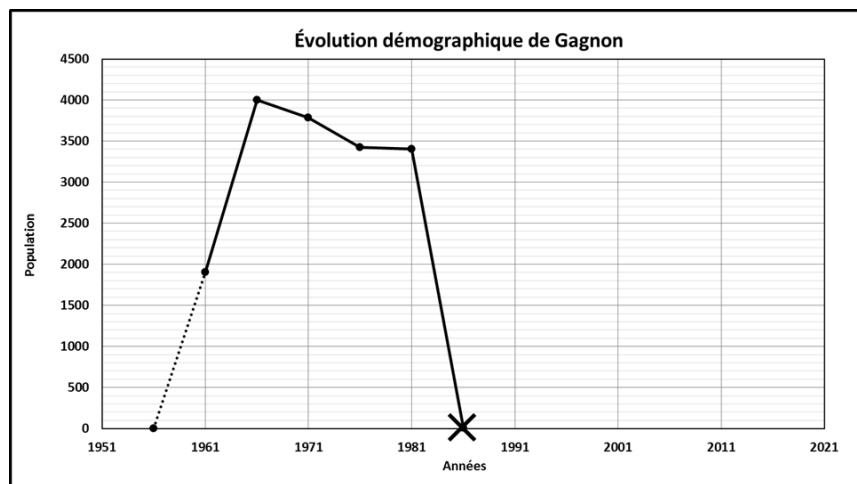


*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

<sup>229</sup> Ibidem.

Beaucoup d'espoirs ont été fondés sur la localité de Val-Jalbert (voir figure 5.53) par ses premiers habitants et son fondateur, Damase Jalbert. Bien que celui-ci soit décédé en 1904 et que la Compagnie de pulpe Ouiatchouan ait fait faillite en 1909, le projet de ville industrielle a semblé aller bon train pendant un certain temps. Approprié par une filiale de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi en 1909, le lieu a vu sa démographie s'accroître jusqu'à frôler le millier d'individus durant les années 1920. Puis, à partir du milieu de la décennie, les choses ont commencé à mal tourner. Une crise de surproduction a frappé l'industrie de pâtes et papiers au Canada. Acquis par Price en 1927, le moulin de Val-Jalbert est finalement fermé en 1930. La population a alors brusquement chuté et au recensement de 1931 on n'y comptait plus que 88 résidents. Il demeurera des gens dans la localité jusqu'aux années 1960, à peu près au moment où le village a amorcé sa reconversion en lieu touristique. Contrairement aux autres lieux abandonnés, cette localité n'était pas particulièrement éloignée et isolée. Localisé sur la rive sud du lac Saint-Jean et traversé par le chemin de fer, son territoire jouissait d'une très bonne accessibilité puisque sa localisation le reliait au reste du continent nord-américain via le réseau de chemins de fer. L'exemple de Val-Jalbert démontre bien la fragilité qui découle d'une orientation industrielle étroite. Bien qu'il soit doté d'un bon potentiel hydroélectrique et qu'il y ait la présence d'un important foyer économique, le jeune noyau urbain n'a pas survécu à la crise de surproduction mondiale de papier et les quelques centaines d'individus qui l'habitaient ont été drainés par d'autres centres du système urbain.

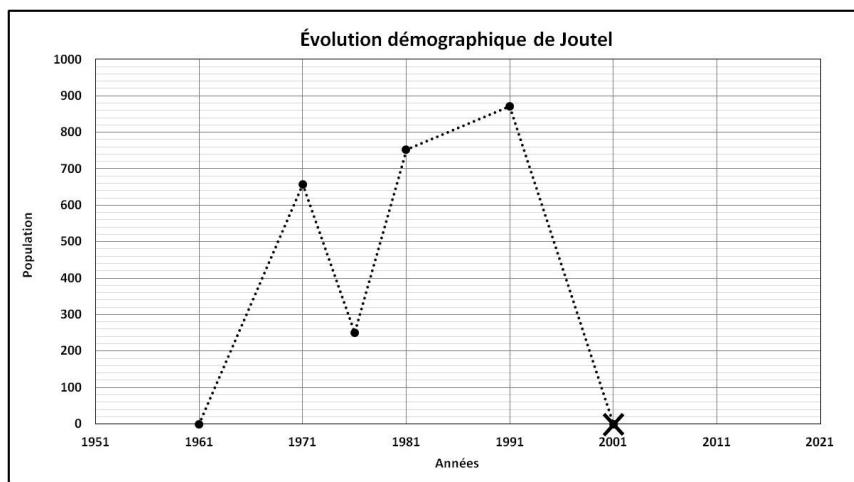
Figure 5.54



Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC

Née dans le même contexte que Schefferville, Chapais et plusieurs autres centres du Nord construits dans la foulée du deuxième front d'occupation industriel, la localité de Gagnon (voir figure 5.54) était hautement dépendante de l'exploitation du fer. Fondé à la hâte sur le plateau de la Caniapiscau, le village n'a connu au total qu'une dizaine d'années de prospérité environ. Dans ce cas comme dans les autres, c'est sa dotation d'une ressource naturelle jumelée à une hausse de la demande mondiale de cette dernière qui a favorisé l'enracinement du noyau urbain dans les hauteurs du bassin versant de la baie d'Hudson. En 1984, deux ans après qu'elle ait fait s'écrouler la démographie de Schefferville, la crise du fer a précipité le petit centre vers son funeste destin. Ce court épisode de l'histoire nord-côtière est un témoignage éloquent des effets de la dépendance économique sur une économie locale.

Figure 5.55



*Données tirées de Statistique Canada – Traitement du CRDT-UQAC*

Au risque de nous répéter, le village de Joutel (voir figure 5.55) a lui aussi été victime de cette même conjoncture économique. Avec les données démographiques obtenues et grâce aux dates officielles d'ouverture et de fermeture de la localité, il nous a été possible d'avoir un aperçu de son parcours développemental, bien que celui-ci demeure flou comme l'illustrent bien les traits pointillés. Chose certaine, le lieu était certes mieux doté en ressources minières que Gagnon. Le village aurait été fondé en 1965 lors de l'ouverture des mines Poirier et Joutel Cooper par Rio Algom. Ces deux foyers ont fait tourner l'économie de la bourgade jusqu'à leur fermeture en 1975. À ce moment, la population serait passée de 1 000 à 250 habitants; on dit que les locaux auraient appelé cet événement, le « clash de 1975 ».<sup>230</sup> Malheureusement, en raison des limitations que nous impose l'utilisation des données de recensements, les fluctuations n'apparaissent pas précisément sur la courbe obtenue. La même année, la mine Agnico-Eagle est ouverte à l'exploitation, suivie quatre ans plus tard par la mine Selbaie. Ce sont ces deux derniers événements qui expliquent que la localité n'ait pas connu le même sort que Gagnon à ce moment-là. Les deux mines offriront à Joutel une décennie supplémentaire de légère prospérité, mais le village n'était qu'en sursis. En 1993, la fermeture de la mine Agnico-Eagle a asséné un dur coup à la collectivité. Au

<sup>230</sup> Radio-Canada (2013, 1 septembre), Le 1<sup>er</sup> septembre 1998, le village minier de Joutel disparaissait, Consulté le 10 mai 2017, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/620160/joutel-fantome-nord>.

même moment, la compagnie propriétaire de la mine Selbaie, BHP Billiton, annonce qu'elle cessera d'héberger gratuitement à Joutel ses 300 travailleurs. Cela a sonné l'arrêt de mort du village qui verra ses habitants le quitter et ses infrastructures être abandonnées durant une lente agonie jusqu'à sa fermeture officielle en 1998. En définitive, la présence de plusieurs sites miniers sur son territoire semble avoir permis à Joutel de ne pas s'éteindre avec ses deux premières mines. Par contre, malgré la richesse minérale dont elle était dotée, le degré de diversification n'était pas assez élevé pour lui assurer la durabilité.

En fin de compte, la diversité des trajectoires nous est apparue ici de manière limpide. Parmi les 84 trajectoires se sont démarqués sept profils de développement ayant chacun leurs caractéristiques propres. Certaines sont faciles à déchiffrer tandis que d'autres s'avèrent plus nébuleuses. Le type 1 témoigne par exemple très bien des lieux de l'échantillon qui ont connu un essor constant au cours de leur évolution et qui se serait accéléré suite à certains phénomènes qui ont eu cours durant le 20<sup>e</sup> siècle tels que la sédentarisation et l'amélioration des services et des infrastructures sanitaires chez les Premières Nations et possiblement l'ultra-mobilité héritée de l'automobilisation de la société dans le cas des couronnes périurbaines. Le type 2 concernait quant à lui essentiellement les localités témiscabitibiennes les plus centrales ainsi que deux localités rurales au sud du Lac-Saint-Jean. Ce type témoigne d'un décollage rapide et d'une stabilité relative, possiblement en lien avec la centralité et la présence de services et d'infrastructures. Ceci dit, davantage de trajectoires doivent être étudiées pour que la distribution de ce type puisse nous révéler tout ce qu'il peut exprimer. De la même façon, le type 3 englobe surtout des villes qui jouissent d'une bonne centralité, avec les différents services que cela presuppose, jumelée à un certain potentiel industriel. Cette étude semble indiquer que les localités les plus anciennes sont plus susceptibles de correspondre à ce profil en raison de l'articulation développée de leur parcours développemental. Le quatrième type semble pour sa part illustrer un cheminement similaire au précédent mais moins durable. Comme ce dernier, il semble aussi concerter les lieux les plus anciens et il semble que les localités situées sur

des points de rupture de charge lui soient associées. Le type 5 ressemble au type 2 avec cela de différent qu'il a entamé un déclin au lieu de rester en équilibre relatif. Comme pour ce dernier type, il faudrait approfondir l'investigation pour mieux saisir ce que ce type peut nous révéler. Par contre, le sixième type nous apparaît éloquent du fait que la quasi-totalité des villages miniers de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec fondés au cours du deuxième front industriel d'occupation lui correspondent. Quoi qu'il en soit, en tout et pour tout, ce sont 53 des 84 trajectoires qui ont affiché un profil général en dôme, ce qui semble au premier abord témoigner de la validité de notre hypothèse de recherche qui soutient que le nouveau front nordique ne contribue pas à la prospérité des territoires nordiques.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le moment est maintenant venu de boucler la boucle de cette réflexion sur le développement du Nord québécois. Pour ce faire, dans un premier temps, nous récapitulerons les différentes étapes qui nous ont permis de mener à bien l'exercice d'analyse des trajectoires locales et régionales de la périphérie Nord. Le chemin parcouru dans le cadre de cette recherche a été jalonné de différents exposés : contextualisation historique et mise en relief de la problématique, présentation des concepts et théories nécessaires à la réflexion qui s'imposait, description des méthodes et dévoilement des résultats. Une fois passés en revue, il s'agira par la suite de synthétiser les principaux résultats qui émanent de l'analyse de façon à démontrer si ceux-ci tendent à valider ou à invalider l'hypothèse de départ. Quelles réponses peut-on apporter à ces interrogations? Après ces vérifications, nous terminerons avec quelques réflexions sur les avenues que cette étude ouvre en termes de continuité de recherche.

Nous avons donc commencé cette démarche par une brève présentation du long processus d'occupation des territoires de la périphérie Nord depuis l'époque du régime français jusqu'à nos jours. Cette étape nous a permis d'illustrer qu'entre le début du front pionnier et aujourd'hui, des transformations étaient survenues dans la stratégie d'occupation territoriale adoptée par les autorités centrales du Québec. À l'époque du cycle des fourrures, l'occupation de la périphérie Nord était de nature extensive, c'est-à-dire que seuls quelques individus, pour la plupart des commerçants et des missionnaires, circulaient dans ces territoires complètement sauvages. L'heure était à l'exploration et la colonisation intensive n'était alors pas envisageable, notamment en raison du Domaine du Roy et de la faible accessibilité de ces territoires. C'est avec l'avènement du cycle du bois que l'occupation intensive du Nord a réellement été initiée. En raison de l'éloignement des territoires dotés en ressources ligneuses et de la faible mobilité associée aux modes de transport de l'époque, la mise en valeur des forêts nordiques commandait l'implantation de noyaux urbains sur des

sites stratégiques. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, des usines de pâtes à papiers ont commencé à être incorporées au sein de certains de ces noyaux urbains aux côtés des vieilles scieries, inaugurant ainsi le premier front industriel d'occupation du Nord. Ce front a occasionné une densification substantielle de l'occupation territoriale en périphérie. C'est également à partir de cette période que l'industrie minière a connu son envol. En quelques décennies, du Témiscamingue au plateau de la Caniapiscau, la trame nordique s'est trouvée ponctuée d'une multitude de sites miniers. Suite au Krach de 1929, l'activité économique s'était sensiblement ralentie. Il faudra attendre le début des années 1940 pour que la fin de la Seconde Guerre mondiale provoque un second front industriel. Toutefois, le mode d'occupation du territoire avait commencé à changer. Toutes les terres cultivables avaient été mises en culture et les limites de l'écoumène québécois avaient été atteintes. Le bois, les minéraux et l'hydroélectricité représentaient donc les principales ressources convoitées. De plus, des progrès majeurs avaient été réalisés en matière de transport et la mobilité s'était considérablement accrue. L'accessibilité des lieux les plus éloignés est ainsi devenue un obstacle mineur. À cela, il faut encore ajouter que le développement technologique avait notamment diminué les besoins en main-d'œuvre des industries. Dans ce contexte, l'implantation de noyaux urbains devenait de moins en moins nécessaire pour la mise en valeur des ressources nordiques. Pour toutes ces raisons, le second front industriel d'occupation ne s'est donc traduit que par la création d'une poignée de petits centres à proximité des bassins de ressources; le caractère intensif de l'occupation commençait à s'estomper. Aujourd'hui, à l'heure de l'industrialisation des superpuissances démographiques mondiales, le nomadisme professionnel semble s'être durablement imposé et la tendance a davantage l'air de pointer vers la fermeture de villages que vers l'implantation de nouveaux noyaux urbains. À l'image de ce qui se passait à l'époque de la Nouvelle-France, les individus qui exercent actuellement l'exploitation des ressources du Nord ne sont que de passage sur ces territoires; une fois leur travail accompli, ils retournent dépenser leur salaire dans les régions centrales. Cette façon de faire découle directement de la résurgence du mode d'exploitation extractiviste et de la reprimarisation de l'économie québécoise qui

consiste à maximiser l'extraction et l'exportation brute des ressources naturelles. Cette approche marque par conséquent un retour au modèle extensif d'occupation territoriale. À la lumière de ce mouvement de balancier historique, à une époque où l'on nous répète que l'exploitation de nouveaux bassins de ressources au Nord est synonyme de développement pour les collectivités qui s'y trouvent, il nous est apparu important de nous questionner sur les retombées réelles du prochain front d'occupation. Comment s'est opérée l'occupation territoriale de la périphérie nordique du Québec? Le développement du Nord québécois est-il favorisé par le nouveau mode d'occupation mis de l'avant par l'industrie et défendu par l'État? Pour trouver des réponses à ces questions, il nous fallait tout d'abord poser un regard minutieux sur le processus du développement en périphérie.

Pour ce faire, encore fallait-il éclaircir les concepts que nous aurions à mobiliser pour parvenir à comprendre ce phénomène. C'est précisément ce à quoi nous a servi le cadre théorique. Grâce au modèle centre-périphérie et aux théories de la localisation, des avantages comparatifs, des pôles de croissance, du développement par étapes et de la base exportatrice, nous détenions des outils fondamentaux pour saisir les facteurs qui peuvent déterminer l'aspect des trajectoires de développement des territoires du Nord. Pour résumer brièvement le long processus d'occupation territoriale, il faut d'abord dire que les facteurs de développement sont inégalement répartis dans l'espace et que cela occasionne une grande diversité territoriale. La dotation en ressources naturelles d'un lieu et son accessibilité y conditionnent l'implantation d'un noyau urbain de même que le rythme de développement de celui-ci. En contexte colonial américain, la subsistance n'était qu'une condition de frontière. Durant les premières décennies, afin d'être rapidement concurrentiels et de mieux rivaliser avec les autres territoires, les efforts des premiers habitants sont immédiatement orientés vers l'amélioration des infrastructures de transport et la structuration de leur base exportatrice. Cette compétitivité des échanges avec l'extérieur favorise la création de revenus, la consommation, la substitution des importations et l'augmentation du potentiel du secteur induit, c'est-à-dire de la consommation des biens et des services locaux. Lorsque la

localisation est avantageuse et que des facteurs de production sont présents, les relations d'échange entre les agents économiques présents dans le noyau urbain commenceront à engendrer un phénomène de centralité. Dû à leur inégale distribution dans l'espace, le prix de facteurs de production tels que les matières premières ou la main-d'œuvre varie d'un endroit à l'autre. Puisqu'un centre urbain représente un territoire unifié sur ce plan, la rationalité économique amène donc nécessairement les firmes à s'intégrer aux noyaux urbains qui répondent le mieux à leurs besoins. À ce niveau, le gouvernement peut intervenir en faveur d'un territoire en y améliorant les infrastructures de transports ou en adoptant des politiques publiques qui peuvent bonifier ses avantages comparatifs. Dans un contexte périphérique, les activités de production tendent généralement à s'établir le long des corridors de pénétration territoriale entre les sites d'extraction et les points de transbordement. La multiplication des facteurs attractifs ou « foyers » dans un noyau urbain le dynamise et l'amène à franchir une étape de plus dans le processus de développement. En effet, au fur et à mesure qu'infrastructures, institutions et équipements industriels se concentrent dans un noyau urbain, son caractère central s'accroît. Avec l'accroissement des emplois, des salaires, de l'épargne et/ou des investissements au sein du territoire, un effet d'entraînement est généré dans un mouvement de causalité circulaire appelé « processus cumulatif ». L'énergie accumulée au cœur du centre commence ainsi à se manifester dans l'espace environnant et un jeu d'influences réciproques fondé sur la domination s'articule peu à peu avec les autres centres qui parsèment le territoire concerné; c'est la polarisation. Par ce processus, les centres deviennent pour ainsi dire des « pôles urbains » dont le rayonnement est directement conditionné par l'importance de l'industrie qu'il héberge. S'organise alors autour du pôle le plus vigoureux d'un territoire une « région polarisée » où s'exécutent des dynamiques d'attraction et d'émission qui engendrent des mouvements de drainage et d'irrigation via différents flux de ressources asymétriques. Intégrés au sein de ce système urbain, les pôles deviennent interdépendants et ils se hiérarchisent. Dans cette hiérarchie, les territoires périphériques se retrouvent subordonnés aux territoires centraux à cause des inégalités de développement. Selon la théorie, puisqu'un territoire ne peut pas

posséder toutes les variables de propension au développement, il doit échanger avec l'extérieur. Pour ce faire, il doit immanquablement propulser son économie grâce à ses activités basiques (c.-à-d. exportatrices) qui engendrent un effet multiplicateur bénéfique. Au final, la spirale de la prospérité ne peut donc réellement s'enclencher que si un centre accueille un foyer « moteur », plus précisément une industrie d'exportation capable de faire s'épanouir une série d'unités de production. Les revenus générés peuvent dès lors être réinvestis dans le secteur de base avant de déborder dans le secteur induit. Certes, la base exportatrice demeure vulnérable aux fluctuations de la demande externe, aux changements technologiques, à l'épuisement des ressources et à l'augmentation des coûts fonciers ou de la main-d'œuvre, mais la présence d'un foyer moteur et le décollage industriel qu'il autorise permettent la maturation d'une économie territoriale grâce au remplacement des anciennes industries. Cela dit, pour que cette étape soit franchie, encore faut-il que des infrastructures de transport, qu'une main-d'œuvre qualifiée et qu'une quantité suffisante de capitaux locaux soient disponibles. Or, dans un monde où règne la concurrence, l'émergence de nouvelles productions en contexte périphérique rencontre certaines difficultés. D'abord, les distances rendent tous projets d'infrastructures de transport particulièrement dispendieux et augmentent les coûts de production des biens et services. De plus, indépendamment de l'échelle considérée, un système polarisé est souvent élaboré de manière à irriguer les territoires centraux au détriment des territoires périphériques. Le processus cumulatif étant soutenu par la mobilité de certains facteurs de production comme les ressources humaines et financières, le drainage effectué par les zones centrales sur les zones périphériques y rend très difficile le maintien d'activités productrices. En effet, l'inégalité du développement condamne les périphéries à voir leur main-d'œuvre la plus adaptative et entrepreneuriale partir pour les grands centres, ce qui diminue leur pouvoir d'attraction sur les investissements. Enfin, de nombreuses fuites contribuent à assécher les circuits économiques territoriaux en amoindrissant l'effet multiplicateur et en entravant le processus cumulatif, notamment par la pratique du navettage professionnel et l'achat d'équipements à l'étranger. Par ailleurs, le dynamisme engendré par la base exportatrice tend à orienter l'économie d'un territoire vers

une surspécialisation qui agrave son état de dépendance. Ce phénomène est d'autant plus marqué que les investisseurs étrangers préfèrent généralement miser sur les industries exportatrices. Par-dessus le marché, les territoires centraux se permettent d'accomplir des avancées techniques liées aux spécialisations des périphéries qui les privent des dernières productions qu'elles pouvaient espérer développer.

Après avoir mis en lumière la complexité du processus de développement territorial, nous avons donc procédé à l'exposé de notre méthodologie. Afin de mettre en évidence ce phénomène et la diversité territoriale qu'il a enfantée, nous avons ainsi décidé d'axer la démarche de recherche sur l'étude des trajectoires locales dans une perspective démographique. En effet, puisque la croissance d'un noyau urbain se traduit d'abord et avant tout par une augmentation des effectifs démographiques, il nous est apparu judicieux d'utiliser ce type de données pour rendre compte de l'évolution des villes et des villages qui constellent la trame nordique. Ce chapitre nous aura également servi à illustrer les principales difficultés rencontrées lors des phases de cueillette et de traitement de données de même que les solutions que nous avons employées pour les surmonter. En fin de compte, les résultats obtenus se sont avérés probants. Sur les 147 localités initialement sélectionnées, 14 ont dû être écartées de l'étude et les données de 49 autres ont pu être fusionnées à celles de leurs localités voisines afin de bonifier les trajectoires de leurs futures agglomérations. Ainsi, pour les 84 localités restantes, il nous a été possible de produire des courbes illustrant des trajectoires de développement dans leur entièreté. Une première analyse de ces 84 trajectoires nous a d'abord permis de concevoir une typologie comprenant sept cas de figure, parmi lesquels nous avons par la suite pu les répartir. C'est à partir de là, finalement, que nous avons pu procéder à l'analyse approfondie des résultats.

Lorsque nous avons procédé à la problématisation du phénomène de l'occupation territoriale dans la périphérie Nord du Québec, nous avons pris un moment pour expliciter les intentions de recherche et les différents objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre de

ce projet. L'un d'entre eux consistait par exemple à bonifier le modèle d'occupation périphérique par étapes élaboré par Proulx en générant une séquence d'images susceptible d'améliorer la perspective sur ce processus. À ce titre, nous croyons avoir atteint cet objectif puisque les courbes produites lors du traitement des données semblent le conforter. Grâce à elles, nous parvenons en effet à détecter l'impact qu'a eu le front pionnier sur la démographie de la périphérie Nord ainsi que l'essor considérable initié dans la foulée du premier front industriel d'occupation territoriale, notamment dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans le même ordre d'idée, les courbes révèlent aussi les effets remarquables qu'a eus le second front industriel sur la trajectoire du Nord en général et sur celles des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec en particulier. Cela dit, le matériel illustre également le ralentissement flagrant de l'accroissement démographique qui s'est imposé à partir de la même époque. Survenu au cours des années 1960, ledit ralentissement semble démontrer qu'une transformation importante s'est produite dans le mode d'occupation des territoires du Nord. Ainsi, non seulement la prise en compte de l'évolution sur le long terme nous a-t-elle permis de générer un portrait de l'occupation de la périphérie Nord représentatif de sa diversité, mais elle nous a également permis de mettre en relief les changements survenus au cours de ce processus. Suivant la question générale de recherche – « Comment s'opère l'occupation du Nord québécois? » – l'un des principaux objectifs consistait à dresser un portrait du développement de la périphérie nordique du Québec qui rende compte de la diversité qui la caractérise tout en s'assurant de garder un œil attentif à l'évolution de la stratégie d'occupation territoriale défendue autorités centrales. Cet objectif, nous pensons aussi pouvoir affirmer qu'il a été atteint puisque l'exercice nous a permis de produire et d'exposer un instantané de l'évolution démographique de 84 localités nordiques réparties entre les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de l'Abitibi–Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Tel un album de famille, ces clichés nous offrent un panorama intéressant qui améliore la compréhension de la périphérie nordique et du parcours développemental qu'elle a traversé. Premièrement, une certaine proportion des localités étudiées se caractérise par une croissance continue qui s'est accélérée sous l'impulsion des

avancées sociales, techniques et technologiques de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement, le développement de quelques rares lieux a plutôt été marqué par une croissance initialement soutenue qui s'est progressivement ralenti à compter de cette même période avant de connaître un équilibre relatif. Ces collectivités urbaines entrent possiblement dans cette classe en raison des traits centraux dont elles jouissent et, dans certains cas, de la stabilité du secteur qui forme leur base économique. Troisièmement, une autre catégorie de trajectoires se caractérise par un parcours plus complexe qui témoigne d'une évolution économique marquée par l'industrialisation. Pour la plupart fondées à l'époque du front pionnier, donc légèrement plus anciennes et plus avantageusement localisés que les autres, les localités qui correspondent à ce type ont bénéficié de l'implantation de différents équipements lors des deux fronts industriels qui y ont favorisé un essor démographique tout à fait remarquable suivi d'une stabilisation causée par les progrès sociaux et techniques soulignés précédemment. De surcroît, comme pour le type 2, la centralité dont bénéficient ces centres a permis de limiter la décélération de leur développement et de les maintenir à des niveaux appréciables. Quatrièmement, une proportion importante des localités étudiées ont suivi un parcours semblable à celui que nous venons de mentionner avec cela de différent que la décélération s'est poursuivie jusqu'à faire plonger la démographie en dessous du seuil atteint lors de leur « âge d'or ». La grande majorité des localités associées au quatrième type sont situées sur la Côte-Nord à l'embouchure des cours d'eau, ce qui indique d'une part que ce dernier peut être lié à une certaine ancienneté d'occupation et, d'autre part, à la présence de points de rupture de charge puisque plusieurs de ces centres ont servi d'avant-postes pour l'exploitation des bassins forestiers en amont. Ici, la centralité n'a pas suffi à maintenir les effectifs comme ce fut le cas avec les villes qui correspondent au type 3, possiblement à cause de la configuration du système urbain nord-côtier et du choc causé par l'infortune des villes minières de la sous-région de la Caniapiscau. Cinquièmement, une portion de l'échantillon se caractérise par une trajectoire en dôme plus ou moins nette dont la signification demeure nébuleuse. Comme dans le cas précédent, il se peut qu'il s'agisse de lieux dont la centralité

n'était pas suffisamment importante pour contrer les changements survenus à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle et stabiliser leur démographie comme cela a été le cas pour les localités du deuxième type. Sixièmement, plusieurs établissements humains du Nord sont apparus de manière subite essentiellement grâce à l'exploitation minière. Ces *booming towns* ont littéralement vu leur démographie exploser durant leurs premières années d'exploitation, après quoi elles ont connu une phase de décroissance qui tend graduellement à se stabiliser vers un équilibre démographique. Particulièrement concentré dans le Témiscamingue, ce type de trajectoires y traduit probablement davantage une combinaison entre les effets des jeux de forces spatiales et les progrès technologiques que les simples symptômes d'une dépendance à l'exploitation minière. Finalement, les quelques localités qui ont connu la fermeture au cours du 20<sup>e</sup> siècle ont été incluses dans un type dédié aux défuntes collectivités. Épuisement des ressources et aléas de l'économie mondiale ont notamment contribué à tuer ces noyaux urbains avant qu'ils ne soient en mesure de prospérer. Dans tous les cas, une forte dépendance est systématiquement à l'origine de ces « décès » urbains.

Dans le chapitre portant sur la problématique, nous avions évoqué qu'une hausse substantielle des investissements privés et publics annuels de 4 à 7,5 milliards de dollars avait été enregistrée pour les quatre régions nordiques entre 2001 et 2010. Ce fait, auquel une bonne part de la population n'attacherait que peu d'importance, nous a conduits à nous interroger sur les effets du mode actuel d'occupation territoriale mis de l'avant par l'Industrie et défendu par l'État québécois. En réponse à cette question spécifique, nous avions avancé que le nouveau front d'occupation nordique ne se traduirait pas par une prospérité des localités et des régions concernées. Au début de ce projet, nous avions posé comme hypothèse de recherche que le nouveau front nordique d'occupation territoriale ne contribuerait pas à la prospérité des localités et des régions qui composent la périphérie nordique du Québec. Nous appuyions entre autres cette hypothèse sur le fait que la généralisation de la pratique du navettement professionnel et de l'exportation de ressources

naturelles non transformées semblait plutôt indiquer une tendance marquée vers un retour au mode d'occupation extensif du même type que celui qui dominait à l'époque du cycle des fourrures. Autrement dit, on assisterait actuellement à une résurgence de l'extractivisme due à l'inertie gouvernementale dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. Afin de vérifier cette hypothèse, nous devions donc attester des répercussions du changement d'orientation en matière d'occupation territoriale sur le développement du Nord. Lors de l'exposé théorique, nous avions défini le développement comme étant un processus d'utilisation de ressources qui prend en compte les facteurs environnementaux, sociaux et économiques pour atteindre sa finalité d'amélioration générale des conditions de vie. Puisque nous avons choisi de faire de la démographie notre principal indicateur de développement, force est d'admettre que la stratégie adoptée par le gouvernement n'a pas porté fruit. Depuis les années 1960, soit durant le deuxième front d'occupation industriel, la croissance démographique des centres majeurs de la périphérie Nord s'est brusquement arrêtée tandis que celle de la plupart des centres mineurs s'est carrément inversée. L'évolution de l'Indice synthétique de fécondité au Québec semble suggérer que ce revirement de situation coïncide avec une baisse du nombre d'enfants par femme et une incapacité de renouvellement démographique. Est-ce à dire que nous sommes parvenus à démontrer un lien entre la démocratisation de la contraception et le déclin des territoires périphériques? Il serait téméraire de tirer une telle conclusion, c'est le moins qu'on puisse dire. En fait, plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte. Au premier chef, la mobilité des individus conjuguée aux dynamiques de drainage interurbain. Il importe en effet de souligner que les forces d'attraction des grands centres, forces qui président au drainage des territoires périphériques, contribuent nécessairement à la décroissance démographique des localités de petite taille. Ces dernières se trouvent *de facto* désavantagées par leur éloignement, leur isolement ou encore leur faible dotation en ressources naturelles et la grande dépendance que celle-ci occasionne envers des secteurs vulnérables à la surexploitation et aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. L'intégration dans les moyens de production des techniques et des technologies développées durant la Seconde Guerre mondiale a

également eu un impact important sur les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et de l'aluminium en réduisant significativement leurs besoins en main-d'œuvre, diminuant par la même occasion la force d'attraction des centres qui dépendent d'eux. Aussi, à la même époque, crises économiques et chocs pétroliers sont venus ralentir l'économie mondiale et accentuer le phénomène de dévitalisation.

En définitive, des facteurs sociaux, économiques et technologiques ont contribué à briser l'élan démographique impulsé par le deuxième front d'occupation industriel. Au cours des décennies qui ont suivi, la pratique du *fly-in fly-out* a pris encore davantage de place dans l'exploitation des territoires du Nord et l'intensification technologique s'est poursuivie dans les secteurs susmentionnés. En outre, l'immigration au Québec est soutenue, mais en l'absence de politiques d'occupation territoriale robustes la force centripète des grands centres du Sud capte et retient la majeure partie de ces nouveaux effectifs démographiques. Un dernier objectif que nous nous étions fixé consistait enfin à jeter un coup d'œil rapide aux orientations et aux tendances démographiques prises par les localités étudiées suite au tournant du 21<sup>e</sup> siècle afin de déceler, le cas échéant, si le nouveau front associé au nouveau grand cycle économique a commencé à avoir des impacts positifs. Or, comme on l'a vu dans l'analyse descriptive, 55 des 81 localités à avoir franchi le cap du 21<sup>e</sup> siècle n'ont pas connu d'accroissement démographique entre les recensements de 2001 et de 2014, c'est-à-dire à peu près 68%. Toutefois, parmi les 45 cas qui ont connu un déclin durant cette même période, 26 ont manifesté une tendance à la stabilisation. Sous cet angle, on peut dire que la première décennie et demie de ce nouveau cycle économique ne s'est pas traduite par le développement des localités nordiques. Tout au plus, nous pouvons avancer qu'il pourrait avoir favorisé un retour à un niveau similaire à celui du début de la décennie. À la lumière de tout ce qui vient d'être souligné, le présent exercice nous permet de nuancer les présupposés reliés aux potentialités de développement. Pour la périphérie Nord, on ne peut en effet que constater l'inefficacité du mode actuel d'occupation territoriale en termes de

développement local et régional. En définitive, la démonstration faite durant cet exercice vient donc confirmer l'hypothèse de recherche.

Compte tenu de cet état de fait, l'approche préconisée par le gouvernement aurait dû évoluer de manière à s'adapter à la nouvelle donne afin de stimuler la croissance démographique dans les jeunes collectivités du Nord. Ultrapériphériques, économiquement dépendants et très distants les uns des autres, plusieurs des centres qui composent la périphérie Nord se retrouvent dans une situation difficile. Le nouveau mode d'occupation risque d'accentuer la marginalisation dont souffrent déjà les régions situées en périphérie nordique. Il apparaît maintenant évident que le temps est venu de remettre en question notre façon de développer les territoires afin que les conditions sociales et économiques des populations qui les habitent s'améliorent. Différentes avenues peuvent être envisagées pour permettre ce développement, dont la principale demeure sans doute l'aménagement des fuites économiques qui affaiblissent les économies territoriales. Cependant, les changements technologiques importants sont à prévoir au cours des prochaines décennies qui bouleverseront encore plus l'univers de la production industrielle, comme le perfectionnement de la robotique, la démocratisation de l'impression 3D, l'apparition de nouveaux matériaux synthétiques, etc. Ces progrès auront des impacts sur les localités du Nord qu'on ne peut à peine imaginer.

Nous l'avions dit, cette étude vise au premier chef à combler divers manques dans la littérature scientifique. Cela est autant vrai pour la question des impacts du nouveau grand cycle économique qu'en ce qui a trait aux effets de la stratégie d'occupation territoriale privilégiée par l'État québécois depuis l'époque des Trente Glorieuses. En outre, les conclusions de ce projet de recherche nous offrent des instruments pertinents pour relativiser les préconceptions répandues concernant le processus de développement. Il ne suffit en effet pas d'injecter de l'argent dans un territoire pour que celui-ci se mette à croître et prospérer. L'occupation du Nord est un processus plus complexe qu'il n'y paraît; cette recherche nous a permis de démontrer que des phénomènes autres qu'économiques jouent

des rôles de premier plan dans le développement des localités nordiques du Québec. Cette étude contribue donc à sa manière à offrir un regard nouveau à la population quant à cet enjeu. À une époque à laquelle de plus en plus d'acteurs abordent la question du développement du Nord avec un optimisme absolu, il importe que les populations aient une certaine distance critique vis-à-vis des choix et des gestes posés par leurs dirigeants en matière d'occupation territoriale. Compte tenu du fait que la centralité d'un lieu peut se transformer en fonction des décisions politiques, nous considérons légitime de nous demander si le type de front d'occupation territorial déployé par l'industrie avec l'assentiment de l'État québécois ne contribue pas en fait à affaiblir la centralité des métropoles nordiques et par le fait même leur rôle dans la prospérité de leurs propres périphéries. Cette question pourrait s'avérer intéressante à examiner au cours d'une étude ultérieure. De même, il pourrait être approprié de se pencher sur la présence en périphérie de zones où prédominent certains types de trajectoires. On se souvient que les activités de productions ont tendance à s'y localiser soit à proximité des gisements de ressources, soit à proximité d'un point de transbordement, soit entre ces deux lieux en fonction de la centralité. Il serait probablement instructif de jeter un coup d'œil à la distribution des types de trajectoires dans l'espace Nord pour vérifier si leur occurrence correspond à cette logique spatiale. Il suffirait, pour ce faire, de générer les courbes des trajectoires de l'ensemble des localités nordiques du Québec et de produire une carte qui mettrait en évidence les concentrations territoriales des types de trajectoires.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

### Articles de journaux

Radio-Canada (2006, 13 septembre). Réouverture de la mine Gonzague-Langlois. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/321336/ressources-breakwater>>.

Radio-Canada (2013, 1er septembre). Le 1<sup>er</sup> septembre 1998, le village minier de Joutel disparaissait. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/620160/joutel-fantome-nord>>.

Tremblay, J. (2011, 25 février). Le développement passe par le Grand nord. *Néomédia*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.neomedia.com/saguenay-lac-st-jean/actualites/actualites/273353/-le-developpement-passe-par-le-grand-nord-le-maire-jean-tremblay>>.

### Articles scientifiques

Barré, P. et Rioux, C. (2012). L'industrie des produits forestiers au Québec : la crise d'un modèle socio-productif. *Recherches sociographiques*, 53(3). 523-733. Repéré le 10 mai 2017. URL :<<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2012-v53-n3-rs0391/1013460ar>>.

Buissières, P. (1963). La population de la Côte-Nord (second article). *Cahiers de géographie du Québec* [En ligne], 8(15). 41-93. Québec : Institut de géographie de l'Université Laval. Repéré le 10 mai 2017. URL : <<http://id.erudit.org/iderudit/020461ar>>.

Catin, M. (1995). Les mécanismes et les étapes de la croissance régionale. *Régions & Développement*, (1). 1-19. Repéré le 10 mai 2017. URL : <<http://lead.univ-tln.fr/fichiers/1995-1.pdf>>.

Gauthier, M.-J., Tremblay, É. et Brisson, C. (2004). Profils territoriaux de l'évolution de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1951-2001. *Organisation et territoires*, 13(2). 15-21.

- Harte, J. (2007). Human population as a dynamic factor in environmental degradation. *Population and Environment*, 28(4-5). 223-236. Repéré le 10 mai 2017. URL : [http://mahb.stanford.edu/wp-content/uploads/2011/12/2007\\_HartePopNonlinear.pdf](http://mahb.stanford.edu/wp-content/uploads/2011/12/2007_HartePopNonlinear.pdf).
- Martin, J. (2006). Isle-Maligne et la Deuxième Guerre mondiale. *Pouvoir et société*, 12(1). Repéré le 10 mai 2017. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2006-v12-n1-hq1059818/11130ac.pdf>.
- Mittal, I. et Gupta, R.K. (2015). Natural Resources Depletion and Economic Growth in Present Era. *SOCH-Mastnath Journal of Science & Technology (BMU, Rohtak)*, 10(3). Repéré le 10 mai 2017. URL : [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2920080](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2920080).
- North, D. (1955). Location Theory and Regional Economic Growth. *Journal of Political Economy*, 63(3). 243-258. Repéré le 10 mai 2017. URL : [https://www.jstor.org/stable/1825076?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/1825076?seq=1#page_scan_tab_contents).
- Olivier, M. Induction-déduction. *Sociologie [En ligne]*. Les 100 mots de la sociologie. Repéré le 10 mai 2017. URL : <http://sociologie.revues.org/1594>.
- Proulx, M.-U. (2006). La mouvance contemporaine des territoires : la logique spatiale de l'économie au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3). 475-502. Repéré le 10 mai 2017. URL : <http://www.erudit.org/revue/rs/2006/v47/n3/014655ar.html?vue=resume>.
- Proulx, M.-U. (2014). Nouveau cycle économique en périphérie nordique - une lecture de la première décennie. *L'Actualité Économique*, 90(2). 121-144. Repéré le 10 mai 2017. URL : <http://search.proquest.com.sipiproxy.uqac.ca/docview/1652212518?accountid=14722>.
- Rostow, W.W. (1960). The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto. Chapter 2 : The five stages-of-growth – A summary. *Economic History Review*. Cambridge University Press. Repéré le 10 mai 2017. URL : <https://www.ou.edu/uschina/gries/articles/IntPol/Rostow.1960.Ch2.pdf>.

## Débat législatif

Québec. Assemblée nationale (2009, 7 octobre). Version finale. *Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles*. 39<sup>e</sup>

législature, 1<sup>ère</sup> session, Vol. 41, N° 9. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<[http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-39-1/journal-debats/CAPERN-091007.html#\\_Toc251591485](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-39-1/journal-debats/CAPERN-091007.html#_Toc251591485)>.

### **Diaporamas électroniques**

Proulx, M.-U. (2015). *Problèmes politiques et régions : difficile saisie de la territorialisation contemporaine*, 2ESR862. Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines.

Van Den Abbeel, B. [s. d.]. *Chine, Cours FSG* 5. Repéré le 10 mai 2017. URL :  
<[http://www.geodutienne.be/documents/fgs/ch\\_centre.pdf](http://www.geodutienne.be/documents/fgs/ch_centre.pdf)>.

### **Dictionnaires**

Larousse. [s. d.]. *L'Europe napoléonienne en 1811*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<[http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/LEurope\\_napol%C3%A9onienne\\_en\\_1811/1313821](http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/LEurope_napol%C3%A9onienne_en_1811/1313821)>.

Silem, A. et Albertini, J.-M. (2014). *Lexique d'économie* (13<sup>e</sup> éd.). Coll. « Lexique ». Paris : Dalloz. 871 pages.

### **Document d'archive**

ALCAN (1946). « L'effort de guerre ». *Voici la compagnie*. Montréal : The Herald Press Limited.

### **Données statistiques**

Archives publiques du Canada. (1955). *Recensement Canada est 1851 = Canada east census 1851*. Ottawa : Public Archives of Canada.

Canada. Archives publiques du Canada. (1956). *Recensement Canada est 1861 = Canada east census 1861*. Ottawa : Public Archives of Canada.

Canada. Bureau de la statistique. (1873). *Census of Canada, 1870-1971 = Recensement du Canada, 1870-1871*. Ottawa : Statistiques Canada.

Canada. Bureau de la statistique. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Maclean, Roger and Co.

Canada. Bureau de la statistique. (1961). *Census of Canada, 1961 = Recensement du Canada, 1961*. Ottawa: Bureau fédéral de la Statistique.

Canada. Bureau de la statistique. (1967). *Census of Canada, 1966 = Recensement du Canada, 1966*. Ottawa : Bureau fédéral de la Statistique.

Canada. Bureau d'enregistrement et de statistiques. (1853). *Recensement des Canadas, 1851-1852*. Québec : J. Lovell.

Canada. Bureau du recensement et de la statistique. (1912). *Fifth census of Canada, 1911 : Cinquième recensement du Canada, 1911*. Ottawa : Printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1924). *Sixth census of Canada, 1921 : Sixième recensement du Canada, 1921*. Ottawa : Printed by F.A. Acland.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1933). *Seventh census of Canada, 1931 : Septième recensement du Canada, 1931*. Ottawa : J.-O. Patenaude.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. (1944). *Eighth census of Canada, 1941 = Huitième recensement du Canada, 1941*. Ottawa : Edmond Cloutier, printer.

Canada. Bureau fédéral de la statistique & Canada. Ministère du Commerce. (1953). *Ninth census of Canada, 1951 = Neuvième recensement du Canada, 1951*. Ottawa : E. Cloutier.

Canada. Département du recensement. (1863). *Recensement des Canadas, 1860-1861*. Québec : Imprimé par S. B. Foote.

Canada. Division du recensement. (1956). *Recensement du Canada, 1956 = Census of Canada, 1956*. Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Ministère de l'Agriculture. (1873). *Census of Canada, 1870-1871 = Recensement du Canada, 1870-1871*. Ottawa : Printed by I.B. Taylor.

Canada. Ministère de l'Agriculture. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Ministère de l'Agriculture.

Canada. Ministère de l'Agriculture. (1882). *Census of Canada, 1880-1881 = Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa : Ministère de l'Agriculture.

Canada. Ministère de l'Agriculture. (1893). *Census of Canada, 1890-1891 = Recensement du Canada, 1890-1891*. Ottawa : Printed by S.E. Dawson.

Canada. Ministère de l'Agriculture, Statistique Canada, Fisher, S. & Blue, A. (1902). *Fourth census of Canada, 1901 = Quatrième recensement du Canada, 1901*. Ottawa : Dept. of Agriculture.

Canada. Statistique Canada. (1891). *Census of Canada, 1890-1891 = Recensement du Canada : 1890-1891*. Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1971). *Census of Canada 1971, « cité dans » Hydro-Québec* [s. d.]. *Demography – Population by community*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [http://www.hydroquebec.com/hydroandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/WWW\\_SOCIAL/html\\_demography/population.html](http://www.hydroquebec.com/hydroandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/WWW_SOCIAL/html_demography/population.html).

Canada. Statistique Canada. (1972). *Population : census divisions and subdivisions. = Population : divisions et subdivisions de recensement*. Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1977). *Population : geographic distributions : census divisions and subdivisions. = Population : répartition géographique : divisions et subdivisions de recensement*. Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1982). *Census tracts : population, occupied private dwellings, private households, census families in private households : selected characteristics. = Secteurs de recensement : population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés : certaines caractéristiques*. Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1983). *Census agglomerations with components : population, occupied private dwellings, private households and census and economic families in private households : selected social and economic characteristics. = Agglomérations de recensement avec composantes : population, logements privés occupés, ménages privés*

*et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privés : certaines caractéristiques sociales et économiques.* Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1983). *Census metropolitan areas with components : population, occupied private dwellings, private households and census and economic families in private households : selected social and economics characteristics.* = *Régions métropolitaines de recensement avec composantes : population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privés : certaines caractéristiques sociales et économiques.* Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (1987). *Census of Canada 1986 : Recensement du Canada 1986.* Ottawa : Statistics Canada.

Canada. Statistique Canada. (1992). *Census of Canada 1991 : Recensement du Canada 1991.* Ottawa : Statistics Canada

Canada. Statistique Canada. (2006). *Profil des communautés de 2006.* Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2494045&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Laterri%C3%A8re&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=>>

Canada. Statistique Canada. (1997). *Recensement du Canada 1996.* Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (2002). *Recensement du Canada 2001.* Ottawa : Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada. (2007). *Recensement du Canada 2006. 2006 Census.* Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm>>.

Canada. Statistique Canada. (2011). *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits.* Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>>.

Canada. Statistique Canada. (2006). *Profil de la population autochtone de 2006.* Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=BAND&Code1=24640002&Geo2=PR&Code2=24&>

Data=Count&SearchText=Nunavik&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=24640002>

Canada. Statistique Canada. (2012). Recensement du Canada 2011. *Recensement de 2011*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm?HPA>>.

Québec. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques. (2012). *Bulletin statistique régional / Édition 2012 – Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Yrène Gagné et al. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/upload/mrctemiscamingue/editor/asset/publications%20diverses/08\\_Abitibi\\_Temiscamingue.pdf](http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/upload/mrctemiscamingue/editor/asset/publications%20diverses/08_Abitibi_Temiscamingue.pdf)>.

Québec. Bureau de la statistique du Québec. [s. d.]. *Tableaux. Nord-du-Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/1996/pdf/r10-t1-5.pdf>>.

Québec. Institut de la statistique du Québec. Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2014*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun\\_15000.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm)>.

Québec. Institut de la statistique du Québec. Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *Estimation de la population des régions administratives, 1<sup>er</sup> juillet des années 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2014 (découpage géographique au 1<sup>er</sup> juillet 2014)*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra\\_total.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm)>.

Québec. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques. (2015). *08 – L’Abitibi-Témiscamingue ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_08/region\\_08\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_08/region_08_00.htm)>.

## Encyclopédies

Bourgeois, V et Desaulniers, C. [s. d.]. Industrie papetière au Canada français. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française* [En ligne]. Consulté le 10 mai

2017. URL : <[http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie\\_papeti%C3%A8re\\_au\\_canada\\_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/industrie_papeti%C3%A8re_au_canada_fran%C3%A7ais.html#.V4esYrjhDIU)>.

Gagnon, G. [s. d.]. Pulperie de Chicoutimi. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie\\_de\\_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-243/Pulperie_de_Chicoutimi.html#.V4fR97jhDIU)>.

Histoire du commerce du bois. [s. d.]. Dans *Historica Canada – L'Encyclopédie canadienne* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-commerce-du-bois-1/>>.

Ramade, F. [s. d.]. Ressources naturelles. Dans *Encyclopædia Universalis/Universalis éducation* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ressources-naturelles/>>.

Riopel, M. (2002). Crise économique et colonisation dirigée au Témiscamingue, 1930-1950. Dans *Encyclobec* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://encyclobec.ca/region\\_projet.php?projetid=424](http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=424)>.

Sawchuk, J. (2017). Conditions sociales des Autochtones. Dans *Historica Canada – L'Encyclopédie canadienne* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/conditions-sociales-des-autochtones/>>.

Valade, B. [s. d.]. Progrès. Dans *Encyclopædia Universalis/Universalis éducation* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/progres/>>.

Val-d'Or. (2014). Dans *L'encyclopédie canadienne*. [s. l.] : Historica-Canada. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/val-dor/>>.

## Mémoires

Barrette, R. (1972). *Le plan de colonisation Vautrin* (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de *Depositum*, le dépôt institutionnel de l'UQAC. Repéré le 10 mai 2017. URL : <<http://depositum.uqat.ca/406/1/rogerbarrette.pdf>>.

Bouchard, J.-C. (1992). *Transformations d'une cité mono-industrielle et ségrégation sociale : une étude sur Arvida* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.

Récupéré de *Constellation*, le dépôt institutionnel de l'UQAC. Repéré le 10 mai 2017.  
URL : <<http://constellation.uqac.ca/1399/1/1477960.pdf>>.

## Monographies

Abraham, Yves-Marie et Murray, David (2015). *Creuser jusqu'où : extractivisme et limites de la croissance*. Montréal : Les Éditions Écosociété. 382 pages.

Bertin, J. (1999). *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes* (3<sup>e</sup> éd.).  
Coll. « Les Réimpressions des Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales ». Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. 431 pages.

Bouchard, R. (1986). *Val-Jalbert : un village-usine au royaume de la pulpe*. Coll. « Histoire des municipalités », (2). Société historique du Saguenay – Cahiers de Saguenayensia. Bibliothèque nationale du Québec. 42 pages.

Bouchard, R. et Perron, N. (1988). *Chicoutimi : la formation de la métropole régionale*. Coll. « Histoire des municipalités », (4). Société historique du Saguenay – Cahiers de Saguenayensia. Bibliothèque nationale du Québec. 68 pages.

Bouchard, R. et Martin, J. (1988). *Ville de La Baie : une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*. Coll. « Histoire des municipalités », (6). Société historique du Saguenay – Cahiers de Saguenayensia. Bibliothèque nationale du Québec. 68 pages.

Bouchard, R. (1997). *Histoire de Jonquière : cœur industriel du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des origines à 1997. 1847-1997 – 150<sup>e</sup> Jonquière*. Bibliothèque nationale du Québec. 544 pages.

Boudeville, J.R. (1972). *Aménagement du territoire et Polarisation*. Paris : Éditions M.-Th. Génin. 279 pages.

Chevallier, J. (1978). *Centre, périphérie, territoire*. Paris : Presses Universitaires de France. 352 pages.

Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans, 1838-1988*. Coll. « Société d'histoire du Lac-Saint-Jean », (17). Montmagny : les Éditions Félix. p. 50.

- Frenette, P. et al. (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Coll. « Les régions du Québec », (9). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval. 667 pages.
- Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Coll. « Les régions du Québec », (2). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les éditions de l'IQRC. 665 pages.
- Girard, R. et al. (2012). *Histoire du Nord-du-Québec*. Coll. « Les régions du Québec », (22). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval. 554 pages.
- Holland, S. (1976). *The Regional Problem*. Londres : The Macmillian Press Ltd. 179 pages.
- Hamelin, J. et Roby, Y. (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français ». Montréal : Éditions Fides. 436 pages.
- Ouellet, F. (1971). *Histoire économique et sociale du Québec – 1760-1850*. Coll. « Histoire et documents ». Montréal : Éditions Fides. 639 pages.
- Peet, R. et Hartwick, E. (1999). *Theory of development*. New York : The Guilford Press, 234 pages.
- Polèse, M., Shearmur, R. et Terral, L. (2015). *Économie urbaine et régionale. Géographie économique et dynamique des territoires* (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Economica. 410 pages.
- Pouyez, C. et Lavoie, Y. (1983). *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Coll. « Fonds Pierre-Louis Lapointe ». Sillery : Presses de l'Université du Québec. 386 pages.
- Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec – Aménagement. Gestion. Développement*. 364 pages.
- Proulx, M.-U. (2011). *Territoire et développement – La richesse du Québec*. Québec : Les presses de l'Université du Québec. 444 pages.
- Tremblay, V. (1967). *Alma au Lac Saint-Jean – Son histoire*. Coll. « Publications de la Société historique du Saguenay », (18). Chicoutimi : Édition du centenaire. 512 pages.

Tremblay, V. (1984). *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870* (4<sup>e</sup> éd.). Coll. « Publications de la Société historique du Saguenay », (21). La librairie régionale Inc. 483 pages.

Vincent, O. et al. (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Coll. « Les régions du Québec », (7). Institut québécois de recherche sur la culture. Québec : Les presses de l'Université Laval. 763 pages.

## Rapports

Caudron, G. et al. (2012, février). *Évaluation des retombées économiques du Plan Nord* [En ligne]. Montréal : SECOR. Repéré le 10 mai 2017. URL : <<http://qc.cme-mec.ca/download.php?file=h0wn2yfd.pdf>>.

Huriot, J.-M. et Perreur, J. (1995, mars). *Centre et périphérie : fondements et critères*. Laboratoire d'analyse et de techniques économiques (LATEC), Centre national de la recherche scientifique. Dijon : Université de Bourgogne. Repéré le 10 mai 2017. URL : <[http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/2354/LATEC-DT\\_95-05.pdf%3Fsequence%3D1](http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/2354/LATEC-DT_95-05.pdf%3Fsequence%3D1)>.

Oris, M. et al. (2000). *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*. Bruxelles : Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC). Repéré le 10 mai 2017. URL : <[http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub\\_ostc/HL/rHL18\\_fr.pdf](http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub_ostc/HL/rHL18_fr.pdf)>.

Proulx, M.-U. (2012). *Le nouveau front en périphérie nordique du Québec* [En ligne]. Centre de recherche sur le développement territorial. Repéré le 10 mai 2017. URL : <[http://crdt.ca/wp-content/uploads/2012/10/n%C3%A9o\\_front\\_Nord.pdf](http://crdt.ca/wp-content/uploads/2012/10/n%C3%A9o_front_Nord.pdf)>.

## Sites Internet

Association de l'aluminium du Canada [s. d.]. *L'aluminium – Plus de 100 ans d'histoire au Canada*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<https://aluminium.ca/fr/aluminium/histoire>>.

Association des plus beaux villages du Québec (2016). *L'Anse-Saint-Jean – Au cœur du fjord du Saguenay, un royaume à découvrir*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

<[http://www.beauxvillages.qc.ca/villages\\_fr\\_anse\\_st\\_jean/anse\\_st\\_jean\\_fr\\_historique.htm](http://www.beauxvillages.qc.ca/villages_fr_anse_st_jean/anse_st_jean_fr_historique.htm)>.

Centris (2015). *Découvrez votre communauté. Profil de la population – Laterrière (Saguenay), Saguenay/Lac-Saint-Jean*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.centris.ca/fr/outils/profil-de-la-population/saguenay-lac-saint-jean/laterriere-saguenay>>.

Conseil de l'industrie forestière du Québec [s. d.]. *Portraits forestiers régionaux*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.cifq.com/fr/industrie/portraits-forestiers-regionaux>>.

Cree Nation of Chisasibi. (2006). *History*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.chisasibi.org/HTML/history.html>>.

Cree Nation of Eastmain. [s. d.]. *About Eastmain*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.eastmain.ca/about\\_eastmain.htm](http://www.eastmain.ca/about_eastmain.htm)>.

Cree Nation of Mistissini. (2017). *Histoire et culture*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.mistissini.ca/histoire.html>>.

Cree Nation of Nemaska. [s. d.]. *A Brief History of Nemaska*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.nemaska.com/our-history>>.

Cree Nation of Wemindji. [s. d.]. *Welcome to the Cree Nation of Wemindji*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.wemindji.ca>>.

Diocèse de Chicoutimi. L'Église catholique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. (2015). *Les paroisses (par ville/municipalité)*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.evechedechicoutimi.qc.ca/page/au-saguenay/>>.

Gagnon, G. [s. d.]. Val-Jalbert ou la valorisation touristique d'un patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [En ligne]. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.ameriquefrancaise.org/media-4303/val-jalbert\\_historique\\_occupation.pdf](http://www.ameriquefrancaise.org/media-4303/val-jalbert_historique_occupation.pdf)>.

Géoconfluences (2015). *Système de villes, système urbain*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/systemes-de-villes-systemes-urbains>>.

Geologica – Groupe-Conseil (2014). *Gonzague-Langlois / Serem (Zn, Ag)*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.geologica.qc.ca/portfolio/gonzague-langlois-nyrstar/>>.

Girard. H. Municipalité d'Hébertville. (2010). *Histoire et fondation*. Consulté le 10 mai 2017.

URL : <<http://www.hebertville.qc.ca/dcouverrir-hbertville/11-histoire-et-patrimoine>>.

Gouvernement du Canada – Affaires autochtones et du Nord Canada (2013). *Les Premières Nations au Canada*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1307460755710/1307460872523>>.

Gouvernement du Canada – Pêches et océans Canada (2015). *Saumon de l'Atlantique (population de la Gaspésie et du sud du Golfe Saint-Laurent)*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profil/Salmon-saumon-DU12-fra.html>>.

Gouvernement du Québec (2017). Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. *À propos du développement durable*. Consulté le 2 novembre 2017. URL : <<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>>.

Gouvernement du Québec (2015). Institut de la statistique du Québec (ISQ). *Panorama des régions du Québec – Édition 2015*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2015.pdf>>.

Gouvernement du Québec (2014). Institut de la statistique du Québec (ISQ). *Territoire – Comparaison entre la superficie du Québec et celle d'autres pays, 2011*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/quebec\\_statistique/ter\\_ter/ter\\_ter\\_3.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/quebec_statistique/ter_ter/ter_ter_3.htm)>.

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (2017). *Le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James se dote d'un nouveau site Internet*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.greibj-eijbrg.com/fr/actualites/75-le-gouvernement-regional-d-eeyou-istchee-baie-james-se-dote-d-un-nouveau-site-internet>>.

Le Québec économique – Le portail d'information sur l'économie du Québec d'aujourd'hui (2017). *Thème : Démographie, Naissances et décès, Évolution de l'indice synthétique de fécondité*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://qe.cirano.qc.ca/graph/evolution de lindice synthetique de fecondite quebec>>.

Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles (2015). *Aménagements hydroélectriques selon les régions administratives et les bassins versants*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<https://www.mern.gouv.qc.ca/energie/hydroelectricite/barrages-repertoire-amenagements.jsp#02bassindelariviereauxsables>>.

Municipalité de L'Anse-Saint-Jean (2014). *Histoire*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://municipal.lanse-saint-jean.ca/histoire/>](http://municipal.lanse-saint-jean.ca/histoire/).

Municipalité de Havre-Saint-Pierre (2011). *Historique*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.havresaintpierre.com/fr/s.php?s=72526380&sn=historique>](http://www.havresaintpierre.com/fr/s.php?s=72526380&sn=historique).

Municipalité d'Hébertville (2010). *Histoire et fondation*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.hebertville.qc.ca/dcouverir-hbertville/11-histoire-et-patrimoine>](http://www.hebertville.qc.ca/dcouverir-hbertville/11-histoire-et-patrimoine).

Municipalité de Portneuf-sur-Mer (2014). *Histoire et profil*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.portneuf-sur-mer.ca/hist.htm>](http://www.portneuf-sur-mer.ca/hist.htm).

Municipalité de Ragueneau. [s. d.]. *Histoire en bref*. Consulté le 10 mai 2017.  
URL :<<http://www.municipalite.ragueneau.qc.ca/decouvrir-ragueneau/histoire-en-bref>>.

Municipalité de Rivière-Saint-Jean. (2015). *Rivière-Saint-Jean*. Consulté le 10 mai 2017.  
URL :<<http://grandquebec.com/villes-quebec/riviere-saint-jean/>>.

Municipalité de Sacré-Cœur [s. d.]. *Histoire de Sacré-Cœur*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.municipalite.sacre-coeur.qc.ca/sites/default/files/Hisotire%20de%20Sacr%C3%A9-Coeur\\_0.pdf>](http://www.municipalite.sacre-coeur.qc.ca/sites/default/files/Hisotire%20de%20Sacr%C3%A9-Coeur_0.pdf).

Musée canadien de l'Histoire [s. d.]. *Activité économique – Traite des fourrures*. Consulté le 10 mai 2017. URL :<<http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/activites-economiques/traite-des-fourrures/>>.

Musée du Fjord (2002). *Peuplement (1838 à nos jours)*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/fjord/francais/h\\_peuplement\\_f.html>](http://www.virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/fjord/francais/h_peuplement_f.html).

New Millennium Iron [s. d.]. *Environnement et communauté. Ville de Sept-Îles*. Consulté le 10 mai 2017. URL :<<http://www.nmliron.com/environnement-communaute/communaute/ville-de-sept-iles>>.

Nunavik – Friendly, Beautiful and Wild. (2010). *Inukjuak*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=69>](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=69).

Nunavik – Friendly, Beautiful and Wild. (2010). *Kangiqsuuaq*. Consulté le 10 mai 2017.  
URL :<[http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=62](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=62)>.

Nunavik – Friendly, Beautiful and Wild. (2010). *Kuujjuaq*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=72>](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=72).

Nunavik – Friendly, Beautiful and Wild. (2010). *Puvirnituq*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=65>](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=65).

Prévost, J. (2015). *Historique : Notre-Dame-du-Nord*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.municipalite.notre-dame-du-nord.qc.ca/municipalite/historique.html>](http://www.municipalite.notre-dame-du-nord.qc.ca/municipalite/historique.html).

Québec. Commission de toponymie. (2017). *Baie-Comeau*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no\\_seq=3026>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=3026).

Québec. Commission de toponymie. (2017). *Belleterre*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no\\_seq=4913>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=4913).

Québec. Commission de toponymie. (2017). *Oujé-Bougoumou*. Consulté le 10 mai 2017.  
URL : [<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=280619>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=280619).

Québec. Commission de toponymie. (2017). *Pessamit*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=176655>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=176655).

Québec. Commission de toponymie (2015). *Port-Cartier*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=50727>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=50727).

Québec. Commission de toponymie. (2017). *Val-Jalbert*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no\\_seq=97233>](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=97233).

Québec. Institut de la statistique du Québec. (2015). *Population et structure par âge et sexe*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/structure/index.html>](http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/structure/index.html).

Série documentaire - Histoires oubliées. [s. d.]. *La menace du ciel. L'aluminium et la menace de guerre au Saguenay*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
[<http://www.histoiresoubliees.ca/article/la-menace-du-ciel#par473>](http://www.histoiresoubliees.ca/article/la-menace-du-ciel#par473).

Schepper, B. (2012). *À qui profite le Plan Nord?*. Consulté le 10 mai 2017. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://iris-recherche.qc.ca/publications/a-qui-profite-le-plan-nord>](http://iris-recherche.qc.ca/publications/a-qui-profite-le-plan-nord).

Société d'histoire d'Amos. [s. d.]. *Dates de fondation des villes et villages d'Abitibi*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://www.societehistoireamos.com/Datesfondation.html>](http://www.societehistoireamos.com/Datesfondation.html).

Société du Plan Nord (2014). *Une vision 2015-2035*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/vision>>.

The Crees of Waskaganish First Nation. [s. d.]. *Arrival of Missionaries and Christianization*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.waskaganish.ca/arrival-of-missionaries-and-christianization>>.

The Crees of Waskaganish First Nation. [s. d.]. *The Fur Trade*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.waskaganish.ca/the-fur-trade>>.

Université du Québec à Chicoutimi. Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. [s. d.]. *Limites des cantons*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Acces%20aux%20cartes&S=1\\_2\\_22&L=fr](http://www.uqac.ca/atlas/saguenay-lac-saint-jean/?P=Acces%20aux%20cartes&S=1_2_22&L=fr)>.

University of Waterloo. [s. d.]. *Indice canadien du mieux-être, Domaines et indicateurs*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<https://uwaterloo.ca/indice-canadien-du-mieux-etre/ce-que-nous-faisons/domaines-et-indicateurs>>.

Ville d'Amos (2015). *Amos et son histoire*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<[http://www.ville.amos.qc.ca/FR/GOUVERNANCE/AMOS\\_HISTOIRE](http://www.ville.amos.qc.ca/FR/GOUVERNANCE/AMOS_HISTOIRE)>.

Ville de Barraute (2011). *Historique*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<<http://www.barraute.ca/historique.asp>>.

Ville de Chibougamau (2017). *Histoire de Chibougamau – Dates et faits saillants*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://www.ville.chibougamau.qc.ca/ville/histoire-de-chibougamau/dates-et-faits-saillants/>>.

Ville de Dolbeau-Mistassini (2014). *Un peu d'histoire sur Dolbeau*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://ville.dolbeau-mistassini.qc.ca/Dolbeau.html>>.

Ville de Dolbeau-Mistassini (2014). *Un peu d'histoire sur Mistassini*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://ville.dolbeau-mistassini.qc.ca/Mistassini.html>>.

Ville de La Sarre (2011). *Histoire de La Sarre*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<<http://www.ville.lasarre.qc.ca/fr/ville/portrait-ville/historique/histoire-lasarre.cfm>>.

Ville de Lebel-sur-Quévillon (2014). *Historique*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <<http://lebel-sur-quevillon.com//fr/CustomPage.aspx?Resourceld=0d7a0e49-1fb4-4b3d-9866-befaf1a68c97>>.

Ville de Malartic (2011). *Histoire et cartes*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://ville.malartic.qc.ca/histoire-et-cartes>](http://ville.malartic.qc.ca/histoire-et-cartes).

Ville de Matagami (2017). *Portrait de Matagami – Histoire*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://www.matagami.com/Ma\\_ville/Histoire.cfm>](http://www.matagami.com/Ma_ville/Histoire.cfm).

Ville de Rouyn-Noranda (2012). *Découvrir Rouyn-Noranda. Quartier Évain*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/fiche\\_quartier/evain>](http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/fiche_quartier/evain).

Ville de Rouyn-Noranda (2012). *Découvrir Rouyn-Noranda – Rouyn-Noranda de 1927 à aujourd’hui*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/fiche\\_quartier/rouyn-noranda>](http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/fiche_quartier/rouyn-noranda).

Ville de Roberval (2014). *Ma ville*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://www.ville.roberval.qc.ca/ma-ville/informations-generales>](http://www.ville.roberval.qc.ca/ma-ville/informations-generales).

Ville de Saguenay. [s. d.]. *Statistiques – Population de la Ville de Saguenay*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/decouvrir\\_saguenay/population\\_statistiques\\_et\\_territoire/statistiques\\_annees precedentes.pdf>](http://ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/decouvrir_saguenay/population_statistiques_et_territoire/statistiques_annees precedentes.pdf).

Ville de Saguenay (2015). *La 4<sup>e</sup> rue (1918)*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/decouvrir\\_saguenay/patrimoine/batiments\\_et\\_lieux\\_dinterets/labaie/11-4e-rue.pdf>](http://ville.saguenay.ca/fr/media/viewst/decouvrir_saguenay/patrimoine/batiments_et_lieux_dinterets/labaie/11-4e-rue.pdf).

Ville de Saguenay (2015). *Population, statistique et territoire*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://ville.saguenay.ca/fr/decouvrir-saguenay/population-statistiques-et-territoire>](http://ville.saguenay.ca/fr/decouvrir-saguenay/population-statistiques-et-territoire).

Ville de Saguenay (2015). *Saguenay en quelques chiffres*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://ville.saguenay.ca/fr/media/view/publications/4515\\_saguenayenquelqueschiffres.pdf>](http://ville.saguenay.ca/fr/media/view/publications/4515_saguenayenquelqueschiffres.pdf).

Ville de Saint-Félicien (2015). *Historique de la ville*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://www.ville.stfelicien.qc.ca/la-ville/historique>](http://www.ville.stfelicien.qc.ca/la-ville/historique).

Ville de Senneterre (2015). *Historique*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[<http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/ACCUEIL>](http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/ACCUEIL).

Ville de Sept-Îles (2015). *Histoire*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [<http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/histoire\\_6/print>](http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/histoire_6/print).

Whapmagoostui. [s. d.]. *History*. Consulté le 10 mai 2017. URL :  
<http://www.whapmagoostuifn.com/culture/>.

## Pages Web collaboratives

Alma (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017.

URL :

[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Alma\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Alma_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Colombier (municipalité). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017.

URL :

[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Colombier\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Colombier_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Dolbeau-Mistassini (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Dolbeau-Mistassini\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Dolbeau-Mistassini_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Forestville (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Forestville\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Forestville_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Longue-Rive (municipalité). [s. d.]. Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017.

URL : [http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Longue-Rive\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Longue-Rive_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Oujé-Bougoumou (municipalité de village cri). [s. d.]. Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL :

[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ouj%C3%A9-Bougoumou\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_village\\_cri%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ouj%C3%A9-Bougoumou_%28municipalit%C3%A9_de_village_cri%29).

Pointe-aux-Outardes (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : [http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Pointe-aux-Outardes\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Pointe-aux-Outardes_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29).

Saint-Félicien (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Saint-F%C3%A9licien\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Saint-F%C3%A9licien_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29)>.

Témiscaming (municipalité de ville). [s. d.]. Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=T%C3%A9miscaming\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=T%C3%A9miscaming_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29)>.

Val-d'Or (municipalité de ville). (2016). Dans *La Mémoire du Québec*. Consulté le 10 mai 2017. URL : <[http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Val-d%27Or\\_%28municipalit%C3%A9\\_de\\_ville%29](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Val-d%27Or_%28municipalit%C3%A9_de_ville%29)>.

